BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~11118~~ 1533
Sala Grande
Scansia 2 H Palchetto 2
N.° d'ord.

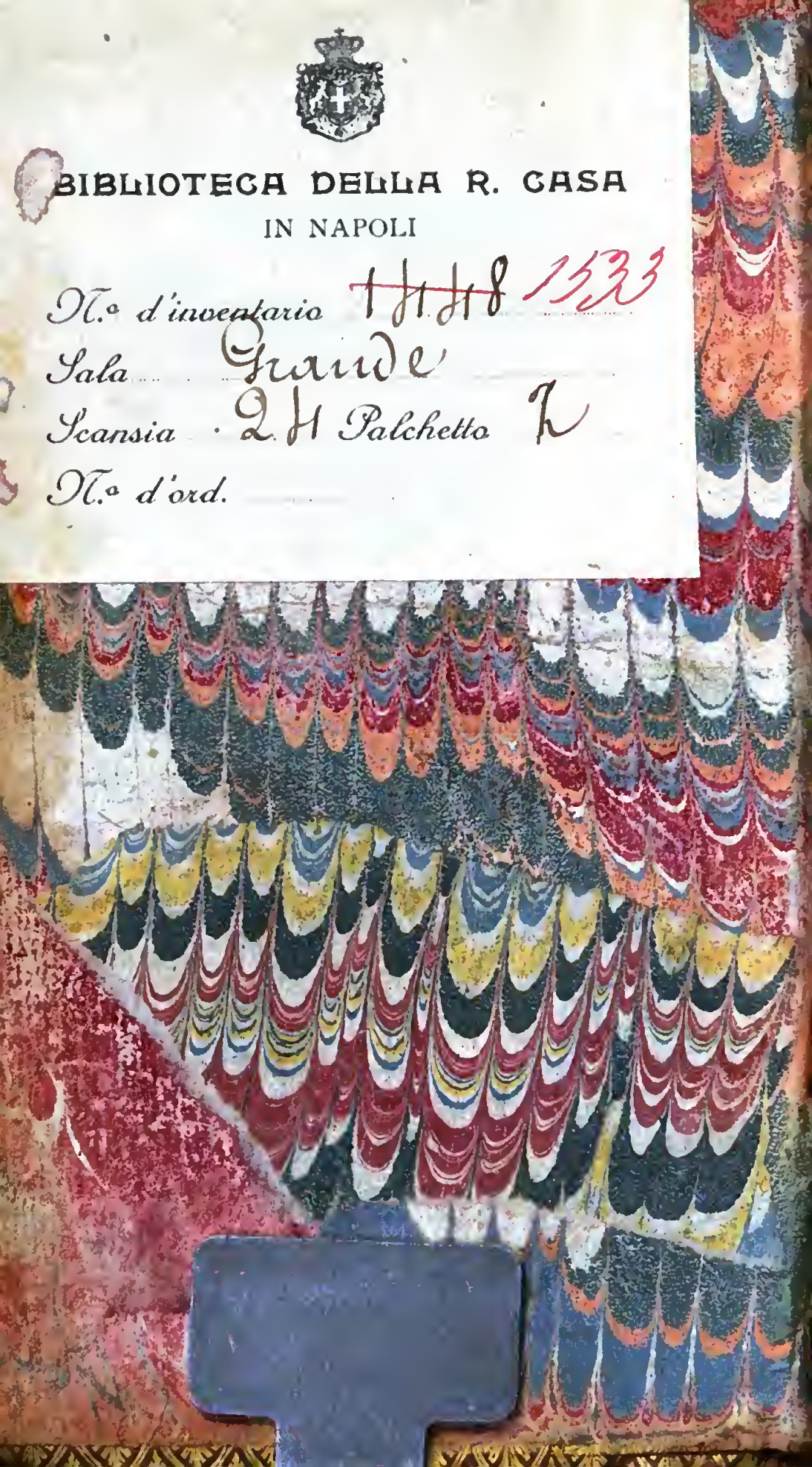

35. 3. 24.

Pallat - XXIV

HISTOIRE
GENERÅLE
DES VOÏAGES.

TOME CINQUANTE-SIXIEME.

81601

HISTOIRE GENERALE DES VOÏAGES,

OU

NOUVELLE COLLECTION

DE TOUTES LES RELATIONS DE VOÏAGES

PAR MER ET PAR TERRE;

Qui ont été publiées jusqu'à préſent dans les différentes Langues de toutes les Nations connues :

CONTENANT

CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE,

DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERE' DANS LES PAÏS OU LES VOÏAGEURS ONT PENETRE':

AVEC LES MŒURS DES HABITANS,

LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.

POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET

d'Hiſtoire & de Géographie moderne, qui repréſente l'état actuel de toutes les Nations :

ENRICHI

DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.

TOME CINQUANTE-SIXIEME.

Biblioteca Nazionale Fondo Palatino Napoli

A PARIS.

Chez DIDOT, Libraire, Quai des Auguſtins, à la Bible d'or.

M. DCC. LVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO
Napoli

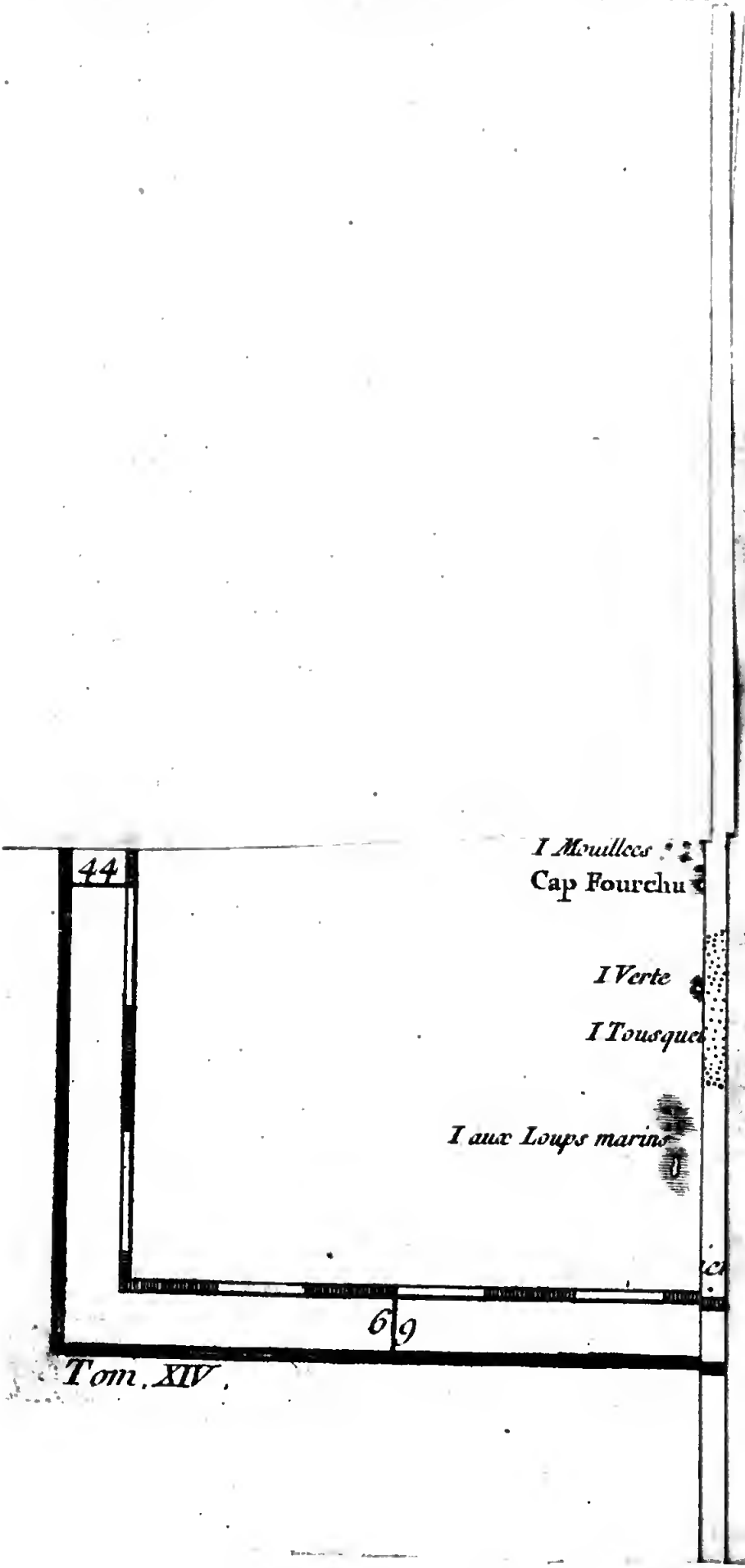
I Mouillees
Cap Fourchu
I Verte
I Tousques
I aux Loups marins
44
69

Tom. XIV.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOÏAGES,

Depuis le commencement du XVe Siecle.

TROISIEME PARTIE.

SUITE DU LIVRE VIe.

CHAPITRE XIII.

Suite des Voïages, des Découvertes, & des Etabliſſemens des François dans l'Amérique Septentrionale.

INTRODUCTION.

DEPUIS l'année 1549, où l'on a vu les François refroidis tout-d'un-coup pour les Etabliſſemens en Amérique, on ne connoît d'eux aucune autre entrepriſe réguliere, que celle du Breſil & de la Floride, dont on a donné les

INTRODUCTION.

Relations (1). Ce ne fut qu'en 1598, après cinquante ans de troubles domeſtiques, & dans la tranquillité dont ils recommençoient à jouir ſous un de leurs meilleurs & de leurs plus grands Rois, qu'ils reprirent le goût des Colonies.

VOÏAGE DU MARQUIS DE LA ROCHE, 1598.

Un Gentilhomme Breton, nommé de la Roche, obtint de Henri le Grand la même Commiſſion & les mêmes pouvoirs qui avoient été accordés à Roberval ſous François I, & qu'il avoit déja obtenus lui-même de Henri III, mais dont il n'avoir pû ſe mettre en état de faire uſage. Ses Lettres Patentes, datées du 12 Janvier, le nomment *Troilus* de Meſgouet, Chevalier de l'Ordre, Conſeiller d'Etat, Capitaine de cent Hommes d'armes des Ordonnances de S. M., Marquis de Conremneal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de Saint Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, ſieur de la Roche, Gommard, Kermoulec, Gornal, Bonteguigno & Liſcuit. Elles portent que conformément à la volonté du feu Roi Henri III, Sa Majeſté l'a créé ſon Lieutenant-Général au Païs de Canada,

(1) Ci-deſſus, au Tome LIV; & voïez les premiers Voïages des François dans l'Amérique Septentrionale, au Tome XLIX.

Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, Riviere de la grande Baie, par laquelle on entendoit alors le Fleuve de Saint Laurent, Norimbegue, & Terres adjacentes. Les conditions étoient, qu'il ſe propoſeroit particulierement le progrès de la Foi Catholique : que ſon autorité s'étendroit ſur tous les gens de guerre ; qu'il choiſiroit les Capitaines, les Maîtres de Navires & les Pilotes, & qu'ils ſeroient obligés de lui obéir ; qu'il pourroit diſpoſer des Navires & des Equipages qui ſe trouveroient prêts à mettre en Mer dans les Ports de France, lever autant de Trouppes qu'il jugeroit à propos, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, & leur donner des Loix ; accorder, aux Gentilshommes, des Terres en Fief, des Seigneuries, des Châtellenies, des Comtés, des Vicomtés, des Baronies, & autres Dignités relevantes du Roi ; donner des Terres aux perſonnes de moindre condition, avec les charges qu'il lui plairoit d'impoſer, mais dont ils ſeroient exempts les ſix premieres années, ou plus longtems s'il le jugeoit néceſſaire au Service du Roi ; qu'au retour de ſon Expédition, il lui ſeroit permis de répartir, entre ceux qui auroient fait le Voïage avec lui, le tiers

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

de tous les gains & profits mobiliaires, d'en retenir un autre pour lui, & d'emploïer le troiſieme aux frais de la guerre, des Fortifications & des autres dépenſes communes; que tous les Gentilshommes, les Marchands, & autres, qui voudroient l'accompagner, en auroient la liberté, mais qu'il ne leur ſeroit pas libre de faire le Commerce ſans ſa permiſſion, & cela, ſous peine de confiſcation de leurs Navires & de leurs effets; qu'en cas de maladie ou de mort, il pourroit nommer un ou deux Lieutenans pour tenir ſa place; qu'il auroit la liberté de lever, dans tout le Roïaume, des Ouvriers & d'autres gens néceſſaires à ſon entrepriſe; en un mot, qu'il jouiroit des mêmes pouvoirs & Priviléges, qui avoient été accordés à Roberval.

Son départ.

Avec une Commiſſion de cette étendue, la Roche voulut commencer par aller prendre lui-même quelque connoiſſance du Païs. Il ſe hâta d'armer un Vaiſſeau, ſur lequel il s'embarqua la même année avec *Chedotel*, célebre Pilote de Normandie. La premiere terre, à laquelle il aborda, fut l'*Ile de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieues au Sud-Eſt de l'Ile Roïale, & où l'on aſſure que dès l'année 1508 la

Il aborde à l'Ile de Sable.

Baron de Lery avoit voulu former une Colonie. On ne pouvoit faire un plus mauvais choix. A peine cette Ile, qui eſt fort petite & ſans Ports, produit-elle quelques herbes & quelques broſſailles. Sa ſituation eſt par les quarante-quatre degrés douze minutes du Nord, & la variation obſervée y eſt de treize degrés Nord-Eſt. Dans une circonférence d'environ dix lieues, elle renferme un Lac qui n'en a pas moins de cinq. Ses deux extrêmités ſont des Ecueils de ſable, dont l'un court Nord-Eſt-quart-d'Eſt, & l'autre Sud-Eſt. Elle a des Montagnes, qu'on découvre de ſept ou huit lieues; & ſa diſtance eſt de trente-cinq lieues Nord & Sud de Camceau, Port de l'Acadie. La Roche y débarqua quarante Miſérables, qu'il avoit tirés des Priſons de France, & qui eurent ſujet d'y regretter leurs Cachots. Enſuite il alla reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui ſont celles de l'Acadie. Il s'y arrêta peu. Après avoir recueilli les connoiſſances qu'il crut ſuffiſantes pour ſes vues, il reprit la route de France, ſans pouvoir aborder à l'Ile de Sable, d'où les vents ne ceſſerent point de l'écarter. D'autres obſtacles (2), qui ſembloient l'attendre

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

Il viſite l'Acadie.

Son retour.

(2) Il fut plus d'un an Priſonnier du Duc de Mer-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

à ſon retour, l'aïant empêché de ſuivre ſon entrepriſe, on aſſure que le chagrin de n'avoir tiré aucun fruit de ſes avances, & de ſe voir hors d'état de les continuer, le mit au tombeau.

Inutilité de ſon voïage & ſa mort.

On lui reproche de n'avoir pas commencé un Etabliſſement dans l'Acadie, où la Pêche ſeule lui auroit produit des retours certains. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laiſſés dans l'Ile de Sable, y rencontrerent ſur le rivage quelques planches de Vaiſſeaux, dont ils ſe fabriquerent des Barraques, pour ſe mettre à couvert des injures du tems. C'étoit le débris de pluſieurs Navires Eſpagnols, qui étoient partis pour faire un Etabliſſement à l'Ile Roïale. Il en étoit ſorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui aïant mulplié dans l'Ile de Sable, furent pendant quelque tems une reſſource pour les quarante François. Le Poiſſon devint enſuite leur unique nourriture; & lorſque leurs habits furent uſés, ils s'en firent de la peau des Loups marins. Ils paſſerent plus de ſept ans dans cette ſituation. Enfin le Roi, informé de leur avanture, chargea le Pilote Chedotel de les aller prendre : mais la plûpart

Sort de quarante François dans l'ile de Sable.

cœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne; & ſes Ennemis lui rendirent de mauvais offices à la Cour.

étant morts de misere, il ne s'en trouva plus que douze. Henri IV eût la curiosité de les voir, dans l'état où Chedotel les avoit trouvés, c'est-à dire couverts de leurs peaux de Loups marins, les cheveux & la barbe d'une affreuse longueur, & toute leur figure, dans le désordre qu'on peut s'imaginer. Ce bon Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les déchargea de toutes les poursuites de la Justice.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. DE LA ROCHE 1598.

La mort de la Roche n'aïant point fait oublier sa Commission, un fameux Négociant de Saint Malo, nommé *Pontgravé*, qui avoit fait plusieurs Voïages au Port de Tadoussac, sur le Fleuve de Saint Laurent, & qui avoit compris que la traite des Pelleteries, entre les mains d'un seul, pouvoit être le fond d'un riche Commerce, engagea un Capitaine de Vaisseau, nommé *Chauvin*, à demander au Roi un Privilege exclusif, avec toutes les prérogatives accordées à la Roche. Chauvin trouva de puissans Amis, qui le firent écouter à la Cour. Il équipa aussi-tôt quelques petits Bâtimens, & les conduisit lui-même à Tadoussac. Pontgravé, qui l'accompagna, vouloit monter jusqu'aux Trois Rivieres, parceque ce

VOÏAGE DE CHAUVIN.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT

CHAUVIN.

lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit propre à l'Etablissement qu'il méditoit : mais Chauvin, qui ne pensoit qu'à troquer des Marchandises pour des Pellereries, dont il eut bien-tôt rempli ses Navires, ferma l'oreille à cette proposition. Cependant, en quittant Tadoussac, il y laissa quelques-uns de ses gens, qui y seroient morts de faim ou de maladie pendant l'Hiver, s'ils n'eussent trouvé du secours dans la compassion des Sauvages. L'année d'après, il fit un second Voïage, dont il ne tira pas moins de profit que du premier. Il étoit à la veille d'en faire un troisieme, lorsque la mort interrompit ses projets.

PREMIER VOÏAGE DE CHAMPLAIN.

On vit naître presqu'aussi-tôt à Rouen, sous la protection du Commandeur de Chatte, Gouverneur de Dieppe, une Compagnie de Marchands, avec lesquels plusieurs personnes de distinction entrerent en Société. Ils firent un armement, dont la conduite fut confiée à Pontgravé, qui avoit obtenu du Roi des Lettres Patentes, pour continuer les Découvertes dans le Fleuve du Canada & pour y faire des Etablissemens. Dans ces circonstances, Samuel de *Champlain*, Gentilhomme de Saintonge & Capi-

taine de Vaiſſeau, étant arrivé des Indes Occidentales, où il s'étoit fait de la réputation, le Commandeur de Chatte lui propoſa de partir ſur la Flotte Marchande. Il y conſentit, avec l'agrément du Roi. La navigation fut aſſez heureuſe. On s'arrêta peu à Tadouſſac, où les Vaiſſeaux demeurerent à l'ancre; mais Pontgravé & Champlain, s'étant mis dans un Bateau leger avec cinq Matelots, remonterent le Fleuve juſqu'au Saut de Saint Louis, dernier terme du Voïage de Cartier. Le ſilence, que Champlain garde ſur la Bourgade d'Hochelaga, ſemble marquer qu'elle ne ſubſiſtoit plus (3).

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

A leur retour en France, ils trouverent de Chatte mort, & ſa Commiſſion de Chef de la Compagnie, donnée à Pierre de Guat, ſieur de Monts, Saintongeois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Gouverneur de Pons, qui avoit d'ailleurs obtenu le Commerce excluſif des Pelleteries, depuis les quarante degrés de Latitude du Nord juſqu'aux cinquante-quatre, avec le droit d'accorder des Terres juſqu'aux quarante ſix, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral & de Lieutenant-Gé-

De Monts entreprend de peupler l'Acadie.

(3) Voïez les Relations des Tomes XLIX & ſuiv.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

néral, dans toute cette étendue de Païs. De Monts étoit Calviniſte ; & le Roi lui permettoit, pour lui & pour les ſiens, l'exercice de ſa Religion en Amérique, ſuivant l'uſage établi dans le Roïaume. De ſon côté, il s'étoit engagé à peupler le Païs, avec cette promeſſe, ſinguliere pour un Proteſtant, d'y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. On le repréſente comme un honnête homme, qui avoit du zele pour l'Etat, & toute la capacité néceſſaire à ſon entrepriſe ; mais il paroît qu'il fut malheureux, & que ſon Privilége excluſif lui aïant fait des jaloux, il fut toujours mal ſervi. Comme il avoit conſervé la Compagnie formée par ſon Prédéceſſeur, il l'augmenta de pluſieurs Négocians des principaux Ports de France. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un armement, plus conſidérable qu'aucun de ceux qui avoient précédé le ſien. Il étoit compoſé de quatre Vaiſſeaux, dont l'un étoit deſtiné à faire la traite des Pellereries à Tadouſſac. Pontgravé eut ordre de conduire le ſecond à Camceau, & de croiſer delà dans tout le Canal qui ſépare l'Ile Roïale de celle de Saint Jean, pour écarter ceux qui entreprendroient quelque Com-

Son caractere.

merce avec les Sauvages, au préjudice de la Compagnie. De Monts, accompagné de pluſieurs Volontaires, de Champlain, de Biencour, & de Poutrincour, qu'il fit enſuite ſon Lieutenant, conduiſit les deux autres Navires en Acadie.

SUITE D L'ÉTABLIS DES FRAN D'ANS L'AM RIQUE SE CHAMPLA I. VOÏAG

On partit du Havre de Grace le 7 de Mars 1604 ; & le 6 de Mai, de Monts arriva dans un Port de cette Peninſule, qui borne l'Amérique au Sud-Eſt. Il y trouva un Vaiſſeau François, que les défenſes n'avoient point empêché d'y aller faire la Traite : il ne balança point à le confiſquer, en vertu de ſon Privilege excluſif ; mais pour dédommager le Capitaine, qui ſe nommoit *Roſſignol*, par une faveur plus glorieuſe qu'utile, il donna ſon nom au Port. Un autre, dans lequel il alla mouiller immédiatement, fut nommé *le Port au Mouton*, parcequ'un de ces Animaux s'y noïa. Il y paſſa plus d'un mois, tandis que Champlain viſitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etabliſſement. On obſerve qu'il auroit pu s'épargner une ſi longue recherche, puiſqu'il ſe trouvoit entre Canceau & la Haive, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux ſitués pour le

Son dépar

Port Ro gnol.

Port au Mouton.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. I. VOIAGE.

Commerce : mais il ne s'y arrêta point ; il n'entra pas même dans le Port Roïal, ni dans la Baie Françoiſe, ni dans la Riviere de Saint Jean. Il s'avança vingt lieues plus loin, juſqu'à une petite Ile, où de Monts, qui s'y rendit peu de tems après, réſolut de s'établir. Elle reçut le nom d'Ile de Sainte Croix. Comme elle n'a qu'une demie lieue de circuit, elle fut entierement défrichée, & les grains qu'on y ſema rapporterent fort abondamment. Cependant on ne fut pas long tems à reconnoître qu'on auroit pu faire un meilleur choix. A l'arrivée de l'Hiver, on ſe trouva ſans bois & ſans eau douce. Les chairs ſalées, auxquelles on fut bien-tôt réduit, & l'eau de nége fondue, qu'on prit le parti de boire, pour s'épargner la peine d'en aller chercher d'autre dans le Continent, produiſirent le Scorbut, qui fit de grands ravages. Enfin, la navigation ne fut pas plutôt libre, que de Monts ſe hâta de chercher un ſéjour moins incommode.

Etabliſſement dans l'Ile Sainte Croix.

Courſe de de Monts.

Il prit ſa route au Sud, & rangea la Côte, qui court Eſt & Oueſt, l'eſpace de quatre-vingt lieues, depuis la Riviere Saint Jean juſqu'au Kinibeki ; puis Nord & Sud, juſqu'à une Pointe que Champlain, dans les courſes qu'il

avoit faites pendant l'Hiver, avoit nommée *Malebarre*, parceque ſa Barque avoit couru riſque d'y échouer. Il en avoit même pris poſſeſſion pour la France, auſſi bien que du Cap Cod, ou Cap Blanc, qui eſt au-delà; ce qui n'empêcha point, comme on l'a vu dans l'article précédent, que les Anglois ne s'y établiſſent bien-tôt. Vers la moitié du chemin de Sainte Croix à la Riviere de Kinibeki, on rencontre celle de Pentagouet, qui traverſe, par le milieu, ce qu'on nommoit le Norimbegue, & qu'on a repréſenté longtems comme une belle & puiſſante Province, quoiqu'il n'y ait jamais eu que quelques Villages d'Etchemins, aſſez mal peuplés. De Monts, n'aiant pû trouver dans un ſi long eſpace, aucun lieu qui lui convînt, prit le parti de retourner à Sainte Croix, où Pontgravé vint le joïndre. Ils trouverent cette Habitation en ſi mauvais état, que de Monts ſe confirmant dans la réſolution de la transferer, prit celle de retourner vers l'Acadie. Ce fut alors qu'étant entré avec Pontgravé, dans un Port, qu'il nomma Port-Roïal, il le trouva ſi convenable à ſes vues, qu'il réſolut ſur-le-champ d'y tranſporter ſa Colonie. Pontgravé, qu'il créa ſon

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

Il établit les François à Port-Roïal.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

Lieutenant, fut chargé de cette Commiſſion.

On obſerve, dans la Deſcription de Port-Roïal, qu'il n'a qu'un défaut, ſans lequel il ſeroit un des plus beaux Ports du monde; c'eſt la difficulté d'y entrer & d'en ſortir. La force des Courans & de la Marée ne permet d'y faire entrer qu'un ſeul Navire à la fois; encore faut-il qu'il y entre la Poupe en avant, avec des précautions infinies. On ajoute que les Brouillards y ſont fort fréquens. Sa longueur eſt d'environ deux lieues, ſur une grande lieue de large. Il contient, preſqu'au centre du Baſſin, une petite Ile, qu'on a nommée l'*Ile aux Chevres*, dont les Vaiſſeaux peuvent approcher de fort près. On n'y trouve, nulle part, moins de quatre à cinq braſſes d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fond y eſt excellent, & les Navires y ſont à l'abri de tous les vents. L'extrêmité du Port offre une Pointe qui s'avance entre deux Rivieres, & qui ne manque point d'eau pour les Chaloupes. Le climat y eſt tempéré, l'Hiver moins rude, qu'en d'autres parties de la Côte, la chaſſe abondante & le Païs agréable. Ce ſont de vaſtes Prairies, environnées de grandes Forêts, & toutes les Terres y ſont fer-

Situation de ce Port.

Ile aux Chevres.

tiles. Du Port-Roïal à la Riviere Saint Jean, on compte deux lieues; & cette traverſe fait la largeur de la Baie Françoiſe, qui n'a pas moins de profondeur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN I. VOÏAGE.

L'entrée de la Riviere de Saint Jean eſt plus difficile encore, que celle du Port-Roïal. On recommande aux Navigateurs de prendre ſur la droite, ſans approcher trop des terres. Ils rencontrent, à la portée du canon, un Rapide, ſur lequel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent paſſer en haute Marée, mais à la chute duquel il ſe trouve une foſſe d'environ quatre cens pas de circuit, fort remarquable autrefois par un grand arbre qu'on y voïoit debout, & qui ſembloit flotter, quoique la violence du Courant ne le fît jamais changer de place. Il paroiſſoit de la groſſeur d'une Barrique; mais la Mer le couvroit, quelquefois, pendant pluſieurs jours. Il ſembloit tourner auſſi, comme ſur un pivot; car on ne le voïoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une ſorte de culte, en y attachant des peaux de Bêtes; & lorſqu'ils étoient en route, ils regardoient comme un mauvais augure, de ne pas l'appercevoir. Cette Riviere eſt une des

Riviere de Saint Jean & ſingularité d'un arbre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. I. VOÏAGE.

plus grandes du Païs. Ses bords ſont couverts de beaux Chênes, & de pluſieurs ſortes d'arbres dont le bois eſt eſtimé; ſurtout de Noïers, dont le fruit eſt triangulaire & de très bon goût, avec cette autre propriété, qu'il s'ouvre difficilement s'il n'eſt préſenté au feu. On trouve auſſi, ſur la Riviere de Saint Jean, des Vignes dont le raiſin eſt fort gros, la peau dure & épaiſſe, & le goût délicieux.

Poutrincourt obtient la conceſſion de Port-Roïal.

Pontgravé prit moins de goût que de Monts, pour le Port-Roïal; mais Poutrincour, à qui ce lieu plut auſſi, dans le deſſein où il étoit de s'établir en Amérique avec ſa Famille, en demanda la conceſſion, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Elle lui fut accordée par de Monts, en vertu du pouvoir dont il étoit revêtu, & confirmée enſuite par des Lettres Patentes; mais aïant tourné ſon attention à la Traite, plus qu'à la culture des Terres & à la ſolidité de ſon Etabliſſement, cette faute lui coûta cher. Il s'embarqua vers l'Automne, pour aller prendre ſa Famille en France, avec de Monts, qui étoit rappellé par les plaintes des Pêcheurs de tous les Ports, & par la facilité de la Cour à les écouter. Un Mémoire préſenté au Conſeil, avoit fait craindre que les Priviléges excluſifs ne

De Monts perd ſon Privilege.

fuſſent nuiſibles au Commerce de la Pêche ; & de Monts eut le chagrin, à ſon arrivée, de voir révoquer le ſien, qui devoit durer encore deux ans. Cependant, loin de perdre courage, il fit un nouveau Traité avec Poutrincour, & lui fit armer à la Rochelle un Vaiſſeau, qui mit à la voile le 13 de Mai 1606. Outre pluſieurs François de diſtinction, Poutrincour fut accompagné de Marc l'*Eſcarbot*, Avocat au Parlement de Paris, d'un mérite connu, & ſon Ami particulier, à qui la ſeule curioſité de voir l'Amérique faiſoit quitter ſa Patrie. La Relation qu'il a publiée de ſon Voïage (4), & ſon Hiſtoire de la Floride Françoiſe, l'ont mis dans un rang également diſtingué entre les Voïageurs & les Ecrivains.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

VOÏAGE DE MARC L'ESCARBOT.

L'abſence de Poutrincour avoit été ſi longue, qu'elle avoit fait craindre aux nouveaux Habitans de Port-Roïal de ſe voir abandonnés. Pontgravé, qui les commandoit, n'avoit rien épargné pour ſoutenir leur conſtance ; mais à la fin, découragé lui-même par la diſette des vivres, il s'étoit embarqué avec tout ſon monde pour reprendre la route de France, & n'avoit laiſſé dans le Fort que deux Hommes, qui avoient

Comment Port-Roïal ſe ſoutient.

(4) Voïez l'Avertiſſement du Tome LIII.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. L'ESCARBOT.

consenti à demeurer seuls parmi les Sauvages, pour garder les effets qui ne pouvoient être transportés. Il étoit encore presqu'à la vue de la Baie Françoise, lorsqu'il apprit, par une Barque, l'arrivée de Poutrincour à Camceaux. Cette nouvelle le fit retourner à Port-Roïal, où Poutrincour s'étoit déja rendu sans qu'ils eussent pû se rencontrer: sur quoi l'on fait observer que pour aller de Port-Roïal à Camceaux, la route est entre le Continent & l'Ile longue; au lieu que pour aller de Camceaux à Port-Roïal, les Courans obligent de prendre la pleine Mer. L'abondance aïant recommencé dans la Colonie, on ne pensa plus qu'à s'y fortifier. Champlain vouloit continuer ses Découvertes; mais la saison avancée ne lui permit point de faire plus de dix ou douze lieues au-delà de Malebarre. La culture des Terres eut plus de succès. Tous les grains, qui furent semés aux environs de Port-Roïal, fructifierent au-delà des espérances.

Disgrace de de Monts.

Mais, dans cet intervalle, de Monts achevoit de perdre les siennes en France. Ses Ennemis parvinrent à lui faire ôter absolument sa Commission, sans autre dédommagement qu'une somme de six mille livres, à prendre sur les

Vaiſſeaux qui feroient le Commerce de la Pelleterie. Champlain l'accuſe d'être tombé, à peu-près, dans les mêmes fautes que ſes Prédeceſſeurs. Une dépenſe de quatre ou cinq mille livres, dit il, auroit pû lui faire reconnoître tout-d'un-coup un Poſte avantageux, pour y jetter les fondemens de ſa Colonie; & rien ne l'eut empêché de s'y maintenir avec ſuccès, ſans avoir recours à cet odieux Privilége, qu'il n'avoit jamais dû ſe promettre de conſerver long-tems. Il ſemble que le lieu, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux, qui eſt la tête de l'Acadie, & dans une ſituation propre à recevoir, en toutes ſaiſons, des ſecours de France. C'eſt un Havre d'environ trois lieues de profondeur, compoſé de pluſieurs Iles, dont la plus grande, qui eſt au milieu des autres, n'a pas moins de quatre lieues de circuit. Le terrein en eſt fertile, riche en bois, & bien arroſé. Elle forme deux anſes, où le mouillage eſt très ſûr; & dans le Continent, qui en eſt fort proche, il ſe trouve une Riviere, nommée la *Riviere aux Saumons*, où ce Poiſſon eſt dans une prodigieuſe abondance. Une autre précaution, que de Monts négligea, fut de ſe pourvoir de ſemences,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. L'ESCARBOT.

Ses fautes.

Situation de Camceaux.

Riviere aux Saumons.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. L'ECARBOT.

qu'il auroit emploïées en arrivant, & de quelques Beſtiaux, qui auroient aiſément multiplié dans un Païs ſi fertile. Ainſi le ſuccès de ſon Entrepriſe n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens ; & le ſeul établiſſement d'une Pêche fixe auroit été capable de l'enrichir.

SECOND VOÏAGE DE CHAMPLAIN.

L'année ſuivante, il eut le crédit de ſe faire rétablir dans ſon Privilége, mais à condition qu'il entreprendroit un Etabliſſement dans le Fleuve de Saint Laurent. Sa Compagnie n'avoit pas renoncé à ſes ſervices. Il paroît que n'aïant en vue que le Commerce des Pelleteries, elle avoit pris ſeulement le change, & que cet objet lui fit abandonner l'Acadie. Elle équipa deux Navires à Honfleur. Champlain & Pontgravé, auxquels ils furent confiés, reçurent ordre d'aller faire la Traite à Tadouſſac, pendant que de Monts ſolliciteroit de nouvelles faveurs. Elles ne lui furent point accordées ; ce qui ne l'empêcha point d'envoïer un des Navires dans le Fleuve Saint Laurent : mais s'appercevant bien-tôt que ſon nom nuiſoit à ſes Aſſociés, il prit enfin le parti de ſe retirer. En effet, lorſqu'ils eurent ceſſé de l'avoir à leur tête, le

Privilége leur fut rendu ; mais des Marchands, qui n'avoient pas d'autre objet que de remplir leurs coffres, penſoient auſſi peu à faire un nouvel Etabliſſement, qu'à ſoutenir celui qui dépériſſoit dans l'Acadie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Cependant Champlain, moins eſclave du Commerce, après avoir ſoigneuſement examiné en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établiſſement que la Cour deſiroit ſur le Fleuve, ſe détermina pour celui où l'on a bâti la Ville de *Quebec* ; nom formé, ou corrompu, de celui de *Quebeia*, ou *Quelibec*, que les Sauvages donnoient déja au même Canton, & qui ſignifie dans leur Langue, *Rétréciſſement*, parceque le Fleuve s'y rétrécit juſqu'à n'avoir plus qu'un mille de large ; quoique dix lieues au-deſſous, il reprenne encore quatre ou cinq lieues de largeur. On compte, delà, ſix vingt lieues juſqu'à la Mer. Champlain y étant arrivé le 3 de Juillet 1608, y conſtruiſit quelques Barraques, & s'attacha auſſi-tôt à faire défricher les Terres. Ainſi c'eſt à cette année, qu'on peut rapporter la premiere fondation de Quebec (5).

Fondation de Quebec.

L'Acadie demeura fort négligée juſqu'à l'année 1611, où quelques Jéſui-

Voïage du Pere Biart.

(5) Voïez, ci-deſſous, ſa Deſcription.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

tes y furent envoïés pour la premiere fois, ſous l'autorité de la Reine Mere, & ſous la protection d'une Dame (6) de ſa Cour, qui avoit pris fort à cœur les Miſſions de l'Amérique. L'arrivée de ces Peres, dont l'un, nommé le Pere Biart, a publié une Relation de ſon Voïage, ſembla relever un peu les eſpérances des Habitans du Port-Roïal : mais l'abſence de Poutrincour, qui s'arrêta trop en France, & qui s'accorda mal avec la Protectrice des Miſſions, les fit retomber dans la langueur. En 1613, cette Dame forma un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine Mere ; ce fut d'armer un Vaiſſeau, dont le Commandement fut donné à la Sauſſaie, & d'y embarquer tout ce qui étoit néceſſaire pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile le 12 de Mars ; & le 6 de Mai il mouilla dans le Port de la Haive ; mais quoiqu'il ne manque rien à la beauté de ce Port, & que les Terres y ſoient excellentes, la Sauſſaie ne jugea point à propos de s'y arrêter. Il paſſa au Port-Roïal, où il ne trouva que cinq Habitans, avec deux Jéſuites, & un Apotiquaire qui y commandoit. Tous les autres François étoient allés bien loin

Entrepriſe de la Marquiſe de Guercheville.

(6) La Marquiſe de Guercheville.

lans les Terres, pour s'y procurer des ivres. Les deux Jéſuites monterent ur le Vaiſſeau de la Sauſſaie, & range- ent avec lui toute la Côte, juſqu'à la Riviere de Pentagoet, où il entra, dans le deſſein de s'y établir. Cette Riviere, que les anciennes Relations nomment la Riviere de Norimbegue, eſt à quarante-cinq lieues de celle de Saint Jean. On rencontre dans l'intervalle, mais plus près de la derniere, celle des *Etchemins*, ou de *Peskadamionkanti*, nom que lui donnent les Sauvages. Autrefois, tout ce Païs, depuis le Port-Roïal juſqu'au Kinibeki, étoit peuplé de ces Indiens qu'on nomme *Malecites*, & dont le nombre eſt aujourd'hui fort diminué. L'embouchure de la Riviere de Pentagoet eſt par les quarante degrés vingt minutes. Elle eſt aſſez large, & capable de recevoir des Navires de trois cens tonneaux. On vante les agrémens de ſes environs & la fertilité du terrein. Outre les Bois communs en France, tels que le Chêne, le Hêtre, le Frêne & l'Erable, il s'y trouve des Pins de ſoixante piés de haut, dont le grain n'eſt pas fort gros : ſurquoi l'on fait deux obſervations ; l'une que plus on deſcend au midi, plus les arbres ſont propres à la mâture ; & l'autre,

SUITE ED L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Riviere de Pentagoet.

Arbres du Midi & du Nord plus propres a la mâture que ceux des climats tempérés.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, II. VOÏAGE.

que ceux de la Norvege y ſont néanmoins plus propres que ceux des Païs tempérés. On ajoute que cette différence doit être attribuée au grand froid & au grand chaud, qui empêchent également le grain de groſſir en le tenant plus ſerré. Le Païs de Pentagoet a, comme l'Acadie, quantité d'Ours, qui vivent de glands, & qui n'ont pas la chair moins blanche & moins délicate que celle du Veau; des Orignaux, des Caſtors, des Loutres, des Lievres, des Perdrix, des Outardes, des Tortues. Autour de pluſieurs Iles, qui ſont vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, on pêche quantité de Maquereaux, dont les Anglois font un grand Commerce dans les Antilles Les Morues, & le *Gaſparot*, qui eſt une petite eſpece de Hareng, y ſont auſſi dans une grande abondance. Entre le Pentagoet & le Kinibeki, les Terres étoient autrefois habitées par des Indiens, nommés *Armouchiquois*, ſur leſquels Champlain & l'Eſcarbot s'étendent beaucoup, mais que les François n'ont pû apprivoiſer, & qui ſe ſont retirés vers la Nouvelle Angleterre. Ce fut dans ce lieu que la Sauſſaie jetta les fondemens de ſa Colonie, ſur la rive Septentrionale du Pentagoet. Il y fit un petit

Colonie de Saint Sauveur

it retranchement, auquel il don- le nom de *Saint Sauveur.* Les lontaires, deſtinés à l'habiter, n'é- ent qu'au nombre de vingt-cinq ; is l'Equipage du Navire, qui étoit rente-cinq Hommes, prêta la main ravail. Après avoir achevé les édifi- , on commençoit à cultiver les ter- voiſines, lorſqu'un orage imprévu erſa l'Etabliſſement dans ſa naiſ- e. On a remis ici l'explication d'un ement, qui eſt demeuré fort obſ- dans l'article de la Virginie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

gall, Capitaine Anglois, étant parti ames-town avec un Navire armé, : eſcorter quelques Bâtimens Pê- rs, apprit que des Etrangers s'é- it établis à Pentagoet. Il ne douta t qu'ils ne fuſſent François ; & qu'il n'y eut point de guerre alors les deux Couronnes, il réſolut rofiter de leur foibleſſe pour ar- leurs progrès, fondé, comme 'a vu, ſur la conceſſion du Roi ues I, qui avoit permis à ſes Su- le s'établir juſqu'au quarante-cin me degré. L'allarme fut vive à Sauveur, en voïant paroître un eau qui venoit à toutes voiles, le Pavillon d'Angleterre. La Sauſ- rit généreuſement le parti de de-

Elle eſt détruite en naiſſant.

Eclairciſſement ſur ce fait.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

meurer dans ſon fort, pour le défendre; & la Motte le Vilin, ſon Lieutenant, fut chargé de la défenſe du Navire, qui étoit en Rade: mais l'un & l'autre étoient ſans Canons, & le Capitaine Anglois en avoit quatorze. Il s'attacha d'abord au Retranchement, ſur lequel il fit un très grand feu, qui tua quelques Hommes, entr'autres un Frere Jéſuite, nommé Gilbert *du Thet*, à qui Laet attribue moins de prudence que de courage (7). La Sauſſaie, ne pouvant rien eſpérer d'une plus longue réſiſtance, ſe rendit; & ſon Lieutenant fut bien tôt forcé de l'imiter: mais le Pilote, nommé *Lamets*, & quatre autres, trouverent le moïen de ſe ſauver dans les Bois. Argall commença par faire abbattre la Croix, que les Miſſionnaires avoient plantée dans l'Habitation. Enſuite, aïant viſité les Coffres de la Sauſſaie, il y trouva ſa Commiſſion, qu'il prit, ſans que perſonne l'eût remarqué. Après ce vol, il ne laiſſa point de demander à la voir. La Sauſſaie ouvrit ſon Coffre, pour l'en tirer, & fut fort ſurpris de ne l'y plus

Supercherie d'un Capitaine Anglois.

(7) Deſcr. Ind. L. II. c. 21. Il donne aux François une groſſe Artillerie, dont il prétend que ce Frere Jéſuite fit un très bon uſage; mais on ſuit l'Hiſtorien de la Nouvelle France, qui écrit, ſans doute, ſur les Mémoires de ſes Confreres.

trouver. Argall, prenant alors un air sérieux, le traita de Pirate, lui déclara qu'il méritoit la mort, & livra aussitôt l'Habitation & le Navire au pillage.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Cependant il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jésuites, pour lesquels il avoit d'abord marqué quelques égards. Il offrit même, aux François, une Barque, ou une espece de Chaloupe pontée, pour retourner en Europe; mais elle se trouva trop petite pour le nombre. Alors il s'efforça d'engager ceux, qui savoient quelque métier, à le suivre en Virginie, en leur promettant l'exercice libre de leur Religion, & la liberté de repasser en France après une année de service. Plusieurs accepterent cette offre. La Motte le Vilin, & le P. Biart même, prirent le même parti. Deux autres Jésuites, qui étoient venus de France avec la Saussaie, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre. Ainsi la barque se trouva suffisante pour ce qui restoit de François, avec leur Comandant, & un quatrieme Jésuite qui voulut point les abandonner. Ils voient point de Pilotes; mais en rangeant la terre de fort près, pour se rendre au Port-Roïal, ils apperçurent

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Lamets & ſes Compagnons, qu'ils ne manquerent point de prendre à bord. De-là, faiſant voile vers l'Acadie, ils traverſerent la Baie Françoiſe, ſans toucher au Port-Roïal; & plus loin, au-delà du Port de la Haive, ils rencontrerent un Vaiſſeau Breton, qui les reçut tous & les mena heureuſement à Saint Malo.

Ceux qui avoient ſuivi le Capitaine Argall n'eurent pas le même bonheur. En arrivant à James-town, ils ſe virent traités de Corſaires, & condamnés à la mort. Envain Argall repréſenta qu'il leur avoit donné ſa patole, & que c'étoit ſous cette caution qu'ils l'avoient ſuivi volontairemeut: le Gouverneur lui répondit qu'il avoit paſſé ſes pouvoirs, & que leur Chef n'aïant point eu de Commiſſion, il ne pouvoit ſe diſpenſer de les traiter en Forbans. Ils s'attendoient au ſupplice, lorſqu'un mouvement d'humanité porta le Capitaine Argall à leur ſauver la vie par l'aveu de ſon impoſture. La Commiſſion, qui fut produite, déſarma le Gouverneur; mais il prit la réſolution de chaſſer les François de toute l'Acadie. Argall, qui fut chargé de cette Expédition, partit avec trois Navires, ſur leſquels il embarqua tous les Priſonniers qu'il avoit amenés de Saint

Sauveur. En arrivant à Pentagoet, il y arbora les armes d'Angleterre. De-là, étant paſſé à Sainte Croix, il y ruina ce qui reſtoit de l'ancienne Habitation. Il traita de même celle du Port-Roïal, quoiqu'il l'eût trouvée déſerte. Tout y fut conſumé par le feu; & la principale perte étant tombée ſur Poutrincour, ce brave Officier ſe vit forcé de renoncer à l'Amérique. Après une Conquête ſi facile, Argall remit à la voile vers James-town, toujours accompagné des François & des trois Jéſuites, qu'il avoit rendus ſpectateurs de la ruine du Port-Roïal.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

Les établiſſemens François ſont ruinés dans l'Acadie.

On lui avoit inſpiré, contre ces Miſſionnaires, des ſoupçons qui commencerent à leur attirer de fort mauvais traitemens, & qui devoient leur en faire craindre de plus rigoureux en Virginie; mais la Providence veilloit à leur ſureté. Une tempête, qui dura deux jours avec une extrême violence, diſperſa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, diſparut, ſans qu'on ait jamais appris quel fut ſon ſort. Celui d'Argall arriva heureuſement à James-town. Le troiſieme, ſur lequel étoient les trois Jéſuites, & qui étoit commandé par un Officier nommé *Turnel*, fut porté fort

Belle action de trois Miſſionnaires.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. II. VOIAGE.

loin au Nord, & pris enfin d'un vent forcé de Sud-Oueſt, qui l'obligea de faire vent arriere juſqu'aux Açores. Turnel, manquant de vivres, mouilla dans la Rade de l'Ile de Fayal. Il n'étoit pas ſans inquiétude ſur le traitement qu'il avoit fait aux Miſſionnaires; & vrai-ſemblablement la moindre plainte leur auroit fait obtenir, des Portugais, une ample vangeance. Dans cette crainte, il leur propoſa de ſouffrir qu'il les tînt cachés, pendant qu'on feroit la viſite de ſon Bâtiment. Ils eurent la vertu d'y conſentir; après quoi, n'aïant trouvé aucune difficulté à ſe procurer des rafraîchiſſemens, il remit en Mer, & le reſte de ſon Voïage fut heureux. Mais il tomba dans un autre embarras, en touchant au premier Port d'Angleterre: il n'avoit point de Commiſſion; & le récit qu'il fit de ſon avanture n'empêcha point qu'il ne fût mis en priſon, comme déſerteur de la Virginie. Le ſeul témoignage des Jéſuites ſervit à le délivrer. On aſſure que vivement touché de cette double généroſité, ſurtout du ſervice qu'ils lui avoient rendu à Fayal, il n'oublia rien pour leur en marquer ſa reconnoiſſance, & qu'ils reçurent toutes ſortes de careſſes pendant le ſéjour qu'ils firent en An-

:rre. Ils furent enfin redemandés par .mbaſſadeur de France à la Cour Londres, qui les fit embarquer pour alais.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

On ne s'arrête point à relever, avec os Voïageurs & nos Hiſtoriens, di- erſes imprudences qui firent échouer :s premieres entrepriſes des François ans l'Acadie. L'expérience leur ſer- it ſi peu, qu'ils retomberent dans les nêmes fautes autant de fois qu'ils ten- erent de s'y rétablir. Mais laiſſant tou- :es les révolutions qui firent paſſer cette belle Peninſule, tantôt entre leurs mains, tantôt entre celles des Anglois, juſqu'à l'année 1712, où elle fut cedée à l'Angleterre par la paix d'Utrecht, il ſuffit au deſſein de cet article d'avoir rapporté les premiers Etabliſſemens des François; & l'on remet, à la Deſcription, tout ce qui regarde l'état & les propriétés du Païs.

CHAMPLAIN. II. VOÏAGE.

L'Acadie cedée aux Anglois par la Paix d'Utrecht.

D'un autre côté, Champlain, plus ardent que jamais pour le progrès de ſa Ville de Quebec, y retourna dans le cours de l'année 1610, & retrouva tout dans le meilleur état qu'il pût eſperer. La récolte du ſeigle & du froment, qu'il y avoit fait ſemer l'année précédente, avoit été fort heureuſe. Il y avoit auſſi planté de la Vigne; mais

TROISIEME VOÏAGE DE CHAMPLAIN.

Etat où il trouve Quebec.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. III. VOÏAOE.

elle y avoit ſi peu réuſſi, que ſes gens l'avoient arrachée dans ſon abſence. Quoique la Ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroiſſement, les Habitans s'étoient alliés avec les *Hurons*, les *Algonquins* & les *Montaguez*, trois Nations d'Indiens aſſez nombreuſes, qui les avoient ſoulagés dans leurs beſoins, & qui trouvoient de l'avantage elles-mêmes à ſe fortifier du ſecours de ces nouveaux Voiſins, contre d'autres Sauvages, nommés les Iroquois, redoutables depuis longtems dans cette partie de l'Amérique. Champlain, pour augmenter la confiance des Alliés de ſa Colonie, ſe mit à leur tête dans une guerre qu'ils avoient déclarée à leurs anciens ennemis, & battit ces Barbares. Sa ſurpriſe fut extrême, au retour, de voir un Spectacle qu'il ne connoiſſoit point encore. Après avoir fait une partie du chemin, les Vainqueurs s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contr'eux. Enſuite, lui aïant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ils ajouterent que s'il avoit du courage, il le témoigneroit en chantant. Ce Miſérable entonna auſſi-tôt ſa chanſon de mort, puis ſa chanſon de guerre, &

Spectacle barbare.

toutes celles qu'il ſavoit; mais ſur un ton que les François trouverent fort triſte, parcequ'ils n'avoient pas encore eu l'occaſion de connoître que toute la Muſique des Sauvages eſt lugubre. Son ſupplice, accompagné de toutes les horreurs qu'on rapportera dans un autre article, effraïa Champlain, qui fit envain ſes efforts pour s'y oppoſer. Cependant les Chefs des Sauvages, s'appercevant qu'il étoit choqué de leur trouver ſi peu de complaiſance, lui dirent à la fin qu'il étoit le maître d'abreger les peines de leur victime, par une prompte mort; ſurquoi, il le tua auſſi-tôt d'un coup d'arquebuſe. Alors les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans un lieu voiſin, lui couperent la tête, les bras & les jambes, qu'ils diſperſerent de part & d'autre, ſans toucher au tronc, quoique leur coutume fût d'en manger du moins une partie, ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec celles de quantité d'autres, tués ſur le champ de bataille, & le cœur, qui fut coupé en petits morceaux. On fit manger ces morceaux aux autres Priſonniers, parmi leſquels étoit un propre Frere du Mort, qui fut forcé, comme les autres,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. III. VOÏAGE.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN. III. VOÏAGE.

d'en recevoir un dans la bouche ; mais il le rejetta auſſi-tôt.

Tout le Païs, que Champlain avoit traverſé dans ce Voïage, lui avoit paru fort beau. Les Iles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils ; mais ſurtout d'une grande quantité de Caſtors, parceque le voiſinage des Iroquois ne permettant point de s'y arrêter long-tems pour la chaſſe, ces Animaux, à la faveur des guerres qui regnoient continuellement entre les Hommes, jouiſſoient d'une paix profonde. Le Poiſſon étoit innombrable, non-ſeulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac qu'elle traverſe, auquel Champlain donna ſon nom, qu'il n'a pas ceſſé de porter. Il a plus de vingt lieues de long, ſur dix ou douze de large dans ſon milieu ; & ſa figure tire ſur l'ovale. Du milieu de ce Lac, on découvre, au Sud & à l'Oueſt, de très hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en ſont à vingt-cinq lieues, paroiſſent preſque toujours couvertes de nége ; les Vallées qui les ſéparent, & qui ſont très fertiles, étoient alors toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui, il n'en reſte plus qu'au Sud. Le Lac de Champlain.

Lac de Champlain.

eſt ſuivi d'un ſecond Rapide, après lequel on entre dans un autre Lac, qui n'a pas plus de quatre ou cinq lieues de long, & qui fut nommé *Lac du Saint Sacrement.*

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN. III. VOÏAGE.

Lac du Saint Sacrement.

Les Indiens, qui s'étoient réunis ſous le commendement de Champlain, retournerent dans leurs Cantons, c'eſt-à-dire les Hurons & les Algonquins aux environs de Quebec, & les Montaguez vers Tadouſſac, où il les ſuivit. Auſſi-tôt qu'ils furent à la vue de leurs Cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient eues en partage, & les porterent comme en triomphe: les Femmes accoururent au-devant des Canots; & ſe jettant à la nage, elles prirent, des mains de leurs Maris, ces marques de leur victoire, qu'elles s'attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent preſent de quelques armes de leurs Ennemis.

Il s'étoit flatté de trouver un Navire à Tadouſſac, pour aller rendre compte au Roi de l'état de la Colonie; mais il ne put s'embarquer qu'au mois de Septembre 1609. Il fut bien reçu à la Cour, & ce fut alors que le nom de Nouvelle France fut donné au Canada.

Le Canada eſt nommé la Nouvelle France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

De Monts faiſoit ſes derniers efforts, pour rentrer dans ſon Privilege, & n'obtenoit pas plus de faveur; mais ſes Aſſociés ne l'abandonnant point, il parvint encore avant la fin de cette année à faire armer deux Navires: & comme l'établiſſement de Quebec s'étoit fait au nom de la Compagnie, qui l'avoit reconnu pour Chef, ce fut de lui que Champlain & Pontgravé reçurent le Commandement de ces deux Vaiſſeaux. Leur Voïage, qui ſe fit dans le cours de l'année 1610, n'eut gueres d'autre effet que de réprimer, par de nouvelles victoires, les barbaries des Iroquois. Champlain, retourné en France l'année ſuivante, y trouva de Monts abſolument ruiné par la mort du Roi. Ce Gentilhomme, aïant perdu, avec ſon Maître, tout ce qui lui reſtoit de crédit, ne ſe vit plus en état de rien entreprendre. Cependant il exhorta Champlain à ne pas perdre courage, & à chercher quelque puiſſant Protecteur pour la Colonie. Cette idée, que les Aſſociés regretterent de n'avoir pas eue plutôt, fut exécutée d'abord avec ſuccès. Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, à qui Champlain s'adreſſa, au nom de la Compagnie, fut ſenſible à l'opinion qu'on avoit de ſon crédit.

AUTRES VOÏAGES DE CHAMPLAIN.

PRINCES DU SANG QUI S'EN RENDENT LES PROTECTEURS.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Il ſe fit donner en effet par la Reine Mere toute l'autorité néceſſaire, & nomma Champlain même pour ſon Lieutenant, avec un pouvoir ſans reſtriction. A la vérité ce Prince mourut peu de tems après; mais ſa mort ne changea rien aux affaires de l'Amérique, parceque la voie étant ouverte, le Prince de Condé ſe fit honneur de lui ſuccéder. Champlain, confirmé dans ſon emploi, partit au commencement de l'année 1613 avec Pontgravé. Ils trouverent l'Habitation de Quebec en ſi bon état, que rien n'y demandant leur préſence, ils remonterent juſqu'à Montréal, où Champlain avoit formé, dans ſon dernier voïage, le projet d'un nouvel Etabliſſement. On ne nous apprend point ſi ſon entrepriſe étoit avancée; mais d'autres vues le rappellerent bientôt en France.

Il y conclut, en 1614, un nouveau Traité d'Aſſociation avec des Marchands de Saint Malo, de Rouen & de la Rochelle; & le Prince de Condé, qui avoit pris le titre de Viceroi de la Nouvelle France, obtint aux Aſſociés des Lettres Patentes, dans leſquelles ſon nom parut avec cette qualité. Alors Champlain, ne doutant plus qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéreſ-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

ſer tant de Perſonnes riches, & qui avoit à ſa tête le premier Prince du Sang, ne prît enfin la forme qu'il deſiroit, y retourna, ſuivi de quatre Récollets, qui paroiſſent en avoir été les premiers Directeurs ſpirituels, & qui devoient être entretenus aux frais de la Compagnie. Malheureuſement une guerre des Hurons contre les Iroquois, dans laquelle il fut bleſſé, en commandant les premiers, retarda ſes opérations. Enſuite les troubles de France aïant arrêté les ſecours qu'il en attendoit, il fut obligé de repaſſer en Europe. Ainſi, ſon tems étoit emploïé à des voïages inutiles. La Cour, n'entrant pour rien dans les affaires de la Colonie, les abandonnoit à des Particuliers qui ne ſongeoient qu'à remplir leurs Magaſins de Pelleteries, & ne faiſoient des avances qu'à regret, pour un établiſſement dont ils s'embarraſſoient peu. Le Prince de Condé croïoit faire beaucoup en prêtant ſon nom. D'ailleurs les troubles de la Régence, qui lui couterent ſa liberté, & les reſſorts qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de Viceroi, & pour faire révoquer la Commiſſion du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié la protection du Canada pendant ſa Priſon;

Langueur de la Colonie.

le défaut de concert entre les Aſſociés ; la jalouſie du Commerce, qui fit naître des démêlés parmi les Négocians ; enfin tous ces obſtacles réunis expoſerent pluſieurs fois la Colonie naiſſante au danger de ſa ruine. On admire ici le courage de Champlain, qui étoit capable de le ſoutenir, dans une entrepriſe où il n'avoit pas ceſſé d'eſſuïer des contradictions & des caprices. En 1620, M. le Prince céda, pour onze mille écus, ſa Viceroïauté au Maréchal de Montmorency ſon Beaufrere, qui conſerva Champlain pour Lieutenant, & qui chargea des affaires de la Colonie en France, *Dolu*, Grand Audiencier, dont la probité & l'intelligence étoient connues. Alors Champlain, perſuadé que la Nouvelle France alloit prendre une meilleure face, y tranſporta toute ſa Famille. Maïs de nouvelles guerres l'occuperent contre les Iroquois. Il étoit fort éloigné d'avoir des forces ſuffiſantes pour réprimer ces Barbares. La néceſſité le força de faire repréſenter, par des Députés, au Roi & au Maréchal de Montmorency, que ſa Compagnie le laiſſoit ſans ſecours, & qu'elle ne penſoit point à remplir ſes engagemens. Ces plaintes furent ſi bien reçues, que la Compagnie fut

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN AUTRES VOÏAGES.

Champlain fait ſupprimer la Compagnie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.]

ſupprimée ; & deux Particuliers (8) entrerent dans tous ſes droits. Champlain en fut d'abord informé par une Lettre du Viceroi, qui lui ordonnoit de prêter main-forte à ces deux Négocians. Enſuite une Lettre, du Roi même, l'aſſura que Sa Majeſté étoit ſatisfaite de ſes ſervices. Mais l'unique fruit qu'il tira de cette faveur fut l'augmentation de ſon autorité, dont il avoit plus beſoin que jamais, pour arrêter les querelles qui s'élevoient chaque jour entre les Partiſans de l'ancienne Compagnie & ceux de ſes Succeſſeurs : non que les Habitans de la Ville fuſſent en grand nombre ; car malgré tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés pour la peupler, on n'y comptoit encore, en 1622, que cinquante perſonnes, en y comprenant les Femmes & les Enfans, & le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert ; mais il ſe faiſoit à Tadouſſac avec plus de ſuccès, & l'on avoit établi une autre Traite aux Trois Rivieres, vingt-cinq lieues au-deſſus de Quebec. Il paroît que ce fut à l'occaſion des troubles domeſtiques, autant que pour oppoſer une forte barriere aux incurſions des Sauvages, que

(8) Ils ſe nommoient Guillaume & Emeric de Caen, Oncle & Neveu.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Champlain fit bâtir de pierre, en 1623, le Fort de Quebec. On eſt ſurpris de le voir enſuite repaſſer la Mer avec ſa Famille, ſi ce n'étoit pas pour y ſolliciter du ſecours, on ne peut lui ſuppoſer d'autre motif qu'un changement qui l'intéreſſoit, & dont il pouvoit être informé. Le Maréchal de Montmorency avoit commencé à traiter de ſa charge de Viceroi de la Nouvelle France, avec Henri de Levy, Duc de Ventadour, ſon Neveu, & le Traité fut conclu. Ce Duc, qui s'étoit retiré de la Cour, & qui avoit embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, ſe propoſoit bien moins d'augmenter ſes richeſſes ou ſa réputation, que de faire travailler à la converſion des Sauvages. Les Jéſuites lui avoient inſpiré ce pieux deſſein ; ils s'offrirent pour l'exécuter (9). On en vit partir pluſieurs, en 1625, accompagnés d'Ouvriers & d'Artiſans ; & leur zele, partagé entre le ſalut des Indiens & le progrès de la Colonie, s'emploïa des deux côtés avec un égal ſuccès. Quebec, auquel on n'avoit oſé donner juſqu'alors que le nom de Bourgade ou d'Habitation, prit réellement la forme d'une Ville. Cependant, comme on n'y avoit

Le Duc de Ventadour ſuccede à la Viceroïauté.

Premiers Jéſuites de la Nouvelle France.

(9) Les premiers furent les Peres Lallemand, Maſſe, & de Breboeuf, avec deux Freres Convers.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

point encore assez de force pour arrêter les courses des Sauvages, l'impunité sembloit augmenter l'insolence de ces Barbares. Des allarmes continuelles retardoient la culture des terres; & les deux de Caen, ou leurs Associés, plus occupés de la traite des Pelleteries, que de la sûreté des Habitans, s'attiroient tous les reproches qui avoient fait supprimer l'ancienne Compagnie. Champlain fit là-dessus des représentations si vives au Conseil du Roi, qu'elles firent prendre la résolution, non-seulement de mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, mais de former un Plan invariable pour le soutien & l'accroissement de la Colonie. On proposa, au Cardinal de Richelieu, de créer une Compagnie de cent Associés. Il s'y détermina, sur un Mémoire qui lui fut présenté (10), & qu'on nous donne en substance, comme la source des prospérités de l'établissement François, en assurant même que si l'exécution avoit répondu parfaitement à la beauté du projet, la Nouvelle France seroit aujourd'hui la plus puissante Colonie de l'Amérique.

Création d'une nouvelle Compagnie.

A quelles conditions.

Il portoit, que dès l'année suivante,

(10) Par MM. de Roquemont, Houal, de Lattaignant, Dablon, Duchene & Castillon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOIAGES.

s Associés y feroient passer deux ou ois cens Ouvriers de toutes sortes de rofessions, & qu'ils promettroient 'augmenter, dans un certain nombre l'années, le nombre des Habitans jusju'à seize mille; de les loger, les nourir & les entretenir d'abord pendant trois ans; de leur assigner ensuite une portion des terres qu'on leur auroit fait défricher, & de leur fournir des grains pour les ensemencer; que tous les Colons seroient François naturels & Catholiques; que chaque Habitation auroit au moins trois Prêtres, défraïés par la Compagnie, pour leurs Personnes & leur ministere, pendant quinze ans, après quoi ils pourroient subsister des Terres défrichées qu'on leur assigneroit: que pour dédommager la Compagnie de tant de frais, le Roi accorderoit aux Associés, & perpétuellement à leurs Successeurs, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Païs de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédecesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter, tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres qui s'y déchargent, ou qui se rendent à la Mer dans cette étendue de Païs, les Iles, les Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, les Pêches, &c.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AME RIQUE SEPT CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Sa Majeſté ne ſe réſervant que le reſſort de la foi & hommage, avec une Couronne d'or du poids de huit marcs à chaque mutation de Roi, & les Proviſions des Officiers de la Juſtice ſouveraine, qui ſeroient nommés & préſentés par les Aſſociés lorſqu on jugeroit convenable d'y en établir : que Sa Majeſté accorderoit auſſi le pouvoir de faire fondre des canons, de bâtir & fortifier des Places, de forger toutes ſortes d'armes, offenſives & défenſives, & de faire généralement tout ce qui ſeroit néceſſaire pour la ſûreté du Païs & la conſervation du Commerce ; avec le droit de conceder des terres, en telle quantité que la Compagnie jugeroit à propos, de leur attribuer des titres, des honneurs, droits & pouvoirs, ſuivant les qualités, conditions & mérites des Perſonnes, aux charges, réſerves & conditions qu'elle y voudroit joindre ; mais que pour l'érection des Duchés, des Marquiſats, Comtés & Baronies, on ſeroit obligé de prendre des Lettres de confirmation du Roi, ſur la préſentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & du Commerce de France : qu'afin que les Aſſociés puſſent jouir pleinement

& paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté révoquoit toutes concessions faites des mêmes Terres & Ports, accordoit pour toujours aux Associés le trafic des Cuirs, Peaux & Pelleteries; & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier 1628, tout autre Commerce par terre ou par mer dans l'étendue actuelle du Païs & autant qu'il pourroit s'étendre, à la réserve de la pêche des Morues & des Baleines, qui seroit libre à tous les Sujets de la Couronne; révoquant toute autre concession contraire, & nommément les Articles accordés aux de Caen & leurs Associés, sous peine de confiscation des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie: que cependant tous les François habitués dans les mêmes lieux, qui ne seroient nourris ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pourroient faire librement la traite des Pelleteries avec les Indiens, à condition qu'ils ne vendroient les peaux de Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui seroient obligés d'acheter les bonnes sur le pié de quarante sols tournois la piece, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation: que le Roi feroit présent, aux

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOIAGES.

Associés, de deux Vaisseaux de guerre, du port de deux à trois cens tonneaux, mais sans provisions ; & que si ces Vaisseaux venoient à périr, la Compagnie les remplaceroit à ses frais, hors le cas où ils seroient pris par les Ennemis de l'Etat en guerre ouverte : que si la Compagnie manquoit à faire passer, dans les dix premieres années, au moins quinze cens François de l'un & l'autre sexe, elle restitueroit à Sa Majesté la somme à laquelle seroient estimés les deux Vaisseaux de guerre ; & que si, dans les cinq années suivantes elle manquoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes, sauf le cas de la prise des Vaisseaux en guerre, elle feroit la même restitution, & seroit privée du Commerce accordé par les articles : qu'il lui seroit permis d'embarquer, dans ces deux Vaisseaux, des Capitaines, des Soldats & des Matelots, mais à condition que sur sa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commissions de Sa Majesté, aussi bien que les Commandans des Places & Forts, déja construits ou à construire ; & qu'à l'égard des autres Vaisseaux entretenus par les Associés, le commandement en seroit donné, suivant l'usage, à ceux qu'ils

voudroient choisir : que Sa Majesté feroit aussi présent à la Compagnie de quatre coulevrines de fonte verte, accordées auparavant à celle des Moluques : que pour l'encouragement des Arts & des Manufactures, tous Artisans, du nombre de ceux que la Compagnie s'engageoit à faire passer, retournant en France après avoir exercé leurs métiers pendant six ans dans la Colonie, seroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Boutique ouverte dans Paris & toutes les autres Villes : que les Marchandises venant du même Païs & manufacturées par l'industrie des François seroient exemptes pendant quinze ans d'impôts & de subsides, dans toutes les parties du Roïaume ; & que de même les munitions de guerre, les vivres & toutes les choses nécessaires pour l'avictuaillement & les embarquemens qui regarderoient la Nouvelle France, jouiroient aussi longtems des mêmes exemptions : que toutes Personnes, Ecclésiastiques, Nobles, Officiers, & autres, sans distinction d'état & de qualité, pourroient entrer dans la Compagnie, sans déroger aux Privileges de leurs Ordres ; que les Associés mêmes pourroient recevoir ceux qui se présenteroient ; que

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

s'il s'en trouvoit qui ne fuſſent pas Nobles d'extraction, Sa Majeſté en ennobliroit juſqu'à douze, qui entreroient auſſi-tôt dans tous les Privileges de la Nobleſſe, & dont la condition paſſeroit à leurs Enfans; & que Sa Majeſté fourniroit, dans cette vue, douze Lettres de Nobleſſe, ſignées, ſcellées & expédiées, avec les noms en blanc, pour être diſtribuées par le Cardinal Grand-Maître à ceux qui lui ſeroient préſentés par la Compagnie: que les Deſcendans des François habitués dans la Nouvelle France, & les Sauvages amenés au Chriſtianiſme, ſeroient réputés Naturels François, pourroient en cette qualité venir habiter en France, y acquérir des terres, teſter, ſucceder, recevoir des Legs & des Donations, comme les vrais originaires & regnicoles François, ſans aucunes Lettres de Déclaration, ou de Naturalité: enfin que s'il arrivoit quelque guerre, étrangere ou domeſtique, qui mît obſtacle à l'exécution de ces Articles, Sa Majeſté accorderoit une continuation de délai, telle qu'on la jugeroit à propos dans ſon Conſeil, feroit expedier & ratifier toutes Lettres néceſſaires, & dans le cas d'oppoſition s'en réſerveroit la connoiſſance à elle-même. On ajoutoit

que

que ſi les Aſſociés reconnoiſſoient dans la ſuite qu'il fût beſoin d'expliquer ou d'étendre quelques-uns des Articles, ou d'y en ajouter de nouveaux, Sa Majeſté y feroit pourvoir; qu'elle leur permettoit auſſi de dreſſer des Articles de Compagnie, avec les Reglemens & les Ordonnances qu'ils jugeroient néceſſaires pour le maintien de leur Société, & qui étant une fois approuvés par le Grand-Maître, revêtus de l'autorité roïale & enregîtrés, ſeroient inviolablement gardés à l'avenir, tant par les Aſſociés, que par les Habitans établis de la Nouvelle France, ou par ceux qui s'y établiroient dans la ſuite.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

Ces Articles, ſignés, le 19 d'Avril 627, par le Cardinal de Richelieu & ır ceux qui avoient préſenté le pro- t, furent approuvés du Roi, & pu- iés en forme d'Edit. Enſuite le Duc Ventadour aïant remis ſa charge de ceroi, la Compagnie, qui prit le :e de Compagnie de Nouvelle Fran- , ſe trouva bien-tôt compoſée de t ſept Aſſociés, dont le Cardinal de helieu, & le Maréchal d'Effiat, Intendant des Finances, furent dés les Chefs. On comptoit de ce bre le Commandeur de Razilly, nplain, l'Abbé de la Magdeleine,

Le Cardinal de Richelieu & le Maréchal d'Effiat, Chefs de la Compagnie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

& plusieurs autres Personnes de condition. Le reste étoit d'habiles Négocians, & de riches Bourgeois des principales Villes du Roïaume.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

On ne douta plus que la Nouvelle France, soutenue par une Compagnie si puissante, ne devînt un des principaux objets de l'attention du Ministere. Cependant l'exécution de l'Edit du Roi fut suspendue pendant quelques années. Les Anglois, prenant occasion du Siege de la Rochelle pour commettre des Hostilités contre la France, quoique les deux Couronnes fussent en paix, surprirent la Colonie & se saisirent des premiers Convois qui y furent envoïés. Cette disgrace refroidit une partie des Associés, jusqu'à leur faire mettre en doute si l'on avoit fait une perte réelle, & s'ils devoient presser la Cour de demander la restitution de Quebec ? Les objections & les réponses semblent mériter d'autant plus d'attention, qu'elles font connoître les véritables vues de la France, dans tout ce qu'elle a fait depuis pour se conserver cet Etablissement. Les uns représentoient que le climat y étoit trop dur, que les avances excedoient le retour, & que le Roïaume ne pouvoit peupler un Païs si vaste sans s'affoiblir beaucoup. » D'ailleurs,

Obstacles qui arrêtent longtems la Compagnie.

Les Anglois surprennent Quebec.

On doute en France, s'il doit être conservé.

Raisons pour & contre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

diſoient-ils, comment le peupler? Et de quelle utilité peut-il être, s'il n'eſt pas peuplé? Les Indes Orientales & le Breſil ont dépeuplé le Portugal. L'Eſpagne voit pluſieurs de ſes Provinces preſque déſertes, depuis la conquête de l'Amérique. A la vérité, ces deux Monarchies ont été dédommagées par d'autres avantages, ſi la perte des Hommes peut ſe compenſer: mais depuis cinquante ans que nous connoiſſons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Il ne peut donc être d'aucune utilité pour nous; ou, du moins, il faut convenir que notre Nation n'eſt pas propre à tirer parti de ces Etabliſſemens. Enfin, l'on s'en eſt bien paſſé juſqu'ici; & peut-être les Eſpagnols mêmes voudroient ils être à recommencer. Qui ne ſait que Charles-Quint, avec tout l'or & l'argent qu'il tiroit du Pérou & du Mexique, n'a jamais pû entamer la France, & qu'il a vu ſouvent échouer toutes ſes entrepriſes, faute de paîment pour ſes troupes; tandis que François I, ſon Rival, trouvoit dans ſes coffres de quoi ſe relever de ſes pertes, & faire tête à un Prince dont l'Empire étoit plus vaſte que celui des pre-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOIAGES.

» miers Césars ? Faisons valoir la France, conservons-y les Hommes, profitons des avantages qu'elle a pour le Commerce, mettons en œuvre l'industrie des Habitans ; & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les » richesses de l'Asie, de l'Afrique & » du Monde «. A ces raisons, d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France ne manqueroit pas de s'adoucir, à mesure que le Païs seroit découvert, & qu'on n'en pouvoit gueres douter, puisqu'elle est située sous les mêmes paralleles que les Régions les plus tempérées de l'Europe : que le climat en est sain, le terroir fertile, & qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie : qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Espagne & du Portugal, deux Etats que la guerre des Maures & leur retraite avoient épuisés d'Hommes avant la Découverte des deux Indes, & qui, malgré ces pertes, avoient entrepris de peupler d'immenses Régions ; que loin de tomber dans les mêmes fautes, on devoit ne faire passer, tous les ans, en Amérique, qu'un petit nombre de Familles, n'y envoïer que des Soldats réformés, avec des Filles tirées des Hôpitaux, & pla-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

ter les Habitations de maniere qu'elles puſſent s'étendre, à meſure que les Habitans s'y multiplieroient; qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoiſes y ſont fécondes; que les Enfans s'y élevent ſans peine, qu'ils y deviennent robuſtes, bien faits, & d'un très beau ſang: que la ſeule Pêche des Morues étoit capable d'enrichir le Roïaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, & que c'étoit une excellente Ecole pour former des Matelots; mais que pour en tirer tout l'avantage qu'elle peut produire, il falloit la rendre ſédentaire, c'eſt-à-dire y occuper les Habitans mêmes de la Colonie: que les Pelleteries pouvoient devenir un objet auſſi conſidérable, ſi l'on avoit l'attention de n'en pas épuiſer la ſource, pour s'enrichir tout-d'un-coup: qu'on pouvoit emploïer, pour la conſtruction des Vaiſſeaux, les plus belles Forêts du Païs: enfin que le ſeul motif d'empêcher que les Anglois ne ſe rendiſſent trop puiſſans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve Saint Laurent à leurs poſſeſſions, étoit plus que ſuffiſant pour engager la Cour à ſe faire reſtituer Quebec. A l'objection du peu de progrès qu'on avoit fait en Canada depuis cin-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

quante ans, Champlain répondit qu'il venoit uniquement de la mauvaise conduite des Sociétes particulieres.

Les motifs d'honneur & de Religion se joignirent aux raisons de politique & d'intérêt, pour déterminer Louis XIII à ne pas abandonner aux Anglois l'ouvrage de tant d'années. On emploïa les Négociations ; & pour leur donner plus de force, on arma six Vaisseaux, sous les ordres du Commandeur de Razilly. Le Traité de restitution fut signé à Saint Germain en Laie, le 29 de Mars 1630 ; & l'Acadie y fut comprise, avec l'Ile Roïale, qu'on nommoit encore l'Ile du Cap Breton. On juge que la facilité des Anglois, à restituer l'Acadie, vint de ce qu'ils n'avoient pas encore pris de mesures pour s'y établir, & de son éloignement de la Nouvelle Angleterre, où la prudence les obligeoit de se fortifier avant que de penser à de nouvelles entreprises. Cependant, dès l'année 1621, la Cour de Londres avoit accordé au Comte de Sterling tous les Païs enlevés aux François ; & ce Seigneur y envoïa, l'année suivante, un Officier, pour y jetter les fondemens d'une Habitation : mais cet Envoïé, étant parti trop tard, fut obligé de passer l'Hiver dans le Port

Quebec & l'Acadie sont restitués aux François.

de Saint Jean, en Terre-Neuve. Delà il ſe rendit en Acadie, mais ce ne fut que pour entrer dans le Port au Mouton, dont il changea le nom en celui de Baie de Saint Luc, & deux lieues plus loin dans un autre, qu'il nomma le Joli Port, *Pretty Port*, ou le Port Noir, *Black-Port*. Il reprit enſuite la route de Terre Neuve, d'où il retourna bien-tôt en Angleterre; & l'on ignore ce qui empêcha le Comte de Sterling de pouſſer plus loin cette entrepriſe: mais après la concluſion du Traité de Saint Germain, le Commandeur de Razilly & d'autres François y formerent de nouveaux Etabliſſemens.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

La Compagnie étant rentrée alors dans tous ſes droits, on vit partir une Flotte nombreuſe pour la Nouvelle France, avec tout ce qui pouvoit ſervir, non-ſeulement à réparer les maux que la Colonie avoit ſoufferts, mais à la mettre en état de n'y jamais retomber. Champlain en fut nommé Gouverneur Général. On s'attacha une partie des Sauvages par le lien de la Religion; & les armes furent emploïées heureuſement, pour éloigner ceux qui s'obſtinerent à rejetter l'Evangile. Le College des Jéſuites, fondé à Quebec par la Maiſon de Gamache, & d'autres Inſti-

Accroiſſement & confirmation de l'établiſſement de la Nouvelle France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CHAMPLAIN, AUTRES VOÏAGES.

tutions Religieuſes qui s'y firent ſucceſſivement, ne contribuerent pas moins à l'ornement de cette Ville qu'à l'affermiſſement de la foi & du bon ordre dans les Nations converties. On forma de nouveaux Etabliſſemens, qui ſe peuplerent par degrés. Celui de Montréal, aujourd'hui ſi floriſſant, prit une forme ſolide en 1642; & depuis l'Ile de ce nom juſqu'à Quebec, les bords du Fleuve Saint Laurent furent enrichis de belles Habitations. Mais c'eſt aſſez, pour répondre au titre de cet article, d'avoir conduit le Lecteur juſqu'à la perfection de l'Etabliſſement. Tout ce qui regarde ce Païs, les Villes & les Habitans, ſera rappellé dans la Deſcription générale, & dans les Relations particulieres de quelques Voïageurs. Ici nous continuerons de ſuivre les découvertes & l'origine des Colonies.

DECOUVERTE DU MISSISSIPI, ET VOÏAGE DU P. MARQUETTE.

Celle de la Nouvelle France s'étoit accrue & fortifiée pendant une longue ſuite d'années; lorſqu'en 1670, ſous le Gouvernement de M. le Comte de Frontenac & l'Intendance de M. Talon, quelques François du Païs entreprirent de faire de nouvelles découvertes. On ſavoit, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit, à l'Occident, un

grand Fleuve, nommé Michaſſipi par les uns & Miſſiſſipi par les autres, qui ne couloit ni au Nord, ni à l'Eſt; d'où l'on concluoit qu'il devoit ſe rendre dans le Golfe Mexique s'il avoit ſon cours au Sud, ou dans la Mer du Sud s'il alloit ſe décharger à l'Oueſt; & l'on ne pouvoit douter qu'il n'y eût beaucoup d'avantages à tirer de l'une ou l'autre navigation. M. Talon, qui avoit obtenu la liberté de retourner en France, ne voulut pas quitter l'Amérique ſans avoir fait éclaircir un point de cette importance. Il en chargea le P. *Marquette*, Miſſionnaire Jéſuite, qui avoit déja parcouru preſque toutes les Contrées du Canada, où ſa vertu l'avoit fait reſpecter des Sauvages, & un Bourgeois de Quebec, nommé *Jolyet*, homme d'eſprit & d'expérience.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

LE P. MARQUETTE. 1673.

Elle eſt entrepriſe par le P. Marquette & Jolyet.

Ils partirent enſemble (11) de la Baie du Lac Michigan, s'embarquerent ſur la Riviere des Renards qui s'y décharge, & la remonterent juſqu'aſſez près de ſa ſource, malgré les Rapides qui en rendent la navigation fort pénible. En-

Leur départ & leur route.

(11) Nous avons la Relation de leur Voïage, ſous le titre de Découverte de quelques Païs & Nations de l'Amérique Septentrionale, dans un Recueil de Thevenot, publié à Paris chez Moette, en 1687. *in*-4°.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

LE P. MARQUETTE. 1673.

ſuite, l'aïant quittée pour marcher quelque tems, ils ſe rembarquerent ſur l'*Ouiſconſing*; & s'avançant toujours à l'Oueſt, ils ſe trouverent ſur le Miſſiſſipi, vers les quarante-deux degrés & demi de Latitude du Nord. Ce fut le 17 de Juin 1673 qu'ils entrerent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & ſurtout la profondeur, leur parut répondre à l'idée qu'ils en avoient priſe ſur le récit des Sauvages. En ſe laiſſant conduire au courant, qui n'eſt encore ici que d'une rapidité médiocre, ils ne furent pas long-tems ſans rencontrer trois Bourgades de la Nation des *Illinois*, ſituées au-deſſous de l'endroit où le Miſſouri, que le P. Marquette nomme *Pekitanoni* dans ſa Relation, joint ſes eaux à celles du Miſſiſſipi. Ils en furent d'autant mieux reçus, que ces Sauvages, redoutant les Iroquois qui commençoient à faire des incurſions dans leur Païs, apprirent avec joie le ſecours qu'ils pouvoient eſpérer de l'alliance des François. Les deux Voïageurs continuerent leur route, aprés quelques jours de repos, & deſcendirent le Fleuve juſqu'au Païs des *Akanſas*, vers les trente-trois degrés de Latitude. Alors, commençant à manquer de vivres, conſidérant qu'a-

ver trois ou quatre Hommes la prudence ne leur permettoit pas de s'engager trop loin dans un Païs dont ils ne connoiſſoient pas les Habitans, & d'ailleurs ne pouvant plus douter que le Miſſiſſipi ne ſe déchargeât dans le Golfe du Mexique, ils retournerent aux Illinois, ils entrerent dans la Riviere de même nom, & la remonterent juſqu'au Chicagou, ſur le Lac Michigan, d'où ils étoient partis. Là, ils ſe ſéparerent; le P. Marquette pour demeurer chez les *Miamis*, Nation puiſſante qui habitoit le fond du Lac; & Jolyet pour aller rendre compte de leur Voïage à Quebec.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. LE P. MARQUETTE. 1673.

Ce n'étoit pas la premiere liaiſon que les François avoient faite avec les Miamis. M. Talon, qui s'étoit fait une étude de bien établir les droits de la Couronne dans toutes les parties du Canada, avoit déja fait aſſembler des Députés d'un grand nombre de Nations de l'Oueſt & du Nord, qui s'étoient volontairement ſoumiſes à la France; & *Saint Luſſon*, Subdélégué de l'Intendance de Quebec, s'étoit rendu au Sault de Sainte Marie, chargé d'une Commiſſion ſpéciale pour prendre poſſeſſion, au nom du Roi, de tous les Païs occupés par ces Peuples. Les Miamis,

Droits de la France établis dans le Canada.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

qui étoient du nombre, firent un accueil plein d'affection au P. Marquette. Ce Miſſionnaire mourut parmi eux en 1675, après avoir emploïé quatre ans à leur converſion.

VOÏAGE DE CAVELIER DE LA SALLE. 1676.

Sa mort & le départ de M. Talon firent perdre de vue le Miſſiſſipi juſqu'en 1676. Enfin un autre François, qui étoit depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit paſſé que pour s'enrichir ou ſe diſtinguer par quelque entrepriſe honorable, comprit qu'il n'en pouvoit trouver de plus belle occaſion. Il ſe nommoit Robert *Cavelier*, ſieur de la Salle. Sa jeuneſſe s'étoit paſſée chez les Jéſuites, & les engagemens qu'il avoit pris dans cet Ordre, l'avoient exclu de l'héritage de ſa Famille. Il avoit de l'eſprit & de la réſolution; mais on lui attribue un excès de hauteur & de dureté, qui l'empêcha de recueillir le fruit de ſes travaux.

Son caractere.

Son premier projet.

Son premier projet avoit été de chercher un paſſage au Japon, ou à la Chine, par le Nord ou par l'Oueſt du Canada; & quoique dépourvu de tout ce qui étoit néceſſaire pour un ſi grand deſſein, il s'en occupoit uniquement, lorſque Jolyet revint à Montréal avec la nouvelle de ſa Découverte. Non-ſeulement la Salle ne douta point

après l'avoir entendu, que le Miſſiſſipi n'allât ſe rendre dans le Golfe du Mexique, mais il eſpera qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir le premier objet de ſes recherches. Le Comte de Frontenac, dont il avoit obtenu l'amitié, l'aſſura de ſon ſecours, & lui conſeilla de repaſſer en France, pour communiquer ſon deſſein au Gouvernement. Il partit ſur le premier Vaiſſeau.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMRIQUE SEP

CAVELIER DE LA SALLE. 1676.

En arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & ce contre-tems lui fit craindre pour le ſuccès de ſon Voïage : mais aïant remis ſes Lettres au Marquis de Seignelay, qui avoit ſuccédé au Département de la Marine, ce Miniſtre fut ſi ſatisfait de ſon eſprit, & prit tant de goût pour ſes ouvertures, qu'il lui fit obtenir du Roi toutes ſortes de faveurs. Sa Majeſté lui fit expédier des Lettres de Nobleſſe, lui accorda la Seigneurie de Catarocouy, proche du Lac Ontario, avec le Gouvernement d'un Fort de même nom, dont il pouvoit tirer de l'utilité pour ſes vûes, & le revêtit d'un pouvoir fort étendu, pour le Commerce & pour la continuation des découvertes. Le Prince de Conti, près duquel il avoit trouvé de l'accès, devint un de

Faveurs qu'il reçoit à la Cour de France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1676.

ſes plus ardens Protecteurs, & ne lui demanda point d'autre reconnoiſſance que d'aſſocier à l'entrepriſe un Homme qu'il honoroit de ſa protection. C'étoit le Chevalier de *Tonti*, Frere d'un Officier militaire de la Nouvelle France, & Fils du célebre Auteur de la Tontine. La Salle regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & n'eût en effet qu'à ſe louer des ſervices de Tonti, ſous le nom duquel nous avons une Relation de ſes Voïages (12). Il avoit ſervi en Sicile avec honneur; il y avoit même eu la main emportée d'un éclat de Grenade : mais il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il ſe ſervoit fort adroitement.

1678. Il part avec le Chevalier de Tonti.

Ils s'embarquerent tous deux à la Rochelle, le 14 de Juillet 1678, avec trente Hommes, entre leſquels ils n'avoient pas négligé de prendre des Pilotes & des Ouvriers. Leur navigation fut heureuſe. Ils s'arrêterent peu à Quebec, dans l'impatience de ſe rendre au Fort de Catarocouy. Le premier ſoin de la Salle fut de réparer cette Place, qui n'avoit que des pieux pour défenſe, & de faire conſtruire une Barque. Enſuite s'étant avancé juſqu'à Niagara, il

Son ardeur & ſes préparatifs.

(12) On verra, ci deſſous, l'idée qu'il en faut prendre.

y traça un autre Fort, dont il confia la garde au Chevalier de Tonti, avec trente Hommes. Il laiſſa ſes ordres pour la conſtruction d'une ſeconde Barque, à l'entrée du Lac Erié, au-deſſus de la chute de Niagara, tandis que parcourant à pié tout le Canton de *Tſonontouan*, il fit, pendant tout le reſte de l'Hiver, quantité de courſes qui n'eurent point d'autre objet que le Commerce des Pelleteries. Une expédition, telle qu'il la méditoit, ne demandoit pas peu de ſecours; & c'étoit pour ne les devoir qu'à lui-même, qu'il vouloit commencer par augmenter ſa Fortune. Il revint par terre à Catarocouy, d'où il envoïa ſa Barque à Niagara, chargée de proviſions & de Marchandiſes. Elle continua de faire heureuſement quelques autres Voïages, mais s'étant un jour trop approché de terre, elle s'y briſa.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1678.

Cette diſgrace ne le déconcerta point. La Barque, qu'il avoit fait conſtruire à l'entrée du Lac Erié, ſe trouvant prête au mois d'Août 1679, il s'y embarqua, avec quarante Hommes, & prit la route de Michillimakimak. Une rude tempête, qu'il eſſuïa dans cette traverſe, dégoûta une grande partie de ſes gens, juſqu'à les faire dé-

1679. Divers accidens qui le retardent.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1679.

ſerter : mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris une autre route, eut le bonheur de les rencontrer, & les engagea preſque tous à le ſuivre. De Michillimakimak, la Barque paſſa dans la Baie, d'où elle fut renvoïée chargée de Pelleteries à Niagara. La Salle ſe rendit, en Canot, à la Riviere de Saint Joſeph, & retourna bien-tôt à Cataracouy, où il apprit la perte de ſa ſeconde Barque. On rapporte que les Sauvages, l'appercevant ſur leurs Lacs, ſe crurent perdus s'ils ne faiſoient abandonner aux François l'idée de les viſiter avec des Bâtimens de cette grandeur ; que les Iroquois, ſurtout, profiterent de l'occaſion pour jetter de la défiance parmi les Nations Algonquines, & qu'une Trouppe d'Outaouais, aiant vu la Barque à l'ancre dans une Anſe, y accourut, ſous prétexte de voir un ſpectacle ſi nouveau pour les Habitans du Païs ; qu'avec la confiance qu'on a pour des Alliés, on leur permit de monter à bord, où il ne ſe trouvoit que cinq ou ſix Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares ; & que les Aſſaſſins, après avoir enlevé toute la charge du Bâtiment, y mirent le feu.

Mauvais ſort d'une Barque Françoiſe.

Ce malheur en eut un autre à ſa ſuite,

La Nation, dont la Salle ſe promettoit le plus pour le ſuccès de ſon entrepriſe, étoit celle des Illinois, alors très nombreuſe, & qui occupoit pluſieurs Poſtes dont on pouvoit faire des Entrepôts commodes entre le Canada & le Miſſiſſipi. Le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté là, pour mettre ces Indiens dans ſes intérêts, & n'avoit pas eu de peine à réuſſir; mais aïant peu de monde avec lui, il ne put garantir ſes nouveaux Alliés d'une incurſion des Iroquois, qui les ſurprirent preſque ſous ſes yeux, & qui en maſſacrerent un très grand nombre. La Salle arriva dans ces circonſtances, & n'eut pas peu de peine à ménager l'eſprit des Illinois, que leur diſgrace avoit refroidis pour les François. Ses chagrins augmenterent bientôt par la perte d'une partie de ſes gens, & de ceux mêmes ſur leſquels il faiſoit le plus de fond. Ces Perfides étoient convenus de l'empoiſonner; mais ils furent découverts, & ſe déroberent au châtiment par la fuite. Sa ſeule reſſource, pour les remplacer, fut d'engager à ſon ſervice une troupe de jeunes Illinois, avec leſquels il réſolut, malgré tant d'obſtacles, de commencer ſérieuſement ſes découvertes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1679.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1680.

Il chargea d'abord un François, nommé Dacan, & le Pere Hennepin, Récollet, qu'il avoit amené de Quebec, de remonter le Miſſiſſipi au-deſſus de la Riviere des Illinois, & s'il étoit poſſible, juſqu'à ſa ſource. Ces deux Voïageurs partirent du Fort de Crevecœur, le 28 de Février 1680. Ils entrerent dans le Miſſiſſipi, & le remonterent juſqu'aux quarante-ſix degrés de Latitude du Nord. Là ils furent arrêtés par une chute d'eau aſſez haute, qui prend toute la largeur du Fleuve, & que le P. Hennepin nomme le Sault de Saint Antoine de Padoue. Ils tomberent alors entre les mains d'une Nation Indienne, nommée les *Sious*, qui les retint aſſez longtems Priſonniers, mais ſans leur faire aucun mauvais traitement, & qui les rendit à d'autres François, arrivés du Canada. L'Hiſtorien de la Nouvelle France ne paroît pas perſuadé qu'ils aient continué leur Voïage juſqu'à la ſource du Miſſiſſipi (13), &

La Salle fait remonter le Miſſiſſipi.

Difficultés ſur la Relation de ce Voïage.

(13) Il traite de Roman la Relation du P. Hennepin, qui leur fait rencontrer pluſieurs Habitations Françoiſes ſur ce Fleuve; trouver ſa ſource ſur une haute Montagne, & pouſſer leur courſe juſqu'au Lac des *Aſſiniboils*; il porte le même jugement des Miſſions de Récollets, qu'on trouve marquées en pluſieurs endroits ſur les Cartes, & qui déſignent tout au plus, dit il, des lieux où le Pere Hennepin a dit la Meſſe, ou planté des Croix. Il ajoute que

les fait retourner du Sault de Saint Antoine » pour deſcendre le Fleuve » juſqu'à la Mer, d'où ils retourne » rent, dit-il, au Fort de Crevecœur, » ſans qu'il leur fût rien arrivé de » conſidérable.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE 1680.

Quelque jugement qu'on en doive porter, de nouveaux embarras, ſurvenus à la Salle après leur départ, le retinrent dans ſon Fort de Crevecœur juſqu'au mois de Novembre, & l'obligerent enſuite de retourner à Cataracouy. Dans cette route, aïant remarqué ſur la Riviere des Illinois un lieu qui lui parut fort avantageux pour la conſtruction d'un nouveau Fort, il en traça le plan, & fit venir le Chevalier de Tonti, qu'il chargea de l'exécution. Mais à peine l'ouvrage fut commencé, que Tonti, informé du ſoulevement des François dans le Fort de Creve-

Nouveaux obſtacles qui arrêtent la Salle.

ce Religieux ne ſavoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'eſt arrêté chez aucun, que pendant ſa captivité chez les Sious. En effet, la ſource du Miſſiſſipi eſt encore inconnue; le Lac des Aſſiniboils eſt fort éloigné des lieux où les deux Voïageurs avoient été, & les François n'avoient alors aucun Etabliſſement ſur les bords du Fleuve qu'ils deſcendirent. Il eſt même aſſez difficile de comprendre comment ils purent aller juſqu'à ſon embouchure, le deſcendre, & le remonter juſqu'aux quarante-ſix degrés, demeurer Priſonniers chez les Sious pendant pluſieurs mois, & cela dans l'eſpace de moins d'une année. *Hiſtoire de la Nouvelle France*, *l.* x. *p.* 461.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1680.

cœur, se vit dans la nécessité d'y courir. Il n'y trouva que sept ou huit Hommes, abandonnés par leurs Compagnons, qui avoient pris la fuite avec tout ce qu'ils avoient été capables d'emporter. De nouvelles hostilités des Iroquois lui faisant craindre de ne pouvoir s'y défendre, il en tira les huit François, pour aller passer l'Hiver avec eux dans la Baie du Lac Michigan.

La Salle, qui n'avoit pu recevoir aucun avis de cette retraite, fut extrêmement surpris, au Printems de l'année suivante, lorsqu'étant allé au Fort de Crevecœur, il le vit désert. Quoiqu'il n'eût pas un grand nombre d'Hommes, il trouva le moïen d'y mettre une nouvelle Garnison, & de faire travailler au second Fort, qu'il avoit tracé l'année précédente, sous le nom de Fort Saint Louis. Ensuite s'étant rendu à Michillimakimac, où Tonti étoit arrivé avec sa Trouppe, ils en partirent ensemble, vers la fin d'Août, pour Catarocouy. Trois mois se passerent, soit à faire de nouvelles levées de François, soit à rassembler des provisions. Enfin la Salle prit la route des Illinois, avec tout son monde; & trouvant ses deux Forts dans l'état où il les

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1682.

avoit laiſſés, il ne penſa plus qu'à l'exécution du projet que tant de malheurs & de contretems avoient retardé.

Ce fut au commencement de l'année 1682, qu'il deſcendit la Riviere des Illinois; & le 2 de Février, il ſe trouva ſur le Fleuve Miſſiſſipi. Le 4 de Mars, il prit poſſeſſion, avec toutes les formalités ordinaires, du Païs des Akanſas; & le 9 d'Avril, il reconnut l'embouchure du Fleuve. On verra, dans les Relations particulieres, quelques autres circonſtances de ce Voïage; mais elles y ſont mêlées de tant d'erreurs, qu'il n'y a de bien certain que ce qu'on en vient de rapporter. Après avoir achevé cette importante découverte, avec le ſoin d'établir, par des priſes de poſſeſſion auxquelles on ne pouvoit rien oppoſer (14), les droits de la France ſur tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde, la Salle ſe rembarqua, l'onzieme jour d'Avril, & remonta heureuſement juſqu'aux Illinois, d'où étant allé paſſer l'Hiver à la Baie, il ne put arri-

La Salle deſcend le Fleuve de Miſſiſſipi juſqu'à l'embouchure.

Son retour en France.

(14) On a déja vu que Ferdinand Soto avoit traverſé plus d'une fois le Miſſiſſipi, que les Eſpagnols nommoient *Cucagua*; mais il n'y fit aucun établiſſement. *Voï.* l'Hiſtoire de la Conquête de la Floride, traduite de l'Eſpagnol, par Citry de la Guette.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1683.

ver, à Quebec, qu'au Printems de l'année ſuivante. Quelques mois après, il quitta la Nouvelle France, pour aller rendre compte de ſon Expédition à la Cour.

Il entreprend de viſiter le Miſſiſſipi par Mer.

Quelques mauvais offices que ſes Ennemis lui euſſent rendus par leurs Lettres, il y fut reçu avec de ſi hautes marques d'eſtime, qu'elles l'encouragerent à propoſer au Miniſtre le deſſein qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Miſſiſſipi, pour en fraïer le chemin aux Vaiſſeaux François, & pour y commencer un Etabliſſement. Non-ſeulement ſon projet fut approuvé, mais il fut chargé des préparatifs.

Sa Commiſſion & ſes préparatifs.

Sa Commiſſion portoit que tous les François & les Sauvages, depuis le Fort Saint Louis des Illinois juſqu'à la Nouvelle Biſcaie, ſeroient ſous ſes ordres; que le Commandant de l'Eſcadre, qui le porteroit de France en Amérique, ſe conduiroit par ſes conſeils ſur la route, & lui donneroit, à ſon débarquement, tous les ſecours qui pourroient s'accorder avec la conſervation des Vaiſſeaux du Roi. Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & l'on y embarqua deux cens quatre-vingt perſonnes, en

comprenant les Equipages. Le reſte étoit compoſé d'une Famille Canadienne (15), de cent Soldats, de trente Volontaires, dont pluſieurs étoient Gentilshommes, de quelques Filles, & d'un certain nombre d'Engagés & d'Artiſans. Mais on avoue que ce choix fut fait avec peu de ſoin. La plûpart des Soldats étoient des Miſérables, réduits à l'aumône; pluſieurs étoient eſtropiés ou contrefaits, & ne ſavoient pas manier un fuſil. Les Ouvriers ne valoient pas mieux; & l'expérience fit connoître qu'il n'y en avoit pas un qui entendît ſa profeſſion. Entre les Volontaires, on comptoit deux Neveux de la Salle, nommés *Cavelier* & *Moranget*, dont le premier n'avoit pas plus de quatorze ans; trois Eccléſiaſtiques de Saint Sulpice, l'un Frere, l'autre Parent de la Salle, & le troiſieme nommé *Majulle*; quatre Récollets, qu'on nomme auſſi; le Pere *Mambré*, qui avoit accompagné la Salle dans ſes découvertes; le Pere *le Clerc*, qui avoit paſſé quelque-tems en Canada; le Pere *Douay* & le Pere *Marquette* (16), deſtinés, les uns à demeurer dans le nouvel Etabliſſement, les autres à faire des Miſſions

SUITE DE L'ETABLISS^t DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1683.

(15) Dont le Chef ſe nommoit *Talon*.
(16) On a de lui une Relation fort eſtimée.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1683.

parmi les Sauvages; mais le quatrieme, étant tombé malade le premier jour de la navigation, fut débarqué & diſpenſé du Voïage; enfin un Bourgeois de Rouen, nommé *Joutel*, à qui la Salle reconnut tant de probité & d'intelligence, qu'il en fit comme ſon Intendant. Les quatre Bâtimens étoient *le Joli*, Frégate d'environ quarante canons; une autre Frégate de ſix canons, nommée *la Belle*, que le Roi avoit donnée à la Salle; la Flutte l'*Aimable*, du port de trois cens tonneaux, ſur laquelle étoient tous ſes effets, & une Caiche de trente tonneaux, chargée de munitions & de Marchandiſes. Le Commandant de la Frégate Roïale, nommé de *Beaujeu*, avoit pour Lieutenant le Chevalier d'*Here*, & *Dubamel* pour Enſeigne.

Départ de l'Eſcadre.

Cette petite Eſcadre partit de la Rochelle, le 24 de Juillet 1684, avec la Flotte des Iles & du Canada, qui devoit faire voile ſous les ordres du Commandant, juſqu'à la vue des Terres d'Eſpagne. Elle en fut ſéparée par un accident, qui la retarda de cinq ou ſix jours, mais qui ne l'empêcha point d'arriver le 16 d'Août à la vue de Madere. Quelques jalouſies d'autorité, qui s'éleverent entre le Commandant

Fâcheux démêlés entre lui & le Commandant.

&

& la Salle, firent mal augurer du ſuccès d'une entrepriſe dont ils devoient partager l'honneur, ſurtout lorſqu'elles eurent cauſé la perte de la Caiche, qui fut enlevée, à la Côte de Saint Domingue, par deux Pyrogues Eſpagnoles. Cependant, après avoir relâché dans un Port François de cette Ile, on doubla heureuſement la Pointe Occidentale de Cuba; & le 28 de Septembre on découvrit les Terres de la Floride.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1684.

On avoit dit, à la Salle, que dans le Golfe du Mexique les Courans portoient à l'Eſt; d'où il conclut que l'embouchure du Miſſiſſipi devoit être encore bien loin à l'Oueſt. Cette erreur cauſa toutes ſes diſgraces. Elle le fit tourner de ce dernier côté; mais il avançoit peu, parceque de tems en tems il s'approchoit de la terre, qu'il ſe voïoit obligé de ſuivre à vue, pour découvrir ce qu'il cherchoit. Le 10 de Janvier 1685, il ſe trouva, comme on l'a conjecturé depuis, aſſez proche de l'embouchure du Fleuve; mais perſuadé qu'il étoit par le travers des Apalaches, il paſſa outre, ſans y envoïer même ſa Chaloupe. Quelques jours après, ſur quelques explications qu'il reçut des Sauvages, il voulut retourner

Erreurs & embarras de la Route.

1685.

On paſſe au delà du Miſſiſſipi.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

vers le même lieu. Alors le Commandant, quoiqu'obligé à la déférence par l'ordre du Roi, refuſa de ſuivre ſes intentions. De part & d'autre, on s'aigriſſoit de plus en plus; & la Salle, après s'être obſtiné mal-à-propos ſur d'autres points, ceda plus mal-à-propos encore lorſqu'il falloit uſer de l'autorité dont il étoit revêtu. La route fut continuée à l'Oueſt, & l'Eſcadre arriva bientôt à la Baie de Saint Bernard, mais ſans la connoître. Cette Baie eſt éloignée de cent lieues, à l'Oueſt, de l'embouchure du Miſſiſſipi.

On ſe trouve, ſans le ſavoir, dans la Baie de Saint Bernard.

La Salle prend le parti d'y débarquer.

On y mouilla, & les Chaloupes furent envoïées à la découverte. Elles apperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il n'y a pas plus de dix ou douze piés d'eau. Après beaucoup de recherches & pluſieurs Conſeils où l'on ne concluoit rien, parceque l'un des deux Chefs n'ouvroit point un avis auquel l'autre n'affectât de s'oppoſer, la Salle, qui ne ſe croïoit pas loin du Miſſiſſipi, & que la préſence du Commandant ne faiſoit plus que gêner, réſolut de débarquer dans le lieu où il étoit. Dès le lendemain, qui étoit le 10 de Février, il envoïa ordre au Capitaine de *la Flutte*, de la décharger de ce qu'elle avoit de plus peſant,

& de lui faire paſſer la Barre. En même-tems, comme il ne ſe fioit point aſſez à l'habileté de cet Officier, pour ſe repoſer ſur lui d'une manœuvre qui avoit ſes difficultés, il ordonna au Capitaine de *la Belle*, de ſe charger de l'opération. Celui de la Flutte regarda cette préférence comme un outrage, & refuſa d'obéir. La Salle, embarraſſé d'un refus auquel il n'avoit pas dû s'attendre, voulut que ce mouvement de la Flûte ſe fît du moins ſous ſes yeux: mais lorſqu'il ſe diſpoſoit à s'y rendre, un Lieutenant d'Infanterie, nommé la Sabloniere, & cinq ou ſix autres François, qui étoient à ſe promener dans un Bois voiſin, furent enlevés par des Indiens; & cette nouvelle l'obligea de courir pour les dégager. Tandis qu'il s'éloignoit du rivage, aïant jetté les yeux vers l'embouchure de la Riviere, il apperçut ſa Flutte, qui manœuvroit de mauvaiſe grace, & qui ſembloit menacée de ſe briſer comme des battures. Le deſir de délivrer ſes gens l'emporta ſur cette crainte; il continua de marcher vers les Indiens, qu'il força de les lui rendre: mais un coup de canon, qu'il entendit, lui fit juger qu'on l'avertiſſoit du malheur de ſa Flutte. En effet, il la trouva échouée. On n'a

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Nouvelle diſgrace qui lui arrive.

Comment la Salle perd un de ſes Bâtimens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

point douté que cet accident ne fût venu d'un deſſein prémédité du Capitaine, qui ſe nommoit *Aigron*. Ce Batiment aïant à bord les munitions, les uſtenſiles, les outils, & tout ce qui étoit néceſſaire pour un Etabliſſement, la Salle, qui ſe reprochoit de n'avoir pas regardé cette perte comme le plus grand malheur qu'il pût redouter, ſe hâta d'y apporter du remede : mais il fut ſurpris de voir une partie des Témoins dans l'inaction. Cependant, avec la Chaloupe & le Canot de la Frégate, que Beaujeu n'oſa lui refuſer, il commença par ſauver l'Equipage. Enſuite il ſongea aux poudres, aux vivres & aux liqueurs, dont il fit porter à terre environ trente Barriques. Si la Chaloupe de la Flutte eut partagé le travail, preſque tout auroit été déchargé ; mais il paroît qu'on l'avoit éloignée à deſſein, & la nuit étant ſurvenue, il fallut attendre au jour ſuivant pour achever le tranſport. Bientôt, le vent qui venoit de haute Mer, ſe renforça & groſſit les vagues. La Flutte heurta contre des Rochers, qui l'ouvrirent ; & dans les ténebres, quantité de Marchandiſes, ſorties par diverſes fentes, furent emportées par les flots. Comme on ne s'en apperçut qu'au point du

Ce qu'on en ſauve.

jour, on ne put ſauver, au plus, que trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelque partie des farines, des viandes ſalées & des légumes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Cette perte entraîna des ſuites encore plus fâcheuſes. On commençoit à ſe trouver environné de Sauvages, que toutes les précautions ne purent empêcher d'enlever une partie de ce qu'on avoit ſauvé du naufrage. On ne s'en apperçut même, que lorſqu'ils ſe furent retirés avec leur butin. Ils avoient laiſſé au rivage pluſieurs Canots, dont on ſe ſaiſit; mais ces foibles repréſailles furent païées bien cher. Ils revinrent, pendant la nuit, pour reprendre leurs Canots; & trouvant endormis ceux qui les gardoient, ils en tuerent deux, *Orry* & *Deſloges*: ils en bleſſerent quelques autres, & ſe retirerent ſans autre perte que celle des Canots, qu'ils n'eurent pas le tems d'emporter. Tant de diſgraces conſécutives rebuterent une partie de ceux qui s'étoient engagés dans cette Expédition; ſurtout lorſque les plus mal intentionnés eurent commencé à décrier la conduite du Chef, en traitant ſon entrepriſe même, de folle & de téméraire. Mais loin d'en être abbattu, jamais il ne montra plus de courage & de réſolution. Il fit

Fâcheuſes ſuites de cette perte.

SUITE DE L'ETABLSS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

construire un Magasin, qu'il environna de bons retranchemens ; & s'imaginant que la Riviere, où il étoit entré, pouvoit être un des bras du Missisipi, il résolut de la remonter. Comme la Frégate se disposoit à reprendre la route de France, il pria Beaujeu de lui remette les Canons & les Brûlots qu'il avoit à bord, & qui n'avoient été embarqués que pour l'Etablissement. Beaujeu répondit qu'ils étoient au fond du Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour les en tirer, & que cette opération demandoit plus de tems qu'il ne lui en restoit pour éviter, dans son retour, les dangers de la mauvaise saison. Ainsi la Salle se vit réduit aux six petites Pieces de campagne qu'il avoit sur la Belle, sans un seul boulet. Mais Beaujeu lui donna une preuve encore plus éclatante de ses mauvaises intentions. Quoique la perfidie du Capitaine de la Flutte fût avérée, il le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, dans la seule vue de le soustraire à la punition qu'il méritoit, & contre la parole qu'il avoit donnée à la Salle de n'embarquer personne sans son consentement. Il mit à la voile vers le 15 de Mars.

Départ de Beaujeu. En quel état il laisse la Salle.

Le nombre des François, qu'il lais-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

ſoit dans la Riviere de Saint Bernard, étoit d'environ deux cens vingt. La Salle fit jetter auſſi-tôt les fondemens d'un Fort ; & chargeant Joutel de l'achever, avec cent-vingt perſonnes dont il lui laiſſa le commandement, il s'embarqua lui-même ſur la Riviere, dans le deſſein de la remonter auſſi loin qu'il ſeroit poſſible. Entre les cinquante Hommes qui devoient l'accompagner, il avoit pris Cavelier ſon Frere, Chefdeville, deux Récollets & pluſieurs Volontaires. Mais ſa navigation fut bientôt interrompue. Les Sauvages s'approchant toutes les nuits du Fort qu'il avoit fait commencer, Joutel, qui avoit ordre de les tenir en reſpect, fit tirer ſur eux quelques coups de fuſil ; dont le bruit alla juſqu'aux oreilles de la Salle. Il ne devoit pas être bien loin. Auſſi retourna-t'il ſur le champ avec ſix ou ſept Hommes ; & trouvant Joutel en ſûreté, il lui apprit qu'il avoit déja découvert un très beau Païs ; qu'il avoit deſſein d'y conſtruire un ſecond Fort, dans le lieu où il avoit laiſſé ſa Troupe, & qu'il en avoit même donné l'ordre en la quittant. Il partit enſuite, pour la rejoindre : mais à ſon arrivée, il trouva que pluſieurs de ſes Ouvriers

Fort bâti à l'embouchure de la Riviere de Saint Bernard.

La Salle veut remonter cette Riviere.

Il s'arrête & bâtit un ſecond Fort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

s'étoient laiſſés enlever leurs outils par les Sauvages, & leur en aïant fait donner d'autres, il reconnut bien-tôt qu'ils n'étoient pas plus capables de s'en ſervir que de les garder. Il fut obligé de faire venir une partie des Artiſans, qui étoient demeurés dans le premier Fort; & non-ſeulement le travail n'en alla pas plus vîte, mais les Ouvriers qui reſtoient à Joutel, irrités apparemment de voir leur tâche plus peſante, conſpirerent contre lui. Il en fut informé aſſez tôt, pour arrêter le déſordre en ſe ſaiſiſſant des plus coupables; & ſur l'avis qu'il en fit donner à la Salle, il reçut ordre de l'aller joindre avec tout ſon monde. Ainſi le premier Fort fut abandonné: mais le ſecond en fut pouſſé avec plus de chaleur. Malgré le chagrin que la Salle reſſentoit de tant d'obſtacles, il ſe fit lui-même l'Architecte de ſon Ouvrage: il donnoit l'exemple du travail; & ſa fermeté eut le pouvoir d'inſpirer enfin l'émulation.

Fort nommé Saint Louis.

Le nouveau Fort reçut le nom de Saint Louis. On y étoit du moins à couvert de l'inſulte des Sauvages du Païs, qu'on avoit déja reconnus pour une Nation fort dangereuſe. Ils ſe nomment les *Clamcoets*. On les repréſente

cruels, perfides, d'une humeur bouffone, naturellement railleurs, contrefaisant tout ce qu'ils voient faire, & cachant si bien tous ces défauts sous une apparence de gaieté & de franchise, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils s'empressent à marquer de l'amitié. Les Hommes vont presque nus, & les Femmes ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux; mais les uns & les autres ont un air affreux. Plus loin dans les terres, on rencontre d'autres Peuples, qui ont à-peu-près la même barbarie, & qui sont distingués par différens noms. Leurs usages n'ont presqu'aucune ressemblance avec ceux des autres Nations de l'Amérique Septentrionale. Ils seront rappellés dans un autre article, aussi bien que les propriétés de leur Païs. Environ cent lieues plus loin, vers le Nord, on trouve les *Cenis*, ou *Assenis*, qui sont plus humains, plus sédentaires, qui cultivent la terre, où ils sement du Maïz, des Féves, des Citrouilles, des Melons, & d'autres légumes. Ils plantent du Tabac & nourrissent quantité de chevaux, qu'ils emploient ordinairement à porter le Gibier qu'ils tuent dans leurs Chasses. La

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

Odieux caractere des Claincoets.

Cenis, ou Assenis.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

manière dont ils font la guerre, n'eſt pas moins différente de celle des autres Indiens de la Floride. Ils ſont à cheval, armés d'un Carquois de peau de Bœuf, rempli de fleches, qui leur pend derriere le dos en Bandouliere. Ils ont un arc, & ſur le bras gauche un petit plaſtron de cuir, avec lequel ils parent les fleches. Le mors de leurs Chevaux n'eſt qu'une corde de crin. Leurs étriers ſont ſoutenus d'une corde du même fil, & tiennent à une peau de Biche, pliée en quatre, qui ſert de Selle. Ce ne ſont que de petites planches, larges de trois pouces, & longues de cinq. Les Cenis ont pour voiſins les *Ayenis*, avec leſquels ils vivent en bonne intelligence, & dont la Nation eſt moins nombreuſe, quoique Joutel ne donne pas, aux Cenis mêmes, plus de mille Hommes en état de porter les armes. Ces Sauvages ſont bien faits, Hommes & Femmes, & n'ont rien de déſagréable dans les traits du viſage; mais ils ſe piquent & ſe peignent le corps. On ne les voit couverts que pendant le regne des vents du Nord, qui les obligent de ſe couvrir de peaux bien paſſées. Quoiqu'on ne leur connoiſſe ni Temples, ni culte réglé, ils donnent quelques mar-

Ces Indiens different de tous ceux de la Floride.

ques de Religion dans le tems de leur récolte, par une certaine conſécration des prémices, & par l'offrande qu'ils en font à quelque Divinité qu'on ignore. Leur maniere de marquer de l'affection eſt ſinguliere : les uns ſe contentent de ſouffler dans l'oreille, à ceux qu'ils veulent ſaluer. D'autres commencent par ſe frotter la poitrine & le bras avec la main, & font enſuite la même choſe à ceux qu'ils veulent honorer ou careſſer.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1685.

La Salle, après avoir achevé ſon Fort, réſolut de faire, ſur ſa Frégate, le tour de la Baie Saint Bernard, qu'il nomma enſuite la Baie de Saint Louis. Il s'embarqua au mois d'Octobre, & ne laiſſa dans ſon Fort que trente-quatre Hommes ſous les ordres du ſage Joutel, en lui défendant de recevoir aucun de ceux qu'il avoit choiſis pour l'accompagner, s'il ne ſe préſentoit avec une Lettre de ſa main. La mort lui avoit enlevé pluſieurs de ſes plus braves gens, tels que *Villeperdry*, & *le Gros*, ſon Garde-Magaſin, qui aïant été piqué d'un Serpent à ſonnettes, & ne connoiſſant point le remede que le Païs offre à chaque pas pour cette bleſſure, s'étoit fait couper la jambe, & n'avoit ſurvécu que peu de jours à l'o-

Diverſes courſes de la Salle.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE, 1686.

pération. Non-seulement ces pertes affligeoient la Salle, mais elles lui donnoient un air sombre, qui sembloit augmenter sa hauteur & sa dureté naturelle.

Retour d'un François nommé du Haut.

Son absence dura plus de trois mois, sans qu'on eut la moindre de ses nouvelles au Fort Saint Louis. Enfin, dans le cours de Janvier 1686, on en reçut de fort tristes, par un François nommé *Du Haut*, dont le Frere, qu'on distinguoit par le nom de *Dominique* étoit resté dans le Fort. L'aîné, qui avoit suivi la Salle, arriva sans aucune Lettre de sa part. Il étoit seul, dans un Canot; & vers le soir, on l'entendit sur le bord du Fleuve, d'où il appelloit son Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui s'attendit d'abord à quelque accident funeste. Il s'avança, pour recevoir ces premieres informations. Du Haut l'assura que son Commandant jouissoit d'une parfaite santé, & confessa naturellement qu'il étoit revenu sans permission; mais il donna un tour si naïf au récit de ses avantures, que Joutel crut pouvoir se dispenser d'un excès de rigueur. Voici ce qu'il en a publié lui-même.

Ce qu'il raconte.

La Salle, étant arrivé à la vue de sa Frégate, y envoïa cinq de ses meilleurs

Hommes, pour ordonner de ſa part au Pilote de ſonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote emploïa un jour entier à cet exercice ; & le ſoir, ſe trouvant excédé de fatigue, il deſcendit à terre avec ceux qui lui avoient apporté l'ordre. Ils y allumerent un feu, près duquel ils s'endormirent, ſans avoir pris aucune précaution contre les Sauvages. Ces Barbares, avertis par le feu qu'il y avoit des Etrangers dans leur voiſinage, s'approcherent pendant la nuit, maſſacrerent les ſix Hommes, qui dormoient paiſiblement, & briſerent le Canot. La Salle ne les voïant point revenir, les alla chercher lui-même, & trouva les reſtes de leurs cadavres, à demi dévorés par quelques Animaux carnaciers. Il regretta beaucoup ſon Pilote, dont il connoiſſoit l'habileté : mais il eut bien-tôt l'occaſion de reſſentir plus vivement cette perte. Son premier ſoin fut de faire avancer ſa Frégate dans la Baie, & d'y envoïer toutes les proviſions dont il avoit beſoin pour ſon entrepriſe. Il y laiſſa quelques-uns de ſes gens, avec défenſe de s'éloigner ſans un ordre de ſa part, ni de deſcendre à terre ſans eſcorte. Enſuite il prit vingt Hommes, pour traverſer la Riviere dans deux Canots ; & lorſqu'il

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

fut à l'autre bord, il enfonça ſes deux Canots dans l'eau, & continua ſon chemin par terre. Quelques jours de marche le conduiſirent au bord d'une belle Riviere, qu'il nomma *la Maligne*. Un peu plus loin, Du Haut, s'étant arrêté derriere ſes Compagnons, eut le malheur de s'égarer, erra longtems, & ſe trouva, ſans le ſavoir, vis-à-vis du Fort Saint Louis.

Retour de la Salle au Fort Saint Louis.

Comme ce récit n'avoit rien que de vraiſemblable, Joutel n'en prit aucune défiance, & ſe contenta de veiller ſur la conduite de Du Haut. Dans le cours de Mars, on vit arriver au Fort, la Salle, avec une partie de ſes gens. On avoit envoïé les autres chercher ſa Frégate; mais on ne nous apprend point où il l'avoit laiſſée. Quoiqu'il n'eut point trouvé ce qu'il avoit cherché dans ſa courſe, il parut ſatisfait d'avoir parcouru de fort beaux Païs. La vue de Du Haut, qu'il avoit ſoupçonné de déſertion, le ſurprit beaucoup; mais lorſqu'il eut appris de Joutel les raiſons qui l'avoient fait diſparoître, il ne demanda point d'autre excuſe. Le reſte de ſes gens étant revenu le lendemain, ſans avoir pû trouver la Frégate, il en eut d'autant plus de chagrin, qu'il avoit laiſſé ſur ce Bâtiment, ſon linge,

Il ne retrouve point ſa Frégate.

ſes habits, ſes papiers & ſes meilleurs effets. D'ailleurs ſon deſſein étoit de s'en ſervir, pour viſiter quelques-unes des Rivieres qu'il avoit découvertes, & de l'envoïer enſuite aux Iles Françoiſes pour y demander quelque ſecours; ou de la monter lui-même, lorſqu'il auroit perdu l'eſpérance d'entrer dans le Miſſiſſipi par les Rivieres qui ſe déchargent dans la Baie, & de ranger toute la Côte du Golfe juſqu'à ce qu'il eût trouvé l'embouchure de ce Fleuve.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

Mais après avoir emploïé ſix ſemaines à d'inutiles recherches, il prit, avec ſa fermeté ordinaire, le parti de ſe remettre en marche, pour faire une nouvelle courſe. A peine fut-il parti, que Chefdeville, la Sabloniere, & quelques autres de ceux qui étoient reſtés ſur la Frégate, arriverent au Fort dans un Canot, avec ſes habits, une partie de ſes papiers & quelques proviſions. Ils venoient apprendre, à Joutel, que la Frégate s'étoit briſée. Les circonſtances d'un évenement, qui ôtoit à la Salle ſon unique reſſource après tant de diſgraces, ne doivent pas être ſupprimées. L'eau aïant manqué ſur la Frégate, on avoit envoïé quelques Hommes dans la Chaloupe, pour

Nouvelles qu'on reçoit de ſa perte.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

en faire une nouvelle proviſion. Pendant qu'ils retournoient à bord avec leur charge, ils furent arrêtés par un vent contraire, & la nuit les prit, avant qu'ils puſſent arriver. Ceux de la Frégate, qui les avoient vus en chemin pour revenir, allumerent un feu, qu'ils crurent capable de les guider dans l'obſcurité : mais cette lumiere s'étant éteinte, & perſonne n'aïant eu l'attention d'y ſuppléer, ni la Chaloupe, ni aucun de ceux qu'elle portoit, n'ont paru depuis. On les avoit attendus quelques jours, avec des vœux inutiles. Enfin les gens de la Frégate, preſſés de la ſoif, avoient voulu ſe rapprocher de la Riviere de Saint Bernard ; mais leur extrême foibleſſe, autant que le défaut d'habileté, ne leur aïant pas permis de bien manœuvrer, & le vent étant devenu contraire, ils avoient été jettés à la Côte, de l'autre côté de la Baie, & n'avoient pû ſe garantir d'y échouer.

Comment l'Equipage ſe ſauve.

Sans Chaloupe, & dégradés dans un Païs inconnu, ils n'avoient point imaginé d'autre reſſource que de conſtruire un Radeau, pour traverſer la Baie ; mais ils l'avoient fabriqué ſi mal, que les premiers qui en avoient fait l'eſſai s'étoient noïés ſans exception. Les autres en avoient conſtruit un meilleur,

sur lequel ils avoient mis tout ce qu'ils avoient pû sauver de la Frégate. Ils avoient fait le trajet : mais la crainte d'un autre danger, de la part des Sauvages, ne leur permettant point de faire le chemin par terre, & leur Radeau ne pouvant remonter la Riviere, ils avoient été trop heureux de trouver un mauvais Canot, qu'ils avoient réparé, & qui leur avoit servi à se rendre au Fort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

Deux mois se passerent ensuite, sans qu'on pût savoir ce que la Salle étoit devenu, & son absence fit naître beaucoup de mécontentement dans la Colonie. Du Haut l'aîné, dont le Frere étoit parti avec la Salle, se mit à la tête des Mutins, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit à rien moins qu'au commandement. Il y a peu d'apparence, néanmoins, qu'il eut déja formé le noir dessein qu'on lui verra bientôt exécuter. Les menaces de Joutel eurent même la force de les contenir jusqu'au retour de la Salle, qui revint au Fort vers la fin du mois d'Août. La perte de sa Frégate l'affligea beaucoup, sans lui rien faire perdre de sa constance. Il avoit pénétré jusqu'aux Cenis, avec lesquels il avoit fait alliance ; mais il n'en étoit pas mieux instruit de ce

Mutinerie qui s'éleve dans le Fort.

La Salle y revient après avoir perdu plusieurs de ses gens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1686.

qu'il cherchoit à découvrir, & le fruit de ſon voïage ſe réduiſoit à cinq Chevaux chargés de proviſions, dont ſes nouveaux Alliés lui avoient fait préſent. De vingt Hommes, dont il s'étoit fait accompagner, il n'en ramenoit que huit. Le jeune Du Haut, & quatre autres, qu'il avoit renvoïés au Fort Saint Louis, n'y étoient pas revenus. Un cinquieme, nommé *Bihorel*, s'étoit égaré dans le chemin, & n'avoit pas reparu depuis. Un autre, qui ſe nommoit *Dumênil*, avoit été entraîné au fond de l'eau & dévoré par un Crocodile. Quatre autres avoient deſerté dans le Païs des Cenis. Des infortunes, dont on ne voïoit pas la fin, ne pouvoient manquer de faire une vive impreſſion ſur la Colonie. La Salle y fit trop peu d'attention. Il avoit déja formé le plan d'un troiſieme Voïage; mais les chaleurs, qui étoient extrêmes, l'obligerent de le différer juſqu'au mois d'Octobre. Dans cet intervalle, les Clamcoets, avec leſquels on n'avoit pû faire de ſolide alliance, lui tuerent deux Hommes, preſque ſous ſes yeux; ce qui le confirma dans la réſolution de s'éloigner de cette race barbare. Son deſſein étoit de chercher une route, qui pût le conduire aux Illinois. Il étoit

Ses nouvelles vues.

prêt à ſe mettre en marche, lorſqu'il fut attaqué d'une violente hernie. Joutel, le voïant dans cet état, offrit de faire le voïage avec quinze Hommes, & ſon offre ne fut pas acceptée. La Salle croïoit ſa préſence néceſſaire aux Illinois, & ſe propoſoit d'ailleurs d'envoïer delà ſon Frere à Quebec, pour donner de ſes nouvelles en France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1686

Vers la fin de Décembre, il crut ſes forces aſſez rétablies, pour lui permettre d'exécuter ſes réſolutions; & Joutel aïant ſouhaité de l'accompagner, il laiſſa, pour commander dans le Fort à ſa place, un autre de ſes Amis, nommé *le Barbier*. Depuis ſon retour, les fortifications avoient été miſes en état de réſiſter aux inſultes des Sauvages. Il y mit aſſez de vivres & de munitions, pour le nombre d'Habitans qui devoient y reſter, c'eſt-à-dire pour vingt perſonnes, entre leſquelles on comptoit ſept Femmes, deux Récollets, Chefdeville, la Sabloniere & un Chirurgien.

Avec quelle ſuite il ſe remet en route.

Il partit le 12 de Janvier, avec ſeize Hommes, dont l'importance des évenemens a fait conſerver les noms: c'étoient Cavelier, ſon Frere; Moranget & le jeune Cavelier, ſes Neveux;

1687.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

le P. Anaſtaſe, Récollet, Joutel, Du Haut, *Marle*, *l'Archevêque*, un Allemand de Wirtemberg, nommé *Hiens*, que d'autres nomment *Jemme* ou *James*, & donnent pour un Soldat Anglois, *Liotot*, Chirurgien, *Teſſier*, Pilote, le jeune *Talon*, *Sajet*, Domeſtique de la Salle, & un Sauvage, bon Chaſſeur. Les cinq Chevaux des Cenis étoient chargés de la plus grande partie du bagage & des proviſions. Quoique la marche ſe fît par un des plus beaux Païs du monde, on ne laiſſa point d'avoir beaucoup à ſouffrir de l'eau des Rivieres, que les pluies avoient fait déborder. On rencontra ſouvent des Sauvages; mais la Salle eut toujours l'art de les apprivoiſer par ſes careſſes. Le plus grand obſtacle étant celui des Rivieres qu'on avoit quelquefois à traverſer, il inventa la conſtruction d'un Canot qui ſe portoit avec des perches, & qui fut d'une extrême utilité. A meſure qu'on avançoit, le Païs paroiſſoit plus peuplé; & lorſqu'on fut à quarante lieues des Cenis, on apprit que ces Sauvages avoient un François dans leurs Habitations.

Sa marche pour aller aux Illinois.

Son Neveu eſt aſſaſſiné.

Mais le tems des malheurs approchoit. Le 17 de Mai, Moranget aïant

traité avec un peu de hauteur, dans une partie de Chaſſe, Du Haut, Hiens, & Liotot, ces trois Hommes réſolurent de ſe défaire de lui, & de commencer par le Domeſtique & le Chaſſeur de ſon Oncle, qui l'accompagnoient & qui auroient pû le défendre. Ils communiquerent leur deſſein à l'Archevêque & à Teſſier, qui non-ſeulement l'approuverent, mais voulurent participer à l'exécution. Ils ne s'ouvrirent point à Marle, qui étoit auſſi de la Chaſſe, & qu'ils auroient ſouhaité de pouvoir éloigner. Dès la nuit ſuivante, tandis que ces trois malheureuſes victimes dormoient tranquillement, Liotot commença la ſcene ſanglante, en leur donnant à chacun pluſieurs coups de hache ſur la tête. Le Laquais & le Chaſſeur expirerent ſur-le-champ. Moranget ſe leva, mais ſans avoir la force de prononcer un ſeul mot; & les Aſſaſſins forcerent de Marle de l'achever, en le menaçant du même traitement, s'il leur refuſoit ſa main; dans la vue apparemment de l'obliger au ſecret, en le rendant leur complice. Mais jugeant enſuite que toutes leurs précautions ne ſeroient pas capables d'en impoſer à la Salle & de les dérober à ſa vangeance, ils prirent la réſolution de le prévenir.

SUITE DE L'ETABLIS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

Circonſtances du meurtre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

Dans ce noir emportement, ils ne penſerent d'abord qu'à le rejoindre, pour tomber ſur lui, en faiſant main baſſe ſur ceux qui entreprendroient de les arrêter : mais un incident, qu'ils n'avoient pû prévoir, changea quelque choſe à leur projet. Une Riviere qui les ſéparoit du Camp, & dont les eaux étoient groſſies depuis qu'ils l'avoient paſſée, les retint un jour ou deux ; & ce retardement, qui leur parut d'abord un obſtacle, devint un ſecours pour leur fureur. La Salle, ſurpris de ne pas revoir ſon Neveu, ni les deux Hommes qui l'accompagnoient, ne voulut ſe fier qu'à lui-même du ſoin de les chercher. On obſerva qu'en ſe mettant en chemin, il marqua un trouble extraordinaire, & qu'il s'informa ſi Moranget n'avoit pas eu de querelle avec quelqu'un. Enſuite, aïant appellé Joutel, il lui confia la garde du Camp, & lui recommanda d'y faire des rondes, de n'en laiſſer ſortir perſonne, & d'allumer des feux, pour aider à ſon retour, s'il lui arrivoit de s'égarer.

La Salle eſt tué par les mêmes Aſſaſſins.

Il partit, le 20, avec le P. Anaſtaſe & un Sauvage. En s'approchant du lieu, où les Aſſaſſins s'étoient arrêtés, il vit pluſieurs Aigles, qui voltigeoient à peu de diſtance, & qui lui firent ju-

ger qu'il y avoit quelque Bête morte aux environs. Il tira un coup de fusil ; les Conjurés, qui ne l'avoient point encore apperçu, ne douterent point que ce ne fût lui, & préparerent leurs armes. La Riviere les séparoit encore. Du Haut & l'Archevêque la passerent ; & voïant la Salle, qui s'avançoit lentement, ils s'arrêterent. Du Haut se cacha dans de grandes herbes. L'Archevêque s'avança un peu plus. Un moment après, la Salle, qui le reconnut, lui demanda ce qu'étoit devenu son Neveu. Aussitôt Du Haut tira son coup, qui lui donna dans la tête, & qui le fit tomber roide mort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

C'est Joutel, qui rapporte ces circonstances : il les tenoit du P. Anastase, qui étoit présent. Le Pere Hennepin, moins croïable, quoiqu'il cite le même témoignage, prétend que la Salle vécut encore une heure après sa blessure, & que s'étant confessé au P. Anastase, il mourut dans des sentimens fort chrétiens. L'Historien de la Nouvelle France parle d'une Relation manuscrite, dont l'Auteur s'accorde avec Joutel sur la maniere dont la Salle fut tué, mais change quantité de circonstances. L'Ar-

Observation sur ce tragique événement.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

chevêque y eſt nommé d'Yvetot, peut-être portoit-il ces deux noms. Au lieu d'Hiens, Allemand, elle nomme Jemme, Soldat Anglois, qui avoit exercé la profeſſion de Flibuſtier, & que la Salle avoit engagé en paſſant à Saint Domingue. Elle ajoute que ce fut au Domeſtique du même d'Yvetot que la Salle demanda où étoit Moranget; que le Domeſtique, conduit par l'ordre de ſon Maître, répondit bruſquement & le chapeau ſur la tête, qu'il étoit à la dérive; que la Salle, choqué de ſon inſolence, le menaça, & que le Domeſtique n'en marqua que plus d'audace; que la Salle s'étant avancé pour le frapper, il ſe mit à fuir du côté des Aſſaſſins; que la Salle le pourſuivit; & que ces Malheureux, le voïant à portée, tirerent en même tems ſur lui, mais qu'il n'y en eut qu'un qui tira juſte.

Obſervations ſur ſon caractere & ſur ſa mort.

Telle fut la fin d'un Voïageur, à qui les François ont l'obligation de la découverte d'un vaſte Païs, dont on ne leur diſpute pas la poſſeſſion; Homme éclairé, ferme, entreprenant, & digne d'une réputation plus brillante comme d'une meilleure fortune, s'il n'eut ruiné l'une & l'autre par des excès d'entêtement,

de

de mauvaiſe humeur & de dureté, que ſes Amis mêmes & ſes Panégyriſtes ſe ſont accordés à lui reprocher. Quelques-uns de ſes Ennemis ont voulu diminuer la compaſſion qu'on doit du moins à ſon ſort, en publiant qu'il avoit tué de ſa main le jeune Du Haut; qu'il avoit fait le même traitement à pluſieurs autres, & que l'ardeur de la vangeance avoit armé, contre lui, des gens qu'il ne ceſſoit point de maltraiter. Mais des témoignages moins ſuſpects doivent faire regarder cette imputation comme une calomnie. A l'égard de ſon entrepriſe, qui eut ſi peu de ſuccès, on ne doute point qu'elle n'eût réuſſi plus heureuſement, s'il n'eut pas eu d'autre vue que de former un Etabliſſement à l'embouchure du Miſſiſſipi. Il paroît certain qu'après avoir été dégradé dans la Baie de Saint Bernard, aïant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Oueſt du Fleuve qu'il cherchoit, il auroit pû, dès le premier voïage qu'il fit aux Cenis, obtenir un Guide de ces Sauvages, puiſque dans la ſuite ils en donnerent à Joutel : mais on aſſure qu'il vouloit s'approcher d'abord des Eſpagnols, pour ſe procurer la connoiſſance des fameuſes Mines de Sainte Barbe. On ajoute même qu'il avoit ap-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAVELIER DE LA SALLE. 1687.

Ce qui fit manquer ſon entrepriſe.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

porté cette idée de France, où elle étoit si commune, que l'obſtination qu'on y eut longtems, à réaliſer la même chimere (17), retarda le fruit qu'on auroit pû tirer de ſon infortune & de ſes fautes.

Les ſuites de ſa mort ſont rapportées dans un grand détail par Joutel, qui nous repréſente ſes Meurtriers périſſant par la main les uns des autres, & qui aïant tremblé lui-même pour ſa vie, trouva le moïen, avec les deux Caveliers, le P. Anaſtaſe, de Marle, un jeune Pariſien, nommé Barthelemy, & Teſſier, de paſſer des Cenis aux Illinois, d'où ils ne partirent que le 21 de Mars 1688 pour Michillimakimac, & delà pour Montréal & pour Quebec. Un Vaiſſeau, prêt à faire voile en France, les rendit à la Rochelle le 5 d'Octobre. Mais leurs avantures n'appartiennent à cet article, que par le rapport qu'elles ont au Fort qu'ils avoient quitté.

Sort de la Colonie du fort S. Louis.

Il y a beaucoup d'apparence que s'ils n'euſſent pas été obligés de paſſer l'Hiver aux Illinois, & s'ils s'étoient rendus en France une année plutôt, la Cour

(17) On ſe flatta même d'y réuſſir par une intrigue concertée avec le Comte de Peñaloſſa : mais les exceſſives prétentions de ce Comte la firent manquer.

auroit pû prendre des meſures pour ſecourir, ou pour retirer la petite Colonie, qu'ils avoient laiſſée dans le Païs des Clamcoets. On conclut, à leur arrivée, qu'il étoit trop tard pour y penſer; & ſuivant d'autres lumieres, il n'auroit pas été moins inutile d'y penſer plutôt. Les Clamcoets, qui furent bientôt inſtruits de la mort du Chef des François & de la diſperſion de ſa Troupe, fondirent ſur le Fort Saint Louis lorſque les Habitans y penſoient le moins, & les maſſacrerent, à la réſerve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Pariſien nommé Euſtache de Bremont, qu'ils emmenerent dans leur Village. Un Italien, qui étoit venu du Canada par terre pour joindre la Salle, & qui lui auroit ſans doute été fort utile s'il fût arrivé plutôt, ſauva ſa vie par une ruſe aſſez ſinguliere. Les Sauvages paroiſſant diſpoſés à le tuer, il leur dit qu'ils avoient tort de vouloir faire périr un Homme qui les portoit tous dans ſon cœur. Ce diſcours les étonna : l'Italien continua de les aſſurer que s'ils vouloient lui donner juſqu'au lendemain, il leur en feroit voir la vérité; ce qui devoit leur coûter d'autant moins, qu'ils ſeroient toujours maîtres de ſa vie. Il obtint le délai

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

Ruſe qui ſauve la vie à un Italien.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

qu'il demandoit ; & s'étant ajusté sur la poitrine un petit miroir, il se présenta le jour suivant dans cet état. Leur surprise fut si vive, de se voir dans la glace, ensemble ou séparément, que la prenant en effet pour le cœur de cet Homme, ils lui firent grace.

D'un autre côté, les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'entreprise de la Salle avoit allarmés, s'étoient déja donné du mouvement pour la traverser. Ils envoïerent chez les Cenis, cinq cens Hommes, qui n'y trouverent à leur arrivée, que l'Archevêque & un Matelot Rochellois, nommé Grollet, & les firent Prisonniers. On ignore si ces deux Hommes leur apprirent la mort de la Salle ; mais il est certain que peu de tems après, d'autres Espagnols rencontrerent *Munier*, & Pierre *Talon*, Frere des Talons qui étoient Prisonniers des Clamcoets, & les menerent dans une Habitation des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Ils avoient, dans leur Trouppe, quelques Religieux Franciſquains, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages ; & comprenant que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Païs, pouvoient être fort utiles à leurs Missionnaires, ils crurent devoir em-

ploïer la douceur pour les y engager. Talon y prit assez de confiance pour leur apprendre que ses Freres & sa Sœur étoient esclaves chez les Clamcoets. Ils y envoïerent une Compagnie de Soldats : mais ce détachement ne put amener que deux des Talons, leur Sœur & l'Italien, que leurs Maîtres, qui les avoient pris en affection, eurent beaucoup de peine à relâcher. L'année suivante, deux cens cinquante Espagnols retournerent au même Village, d'où ils tirerent Jean-Baptiste Talon & Bremont. Ils les conduisirent à Mexico, avec les deux autres Talons & leur Sœur ; & le Viceroi les prit tous à son service.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

L'Archevêque & Grollet avoient d'abord été conduits en Espagne, d'où ils furent renvoïés au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut transporté à Vera-Cruz, & renfermé dans une Prison, d'où probablement il ne sortit que pour être emploïé au même travail. On ne nous instruit point du sort de Bremont. Peut-être sa jeunesse le fit-elle joindre aux Talons, car on attribue la faveur que ces trois Freres obtinrent du Viceroi, à leur âge, qui ne leur avoit pas permis de prendre une

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

profonde connoiſſance du Païs ; au lieu que les autres étoient des Hommes faits, qui venant à s'échapper auroient pû donner des lumieres en France ſur tout ce qu'ils auroient obſervé dans leurs courſes. Huit ans après, les deux aînés des Talons, étant en âge de porter les armes, furent enrôlés pour l'Armadille, & embarqués ſur le *Chriſto*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaiſſeau fut pris, en 1696, par le Chevalier des Augiers ; & les deux Freres, heureuſement tombés entre les mains des François, revinrent dans leur Patrie, où l'on a ſû d'eux-mêmes toutes ces circonſtances. Enſuite le Viceroi du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere, & leur Sœur, les mena l'un & l'autre en Eſpagne.

La Louiſiane eſt oubliée pendant pluſieurs années.

Quoique juſqu'à la fin du ſiecle, les François aient paru comme aſſoupis ſur les découvertes de la Salle, on verra bientôt qu'avant ſa mort, ou du moins avant qu'elle fût connue au Canada, le Chevalier de Tonti étoit deſcendu juſqu'à l'embouchure du Miſſiſſipi, dans l'eſpérance de l'y trouver, & qu'il avoit remonté le Fleuve, avec le chagrin de n'avoir pû découvrir ſes traces. Mais ce ne fut qu'en 1697, qu'un Gentilhomme Canadien, déja célebre par

diverſes Expéditions, réveilla l'attention du Miniſtere pour la Louiſiane. On prit, à ſa perſuaſion, le deſſein de conſtruire un Fort à l'entrée du Fleuve, que cet Officier, nommé d'*Iberville*, ſe flattoit de découvrir.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. VOÏAGES DE D'IBERVILLE. 1698.

Le Comte de Pontchartrain, alors Miniſtre de la Marine, fit armer à Rochefort le *François* & la *Renommée*, deux Vaiſſeaux de guerre, dont il donna le Commandement au Marquis de Château-Morand & à d'Iberville. Ils mirent à la voile le 17 d'Octobre de l'année ſuivante ; & le 27 Janvier 1699, ils apperçurent les terres de la Floride. La prudence ne leur permettant point de s'approcher trop d'une Côte qui leur étoit inconnue, ils envoïerent un de leurs Officiers, pour faire de l'eau & prendre Langue. A ſon retour, il leur apprit qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baie, nommée Penſacola, où trois cens Eſpagnols, partis de Vera-Cruz, s'étoient nouvellement établis.

Départ de deux Vaiſſeaux pour le Miſſiſſipi. 1699.

L'Officier François étoit entré dans le Port ; & s'étant préſenté au Gouverneur, il lui avoit demandé la permiſſion de faire de l'eau & du bois. L'Eſpagnol, après s'être informé de quelle part il lui faiſoit cette demande, s'é-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

toit contenté de lui dire qu'il feroit réponſe à ſes Commandans ; & ſur-le-champ il avoit envoïé ſon Major avec lui, pour complimenter les deux Capitaines. Cette civilité étoit accompagnée d'une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Vaiſſeaux François étoient libres de faire de l'eau & du bois, & de choiſir même un lieu pour y mouiller, mais qu'il y avoit d'expreſſes défenſes de recevoir aucun Navire étranger dans le Port : que cependant, comme il pouvoit arriver qu'un mauvais tems forçât les Capitaines François d'entrer dans la Baie, il leur envoïoit un Pilote pour les y conduire. Ils écrivirent au Gouverneur, par le Major même, que la Mer étant ſi groſſe qu'ils déſeſpéroient de pouvoir trouver un autre abri, ils ſe voïoient dans la néceſſité d'accepter ſes offres. Dès le jour ſuivant, ils envoïerent, pour ſonder l'entrée du Port, Laurent de *Graaf*, fameux Flibuſtier, qui s'étoit fait redouter des Eſpagnols ſous le nom de *Lorencillo*, & qu'ils avoient embarqué en paſſant au Cap François. D'Iberville s'y rendit auſſi dans ſa Chaloupe, avec le Chevalier de Surgeres, & trouva vingt-un ou vingt-deux piés d'eau pour la moindre profondeur. Mais le

Gouverneur, qui avoit eu le tems de faire ſes réflexions, changea d'avis tout-d'un-coup (19), & fit prier les François de chercher un autre abri.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

Les deux Vaiſſeaux prirent le parti de continuer leur route. D'Iberville, qui avoit pris les devants pour reconnoître la Côte, mouilla au Sud-Sud-Eſt de la Pointe Orientale de la *Maubile*, grande Riviere, parallele au Miſſiſſipi. Le 2 de Juillet, il deſcendit dans une Ile voiſine, qui a quatre lieues de circuit, & qui avoit alors un Port aſſez commode, mais dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq braſſes d'eau, eſt fermée aujourd'hui par des ſables. D'Iberville la nomma l'*Ile Maſſacre*, parcequ'il apperçut vers la Pointe du Sud-Oueſt des têtes & des oſſemens d'environ ſoixante perſonnes, qu'il jugea qu'on y avoit maſſacrées. De cette Ile, qui reçut enſuite le nom d'*Ile Dauphine*, il paſſa au Continent, & découvrit la Riviere des Paſcagoulas, où il rencontra quantité de Sauvages. Là, il s'embarqua ſur deux Biſcaïennes, avec Bienville, ſon Frere, *Sauvole*, Enſeigne du Vaiſſeau, un Pere Récollet, & quarante-huit

Ile Maſſacre, ou Dauphine.

(19) On a ſu, depuis, que le motif de l'Etabliſſement Eſpagnol, avoit été de prévenir les François.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

Hommes, pour chercher le Miſſiſſipi, dont les Sauvages lui avoient parlé ſous le nom de *Malbouchia*, & les Eſpagnols ſous celui de *Paliſſade*, quoiqu'on ait déja remarqué que leurs Hiſtoriens le nomment *Cucagua*.

D'Iberville découvre l'embouchure du Miſſiſſipi.

Il eut enfin la ſatisfaction d'y entrer, le 2 d'Août; & trouvant l'embouchure toute hériſſée d'arbres, que le Courant y entraînoit ſans ceſſe, il jugea que c'étoit l'origine du nom qu'elle avoit reçu des Eſpagnols. Après avoir reconnu ſoigneuſement des lieux ſi long-tems cherchés, il alla ſe réjouir de ſa découverte avec Châteaumorand, qui le ſuivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner juſqu'à cet heureux éclairciſſement, partit le 20 avec le Vaiſſeau qui étoit ſous ſes ordres.

Auſſi-tôt qu'il eut mis à la voile, d'Iberville rentra dans le Miſſiſſipi, pour le remonter, & n'avança pas bien loin, ſans reconnoître qu'il y avoit peu de fond à faire ſur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & ſur toutes celles du P. Hennepin (20), qui étoient déja publiées. Il arriva dans une

(20) Il n'en fut pas ſurpris, parcequ'il les avoit déja trouvées en défaut ſur le Canada & ſur la Baie d'Hudſon. C'eſt ce qu'il marqua au Miniſtre dans une Lettre qui eſt au dépôt de la Marine.

Habitation de Sauvages, qui ſe nommoient les Bayagoulas, & qui le conduiſirent dans un Temple ſinguliérement orné. Le toît offroit pluſieurs figures d'Animaux, parmi leſquelles on diſtinguoit un Coq, peint en rouge. L'entrée étoit un appentis, large de huit piés ſur onze de long, & ſoutenu de deux gros piliers par une poutre de traverſe. Aux deux côtés de la porte, on voïoit d'autres figures d'Animaux, tels que des Ours, des Loups & divers Oiſeaux, au-deſſus deſquelles étoit celle d'un *Chouchouaca*. Cet Animal a la tête & la groſſeur d'un Cochon de lait : ſon poil, gris & blanc, reſſemble à celui du Blereau. Il a la queue d'un Rat, & les pattes d'un Singe. La Femelle a ſous le ventre une bourſe, où elle porte ſes petits.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699. Temple des Bayagoulas.

Le Chef Sauvage, qui conduiſoit d'Iberville, fit ouvrir la porte. Elle n'avoit que trois piés de haut & deux de large. Ce Temple n'étoit qu'une Cabane, de la même forme que celles du Village, en forme de Dôme un peu applati, & de trente piés de diametre. Il y avoit, au milieu, deux buches de bois ſec & vermoulu, poſées bout à bout, qui brûloient & faiſoient beaucoup de fumée. On voïoit au fond,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

une espece d'échafaut, sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de Chevreuils, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouaca. Cet Animal, qui est le Dieu des Bayagoulas, étoit peint en rouge & en noir dans plusieurs endroits. L'Habitation avoit un second Temple, qui devoit ressembler au premier, puisque la Relation de d'Iberville n'en fait aucune description. Elle étoit composée de sept cens Cabanes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux piés de diametre, au milieu du toît.

D'Iberville s'assure qu'il est sur le Missisipi.

Delà les François monterent jusqu'aux Oumas, où ils furent bien reçus. Cependant d'Iberville doutoit encore que le Fleuve sur lequel il navigeoit fût le Missisipi, parcequ'avec quelques indices, qui pouvoient lui faire juger que le Chevalier de Tonti avoit passé chez les Bayagoulas, il n'en trouvoit pas d'autres, qui sont marquées dans la Relation qu'il croïoit de lui. Une Lettre, qui lui fut remise par un Chef Sauvage, acheva de l'éclaircir. Elle étoit du Chevalier même : & l'adresse, à M. de la Salle, Gouverneur de la Louisiane. Tonti lui écrivoit, du Village des Qui-

Il trouve une Lettre du Chevalier de Tonti.

nipiſſas, le 29 d'Avril 1688, » qu'aïant » trouvé les poteaux, où la Salle avoit » arboré les armes du Roi, renverſés » par les bris de la marée, il en avoit » fait planter un autre, en deçà, en- » viron à ſept lieues de la Mer, & » qu'il avoit laiſſé une Lettre dans un » arbre à côté; que toutes ces Nations » l'avoient bien reçu, & qu'elles » avoient paru le craindre beaucoup, » ce qu'il attribuoit à la terreur que la » Salle leur avoit inſpirée; mais qu'il » reſſentoit un mortel chagrin de s'en » retourner ſans l'avoir trouvé, après » avoir fait viſiter par deux Canots les » Côtes du Mexique pendant trente » lieues, & celles de la Floride pen- » dant vingt-cinq «. Cette explication fit retourner d'Iberville dans la Baie du Biloxi, ſituée entre le Miſſiſſipi & la Maubile. Il y bâtit un Fort, à trois lieues des Paſcagoulas, y laiſſa *Sauvole* pour Commandant, *Bienville* pour Lieutenant, & retourna droit en France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1699.

Il s'y arrêta ſi peu, qu'il étoit de retour, au Biloxi, dès le 8 de Janvier 1700. A ſon arrivée, on l'informa que vers la fin de Septembre une Corvette Angloiſe de douze Canons étoit entrée dans le Miſſiſſipi; que Bienville, en

1700. Anglois qui entrent dans le Miſſiſſipi.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

allant ſonder les embouchures du Fleuve, avoit rencontré les Anglois dans le circuit que fait ce Fleuve, & qu'on a nommé depuis le *Détour aux Anglois*; qu'il leur avoit déclaré que s'ils ne ſe retiroient, il étoit en état de les y forcer, & que cette menace avoit eu ſon effet : mais qu'en ſe retirant, ils lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes forces; qu'ils avoient découvert ce Païs depuis plus de cinquante ans, & qu'ils y avoient plus de droit que les François. D'Iberville apprit auſſi que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les Chicachas, où ils faiſoient commerce de Pelleteries & d'Eſclaves.

Leur retraite & leurs menaces.

Ces avis le déterminerent à renouveller la priſe de poſſeſſion de la Salle, depuis laquelle on comptoit déja vingt ans. Enſuite il fit conſtruire, ſur le bord du Fleuve, un petit Fort, où il mit quatre pieces de Canon, & dont il confia la garde à Saint Denis, Gentilhomme Canadien. Ce Fort, qui étoit placé preſqu'à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Eſt, n'a pas ſubſiſté longtems. Pendant qu'on y travailloit, d'Iberville fut agréablement ſurpris de voir arriver le Chevalier de Tonti, avec environ vingt Canadiens établis

Fort conſtruit ſur ce Fleuve.

chez les Illinois. Il ne manqua point de lui parler de la Relation publiée ſous ſon nom. Tonti lui proteſta qu'il n'y avoit aucune part, & qu'elle étoit apparemment l'ouvrage de quelque Avanturier, qui l'aïant compoſée ſur de mauvais Mémoires avoit compté de l'accréditer en la lui attribuant. L'Hiſtorien de la Nouvelle France obſerve que le P. Hennepin ne pouvoit déſavouer de même ſa troiſieme Relation, parcequ'on ſavoit que lui-même en étoit l'Editeur, & que ce fut ſur ſes Mémoires que les Anglois entrerent dans le Miſſiſſipi. Une Lettre de M. de Callieres à M. de Pontchartrain, du 2 de Mai 1699, aſſure » qu'on » préparoit alors, en Angleterre & en » Hollande, des Vaiſſeaux pour le » voïage de la Louiſiane, ſur la Re- » lation du P. Hennepin, Recollet, » qui en avoit fait un Livre dédié au » Roi Guillaume. Dans une autre Lettre, écrite un mois après la premiere, il marquoit au même Miniſtre qu'on l'avoit aſſuré que le Roi Guillaume, dans l'embarras où l'on étoit en Angleterre pour faire ſubſiſter les Réfugiés François, en avoit envoïé, l'Automne précédent, un grand nombre ſur trois Vaiſſeaux, pour pren-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

Relation de Tonti deſavouée.

Effet de celles du P. Hennepin.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

dre poſſeſſion du Miſſiſſipi, & que vingt Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour ſe rendre aux Illinois, dans la vaine prévention que toutes les Terres du côté du Sud leur appartenoient.

Deſſeins du Roi d'Angleterre ſur le Miſſiſſipi.

En effet, dès le mois d'Octobre 1698, trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louiſiane; mais ils avoient relâché à la Caroline, d'où quelque tems après, il en étoit parti deux, l'un de vingt-quatre Canons, & l'autre de douze. Ils allerent chercher le Miſſiſſipi au fond du Golfe, parceque leurs Cartes y plaçoient ce Fleuve. Après de longues recherches, ils reprirent à l'Eſt; en ſuivant la Côte, le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'étoit celui que Bienville en avoit chaſſé. L'autre retourna vers l'Oueſt, & pénétra juſqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Eſpagne. Outre le deſſein que le Roi d'Angleterre avoit conçu, de jetter ſur le Miſſiſſipi un grand nombre de Réfugiés François, qui ſe trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de ſe défaire après en avoir tiré de grands ſervices, ce Prince auroit ſouhaité de pouvoir s'établir quelque droit ſur ce

Fleuve, qui lui auroit donné une Croiſiere commode ſur le Golfe. D'un autre côté les Réfugiés François, qui n'avoient pas tout-à-fait perdu l'amour de la Patrie, auroient volontiers ſaiſi l'occaſion d'aſſurer à leur Prince naturel la poſſeſſion d'un ſi beau Païs. On aſſure même qu'un d'entr'eux, embarqué ſur le Navire Anglois qui étoit entré dans le Miſſiſſipi, ne le diſſimula point à Bienville : il lui dit qu'ils ſouhaitoient tous que le Roi voulût leur permettre de s'établir, ſous ſa protection, dans la Louiſiane ; qu'ils ne lui demandoient que la liberté de conſcience ; qu'ils s'y rendroient bientôt en grand nombre, & qu'en peu d'années ils en feroient un Païs très floriſſant. Mais cette propoſition ne fut pas goûtée de Louis XIV, qui avoit réſolu de ne pas ſouffrir, en France, ni dans les Colonies qui en dépendoient, d'autre Religion que la ſienne. On ajoute, ſur le témoignage du feu Maréchal d'Etrées, qu'après la mort de ce Prince les mêmes Réfugiés renouvellerent leurs offres au Duc d'Orléans, Régent du Roïaume, & qu'elles furent rejettées par les mêmes raiſons.

Obſervons, avec l'Hiſtorien, que les Eſpagnols ne ſe déclaroient pas auſ-

Suite de l'Etabliſſement des Français dans la Louiſiane. D'Iberville 170

Louis refuſe d'admettre les Réfugiés François.

Politique Eſpagnole

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT D'IBERVILLE 1700.

si ouvertement que les Anglois, contre un Etabliſſement dont ils avoient conçu de grands ombrages, mais qu'ils s'y prirent avec plus d'adreſſe, pour arrêter ſes progrès. Ils ont réuſſi longtems, par l'appas d'un Commerce de peu d'importance, à retenir les François entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Penſacola, ſur la Côte ſabloneuſe du Biloxi, dans l'Ile Dauphine, qui ne valoit pas mieux; & ſur la Riviere de Maubile, dont il n'étoit pas inutile, à la vérité, de s'aſſurer, mais qui ne méritoit pas qu'ils y apportaſſent tous leurs ſoins : ſur quoi l'on ajoute, qu'en cette occaſion d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit de meilleures vues, il en fut détourné par d'autres Expéditions. Après avoir achevé ſon Fort ſur le Miſſiſipi, & remonté ce Fleuve juſqu'aux *Natchés*, où il projettoit de former une Ville ſous le nom de *Roſalie* (21), il retourna dans la Baie du Biloxi, dont il fit comme le centre de ſa Nouvelle Colonie. Les Eſpagnols n'y apporterent aucune oppoſition. Au contraire, le Gouverneur de Penſacola répondit, lorſqu'on lui fit demander la

D'Iberville y eſt trompé.

Ville dont il projette la fondation.

(21) Pour faire honneur à la Comteſſe de Pontchartrain, qui portoit ce nom.

permiſſion d'entrer dans ſon Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois & toute Compagnie de s'établir aux environs du Miſſiſſipi, mais non de refuſer l'entrée de ſon Port aux Vaiſſeaux François. Il exigea même qu'on lui montrât les Proviſions du Commandant, pour s'aſſurer qu'il étoit au ſervice de France ; & là-deſſus, d'Iberville fit obſerver à la Cour que jamais on n'établiroit la Louiſiane, ſi le Commerce n'y étoit libre à tous les Négocians du Roïaume. On avoit alors deux principaux objets, expreſſément marqués dans ſes inſtructions ; la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Païs, & la pêche des Perles. Quoique les Perles, qu'on avoit préſentées au Roi, ne fuſſent, ni d'une belle eau, ni d'une belle forme, on eſperoit qu'il s'en trouveroit d'autres ; & d'Iberville avoit ordre, non-ſeulement d'en apporter autant qu'il pourroit, mais de reconnoître les lieux propres à cette pêche, & de la faire tenter en ſa préſence. On eut bientôt reconnu que cet objet méritoit peu d'attention : mais il paroît encore étonnant que l'autre ait toujours été négligé, pour les cuirs comme pour la laine, & qu'on n'ait jamais tenté de faire multiplier

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

Objets de la France dans l'Etabliſſement de la Louiſiane.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

en France les Bœufs de la Louiſiane (22). D'Iberville donna là-deſſus, avant ſon retour, des ordres qui ne furent point exécutés.

Découverte d'une riche Mine de Cuivre, & Voïage que le Sueur y fait.

En partant il chargea *le Sueur*, ſon Parent, d'aller avec vingt Hommes former un Etabliſſement vers le Païs des Sious, & prendre poſſeſſion d'une Mine de Cuivre qu'on y avoit découverte. Ce détachement remonta le Miſſiſſipi juſqu'au Sault de Saint Antoine, entra dans la Riviere de Saint Pierre, y fit quarante lieues, & trouva ſur la gauche, à cette diſtance, une autre Riviere qui s'y décharge, qu'il nomma la *Riviere verte*, parceque la terre lui communique cette couleur. Les glaçons dont elle étoit couverte, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre, ne lui aïant pas permis d'y faire plus d'une lieue, il bâtit, dans cet endroit, une eſpece de Fort, pour y paſſer l'Hiver, qui dura juſqu'au commencement d'Avril. Dans un ſi long intervalle, les vivres manquerent. Il fallut y ſuppléer par la chaſſe du Bœuf. Pour en garder la chair, on fut obligé, faute de ſel, de la couper en pieces, & de la laiſſer à l'air :

(22) Voïez l'Hiſtoire naturelle de l'Amérique Septentrionale.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

ais elle s'y corrompit bientôt. L'Au-
ur assure qu'après avoir eu d'abord
eaucoup de peine à s'accommoder de
tte nourriture, qui causoit à tout le
onde des flux de ventre & la fiè-
e, avec un si grand dégoût qu'on
n pouvoit même souffrir l'odeur; On peut bien vivre avec de la viande pourrie.
sensiblement les estomacs s'y accou-
nerent si bien, » qu'au bout de six
semaines il n'y eut personne qui
n'en mangeât dix livres par jour,
& qui n'en bût quatre écuellées de
bouillon. Enfin, loin d'en être in-
nmodés, ils devinrent tous extrê-
ment gras, & toutes les infirmités
barurent. Au mois d'Avril, ils vi-
tent la Mine, dont ils n'étoient
s qu'à trois quarts de lieue. En vingt-
x jours, ils en tirerent plus de
s cens quintaux de matiere miné-
, dont le Sueur choisit quatre
liers, qui furent envoïés en Fran-
Le lieu, où il fit travailler, est le Situation de la Mine de cuivre.
mencement d'une Montagne, qui
x lieues de long, & qui paroît
erement composée de cette ma-
. Elle est sur le bord de la Ri-
; elle ne produit pas un seul ar-
& dans le plus beau tems, elle
ns cesse environnée de brouillards.
rre, d'où l'on tire la Mine, est

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1700.

verte, & ſi chargée de Métal, qu'on l'y gratte avec un couteau : mais il faut en ôter, auparavant, une eſpece de croute, auſſi dure que le Roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur qui ſort de la Mine. Divers incidens empêcherent le Sueur de pouſſer plus loin ſon entrepriſe.

1701. Pluſieurs Voïages de d'Iberville à la Louiſiane.

L'année ſuivante, d'Iberville fit un troiſieme Voïage à la Louiſiane, & commença un Etabliſſement ſur la Maubile. Il y jetta les fondemens d'un Fort, où peu de tems après, Bienville, devenu Commandant en chef de toute la Colonie par la mort de Sauvole, tranſporta tout ce qui étoit au Biloxi, & ce dernier Poſte fut abandonné.

1702. L'Ile Maſſacre, ou Dauphine, eſt peuplée.

En 1702, d'Iberville revint pour la quatrieme fois, & fit conſtruire dans l'Ile Maſſacre, des Magaſins & des Cazernes. Cette Ile aïant un bon Port, il étoit beaucoup plus facile d'y tranſporter les effets qui venoient de France, que de les envoïer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut alors qu'elle reçut le nom d'Ile Dauphine. Elle ſe peupla par degrés. On y bâtit, quelques années après, un Fort & de plus grands Magaſins. Inſenſiblement, elle devint le Quartier général de la Colonie,

Cependant l'Etabliſſement de la Louiſiane ne commença réellement à prendre quelque forme, qu'en 1708, par l'arrivée de *Diron d'Artaguette*, en qualité de Commiſſaire Ordonnateur. Son premier ſoin fut de mettre les Habitans en état de cultiver les terres, qui paroiſſoient aſſez bonnes le long de la Maubile, pour les garantir d'un mal où l'on a vû tomber toutes les Colonies naiſſantes du nouveau Monde, qui étoit la néceſſité de courir le Païs pour vivre de la chaſſe mêlé avec les Sauvages, quand les Vaiſſeaux de l'Europe manquoient à leur apporter des vivres. A la vérité, le ſuccès ne répondit pas à ſes eſperances. Outre que les environs de la Maubile n'ont qu'une ſuperficie de bonne terre, les brouillards n'y ſont point mûris du Froment: mais on s'en dédommagea quelque tems par des Plantations de Tabac, qui eurent plus de ſuccès. D'Artaguette eſtimoit le Tabac de la Maubile, ſupérieur à celui de Virginie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. D'IBERVILLE 1702.

Diron d'Artaguette ſert utilement la Colonie.

Les ravages cauſés dans l'Ile Dauphine en 1710, par un Corſaire Anglois, qui brûla les Habitations & les magazins, firent penſer à fortifier cette

L'Ile Dauphine ravagée par un Corſaire.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

Ile. Il eut été plus naturel, observe l'Historien, d'en prendre occasion de transporter l'Etablissement dans le Missisipi, comme on l'auroit dû faire d'abord, & comme on y fut obligé quelques années après : mais il falloit une plus longue expérience pour s'instruire. D'Artaguette, étant retourné en France, y porta de grandes lumieres sur le Païs d'où il venoit.

Cession de la Louisiane à M. Crozat.

Ce fut alors que M. Crozat demanda un Privilége exclusif du Commerce de la Louisiane, qu'il obtint pour seize années, avec la propriété des Mines, Minieres & Minéraux qu'il pourroit découvrir. Entre les conditions portées par ses Lettres Patentes, le Roi l'obligeoit de faire transporter six Filles, ou Garçons, sur chaque Navire qu'il enverroit dans la Colonie. M. de la Motte Cadillac fut nommé pour y commander, & M. Duclos pour y faire les fonctions de Commissaire Ordonnateur. Comme la Louisiane n'avoit encore aucun Officier de Justice, & qu'on ne pouvoit y créer des Juges aussi long-tems qu'elle ne seroit pas plus peuplée, la Cour prit le parti d'y établir un Conseil supérieur, pour juger toutes les affaires, civiles & criminelles;

Nouvel ordre dans la Colonie.

inelles; & ce Conſeil fut compoſé
1 Gouverneur, du Commiſſaire or-
)nnateur & d'un Greffier.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

M. Crozat, qui avoit aſſocié M. de
Motte Cadillac à ſon Commerce,
recommanda particulierement de
re des détachemens du côté des Il-
ois, pour la découverte des Mines,
du côté de l'ancien & du nouveau
xique, pour établir quelque rela-
1 avec les Eſpagnols de ces deux
vinces. Mais on tira peu d'avan-
e de la premiere de ces entrepri-
, & la ſeconde fut encore moins
reuſe. La Motte Cadillac ne fut pas
ôt débarqué à l'Ile Dauphine, qu'il
artit pour Vera-Cruz le Navire
l'avoit appôrté. Voïage inutile.
de la Jonchere, qui commandoit
âtiment, ne put même obtenir du
roi la liberté de vendre ſa cargai-
Ce Seigneur lui fit préſent de
ques proviſions dont il avoit be-
& l'obligea de remettre auſſi-tôt
voile.

Gouverneur de la Louiſiane ſe
d'un ſuccès plus certain, dans
entative par les Terres. Elle ne
pas mieux; mais la ſingularité
elques évenemens, dont elle fut
ion, mérite un récit plus éten-

Tentative ſingulière pour établir un Commerce avec le Mexique.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

du. Saint Denis, le même à qui d'Iberville avoit laiſſé en garde le Fort du Miſſiſſipi, Fils d'un Pere à qui ſa valeur avoit fait accorder des Lettres de Nobleſſe, fut chargé de cette nouvelle Expédition. La Motte Cadillac lui donna pour dix mille francs de Marchandiſes, & convint avec lui qu'il les laiſſeroit en dépôt chez les Natchitochés, Nation Sauvage établie ſur la Riviere rouge. On avoit fait alliance avec eux, en 1701; & depuis quelques années, pluſieurs de ces Indiens étoient venus s'établir ſur le Miſſiſſipi, aux environs de *Colapiſſas*.

VOÏAGE DE SAINT DENIS ET SES AVANTURES.

Saint Denis crut devoir prendre avec lui ces Natchitochés, & leur en fit faire la propoſition par un François, nommé *Penicaut*, Charpentier de Navire, qui avoit accompagné le Sueur à la Mine de cuivre, & qui aïant fait pluſieurs autres Voïages ſur le Miſſiſſipi entendoit preſque toutes les Langues des Sauvages de la Louiſiane. C'étoit lui-même qui avoit engagé les Natchitochés à leur tranſmigration; & la confiance, qu'ils avoient pour lui, les diſpoſa facilement à le ſuivre. Mais les Colapiſſas, qui les avoient bien reçus, furent ſi choqués de les voir partir ſans leur participa-

on, qu'ils les pourſuivirent, en tuerent dix-ſept, & leur enleverent un aſſez grand nombre de Femmes. Le chef ſe ſauva par la fuite, au travers des Bois, & rejoignit heureuſement Saint Denis qui les attendoit au Bixi.

Il partit avec eux; & dans ſa marche, aïant paſſé par le Village des *Canicas*, il engagea le Chef de cette nation à le ſuivre, avec quinze de ſes plus habiles Chaſſeurs. Le Village des Natchitochés eſt ſitué dans une plaine de la Riviere rouge, à quarante lieues de ſa jonction avec le Miſſiſipi. Saint Denis y étant arrivé ſans obſtacle, y fit bâtir des Maiſons, avec quelques François qu'il vouloit y laiſſer. Il engagea quelques autres Sauvages à ſe joindre avec les Natchitochés, en les aſſurant d'une protection conſtante. Il leur fit même diſtribuer des outils propres à cultiver leurs Terres, & des grains pour les enſemencer. Enſuite, aïant choiſi douze François, entre ceux qu'il avoit amenés, & quelques Sauvages, il quitta la Riviere rouge, qui ceſſe d'être navigable au-deſſus des Natchés, & prit ſa route à l'Oueſt.

Vingt jours de marche le conduiſi-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

Il se rend à Présidio del Norte.

ſirent chez les *Aſſinaïs*, voiſins des Cenis, qu'on croit de la même race, aſſez près du lieu où la Salle avoit été tué. Ces Sauvages ne ſe ſouvenoient pas d'avoir jamais vû de François, & ne connoiſſoient pas d'autres Européens que des Eſpagnols, qui alloient nus comme eux, & qui menoient une vie fort miſérable. Ils ne laiſſerent point d'accorder des guides à Saint Denis, avec leſquels il fit encore cent cinquante lieues au Sud-Oueſt, avant que d'arriver aux premieres Habitations des Eſpagnols. Enfin, il trouva ſur le bord d'une grande Riviere, un Fort, qui portoit le double nom de Saint Jean-Baptiſte & de *Preſidio del Norte*. Dom Pedro de Vileſcas, qui y commandoit, le reçut fort civilement, le logea chez lui, avec Medard *Jallot*, ſon Chirurgien, & Penicaut, & fit donner d'autres logemens aux gens de ſa ſuite. Après quelques jours de repos, la négociation s'ouvrit. Saint Denis déclara qu'il étoit venu de la part du Gouverneur de la Louiſiane, pour propoſer aux Eſpagnols un Commerce reglé avec cette Colonie ; & qu'il ſeroit maître des conditions. Dom Vileſcas répondit qu'il ne pouvoit rien ſans la permiſ-

Sa Négociation avec le Commandant.

ion du Gouverneur de *Caouis*, au- SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS
uel il promit d'envoïer un Exprès
our lui demander ſes ordres. Caouis
ſt à ſoixante lieues de Preſidio del
lorte, ſur le chemin de la Capitale
u Mexique. Le Gouverneur, aïant
çu le Courier de Vileſcas, envoïa
endre Saint Denis par vingt-cinq
avaliers, examina ſoigneuſement ſa
ommiſſion, & lui conſeilla de ſe
ndre à Mexico, pour y conférer
ec le Viceroi. Saint Denis y con-
ntit; mais il ne partit que l'année
vante, avec Jallot; après avoir don-
ordre aux François, qui étoient
neurés à Preſidio del Norte, de
ourner aux Natchitochés. On comp-
leux cens cinquante lieues de Caouis
lexico: il fit ce Voïage ſous la con-
te d'un Officier, avec une eſcorte
vingt-quatre Hommes.

En arrivant dans la Capitale de la Il eſt mené à Mexico, & mis en Priſon.
uvelle Eſpagne, il fut mené chez
'iceroi, auquel il préſenta ſa Com-
ion & ſes Paſſeports. Ce Seigneur
ut, & les lui remit; mais, ſans
loir l'écouter, il l'envoïa ſur-le-
np dans une Priſon. Saint Denis
ſta trois mois, & n'en ſeroit peut-
jamais ſorti, ſi quelques Officiers
çois attachés au ſervice d'Eſpa-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

gne, qui connoiſſoient d'Iberville, & qui ſavoient que ſa Femme étoit Niece de Saint Denis, n'euſſent ſollicité en ſa faveur. Il fut élargi. Le Viceroi lui fit donner trois cens Piaſtres, & l'invita ſouvent à ſa table. L'eſtime n'aïant fait qu'augmenter avec la connoiſſance, il n'omit rien pour l'engager à préférer le ſervice du Roi Catholique à celui d'une pauvre Colonie. Les Officiers, qui lui avoient fait obtenir la liberté, emploïerent eux-mêmes de grandes inſtances pour le déterminer à ſuivre leur exemple. Il n'avoit alors aucun grade à la Louiſiane; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & cette offre étoit ſéduiſante pour un Gentilhomme Canadien qui n'étoit pas riche. Il fut ferme néanmoins à la refuſer. Le Viceroi lui dit: vous me ſurprenez d'autant plus, que je vous croïois à demi Eſpagnol; car je ſuis informé que vous recherchez la Fille de Dom Pedro de Vileſcas. Saint Denis ne diſſimula point qu'il aimoit cette jeune perſonne; mais il proteſta qu'il ne s'étoit point flatté de l'obtenir. Vous l'obtiendrez néanmoins, repliqua le Viceroi, ſi vous acceptez mes offres, & je vous donne deux mois pour y penſer. Ce

SAINT DENIS

Comment il délivré.

Offre qu'il refuſe.

ms expiré, il renouvella ſes inſtan-
s ; & le trouvant inflexible, il lui
it entre les mains une bourſe de
ille Piaſtres. C'eſt, lui dit-il en le
ngédiant, pour la célébration de vos
ôces ; car j'eſpere que la Fille de Vi-
ſcas aura plus de pouvoir que moi,
ur vous arrêter dans la Nouvelle
pagne : à l'égard du Commerce avec
Louïſiane, que vous êtes venu ſol-
iter de ſi loin, il ne m'eſt pas poſ-
le d'y conſentir. Le lendemain, il
envoïa un très beau Cheval bai
ſon écurie, & le fit reconduire à
ouis par un Officier & deux Cava-
rs.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

Saint Denis y retrouva Jallot, à qui
habileté dans ſa profeſſion avoit
iré beaucoup de conſidération & de
eurs. Delà, ils ſe rendirent enſem-
chez Vileſcas, qu'ils trouverent
ns un mortel embarras. Il venoit
pprendre que tous les Habitans de
ıtre Bourgades ſauvages, rebutés
la tyrannie des Eſpagnols, avoient
ndonné le Païs pour chercher d'au-
s retraites ; & ſa crainte étoit qu'on
le rendît reſponſable de cette dé-
ion, qui réduiſoit d'ailleurs ſa Pla-
à de fâcheuſes extrêmités, parceque
Garniſon ne ſubſiſtoit que du tra-

Son retour à Preſidio del Norte, & ſervice qu'il rend au Commandant Eſpagnol.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

vail de ces Indiens. Il communiqua ſa peine à Saint Denis, qui lui offrit ſur-le-champ de marcher ſur les traces de ces Barbares, & de faire ſes efforts pour les ramener. Dom Pedro l'embraſſa tendrement; mais il l'avertit que c'étoit s'expoſer beaucoup que d'y aller ſeul. Le brave François n'en monta pas moins à cheval, avec le ſeul Jallot. Il joignit facilement les Sauvages, dont le bagage, les Femmes & les Enfans rendoient la marche fort lente; & d'auſſi loin qu'il les apperçut, mettant ſon mouchoir au bout d'une Baguette, en forme de Pavillon, il s'avança vers les Chefs, qui ne firent pas difficulté de l'attendre. Il leur repréſenta en langue Eſpagnole, le péril auquel ils alloient s'expoſer, par un nouvel Etabliſſement chez des Peuples qu'ils connoiſſoient peu, ou qu'ils devoient connoître cruels & peu ſociables. Enſuite les preſſant de revenir à leur ancienne demeure, il leur promit, de la part de Vileſcas, non-ſeulement, que jamais aucun Eſpagnol ne mettroit le pié dans leurs Villages s'ils n'y conſentoient, mais que dans le Commerce, ils n'auroient qu'à ſe louer de la Garniſon du Fort. Ces promeſſes eurent la force de les

rſuader. Dom Pedro, charmé de ir revenir ſon Hôte avec tous les uvages, ratifia ſes engagemens. Ces rbares rentrerent avec joie dans leurs urgades, où il fut défendu aux Eſgnols, ſous peine de mort, d'aller, is une permiſſion expreſſe. Un ſerce de cette importance fit obtenir Saint Denis la Fille du Commandant Preſidio del Norte. Il paſſa ſix mois c ſa Femme & ſon Beau-Pere. En, ne pouvant différer plus long-tems ler rendre compte de ſa Commiſ, il partit pour la Maubile, avec n Juan de Vileſcas, Oncle de ſa me, qu'il laiſſa enceinte. Quelque s après, elle le rejoignit dans la iſiane, où elle eut la ſatisfaction le trouver honoré d'un Brevet de itaine & de la Croix de Saint is, par les bons offices du Comte Champmelin, Chef d'Eſcadre, qui it rendu, au Conſeil de la Mari- des témoignages fort avantageux ſa conduite & de ſa valeur.

endant le cours de ſon voïage & ſa négociation, la Motte Cadillac t fait divers établiſſemens chez les ages, ſoumis quelques Nations, it perdre aux Anglois de la Caro- l'habitude qu'ils avoient priſe de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

Il épouſe ſa Fille.

Récompenſes qu'il reçoit de la Cour.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

venir ſuſciter des guerres parmi ces Barbares, pour avoir occaſion d'en obtenir des Captifs. Bienville, après avoir eu quelque peine à réduire les Natchés, les força de conſtruire, à leurs frais, dans leur grand Village, un Fort, avec des Magazins & les logemens néceſſaires pour la Garniſon & les Commis. Ce Poſte fut nommé *Roſalie*, au lieu de la Ville qu'on avoit eu deſſein d'y fonder ſous le même nom. Comme c'étoit vers le même tems, que Saint Denis étoit revenu de Preſidio del Norte, & que la réponſe qu'il apportoit, du Viceroi de la Nouvelle Eſpagne, ôtoit tout eſpoir d'un Commerce ouvert avec les Eſpagnols, on crut devoir prendre auſſi des précautions pour empêcher qu'ils ne s'approchaſſent trop de la Colonie; & dans cette vue on fit conſtruire un Fort dans l'Ile des Natchitochés.

Fort de Roſalie.

Raiſons qui s'oppoſent au ſuccès de M. Crozat.

Mais on s'apperçut bientôt que le Commerce excluſif, accordé en 1712 à M. Crozat, étoit moins utile que nuiſible au progrès du Commerce. La principale raiſon qu'on en apporte, eſt que n'aïant pas compris lui-même qu'on ne tire rien du meilleur Païs quand on empêche les Habitans de s'enrichir, il ne fut pas plutôt en poſ-

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

ſeſſion de ſes Droits excluſifs, que les Vaiſſeaux des Iles n'eurent plus la liberté de paroître à la Louiſiane, & qu'en même-tems il fut défendu aux François de la Colonie d'aller à Penſacole, d'où venoit tout l'argent qui rouloit entr'eux. On leur fit défenſe auſſi de vendre leurs Marchandiſes à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui ſe virent ainſi maîtres de donner aux Denrées du Païs une valeur *arbitraire*, & qui abuſerent de ce pouvoir. Ils mirent les Pelleteries à ſi bas *prix*, que les Chaſſeurs, trouvant à s'en défaire avec plus d'avantage dans *le Canada* & dans les Colonies Angloiſes, ſe déterminerent à les y porter. *D'un* autre côté M. Crozat faiſoit auſſi des plaintes, qui méritent d'être obſervées. Il ne ceſſoit point de répéter, dans les Mémoires qu'il préſentoit à la Cour, que les François de ſa Colonie, étant trop foibles pour ſe faire reſpecter des Sauvages, ſe voïoient expoſés à de continuelles attaques, qui ne leur permettoient d'établir aucun Commerce régulier; que d'ailleurs, tandis qu'ils étoient cantonnés ſur la Maubile & dans l'Ile Dauphine, où les terres ne produiſoient rien, on laiſſoit libres, aux Anglois, tous

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

les bords du Miſſiſſipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer enſuite au Nouveau Mexique ; qu'il étoit difficile de comprendre d'où venoit l'indifférence que la Cour marquoit pour la Louiſiane, quoiqu'un peu d'attention pût faire connoître que la France n'avoit point de Colonie dont la conſervation lui fût plus importante. Enfin M. Crozat ſe plaignoit de ce qu'on avoit refuſé juſqu'alors d'enregîtrer ſes Lettres Patentes au Conſeil de cette Province. Tout le Monde s'y oppoſoit ; & ces oppoſitions étoient fomentées par les Officiers mêmes, accoûtumés à faire le commerce avec les Eſpagnols.

Il fait de nouvelles propoſitions qui ne réuſſiſſent pas mieux.

Il fit de nouvelles propoſitions, qui ſembloient tendre à mettre les Troupes dans ſes intérêts : mais cette démarche n'aïant pas mieux réuſſi, il n'attendit pas que le terme de ſon Privilége fût expiré, pour y renoncer. Son chagrin le lui fit remettre au Roi, en 1717.

Etabliſſement de la Compagnie d'Occident.

Ce fut alors qu'on vit naître cette fameuſe Compagnie d'Occident, qui, ſous la direction du célebre *Law*, ſe chargea peu à peu de la plus grande partie du Commerce de France, & du ſein de laquelle eſt ſortie la Compa-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

gnie des Indes. Ses Lettres Patentes, portant un nouvel Etabliſſement de Commerce, ſous le nom de Compagnie d'Occident, furent enregîtrées au Parlement le 6 de Septembre. Elles lui accordoient, pour vingt-cinq ans, » 1°. le Commerce du Canada, » à la charge de faire travailler aux » Cultures & aux Plantations. 2°. Le » Commerce de la Louiſiane pendant » le même tems, & à perpétuité les » Terres, Ports, Côtes, Havres & » Iles qui compoſoient cette Province, à laquelle on attacha, peu après, » le Païs des Illinois, pour en jouir » en toute propriété, Seigneurie & » Juſtice, ſans réſerve d'autre droit, » pour Sa Majeſté & ſes Succeſſeurs, » que la ſeule Foi & Hommage lige » que la Compagnie ſera tenue de » rendre à chaque mutation de Re- » gne, avec une Couronne d'or du » poids de trente marcs. 3°. Le pou- » voir de traiter & de faire alliance, » au nom du Roi, dans l'étendue de » la Conceſſion, avec toutes les Na- » tions du Païs qui ne ſont pas dé- » pendantes des autres Puiſſances de » l'Europe, de leur déclarer la guer- » re, de traiter de paix & de treve, » &c. 4°. La poſſeſſion abſolue des

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

» Mines & Minieres, qu'elle fera ou-
» vrir pendant la durée de ſon privi-
» lege. 5°. La permiſſion de vendre
» & d'aliéner les terres de ſa conceſ-
» ſion, de faire conſtruire tels Forts,
» Châteaux & Places qu'elle jugera
» néceſſaires pour la défenſe du même
» Païs, d'y mettre des Garniſons, de
» lever des Gens de guerre en France
» avec l'agrément de Sa Majeſté, &
» d'établir des Gouverneurs, des Ma-
» jors, & des Officiers pour le com-
» mandement des Trouppes.

Nouvelle forme de la Colonie.

La Motte Cadillac & Duclos avoient quitté la Louiſiane avant cette révolution. Leurs Succeſſeurs, MM. de l'Epinay & Hubert, étoient arrivés à l'Ile Dauphine au mois de Mars de cette année; & quelques mois après, Bienville fut nommé, par la Compagnie d'Occident, Commandant Général de toute la Province. L'Epinay étoit venu avec trois Vaiſſeaux, qui portoient un grand nombre d'Officiers & de Soldats, quantité de munitions, de vivres, & diverſes ſortes de Marchandiſes. Tout fut débarqué dans l'Ile Dauphine, à l'exception des Marchandiſes. Le Vaiſſeau qui les portoit, commandé par M. de Golleville, eut ordre de les aller trafiquer à Vera-

Cruz ; mais cet Officier, informé que cinq ans auparavant un autre Navire François n'avoit pû obtenir la permiſſion de faire le Commerce dans ce Port, prit le parti de ne ſe pas expoſer au même refus ; il alla mouiller à Villa-ricca (23) d'où il fit avertir ſecretement les Marchands Eſpagnols, qui vinrent acheter toute ſa cargaiſon à bord & la païerent comptant.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

L'Epinay s'emploïoit de ſon côté à fortifier l'Ile Dauphine, qui contenoit tous les Magaſins. Il y reçut les Députés de vingt-quatre Nations Indiennes, alliées aux François. Mais la joie qu'il eut de ce concours volontaire fut troublée par un fâcheux accident. Vers la fin du mois d'Août, l'entrée du ſeul Port de l'Ile Dauphine fût bouchée par un prodigieux amas de ſable, qu'une tempête y raſſembla tout-d'un-coup. L'Ile même fut preſqu'entierement inondée, & quantité de Beſtiaux y périrent. Cette diſgrace, qui rendoit inutiles toutes les dépenſes qu'on venoit de faire, obligea les François de chercher un autre mouillage pour leurs Vaiſſeaux. Ils choiſirent celui de l'Ile Surgere, qui a reçu

Malheur qui fait abandonner l'Ile Dauphine.

Ile Surgere.

(23) C'eſt l'ancienne Vera-Cruz, bâtie par Fernand Cortez.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

depuis le nom d'*Ile aux Vaiſſeaux*. Elle n'a qu'une Rade foraine, aſſez bonne lorſque le vent n'eſt pas du Nord ou du Nord-Eſt ; & ces vents mêmes, les ſeuls dangereux, y ſont rares & peu violens. On ſe hâta d'y élever un petit Fort ; & l'Etabliſſement de l'Ile Dauphine fut tranſporté au Biloxi, qui eſt au Nord de l'Ile aux Vaiſſeaux, mais dont les Navires ne peuvent approcher de plus près que de quatre lieues. Obſervons que c'étoit faire un mauvais choix pour le centre d'une Colonie. On nous repréſente ce lieu comme un ſable ſtérile, inabordable à toute autre eſpece de Bâtimens que des Chaloupes. Elle n'a pas laiſſé d'y ſubſiſter cinq ans entiers.

La Colonie eſt tranſportée au Biloxi.

Fondation de la Nouvelle Orléans.

Cependant ce fut avant la fin de cette même année, qu'on jetta, ſur le bord oriental du Miſſiſſipi, les fondemens d'une Ville, qui eſt devenue la Capitale de la Louiſiane ſous le nom de *Nouvelle Orléans* (24). Bienville, étant venu des Natchés à la Mauhile pour ſaluer le nouveau Gouverneur, parla d'un Poſte commode qu'il avoit remarqué ſur le Fleuve, & fut chargé d'y faire un Etabliſſement. L'Epinai

(24) On auroit dû dire le *Nouvel Orléans* ; mais l'uſage l'emporte.

lui donna des Charpentiers pour y bâtir quelques Maiſons, & quatre-vingt Fauſſoniers nouvellement arrivés de France, pour en faire les premiers Habitans. On en verra la ſituation & le Plan dans un autre article. Cette entrepriſe fit ſentir enfin la néceſſité de ſonder l'entrée du Miſſiſſipi, pour reconnoître quelle ſorte de Navires il étoit capable de recevoir, & s'ils pouvoient y entrer avec toute leur charge. On trouva ſeize piés d'eau ſur la Barre. Le Neptune, qui arrivoit de France, y fut envoïé auſſi-tôt, & remonta ſans peine juſqu'à la Nouvelle Orléans. Mais une expérience ſi préſente ne fit point encore ouvrir les yeux ſur l'importance d'y établir le Quartier général; & ſous prétexte qu'on manquoit de Bateaux pour le tranſport de la Colonie, on continua de laiſſer périr de miſere & de maladie, des milliers d'Hommes, tandis qu'on pouvoit les débarquer à la Nouvelle Orléans ſur les mêmes Vaiſſeaux qui les apportoient de France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

SAINT DENIS

L'entrée du Miſſiſſipi eſt ſondée.

Au mois de Mars 1718, on vit arriver les premiers Conceſſionnaires, accompagnés de M. Dugué de Boiſbriand, que la Compagnie avoit nommé pour commander aux Illinois. Dans

Arrivée des premiers Conceſſionnaires.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

le même-tems, pluſieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient été long-tems oppoſées aux François, telles que les *Chetimachas*, vinrent s'établir ſur le Miſſiſſipi, près de la Nouvelle Orléans. La plûpart de ces Indiens étant dans l'uſage de cultiver la terre, ils défricherent de grands terreins; & leur travail devint une reſſource pour cette Ville, à laquelle ils ont quelquefois fourni des vivres.

Divers Etabliſſemens.

On veut s'établir dans la Baie de Saint Joſeph.

Quelques Conceſſionnaires envoïerent auſſi une partie de leurs gens ſur le Fleuve; & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir, firent regretter à ceux qui en jugeoient le mieux, qu'on en eût empêché d'autres de prendre le même parti. Les inquiétudes s'étoient diſſipées, de la part des Anglois. Toutes les Nations, qui bordoient le Miſſiſſipi, vivoient en bonne intelligence avec la Colonie. L'unique moïen de la faire reſpecter des uns & des autres, étoit de la bien peupler & de s'y fortifier. Bienville fit prendre poſſeſſion, au mois de Juin, de la Baie de Saint Joſeph, ſituée à cinquante lieues de l'Ile Dauphine vers l'Eſt. On y conſtruiſit un Fort de pierre: mais quoiqu'il y eut dix huit ans que les Eſpagnols avoient abandonné cette

Baie, le Gouverneur de Penſacole, informé du mouvement des François, leur fit déclarer qu'elle appartenoit au Roi Catholique. Ils avoient déja reconnu qu'elle ne méritoit pas d'être diſputée à l'Eſpagne ; & les raiſons qui les porterent à ſe retirer, en contiennent une peinture qui peut tenir lieu de deſcription : premierement, ce poſte leur parut abſolûment inutile, non-ſeulement parcequ'il eſt éloigné de leur Colonie, & peu ſûr pour les Vaiſſeaux, mais encore plus, parceque l'entrée aïant plus d'une grande lieue de largeur, la défenſe en eſt preſqu'impoſſible. En ſecond lieu il eſt également incommode par la difficulté d'y débarquer les ſecours, par la ſtérilité du terrein, qui eſt de ſable pur, par l'intempérie de l'air, fort mal ſain dans toute cette Contrée, & par la mauvaiſe qualité des eaux. Enfin les Vaiſſeaux n'y ſont à couvert d'aucun vent.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

Raiſons qui la font quitter.

L'année ſuivante, après la Déclaration de guerre contre l'Eſpagne, les François ſe trouverent aſſez forts, par l'arrivée de divers ſecours, pour ſe ſaiſir de Penſacole, qu'ils ne reſtituerent qu'à la paix. Ils avoient conçu tant de dégoût pour la Baie de Saint Jo-

On ſe ſaiſit de Penſacole.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. SAINT DENIS

seph, qu'ils ne penserent pas même à prendre cette occasion pour s'y rétablir : mais ils tenterent de s'assurer de celle de Saint Bernard, ou Saint Louis; & les obstacles qu'ils y trouverent de la part des Sauvages, qui étoient résolus de ne plus souffrir d'Etrangers dans leur Païs, les firent renoncer à cette entreprise. Cependant on apprit l'année suivante, que les Espagnols de Vera-Cruz étoient parvenus à bâtir un Fort dans la même Baie.

Fort Espagnol dans la Baie de Saint Bernard.

La Nouvelle Orléans se peuple.

En 1722, lorsque la bonne intelligence fut rétablie entre les deux Nations, on commença enfin, par l'ordre de la Compagnie d'Occident, à transporter à la Nouvelle Orléans tout ce qui se trouvoit dans les Magasins du Biloxi, pour y établir le Quartier général. Dans cette transmigration, une Compagnie de Suisses aïant été embarquée avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna vers la Caroline, Enseignes déploïées & le Capitaine à la tête. Ce ne fut pas la seule désertion ; mais la Ville ne laissa point de prendre alors une forme réguliere, qu'elle conserve encore. Comme il suffit au dessein de cet article d'avoir conduit la Colonie Françoise jusqu'à ce point, le reste est remis aux Descriptions.

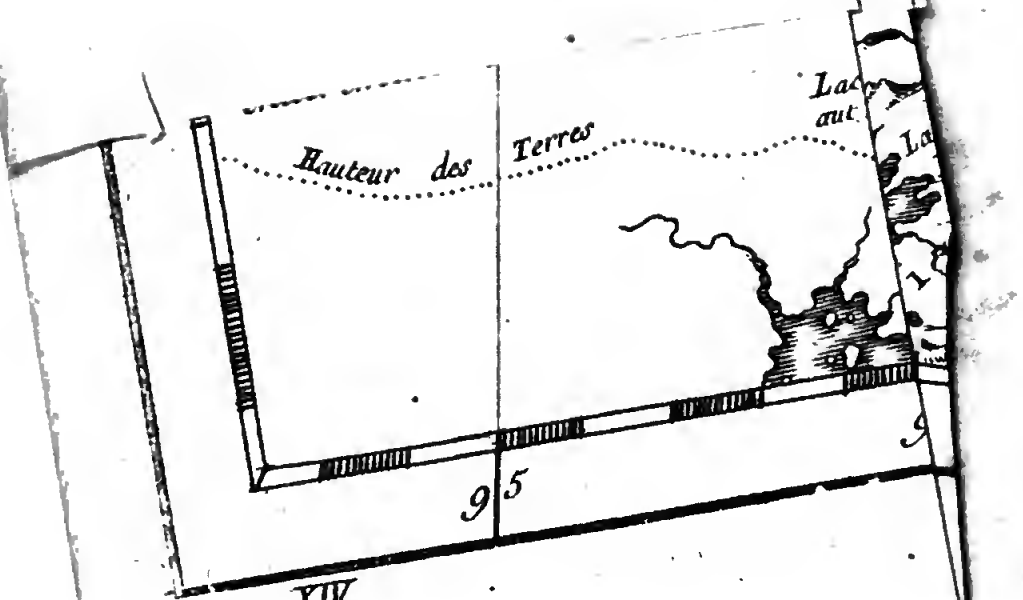

Tom XIV.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

ETABLISSEMENS DANS LA BAIE D'HUDSON.

PENDANT le cours de cette longue ſuite d'évenemens, dont le récit ne devoit pas être interrompu, il s'étoit fait d'autres Etabliſſemens, dans un Païs plus déſert, & moins digne en apparence d'exciter la jalouſie des Nations de l'Europe, mais qui n'eſt pas néanmoins ſans quelques avantages naturels, auxquels on attachoit aſſez de prix pour ſouhaiter de s'y établir des Droits & de s'en aſſurer la poſſeſſion. C'étoit la Baie d'Hudſon, dont on a rapporté la découverte en 1607. Quoiqu'on ne puiſſe douter qu'elle n'eût été connue avant le Voïage de Henri Hudſon, dans ceux qu'on avoit déja faits pour découvrir un paſſage à la Chine & au Japon par le Nord de l'Amérique; il étoit celui qui s'étoit avancé le plus loin au Nord (25) dans cette vue. Il y étoit retourné trois fois dans l'eſpace de quatre ans; & les Hiſtoriens de ſa Nation aſſurant qu'il y périt en 1611, on ne peut lui conteſter l'honneur d'avoir donné ſon nom à la Baie. Mais il n'eſt pas moins cer-

(25) Juſqu'aux quatre-vingt degrés trente minutes, ſuivant les Relations Angloiſes. L'Hiſtorien de la Nouvelle France ne les avoit pas conſultées, lorſqu'il a dit qu'on ignore ce qu'Hudſon fit dans ces lieux, & s'il y pénétra bien loin.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

tain qu'uniquement occupé du paſſage qui faiſoit l'objet de ſes recherches, il ne penſa jamais à s'y établir. Les Danois, qui y pénétrerent ſous le regne de Chriſtian IV, & d'autres Anglois, tels que Wilſon, le Chevalier Button, les Capitaines Baffin, James, Fox, &c. (26) nommerent auſſi, comme on le verra dans un autre article, différentes parties de ces Mers & de leurs Détroits, ſans avoir entrepris d'y faire le moindre établiſſement; & ſi quelques-uns furent obligés d'y paſſer l'Hiver, ce fut comme au hazard, dans les lieux où de fâcheuſes circonſtances les forçoient de s'arrêter. Enſuite, les guerres civiles d'Angleterre aïant fait perdre à la Nation le goût des Découvertes, ce ne fut, ſuivant le témoignage des Anglois mêmes, qu'en 1667, que Zacharie *Gillam*, conduit par deux transfuges François, traverſa les Détroits d'Hudſon dans une Ketche nommée la *Nonſuch*, ou la Nompareille, paſſa dans la Baie de Baffin, juſqu'au ſoixante-quinze degrés, & delà au Sud vers les cinquante-un degrés, où il bâtit ſur une Riviere qui fut nommée enſuite la Riviere de Ru-

(26) Voïez, ci deſſous, les Voïages au Nord-Eſt & au Nord Oueſt.

pert, un Fort auquel il donna le nom de *Charles-Fort*.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

Mais les François avoient déja fait des démarches mieux concertées, qui firent regarder cette entrepriſe comme une uſurpation. Dès l'année 1659, ils avoient envoïé à la Baie d'Hudſon un Officier nommé *Bourdon*, pour en aſſurer la poſſeſſion à la France, & ce ſoin continua quelque tems de les occuper. Il paroît qu'enſuite ils ſe relâcherent. Dans cet intervalle, deux François de Quebec, nommés Chouart des Groſeillers & Radiſſon, les mêmes qu'on a déja traités de transfuges, ſe trouvant au Lac des Aſſimpouals, apprirent de quelques Sauvages qu'on pouvoit ſe rendre par terre au fond de la Baie d'Hudſon, où les Anglois n'avoient point encore pénétré. Ils s'y firent conduire. A leur retour, ils propoſerent aux principaux Négocians de Quebec d'y envoïer quelques Vaiſſeaux; & leur projet n'aïant point été goûté, ils paſſerent en France dans l'eſpérance d'y être écoutés avec plus de faveur : mais la Cour parut faire ſi peu d'attention à tous leurs Mémoires, que dans le chagrin de ſe voir négligés, ils s'adreſſerent à l'Ambaſſadeur que l'Angleterre avoit alors à Paris.

BAIE D'HUDSON.

Les François s'y établiſſent les premiers.

Avantures de desGroſeilliers & Radiſſon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Témoignage des Relations Angloiſes.

On ne trouve ici de lumieres que dans les Relations Angloiſes. Nous avions, dit celle que je conſulte, nos anciennes prétentions ſur la Baie, quoique la partie du Continent qui en fait le fond ſemble appartenir aux François, parcequ'elle n'eſt pas éloignée de plus de cent cinquante milles de la Riviere Sainte Marguerite, qui ſe décharge dans le Fleuve Saint Laurent. Mylord Montaigu, notre Ambaſſadeur, perſuada aux deux Mécontens de ſe rendre à Londres, où ils furent bien reçus de quelques Perſonnes de diſtinction & des Marchands. Gillam fut nommé pour faire le voïage qu'ils propoſoient. Ils l'accompagnerent, & l'aiderent à bâtir un Fort à l'embouchure de la Riviere de Rupert, que les François nomment *Nemiſcau*. Gillam ne fut pas plutôt revenu à Londres, qu'il ſe forma, ſous l'autorité de Charles II, une Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Baie d'Hudſon. La date de ſes Lettres Patentes eſt le 2 de Mai 1670, vingt-deuxieme année du Regne de Charles; & le nom du Prince Rupert (ou Robert) paroît à la tête de ſes principaux Membres.

L'Hiſtorien de la Nouvelle France fait

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Description de la Baie d'Hudson.

fait une description générale de la Baie.

» Après qu'on a doublé, dit-il, la
» Pointe septentrionale de l'Ile de
» Terre-neuve, en faisant le Nord-
» Oueſt, & côtoïant toujours la Terre
» de Labrador, on s'éleve jusques vers
» les soixante-trois degrés de Latitude
» Nord, & l'on trouve un Détroit qui
» porte le nom d'Hudson. Ce Détroit
» court Est & Oueſt, en prenant du
» Nord-Oueſt, & sa sortie est par
» les 64 degrés. En cet endroit, la
» Mer forme une Baie d'environ trois
» cens lieues de profondeur, & c'est
» ce qu'on nomme la Baie d'Hudson.
» Sa largeur est inégale; car en allant
» du Nord au Sud, elle diminue tou-
» jours, depuis deux cens lieues jus-
» qu'à trente-cinq. Son extrémité mé-
» ridionale est par les cinquante-un
» degrés. Rien n'est plus affreux que le
» Païs dont elle est environnée. De
» quelque côté qu'on jette les yeux, on
» n'apperçoit que des terres incultes &
» sauvages, & des Rochers escarpés
» qui s'élevent jusqu'aux nues, entre-
» coupés de profondes ravines & de
» vallées stériles, où le Soleil ne pé-
» netre point, & que les néges ou les
» glaçons, qui ne fondent jamais, ren-
» dent absolument inaccessibles. La

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

» Mer n'y eſt bien libre que depuis le
» commencement de Juillet juſqu'à la
» fin de Septembre : encore y rencon-
» tre-t'on quelquefois, alors, des gla-
» ces d'une énorme groſſeur, qui jet-
» tent les Navigateurs dans le plus
» grand embarras. Lorſqu'on y penſe
» le moins, une Marée, ou un Cou-
» rant, aſſez fort pour entraîner le Na-
» vire, l'inveſtit tout à coup d'un ſi
» grand nombre de ces écueils flottans,
» qu'auſſi loin que la vue puiſſe por-
» ter, on n'apperçoit que des glaces.
» Il n'y a pas d'autre moïen de s'en ga-
» rantir, que de ſe grapiner ſur les
» plus groſſes, & d'écarter les autres
» avec de longs bâtons ferrés. Mais
» dès qu'on s'eſt ouvert un Paſſage, il
» faut en profiter au plutôt ; car s'il
» ſurvient une tempête pendant qu'on
» eſt aſſiégé de glaçons, quelle eſpé-
» rance de s'en tirer ?

Deſcription Angloiſe de la même Baie.

Les Relations Angloiſes ne s'attachent qu'à la Deſcription géographique. Elles placent la Baie entre ſoixante-quatre degrés de Latitude Nord & cinquante-un, & lui donnent dix degrés, ou ſix cens milles Anglois, de longueur. L'embouchure du Détroit, ſuivant les mêmes Journaux, eſt vers le ſoixante-un degrés. Sa largeur eſt de ſix

lieues. A l'entrée même, on trouve une Ile, nommée *la Réſolution ;* enſuite les Iles de Charles, de Saliſbury & de Nottingham dans le Détroit, & celle de Mansfield à l'embouchure intérieure. La longueur du Détroit eſt de cent vingt lieues. Des deux côtés, les Terres ſont habitées pas des Sauvages peu connus. La Côte méridionale eſt connue ſous le nom de Terre de Labrador, & celle du Nord ſous autant de noms qu'il y eſt paſſé de Navigateurs de différentes Nations, qui s'attribuent l'honneur de la Découverte. Au côté occidental, les Anglois ont bâti un Fort, nommé le Port Nelſon, & donné le nom de *New-ſouth Wales* (27) à tout le Païs. Cette partie de la Baie porte celui de *Button.* C'eſt l'endroit le plus large de toute la Baie d'Hudſon, & cette largeur eſt d'environ cent trente lieues.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Sur la Côte de Labrador, on rencontre pluſieurs Iles, nommées Iles de *Sleeper* & *Baker's-dozen.* Le fond de la Baie, par lequel on entend toute cette partie qui eſt entre le Cap de *Henriette-Marie* dans New-ſouth-Walles, & *Redonda* au-deſſous de la Riviere de Rupert, n'a pas moins

(27) Nouvelle Galle.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

de quatre-vingt lieues de longueur. On y trouve auſſi quantité d'Iles, auxquelles les premiers Avanturiers Anglois ont donné différens noms, tels que *Weſton*, *Thomas Roé*, *Charlton*, &c.

Singularité de l'Ile de Charlton.

Le Fort que les Anlgois bâtirent à la Riviere de Rupert, ſous le nom de Charles-Fort, n'étoit accompagné d'aucune Plantation ; & vrai-ſemblablement il ne le ſera jamais. Ils y vécurent d'abord dans de petites hutes, où leur principal ſoin étoit de ſe défendre de la pluie & du froid, mais bien plus ſouvent du froid que de la pluie. L'Ile, qu'on vient de nommer *Charlton*, fait une figure extrêmement ſinguliere dans ſa ſituation. Elle eſt non-ſeulement couverte d'une mouſſe fort verte, mais remplie d'arbres, ſurtout de Bouleaux, de Sapins & de Genevriers ; ce qui fait une perſpective ſi riante pour ceux qui arrivent après un Voïage de trois mois, dans la plus dangereuſe des Mers, qu'ils croient voir naître tout-d'un-coup le Printems. Découvrir de la verdure & des arbres qui étendent agréablement leurs branches, au milieu des glaces & des néges, c'eſt un ſpectacle, pour emploïer les termes de la Relation, qui cauſe la plus étrange ſurpriſe

& le plus délicieux plaiſir. L'air, au fond de la Baie, quoique plus proche du Soleil que celui de Londres, qui n'eſt qu'à cinquante-un degrés, eſt d'un froid exceſſif pendant neuf mois. Les trois autres ſont chauds, mais tempérés par les vents de Nord-Oueſt. Le terrein, à l'Eſt comme au Couchant, ne porte aucune ſorte de grain. Vers la Riviere de Rupert, il donne quelques fruits, tels que des Groſeilles & des Fraiſes.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Climat de la Baie.

Les Marchandiſes, dont on tire le meilleur parti dans la Baie, ſont les fuſils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chaudrons & le Tabac, qu'on y troque avec les Indiens pour diverſes pelleteries. On nous donne un tarif des premiers échanges de la Compagnie Angloiſe. Pour un fuſil, dix bonnes peaux de Caſtor. Une peau pour la demie livre de poudre. Une, pour quatre livres de plomb. Une, pour chaque hache. Une, pour huit grands couteaux. Une, poula la demie livre de grains de verre. Six, pour un habit de bon drap. Six, pour la livre de Tabac. Une, pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites. Une, pour chaque livre de fonte dans un chaudron. Deux, pour un

Marchandiſes qu'on y porte & qu'on en tire.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON

miroir & pour un peigne. L'Auteur de la Relation donne à juger, ſur ce compte, quels durent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cens pour cent.

Meſures que les François prennent pour arrêter les entrepriſes des Anglois.

Au premier avis qui vint en France, du nouvel Etabliſſement des Anglois, on ſe crut obligé quelque tems à la diſſimulation, en faveur de la bonne intelligence qui régnoit alors entre les deux Couronnes. Cependant l'Intendant de la Nouvelle France chercha quelque moïen d'empêcher du moins la preſcription. Le plus court étoit de découvrir un chemin facile, pour aller par terre à la Baie d'Hudſon. Une députation des Sauvages du Saguenay, qui venoient demander des Miſſionnaires, en fournit heureuſement l'occaſion. Le Pere Albanel, Jéſuite, de race Angloiſe, fut choiſi pour les accompagner à leur retour, avec deux François, dont l'un ſe nommoit *Saint Simon*, Gentilhomme Canadien, Neveu de celui dont on a des Mémoires ſur l'Acadie.

Voïage du P. Albanel & de Saint Simon.

Ils partirent de Quebec, le 22 du mois d'Août 1671, & dès le 10 de Septembre ils furent informés que deux Navires Anglois étoient à l'ancre dans le fond de la Baie d'Hudſon, où ils fai-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

ſoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoïer demander, à Quebec, des Paſſeports, qui leur furent accordés : mais le tems qu'ils avoient paſſé à les attendre leur aiant fait perdre la ſaiſon propre à naviguer ſur la Riviere, ils furent contraints d'hiverner ſur les bords du Lac de Saint Jean, d'où ils ne purent ſortir avant le premier de Juin de l'année ſuivante. Le 13, ils rencontrerent dix-huits canots, remplis de Sauvages de la Nation des Miſtaſſins, qui ſemblerent diſpoſés à leur couper le paſſage. Le Pere Albanel s'avança ſeul, & leur dit que les François aïant purgé leur Païs, des Iroquois, un ſervice de cette importance méritoit bien qu'il leur fût permis d'y paſſer. Ce diſcours aïant produit l'effet qu'il s'en étoit promis, les Voïageurs entrerent dans le Lac des Miſtaſſins, auquel on donne vingt journées de tour, & le 25 ils arriverent au bord de celui de Nemiſcau, qu'on repréſente beaucoup moins grand. Le premier de Juillet, ils ſe trouverent dans un lieu nommé *Miſcoutenagechit*, où les Sauvages, qui avoient demandé des Miſſionnaires, les attendoient & les reçurent avec de grands témoignages de joie. Cependant ils parurent

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

craindre qu'on ne voulût s'oppoſer au Commerce des Anglois, qui s'étoient avancés juſqu'à ce Canton, où ils avoient bâti une loge pour la Traite : mais le P. Albanel eut l'adreſſe de les raſſurer. Quelques jours après il partit de ce Village, avec ſes deux Compagnons, il parcourut tous les environs du Lac Nemiſcau, & s'étant embarqué ſur la Riviere de même nom, que les Anglois nommoient Rupert, il entra dans la Baie où elle ſe décharge. Il exécuta l'ordre qu'il avoit de faire divers Actes de priſe de poſſeſſion, qui furent ſignés non-ſeulement de lui, mais de Saint Simon, & de dix ou douze Chefs Sauvages, qu'il avoit raſſemblés pour cette cérémonie (28).

Poſſeſſion qu'ils prennent de la Baie d'Hudſon.

(28) Les Relations Angloiſes rapportent l'arrivée de ce Miſſionnaire au 30 d'Août 1673. Elles racontent qu'il étoit chargé d'une Lettre du Gouverneur de Quebec pour *Baily*, Gouverneur du Fort Anglois, & d'une pour des Groſeillers ; que par la premiere, Baily étoit prié, en vertu de l'étroite amitié, qui étoit alors entre les deux Couronnes, de traiter civilement un Jéſuite né de race Angloiſe ; mais que la ſeconde fit naître des ſoupçons aux Anglois ſur la Correſpondance que des Groſeillers entretenoit à Quebec, où il avoit ſon Gendre, qui avoit même accompagné le P. Albanel pendant une partie du chemin ; que Baily traita fort civilement ce Miſſionnaire, & qu'il le fit vêtir, parce qu'il avoit été dépouillé de ſes habits par quelques Indiens : que le P. Albanel paſſa pluſieurs mois dans ce Fort, ſous prétexte qu'aiant de la répugnance à retourner par terre au Canada, il étoit réſolu de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

On ne lit point dans les Relations Françoiſes, ce que devint le Pere Albanel, ni comment des Groſeillers & Radiſſon quitterent le ſervice des Anglois. Ces deux Transfuges, dit l'Hiſtorien de la Nouvelle France, pouſſés par quelque mécontentement particulier, ou par un retour d'affection pour leur Patrie, revinrent en France, quoique Radiſſon eut épouſé la Fille du Chevalier *Kirke*; & Sa Majeſté leur permit de retourner à Quebec, où elle leur accorda même des graces qu'ils ſembloient peu mériter. Quelques années après, il s'y forma une Compagnie du Nord, qui entreprit de chaſſer les Anglois de la Baie d'Hudſon. Perſonne ne parut plus propre à cette entrepriſe, que ceux qui avoient été la premiere cauſe du mal. D'ailleurs ils s'y offrirent d'eux-mêmes; & tout le monde jugea qu'avec la connoiſſance qu'ils avoient du Païs, l'ardeur ne leur manqueroit pas pour

Suite des avantures de des Groſeillers & de Radiſſon.

profiter du premier Vaiſſeau Anglois pour repaſſer en Europe; qu'il participa aux miſeres où le Fort fut réduit, juſqu'à l'arrivée du Gouverneur Lyddal, qui vint relever Baily, & qu'il avoit des communications fort intimes avec des Groſeillers. Les mêmes Relations, ſans parler du tems de ſon départ, ni de celui de des Groſeillers & de Radiſſon, diſent ſeulement que ces deux François déſerterent, & que la Compagnie Angloiſe les déclara hors de ſon ſervice.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

réparer leur faute, ou pour vanger leurs propres injures. Ils partirent en 1682, avec deux Navires assez mal équipés, & se rendirent droit au Fort Anglois de la Riviere Rupert ; mais ils le trouverent en si bon état, qu'ils n'oserent l'attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte occidentale de la Baie, pour chercher un poste avantageux ; & le 26 d'Août ils entrerent dans une Anse où se déchargent deux grandes Rivieres qui se réunissent à leur embouchure. L'une, qu'on a remontée fort loin, sans trouver sa source, avoit été nommée la Riviere de Bourbon par un Navire François qui y avoit hiverné en 1675. Des Groseillers nomma l'autre *Sainte Therese*, du nom de sa Femme, Sœur de Radisson. C'est la petite Baie où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appellée *Port Nelson*, à l'honneur de Nelson, Pilote de leur Henri Hudson, qui la découvrit en 1611.

Comment ils servent la France après l'avoir trahie.

Variété des témoignages sur leur conduite.

Ici les témoignages varient beaucoup (29). L'Historien croit devoir la

(29) Une Relation, qui se trouve dans le Recueil d'Arrêts, & autres Pieces pour l'Etablissement de la Compagnie Françoise d'Occident, & publiée (Amsterdam, chez Bernard, 1720. *in*-12.) sous le nom de M. *Jeremie*, qui commandoit dans la Baie d'Hudson avant le Traité d'Utrecht, dit sim-

préférence à celui d'un Mémoire qui fut préſenté l'année ſuivante au Marquis de Seignelay, & qui mérite, dit-il, plus de créance que les Relations des Voïageurs. Suivant ce Mé-

plement que tandis que Radiſſon & ſon Beaufrere hivernoient dans la Riviere de Sainte Thereſe, des Anglois étoient campés à ſept lieues d'eux, ſur les bords de la Riviere de Bourbon; que des Groſeillers & Radiſſon les aïant découverts, ſans que ceux-ci ſe défiaſſent d'avoir des Voiſins ſi proches, les attaquerent & les firent tous Priſonniers, au nombre de quatre vingt, quoique les François ne fuſſent que quatorze; mais qu'à la vérité, les Anglois étoient ivres, dans un jour de réjouiſſance que des Groſeillers avoit choiſi pour les ſurprendre; que peu de tems auparavant, étant à la chaſſe, le long de la Mer, il avoit trouvé dans une mauvaiſe Chaumine ſix Matelots Anglois, mourans de froid & de faim, qui avoient été dégradés par un Navire de Boſton, & qui n'aïant aucune connoiſſance du Païs, ſe trouverent fort heureux de tomber entre les mains des François. *Voïez*, cideſſous, les Voïages au Nord-Oueſt.

Les Relations Angloiſes ſe réduiſent au détail ſuivant: en 1682, le Capitaine *Bridger* partit de Londres pour le Port Nelſon, avec ordre d'y établir un Comptoir, & d'y bâtir un Fort: mais avant qu'il y fut arrivé, le Capitaine Benjamin *Gillam*, Commandant du Vaiſſeau le *New-England*, & Fils d'un autre Gillam, Commandant du Vaiſſeau le *Prince Rupert*, alors au ſervice de la Compagnie, s'établit dans le même lieu. Il n'y étoit que depuis quatorze jours, lorſque Radiſſon & des Groſeillers, Deſerteurs du ſervice d'Angleterre, arriverent du Canada. Ces deux François, pour ſe vanger de quelques injures qu'ils prétendoient avoir reçues des Anglois, avoient entrepris de former ici un Etabliſſement pour la Compagnie du Canada: Gillam ne ſe trouva point aſſez fort pour les repouſſer: mais il ne laiſſa point de demeurer au Port Nelſon. Dix jours après, Bridger arriva. Les François n'eurent pas plûtôt apperçû ſon

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

moire, Radiſſon & ſon Beau-frere avoient à peine commencé à ſe loger ſur les bords de la Riviere de Sainte Thereſe, lorſqu'une Barque, venant de Boſton, parut à l'entrée de cette Riviere. Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même lieu, & n'allarma pas moins les Boſtonnois, qui n'avoient point de Commiſſion, que les Fran-

Vaiſſeau, qu'ils lui envoïerent déclarer que les Capitaines Radiſſon & des Groſeillers avoient pris poſſeſſion de ce lieu, au nom de la France. Bridger, qui ſe crut aſſez autoriſé par la Commiſſion de ſa propre Compagnie, n'en déchargea pas moins une partie de ſes effets, & ſe hâta de conſtruire un petit Fort. Des Groſeillers & Radiſſon, loin de l'attaquer, firent avec lui une liaiſon fort étroite, qui dura depuis le mois d'Octobre 1682 juſqu'au mois de Février ſuivant. Alors ils ſe ſaiſirent de Bridger, de Gillam, de tout leur monde, & de tous leurs effets. Après les avoir gardés quelque tems comme Priſonniers, ils mirent une partie de leurs Gens dans une mauvaiſe Barque, qui eut le bonheur de rencontrer un Navire Anglois proche du Cap *Henriette-Marie*. Mais Bridger & Gillam furent menés au Canada, où Radiſſon & des Groſeillers déchargerent furtivement une partie de leur Cargaiſon, dans la vue de tromper leur Compagnie. On ne ſait ſi cette fraude leur réuſſit; mais ils ſe ſauverent promptement en France. La Compagnie Angloiſe, informée de cette avanture, écrivit à Radiſſon, en reçut réponſe, & lui promit non-ſeulement d'oublier les torts qu'il avoit avec elle, mais de l'emploïer, au prix qu'il demanderoit lui même, s'il vouloit entreprendre de livrer les François qu'il avoit laiſſés au Port Nelſon, & de leur enlever toutes les Pelleteries qu'il y avoit amaſſées. Il y conſentit. On lui tint parole, comme il la tint auſſi en reprenant le Port Nelſon pour la Compagnie Angloiſe.

çois, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. D'affreuses glaces, poussées par la Mer, le heurterent si rudement, que l'aïant enlevé de dessus ses ancres, elles l'emporterent au large; où il fut brisé par d'autres glaçons. Tous les Anglois, qui étoient à bord, se sauverent sur ces mêmes glaces qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. Ils y furent accueillis fort humainement des François. Radisson & des Groseillers leur fournirent des vivres, & leur permirent de dresser des Baraques sur les bords de la Riviere de Bourbon, après leur avoir fait promettre, par écrit, qu'ils ne s'y fortifieroient point, & qu'ils ne feroient rien au préjudice des Droits de la France. Mais cette promesse fut mal gardée. Les Anglois n'eurent pas plutôt réflechi sur la supériorité de leur nombre, qu'ils commencerent à se retrancher. Ensuite ils prirent des mesures pour surprendre leurs Voisins, & pour leur ôter le pouvoir de leur nuire. Mais ils furent prévenus, & surpris eux-mêmes par les François, qui les firent tous Prison-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

niers : leur nombre devint bientôt embarraſſant aux Vainqueurs; ſans compter que les vivres commençoient à leur manquer. Auſſi-tôt que la ſaiſon permit de ſe mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois ſur un des deux Bâtimens qu'ils avoient amenés de Quebec, en les laiſſant maîtres de leur route; enſuite ils partirent eux-mêmes avec le reſte, ſur le Navire qu'ils s'étoient réſervé, & ſur la Barque de Boſton, dont ils n'avoient pas eu de peine à ſe ſaiſir.

Ils trahiſſent encore une fois la France.

Ils ſe rendirent à Quebec, où la conduite, qu'ils avoient tenue à l'égard des Anglois, ne plut pas à la Compagnie du Nord. On les chagrina même ſur pluſieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une riche cargaiſon. Leur mécontentement les obligea de paſſer en France, dans l'eſpoir d'y obtenir plus de faveur. Mais ſoit qu'ils fuſſent réellement coupables, ou que leurs Ennemis euſſent prévenu le Miniſtere, leur eſpérance fut trompée, & le déſeſpoir qu'ils en conçurent les fit recourir encore aux Anglois. Mylord Préſton, Ambaſſadeur à la Cour de France, apprit leur ſituation, & leur conſeilla de

passer à Londres. Radisson prit ce parti, & fut bien reçu du Chevalier Kirke, son Beau-pere, qui lui fit même obtenir de la Cour une Pension de cinquante guinées, dont il a joui jusqu'à sa mort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

L'année suivante, la Compagnie Angloise lui donna deux Navires, pour aller se saisir du Fort qu'il avoit construit lui-même à l'entrée de la Riviere de Sainte Théreſe, & où *Chouart*, son Neveu, Fils de des Groseillers étoit resté avec huit hommes. Il y fut reçu sans difficulté, sur les signaux dont le Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle. Cependant on nous fait observer que, suivant un autre Mémoire, c'étoit des Groseillers même qui étoit resté dans la Baie d'Hudson, & que son Fils & Radisson traiterent avec l'Ambassadeur par l'entremise d'un Anglois, nommé *Gods*. Mais l'Historien cite une Lettre du Marquis de Dénonville, Gouverneur du Canada, par laquelle il paroît qu'il eut ordre d'assurer le jeune Chouart d'une récompense de la Cour. D'ailleurs il est certain que Chouart est mort en Canada, & Radisson en Angleterre.

Radisson remet les Anglois en possession de la Baie d'Hudson.

La perte, que les François essuïerent à la Riviere de Sainte Thereſe,

Perte qu'y firent les François.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

doit faire juger quelle étoit l'importance de ce Poſte. On l'a fait monter à trente-deux milliers de Caſtors, ſix balles de Martres, deux de Loutres, & quantité de Pelleteries moins précieuſes, qui n'étoient néanmoins que le produit d'une année, puiſque Radiſſon & des Groſeillers avoient porté, à Quebec, tout ce qui s'étoit trouvé dans leurs Magaſins lorſqu'ils étoient partis de la Baie. Auſſi le Roi en fit-il faire de grandes plaintes à Charles II, & ce Prince déſavoua l'entrepriſe de ſes Sujets : mais il n'eut pas le crédit de faire reſtituer à ſon Allié, ce qu'il n'avoit perdu que par une perfidie. Quelques années ſe paſſerent dans cette attente. Enfin la Compagnie de Quebec, perdant juſqu'à l'eſpérance d'obtenir des Troupes de la Cour, pour ſe remettre en poſſeſſion du Fort, prit le parti d'en faire elle-même les frais. Elle ſe procura, ſous l'autorité du Gouverneur de la Nouvelle France, quatre-vingts Hommes, preſque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de Troie, ancien Capitaine, d'une expérience & d'une valeur connues. Sainte Helene, d'Iberville (30)

Ils y ſont rétablis par le Chevalier de Troie.

(30) Le même dont on a déja parlé avec éloge, mais à l'occaſion d'un tems poſtérieur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

& Maricour, tous trois Fils d'un Gentilhomme de Quebec, s'offrirent généreuſement pour une Expédition dont ils n'avoient que de la fatigue & de l'honneur à recueillir.

Trois Forts qu'il enleve aux Anglois.

Cette petite Armée ſe mit en marche au mois de Mars 1686 ; & ſuivant la Relation Françoiſe, elle n'arriva au fond de la Baie d'Hudſon que le 20 de Juin. Le premier Fort qu'elle attaqua fut celui de *Monſipi*, dans la Riviere de Monſoni. Il n'étoit environné que de pieux, avec quatre Baſtions revêtus de terre, au centre deſquels s'élevoit une Maiſon de quarante piés en quarré. Ce Poſte fut d'abord eſcaladé ; & les Anglois, après avoir perdu leur Canonier, le ſeul qui parut ſe mettre en défenſe, ſe rendirent Priſonniers de guerre. Ils étoient au nombre de ſeize, & leur Artillerie conſiſtoit en douze Canons, de huit & de ſix. D'Iberville eut ordre enſuite de s'embarquer avec neuf Hommes, dans deux Canots d'écorce, pour aller aborder un petit Batiment qu'on voïoit à l'ancre. Quatorze Hommes qui le montoient, & qui étoient commandés par le Général même de la Baie, compoſerent auſſi-tôt pour leur vie. Sainte Helene, détaché en même

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

tems avec cinquante Hommes, rencontra un autre Bâtiment à la Côte, mais qui n'étoit pas gardé. Il s'y embarqua, & fit voile vers le Fort Rupert, éloigné d'environ vingt lieues de celui de Monſipi Il deſcendit fort près de la Place, ſans aucune oppoſition, & ſon premier mouvement fut de marcher à l'aſſaut. La Garniſon, frappée de cette hardieſſe, rendit auſſitôt les armes. Ce Fort avoit été nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore ſur les affuts. Après cette ſeconde Conquête, tous les François ſe réunirent; & s'étant embarqués ſur les deux Bâtimens qu'ils avoient pris; ils tournerent vers le Fort de *Quitchichouen*, dont la réduction ne leur couta que de la poudre & des balles. Les grands Magaſins Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette petite guerre, qui rendit les François maîtres de toute la partie méridionale de la Baie d'Hudſon. La Garniſon de Quitchichouen fut envoïée au Port Nelſon, ſur un des deux Bâtimens.

Relation Angloiſe des mêmes Faits.

On croit devoir joindre, à ce récit, celui des Anglois; moins pour en faire obſerver les différences, qui ne changent rien au fond de l'évenement,

que pour faire connoître les noms qu'ils donnoient aux mêmes lieux. Suivant leur principale Relation, ils avoient, en 1686, cinq Etabliſſemens dans la Baie d'Hudſon; la Riviere d'*Albanie*; l'Ilē de *Hayes*, la Riviere de *Rupert*, le Port *Nelſon*, & la *Nouvelle Severne*. Leur Commerce y étoit ſi conſidérable, qu'ils tiroient annuellement, de la ſeule Riviere d'Albanie, trois mille cinq cens Caſtors. L'Auteur, ſans ſe ſouvenir que c'étoient les François qui avoient à ſe plaindre de ſa Nation, obſerve » qu'ils pou-
» voient tout entreprendre ſous le re-
» gne de Jacques II, & qu'il n'y
» avoit point d'outrage, qui fût capa-
» ble de refroidir l'attachement de ce
» Prince pour Louis XIV,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le 8 de Juillet, dit-il, on vit arriver le Chevalier de Troies, avec un Corps de Trouppes, devant le Fort de la Riviere d'Albanie, où *Sergeant*, Gouverneur Général de la Baie, avoit établi ſa réſidence. On venoit d'y être informé par quelques Indiens, non-ſeulement que les François étoient venus de Quebec par terre, mais qu'ils avoient déja ſurpris les Forts de l'Ile de Hayes & de la Riviere de Rupert, & qu'ils amenoient avec eux la groſſe

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Artillerie de ces deux Poſtes. Deux heures après, les Anglois apperçurent l'Ennemi à peu de diſtance ; & bientôt ils entendirent le bruit des armes à feu. Une partie de la Garniſon déclara qu'elle n'expoſeroit point ſa vie pour la défenſe du Fort, ſans être bien ſûre d'une récompenſe proportionnée. Le Couverneur fit diſtribuer des préſens à ces Mutins, & parvint à les ranger au devoir ; mais le jour ſuivant, ils ſe ſouleverent avec une nouvelle furie. Le Canonier, nommé *Elie Turner*, leur avoit perſuadé qu'il étoit impoſſible de tenir dans une Place ſi foible, & paroiſſoit réſolu de ſe jetter parmi les François. Il pouſſa l'audace juſqu'à demander au Gouverneur la liberté de ſortir du Fort : mais ſur la menace d'être paſſé ſur-le-champ par les armes, il prit le parti de retourner à ſon poſte.

Le Canon du Fort obligea les François de ſe mettre à couvert ſous les bords du Fleuve, où les Boulets ne pouvoient atteindre ; & delà ils incommoderent beaucoup, par leur Mouſqueterie, les Anglois qui ſe préſentoient ſur leurs remparts. Le Gouverneur, les voïant travailler à la terre, s'imagina d'abord qu'ils ne penſoient

qu'à ſe couvrir d'un retranchement ; mais il reconnut bientôt qu'ils formoient une Batterie. Alors ſe perſuadant qu'ils avoient apporté leur Canon par eau, il ſe flatta de pouvoir couler leurs Barques à fond ; & l'ordre fut donné de tirer deſſus, lorſqu'elles paroîtroient : mais les François avoient trouvé le moïen de tranſporter leurs plus groſſes pieces au travers des Bois, & les mirent en batterie avant qu'on put s'en appercevoir. Deux Soldats de la Garniſon, ſortis pour les obſerver, rapporterent qu'ils avoient vû la Batterie formée, & l'Ennemi occupé à charger les Pieces. Ce récit fit perdre le courage à tous les autres. Ils s'aſſemblerent en tumulte, pour faire preſſer le Gouverneur de demander une bonne compoſition, & de rendre une Place, qu'ils ne pouvoient défendre ſans s'expoſer à de fâcheux accidens dont ils ne ſeroient jamais récompenſés. S'ils avoient, lui firent-ils dire, le malheur de perdre une jambe, un bras, ou celui d'être tués, qui prendroit ſoin de leurs Femmes & de leurs Enfans ? Le Canon Ennemi s'étant fait entendre pendant ces délibérations, ceux à qui l'on avoit confié la garde des Poſtes ne penſerent

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

qu'à les abandonner. Cependant le Gouverneur s'obſtinoit à ne vouloir rien entendre, & menaçoit du ſupplice ceux qui refuſeroient de combattre ſous ſes ordres. Mais la breche, qui fut ouverte auſſi-tôt, & le dommage que les boulets avoient déja fait aux Maiſons, le déterminerent enfin à faire arborer le Drapeau blanc. La datte du Traité, entre le Chevalier *de Troies*, Commandant en chef les Troupes de la Compagnie du Canada & Henri *Sergeant*, Gouverneur de la Baie d'Hudſon pour la Compagnie Angloiſe, eſt le 16 Juillet 1686. On nous en donne les articles, qui ne ſe trouvent dans aucune autre Relation. I. Le Fort de la Riviere d'Albanie & tous les effets qui appartiennent à la Compagnie Angloiſe ſeront remis au Commandant François; après un exact inventaire des effets, pour la décharge mutuelle des deux Partis. II. Tous les Anglois du Fort, conſerveront ce qui eſt à l'uſage de leurs perſonnes. III. Le Gouverneur demeurera en poſſeſſion de tout ce qui lui appartient en propre, & pourra garder près de lui ſon Miniſtre, & ſes quatre Domeſtiques. IV. Le Chevalier de Troies fera conduire tous les Anglois du Fort à l'Ile

Capitulation des Anglois avec le Chevalier de Troies.

de Charlton, pour y attendre l'arrivée de quelque Vaiſſeau Anglois, & les aidera de tout ſon pouvoir juſqu'à leur embarquement. V. Les Magaſins ſeront fermés ſur-le-champ, & les clés remiſes au Chevalier de Troies. VI. Tous les Anglois ſortiront du Fort ſans armes, à l'exception du Gouverneur & de ſon Fils.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Ces articles furent exécutés ; mais on ſe plaignit beaucoup à Londres de l'entrepriſe des François, quoiqu'elle ne dût paſſer que pour une juſte repréſaille. Il ne reſtoit aux Anglois que le Port Nelſon & le Fort de la Nouvelle Severne. Quelque tems après, il fut reglé, entre les deux Couronnes, que le Port Nelſon ſeroit commun aux deux Nations, avec une égale liberté pour le Commerce ; projet mal conçu, qui ne fit que donner lieu à de nouvelles hoſtilités. En 1689, d'Iberville & ſes Freres, s'étant rendus avec quelques Trouppes au fond de la Baie d'Hudſon, rencontrerent à trente lieues du Port Nelſon, le Gouverneur de la Nouvelle Severne, & l'arrêterent ſur diverſes plaintes. Entre ſes papiers, qui lui furent enlevés, ils trouverent des Lettres de la Compagnie de Londres, qui contenoient

Reglement entre les deux Couronnes.

Nouvelles hoſtilités.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

l'ordre de proclamer, dans la Baie, le Prince & la Princeſſe d'Orange Roi & Reine d'Angleterre, avec déclaration expreſſe que la Baie appartenoit toute entiere à la Couronne d'Angleterre. Une prétention ſi contraire au Reglement de Louis XIV, & de Jacques II fut bientôt ſoutenue de deux Vaiſſeaux, qui parurent à la vue d'un des Forts François, où d'Iberville s'étoit rendu. L'un de ces deux Bâtimens avoit dix-huit pieces de Canon & quatre Pierriers; l'autre, un même nombre de Pierriers, & dix Canons. Ils étoient chargés tous deux d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres, & leurs Equipages montoient à quatre-vingt trois Hommes, parmi leſquels il y avoit onze Pilotes, de douze que l'Angleterre entretenoit pour la Baie d'Hudſon. Les Anglois s'étoient flattés de ſurprendre les François & de les chaſſer de tous leurs poſtes. Quoique d'Iberville eût peu de monde avec lui, ils n'oſerent l'attaquer; & lui propoſant au contraire un accommodement, qu'il ne rejetta point, ils chercherent à l'endormir dans une ſécurité apparente, pour tomber ſur lui lorſqu'ils le verroient ſans défiance. Sa pénétration lui fit découvrir

Services de d'Iberville dans la Baie d'Hudſon.

vrir toutes leurs meſures. Alors, il ſe crut en droit d'emploïer auſſi la ruſe; & dans pluſieurs embuſcades qu'il leur dreſſa, il leur enleva ſucceſſivement vingt de leurs meilleurs Hommes, avec un de leurs principaux Officiers.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Son but étoit de les affoiblir. Lorſqu'il s'y crut parvenu, il les fit ſommer de ſe rendre Priſonniers de guerre. Leur réponſe fut qu'étant encore plus de quarante ſans les Malades, ils étoient réſolus de ſe défendre, avec tout le courage qu'on devoit connoître à leur Nation. D'Iberville n'attendoit que cette réponſe, pour détacher une partie de ſes gens, avec ordre de les harceler, tantôt dans une petite Ile, où ils s'étoient cantonnés, & tantôt ſur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Deux jours après, il ſuivit lui-même. On ſe canonna pendant quelques heures, ſans s'incommoder beaucoup; & l'impatience des François leur fit prendre le parti de ſommer encore une fois le Commandant, avec menace de le traiter ſans quartier. Il répondit qu'il y avoit un Traité entre les deux Couronnes; & qu'il étoit ſurpris qu'on le reſpectât ſi peu. D'Iberville repliqua que la premiere infraction n'étoit pas venue

Ruſe qu'il oppoſe à celle des Anglois.

Comment il ſe rend maître de deux Vaiſſeaux Anglois.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

des François, & que ſans perdre le tems en explications, il prétendoit que les deux Navires & tous leurs Equipages lui fuſſent remis. On lui demanda un jour de délai, qu'il accorda. Enfin la réponſe, qui lui fut envoïée par écrit, contenoit que les deux Navires ſeroient remis au Commandant François avec toute leur charge, mais que là-deſſus il conſentiroit à païer les appointemens des Officiers, qui montoient à la ſomme de deux mille cinq cens livres, & qu'il leur donneroit un Bâtiment bien équipé pour ſe retirer. Ces deux articles furent accordés, avec quelque reſtriction néanmoins ſur le nombre des Anglois auxquels il ſeroit permis de ſuivre leurs Officiers. Tous les autres demeurerent Priſonniers : & d'Iberville fut ferme, ſurtout, à ne relâcher aucun des onze Pilotes.

Retour de d'Iberville.

Il laiſſa Maricour, un de ſes Freres, avec trente-ſix Hommes, pour garder tous les Poſtes du fond de la Baie ; Garniſon qu'il dût juger trop foible, dans l'attente où il étoit lui-même que les Anglois ne tarderoient point à prendre leur revanche : mais il étoit rappellé à Quebec par le Gouverneur Général, qui lui envoïa ordre d'y mener la plus conſidérable de ſes deux

prises. Il partit le 12 de Septembre, avec ses Prisonniers. Dans sa route, il rencontra un Navire d'Angleterre, à bord duquel étoit le jeune Chouart, qui n'avoit encore pû se délivrer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson. Avec peu de monde, & dans la nécessité de garder ses Prisonniers, il ne put emploïer la force pour s'en saisir; mais tentant la ruse, il arbora le Pavillon d'Angleterre; & le Capitaine, qui le prit effectivement pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve; que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'ils attendroient un beau tems pour se visiter. Son dessein étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, lorsqu'ils viendroient à son bord, & de tomber ensuite sur leur Navire, où il comptoit de ne pas trouver beaucoup de résistance : mais ils eurent la Mer si grosse, jusqu'à l'extrêmité du Détroit, que les deux Vaisseaux n'aïant pû s'approcher, d'Iberville prit la route de Quebec, où il arriva le 25 d'Octobre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

* Comment il feint d'être aux Anglois.

Le Fort de la Riviere d'Albanie, que les François avoient nommé *Sainte Anne* après leur conquête, demeura paisiblement entre leurs mains jusqu'à

Les Anglois entrent dans la Baie d'Hudson.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

l'année 1693, & n'en ſeroit pas ſorti, ſi la Garniſon n'eut pas été négligée. Mais la rigueur du climat en aïant fait périr une partie, Maricour, chagrin apparemment de ne recevoir aucun ſecours, étoit parti lui-même en 1690, pour en aller ſolliciter à Quebec. Il y fut retenu par des embarras encore plus preſſans (31); & pendant pluſieurs années, la Baie d'Hudſon fut oubliée. En 1693, on apprit, à Quebec, que le Fort de Sainte Anne avoit été pris par les Anglois. Trois de leurs Navires avoient hiverné à 70 lieues de ce Fort, & s'étoient approchés lorſque la navigation avoit été libre. Quoiqu'ils ſe fuſſent attendus à n'y pas trouver une forte Garniſon, ils n'avoient pû s'imaginer qu'il n'y reſtât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux, dans un accès de phrénéſie, avoit tué le Chirurgien du Fort, & le Pere Dalmas Jéſuite. Peut-être auroit-il pouſſé plus loin ſes fureurs, ſi l'on ne s'étoit hâté de l'enchaîner. Ceux qui reſtoient, comprenant que leurs efforts ſeroient inutiles contre un grand nombre d'Anglois qui étoient

(31) C'eſt l'année où Phibs, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, alla mettre le Siege devant Quebec avec toutes ſes forces. Il fut repouſſés, mais cette guerre dura long-tems.

déja débarqués, laiſſerent leur Priſonnier dans le Fort, avec quarante ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent dans un Canot, ſans être apperçus, & furent aſſez heureux pour gagner Quebec. Les Anglois s'étant emparés de toutes les Pelleteries, & n'aïant pas manqué de mettre une bonne Garniſon dans le Fort, cette diſgrace fut d'autant plus ſenſible aux François, qu'ils n'en pouvoient accuſer que leur négligence : ſur quoi l'on obſerve que tandis que Louis XIV ſurprenoit ſes Ennemis, par la diligence avec laquelle il faiſoit entrer ſes Armées en Campagne, les Vaiſſeaux qu'il envoïoit en Amérique étoient toujours d'une extrême lenteur à partir.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Cependant l'arrivée de d'Iberville & de Serigny ſon Frere (32), qui avoient armé deux Navires, le *Poli* & la *Charante*, & qui prirent par le Canada pour s'y fortifier de cent Soldats du Païs, releva les eſpérances de la Compagnie du Nord. Elle ſe pro-

Elle eſt reprise par les François.

VOÏAGE DE JERMIE.

(32) Il paroît que ces braves Freres étoient en grand nombre. On trouve le nom de ſept ; *Longueil*, d'Iberville, Maricour, Sainte Heleine, Bienville, Serigny, & Châteaugué ; leur nom de Famille étoit *le Moine*. Pluſieurs furent tués, en combattant pour leur Prince & leur Patrie.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

mit, non-seulement de reprendre le Fort Sainte Anne, mais d'enlever aux Anglois le Port Nelson, & tout ce qu'ils possedoient dans la Baie. Jeremie, qui étoit de cette Expédition, s'en est fait l'Historien. » Nous partîmes, dit-il, le 10 d'Août 1694, » & nous arrivâmes à la Rade du Port » Nelson le 24 de Septembre. Notre » descente se fit aussi-tôt, avec l'Artillerie & toutes les munitions de » guerre. Le Fort Anglois étoit composé de quatre Bastions, qui formoient un quarré de trente piés, » rempli dans le centre par un grand » Edifice à double étage. Un des Bastions contenoit le Magasin de la » Traite ; un autre le Magasin des vivres ; & les deux autres servoient » de Corps-de-garde, pour loger la » Garnison. Tous ces Bâtimens étoient » de bois. En ligne de la premiere » Palissade, il y avoit deux autres » Bastions ; l'un, qui servoit de logement aux Officiers ; l'autre de cuisine & de Forge pour la Garnison. » L'espace, de l'un à l'autre, étoit » occupé par une espece de demie » Lune, montée de huit Canons, qui » la défendoient du côté de la Riviere, & terminée au bas par une plat-

» te-forme à raze-d'eau, défendue » auſſi par ſix groſſes Pieces de Canon. » Le côté du Bois étoit ſans Batteries; » mais chaque Baſtion avoit la ſienne. » On comptoit dans tout le Fort, qui » ne conſiſtoit d'ailleurs qu'en deux » Paliſſades de pieux, trente-deux » Canons & quatorze Pierriers. La » Garniſon étoit de cinquante-trois » Hommes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Les François commencerent par établir leurs batteries ſur de bonnes Platte-formes, à cinq cens pas des Paliſſades. Mais le commencement du ſiége fut triſte pour les deux Commandans, *Châteaugué*, leur Frere, jeune encore, qui ſervoit ſur *le Poli* en qualité d'Enſeigne, s'étant avancé, le 4 de Novembre, pour arrêter les ſorties des Aſſiégés, fut tué d'un coup de Mouſquet. D'Iberville, quoiqu'irrité par cette perte, ne voulut point faire jouer ſon Canon & ſes Mortiers ſans avoir fait ſommer les Anglois (33). Leur

Ils prennent le Port Nelſon.

(33) Il eſt aſſez étrange que Jeremie diſe, au contraire; » qu'ils ne pouvoient plus réſiſter à » nos Bombes, joint à ce » qu'ils étoient continuellement chagrinés par » nos Fuſiliers, qui tiroient ſans ceſſe dans » leurs meurtrieres; ils » furent enfin obligés de » ſe rendre, & ne demanderent que la vie ſauve. On s'attache néanmoins à l'Hiſtorien de la Nouvelle France, parcequ'aïant connu la Relation de ce Voïageur, dont il parle même

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Gouverneur, effraïé de l'appareil des Batteries, manquant de bois, & déſeſpérant d'en pouvoir faire ſi les François s'obſtinoient à paſſer l'Hiver dans leur Camp, mais ſurtout n'aïant aucune expérience de la guerre (34), accepta la compoſition qu'on lui offrit. Il demanda que tous ſes Officiers fuſſent logés dans le Fort, pendant l'Hiver; qu'on ne touchât point à leurs habits, ni à leurs papiers, & qu'au Printems ils fuſſent tranſportés en France, pour ſe retirer delà dans leur Patrie. Ces articles furent ſignés le 14 d'Octobre; & le lendemain d'Iberville prit poſſeſſion du Fort, qu'il nomma le *Fort Bourbon* (35). Le butin n'y fut pas conſidérable en Pelleteries, parcequ'au mois d'Août précédent deux Frégates Angloiſes avoient embarqué tout le Caſtor; mais on y trouva quantité de proviſions de bou-

Ils lui donnent le nom de Bourbon.

avec éloge, il ne laiſſe pas de s'en écarter ici, ſur des Mémoires apparemment plus certains. *L.* 15. *p.* 148.

(34) C'étoit un bon Marchand, dit l'Hiſtorien, qui n'avoit jamais eu d'occaſion de voir le feu.

(35) » D'Iberville, ſuivant Jeremie fit ſon » entrée le 15. Le Fort fut » nommé Bourbon, & la » Riviere ſur laquelle il » eſt ſitué, reçut le nom » de Sainte Thereſe, parce que le jour de la ſoumiſſion des Anglois fut » le 14 Octobre, Fête de » cette Sainte «. Ainſi l'Hiſtorien s'eſt trompé en lui donnant plutôt ce nom. » Le Fort, continue Jeremie, étoit aſſez » bien fourni de toutes

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

che, dont les François étoient mal pourvus, & qui aiderent à leur faire paſſer plus agréablement l'Hiver. Cent cinquante Canots, qui leur vinrent enſuite, chargés des plus belles Pelleteries du Nord, les dédommagerent de celles dont ils s'étoient vus fruſtrés.

La gelée fut ſi rude en 1695, & l'Hiver ſi long, qu'il ſe paſſa plus de la moitié de l'année, ſans que les glaces fuſſent aſſez ouvertes pour la navigation. Ce ne fut que le 28 de Juillet, qu'elles permirent de lever les ancres. Le ſcorbut avoit fait périr vingt François. Il ne reſtoit, ſur les deux Navires, que cent quinze Hommes, dont pluſieurs n'étoient pas en état de ſervir. D'Iberville prit la réſolution d'attendre les Vaiſſeaux Anglois, dans l'eſpérance de les enlever; de renvoïer enſuite le Poli en France, & d'aller paſſer l'Hiver au fond de la Baie, avec la Salamandre, pour ſe remettre en

» ſortes de Marchandiſes » & de Munitions. Nos » Navires hivernerent là, » parceque la ſaiſon étoit » trop avancée. En 1695, » le 20 Juillet, d'Iber- » ville partit avec ſes » deux Vaiſſeaux, & » nous laiſſa au nombre » de ſoixante-ſept Hommes, ſous le commandement d'un nommé » M. de la Forêt. M. de » Martigny étoit Lieutenant, & moi Enſeigne, » Interprete des Langues » Sauvages & Directeur » du Commerce «. Ce recit differe de celui de l'Hiſtorien.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

poſſeſſion du Fort Sainte Anne. Mais, les Anglois n'aïant point paru juſqu'au 7 de Septembre, une ſaiſon ſi avancée, qui ne laiſſoit plus d'eſpérance de les voir, le fit changer de deſſein. Il prit le parti de faire voile pour Quebec, avec ſes deux Bâtimens. Le Gouvernement du Fort Bourbon fut donné à *la Forêt*, & la Lieutenance à Martigny, avec ſoixante-quatre François & ſix Indiens. D'Iberville prit enſuite la route du Canada; mais les vents contraires l'aïant arrêté longtems à la Côte de Labrador, & le ſcorbut continuant d'affoiblir ſes Equipages, il tourna vers la France, où il arriva le 9 d'Octobre. Il ſembloit que les deux Nations ſe fiſſent un amuſement des droits qu'elles s'attribuoient ſur la Baie d'Hudſon; toujours ardentes à les vanter, & d'une négligence extrême à les bien établir. Dès l'année ſuivante, Serigny, qui y fut envoïé avec un renfort d'Hommes & de munitions, partit trop tard pour y aborder. Quatre Navires Anglois, quoique preſqu'auſſi tardifs, puiſqu'ils n'arriverent que le 2 de Septembre, avoient déja paru à la vue du Fort Bourbon, avec une Galiote à bombes. On aſſure qu'il n'y avoit pas deux heu-

res qu'ils avoient mouillé dans la Rade ; lorſque le *Dragon*, commandé par Serigny, & le *Hardi* ſous les ordres de la Motte Egron, y arriverent auſſi. L'inégalité des forces ne leur permettant point de hazarder un combat, ils ſe retirerent. Serigny reprit la route de France, où il arriva heureuſement; la Motte Egron fit naufrage en voulant ſe rendre à Quebec, & fut enſeveli dans les flots.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Naufrage de la Motte Egron.

Le Fort Bourbon, épuiſé de vivres, n'étoit point en état de mieux réſiſter. Après quelques jours d'une bonne défenſe (*36*), le Gouverneur demanda

(36) C'eſt à Jeremie qu'il faut laiſſer ce recit : » Le » 5, dit-il, les Anglois » commencerent à nous » attaquer, avec leur Galiote, qu'ils avoient fait » avancer à la portée du » canon, ſoutenue de » deux Navires. Le 6, » nous obſervâmes qu'ils » faiſoient quelque mouvement pour tenter une » deſcente. Le Gouverneur me donna quatorze hommes, avec leſquels j'entrepris de m'y » oppoſer. Les Ennemis » n'étoient pas moins de » quatre cens. Ils firent » pluſieurs tentatives : » mais comme j'étois » embuſqué dans des » buiſſons épais, & que » j'avois ſoin de faire tirer mes Gens à propos, » les uns après les autres, » ſi-tôt que je voïois paroître une Chaloupe armée, les Anglois retournoient promptement à leur bord, n'oſant riſquer de nous » forcer, parcequ'ils ne » pouvoient juger de notre nombre. Cependant » ils ne ceſſoient point » de tirer des bombes, » dont il tomba vingt-deux dans le Fort, qui » faillirent pluſieurs fois » d'y mettre le feu. Enfin, n'aïant preſque » plus de vivres & de munitions, ni la moindre » eſpérance d'être ſecourus, nous fûmes obli-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

d'être conduit sur les Terres de France, avec sa Garnison & tous ses effets; & ces deux articles furent accordés: mais les Anglois ne furent pas plutôt dans la Place, qu'oubliant la Capitulation, ils dépouillerent les Assiegés, & les menerent en Angleterre. Cependant leur prison dura peu: ils obtinrent la liberté, quatre mois après: on les reconduisit même à la Côte de France, où ils ne descendirent, que pour être aussi-tôt embarqués sur quatre Vaisseaux qu'on y armoit pour la Baie d'Hudson.

Perfidie des Anglois.

Serigny avoit communiqué, au Ministre, le chagrin qu'il avoit eu de son retour. On lui donna quatre Vaisseaux, dont il devoit remettre le commandement à d'Iberville son Frere, qui étoit alors dans l'Ile de Terre-Neuve, pour aller reprendre ensemble le Fort Bourbon. D'autres ordres, dont ils étoient chargés, auroient encore pû retarder leur Expédition, si

D'Iberville reprend la Baie d'Hudson, & détruit une Escadre Angloise.

» gés de capituler. Tout » ce que nous demandâ- » mes fut accordé, & les » articles furent très avan- » tageux; mais on nous » tint mal promesse. » Nous fûmes emmenés » en Angleterre, & jet- » tés dans une prison, » pendant que nos Pelle- » teries & autres Effets fu- » rent enlevés. Quatre » mois après, nous re- » passâmes en France «. L'Historien donne quatre cens Hommes à Jeremie? Où les auroit-il pris?

d'Iberville, qui en conçut le danger, n'eut trouvé de juſtes prétextes pour ne pas s'écarter de ſa route. Ils arriverent dès le 28 de Juillet à l'entrée du Dètroit de Hudſon, qu'ils paſſerent le troiſieme d'Août. Aux quatre Navires que Serigny avoit amenés, d'Iberville avoit joint une Flutte nommée *le Profond*, qu'il avoit armée à Plaiſance en Terre-Neuve, montée de vingt-ſix Canons & de ſix vingts Hommes. Les autres Bâtimens étoient le *Pelican*, de cinquante Canons, le *Palmier* de quarante, le *Veſpe* & un Brigantin, dont on ne nomme point les forces.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Toutes les difficultés ſembloient vaincues après avoir paſſé le Détroit; mais bientôt on ſe trouva ſi ſerré par les glaces, qu'il fallut ſe grapiner ſur les plus grandes. Cette ſituation étoit dangereuſe, parceque les glaces, portées avec violence par les Courans, donnoient de rudes ſecouſſes aux Navires. Auſſi le Brigantin fut-il écraſé entre ces écueils flottans; & ſa perte fut ſi prompte, qu'à peine eut-on le tems de ſauver les Hommes. Le 28, d'Iberville qui montoit le Pelican, ſe trouva heureuſement dégagé des glaces, mais ſeul, & ſans ſavoir ce qu'é-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

toient devenus ſes autres Vaiſſeaux, qu'elles lui avoient cachés depuis plus de quinze jours. Il ſe flatta néanmoins qu'ils avoient pris les devants, parceque la veille il avoit entendu le bruit du Canon ; & dans cette idée il s'avança vers le Port Nelſon, à la vue duquel il arriva le 4 de Septembre (37). Le ſoir, aïant mouillé fort près du Fort Bourbon, il donna ſa Chaloupe à Martigny, pour aller reconnoître la Place.

Le lendemain, aux premiers raïons du jour, il découvrit, à trois lieues ſous le vent, trois Vaiſſeaux qui louvoïoient pour entrer dans la Rade ; & ne doutant point que ce ne fût les ſiens, il leur fit les ſignaux dont il étoit convenu avec Serigny. Ils n'y répondirent point. C'étoit une Eſcadre Angloiſe : il ſe diſpoſa ſur-le-champ à l'attaquer. Cette réſolution demandoit une extrême hardieſſe. A peine avoit-il cent cinquante Hommes en état de combattre ; & des trois Navires qu'il avoit en tête, l'un étoit plus fort que lui, & chacun des deux autres avoit trente-deux pieces de Canon montées. Malgré l'inégalité, il arriva ſur eux avec une intrépidité qui les

(37) Le 5, ſuivant la Relation de Jeremie.

étonna. Ils l'attendirent : vers neuf heures & demie du matin, on commença de part & d'autre à ſe canoner, & pendant quatre heures, le feu fut très vif. Cependant le Pelican n'eut qu'un Homme de tué & dix-ſept de bleſſés. Alors d'Iberville, qui avoit ſu conſerver l'avantage du vent, arriva tout court ſur les deux Frégates, & leur envoïa de fort près pluſieurs bordées, dans la vue de les déſemparer. A l'inſtant, il vit faire au troiſieme, nommé le *Hampshire*, un mouvement pour l'approcher. Ce Vaiſſeau avoit en batterie vingt ſix canons ſur chaque bord, & deux cens trente Hommes d'Equipage.

Le brave François n'en alla pas moins à ſa rencontre, ſon canon pointé à couler bas ; il le rangea ſous le vent, vergues à voiles, & lui envoïa ſa bordée. Elle fut lâchée avec tant d'adreſſe ou de bonheur, que le Hampshire, après avoir fait au plus ſa longueur de chemin, fut englouti dans les flots (38). Auſſi-tôt, d'Iberville re-

(38) Jeremie change un peu l'ordre de cette action. » Les Anglois, dit-il, furent bien étounés, lorſqu'ils virent l'intrépidité avec laquelle M. d'Iberville alla les attaquer. Dès ſa premiere volée, il en fit arriver un, qui ſe rendit, ſans oſer plus remuer. Enſuite il preſſa le côté à

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

virant de bord tourna ſur le *Hudſon-Bay*, celui des deux autres Vaiſſeaux Anglois qui pouvoit entrer le premier dans la Riviere de Sainte Thereſe : mais lorſqu'il fut prêt à l'aborder, le Commandant baiſſa Pavillon. Le troiſieme, nommé le *Daring*, c'eſt-à-dire le *Hardi*, prit la fuite au Nord-Eſt ; & dans la premiere chaleur, d'Iberville entreprit d'abord de le chaſſer : mais reconnoiſſant bientôt que ce Bâtiment étoit auſſi léger à la voile que le ſien, & ſe trouvant lui-même fort maltraité du Canon, qui lui avoit fait pluſieurs voies d'eau qu'on avoit peine à fermer, il ceſſa de le pourſuivre. Sa priſe l'obligeoit d'ailleurs à quelques précautions. Il envoïa vingt-cinq Hommes dans ſa Chaloupe, pour l'amariner. Enſuite, aïant bouché ſes voies d'eau & réparé ſes manœuvres avec une diligence extrême, il ſe remit à la pourſuite du ſeul Ennemi qui lui reſtât.

Déja ce Vaiſſeau étoit à trois lieues de lui. Cependant, il commençoit à le découvrir, avec l'eſpérance de le

» l'Amiral, qui étoit de » cinquante canons, con- » tre lequel il fit tirer ſa » volée ſi à propos', qu'a » vant qu'ils euſſent le » tems de changer de » bord on vit la moitié » de leurs voilures dans » l'eau, & couler à fond.

joindre ; lorſque vers le ſoir, une brume épaiſſe le déroba tout-à-fait à ſa vue. Ce contretems l'obligea de retourner au Port Nelſon, où il mouilla près du Hampshire, dont on ne voïoit plus que l'extrêmité des Mâts, ſans qu'on en eut pû ſauver un ſeul Homme. Il apprit de ſes Priſonniers, qu'ils avoient été retenus dans les glaces, pendant vingt-cinq jours, & qu'ils y avoient perdu un Brûlot par le même accident qui avoit fait périr le Brigantin François ; qu'enſuite ils avoient rencontré une Flute Françoiſe contre laquelle ils s'étoient battus ſix heures entieres, & qui leur étant échappée après une défenſe opiniâtre, avoit rejoint deux autres Navires de ſa Nation dans les glaces. C'étoit le *Profond*, commandé par Dugué. Cette Flutte avoit été ſéparée du *Palmier* & du *Veſpe*, le 25 d'Août ; & peu de jours après, elle étoit tombée entre les trois Navires Anglois, qui l'avoient criblée de coups, ſans avoir pû l'aborder, ni la forcer de ſe rendre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Rien, après une victoire ſi complete, ne paroiſſant capable de retarder le Siége du Fort, d'Iberville leva l'ancre le 6 (39), pour aller mouiller

(39) Le 7, ſuivant Jeremie.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

au fond de la Rade ; & ſa Chaloupe, qui étoit demeurée à la Côte depuis qu'il y avoit envoïé Martigny, lui amena deux Sauvages, dont il reçut diverſes informations. La plus importante regardoit l'état du Fort, dont il apprit que la Garniſon n'étoit que de trente-cinq Soldats. Il réſolut de ne pas attendre ſes autres Vaiſſeaux pour commencer l'attaque ; & ſur-le-champ, il fit embarquer dans ſa Priſe un Mortier & cinquante Hommes. Mais le lendemain, obſervant que la Mer groſſiſſoit beaucoup, ſigne certain d'une tempête dans la Baie, il ſe crut obligé de quitter la Rade & d'aller mouiller au large. Cette précaution fut inutile. Le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec tant de violence, que tous les cables s'étant rompus pendant la nuit, le Pelican & le Vaiſſeau Anglois furent jettés à la Côte, où ils échouerent à l'entrée de la Riviere de Sainte Thereſe. L'obſcurité n'avoit pas permis de prendre des meſures, qui auroient pû les faire échouer dans un lieu moins dangereux. Auſſi ſe trouverent-ils crevés & pleins d'eau avant le jour. Vingt-trois Hommes y furent noïés (40) : mais le reſte de l'Equipage

Naufrage de d'Iberville.

(40) Cette perte eſt échappée à l'Hiſtorien.

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Baie d'Hudson.

ſe ſauva heureuſement ; & dans ce trouble, d'Iberville eut l'attention de faire emporter tout ce qui étoit néceſſaire pour l'attaque du Fort. Il compta pour rien les vivres, parcequ'il regardoit l'aſſaut comme une reſſource, qui le rendroit maître de toutes les proviſions de l'Ennemi. L'ordre étoit déja donné pour s'y préparer, lorſqu'il apperçut les trois Navires, qui mouillerent bientôt dans la Rade. Ils avoient eſſuïé la même tempête qui avoit briſé le Pelican & le Hudſon-Bay ; mais comme ils étoient beaucoup plus au large, elle avoit ceſſé avant qu'ils puſſent être pouſſés vers la Côte. Le Palmier n'avoit pas laiſſé d'y perdre ſon Gouvernail, & deux voies d'eau l'obligeoient de faire jouer continuellement ſes pompes.

Il ne rentre pas moins dans le Fort Bourbon.

Cette jonction procurant des vivres à d'Iberville, il renonça au projet de l'aſſaut, qui n'étoit pas néceſſaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de monde. Le 10, il fit débarquer ſes Mortiers & ſes Bombes à une demie lieue du Fort, où l'Equipage du Pelican étoit cantonné. Les batteries furent dreſſées, & le feu commença auſſi-tôt. Dès le jour ſuivant, Baily, Gouverneur général de la Baie, fit pro-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

poſer les articles, qui ſembloient être paſſés en uſage dans les attaques & les redditions mutuelles des deux Nations : qu'on ne toucheroit point à ſes Papiers, ni à ſes Livres de compte, qui appartenoient à ſa Compagnie ; qu'on laiſſeroit aux Officiers & aux Soldats leurs habits & leurs coffres ; qu'ils ſeroient traités comme les François ; qu'on prendroit ſoin de les renvoïer en Angleterre ; enfin qu'ils ſortiroient avec leurs armes & toutes les marques d'honneur. Ces conditions ne furent pas plutôt ſignées, que le Gouverneur parut à la tête de cinquante-deux Hommes ; c'eſt-à-dire que dans la confuſion du naufrage les François aïant fait peu d'attention à leurs Priſonniers, il s'en étoit ſauvé dix-ſept, qui furent compris dans la Capitulation.

La Baie d'Hudſon demeure aux François.

D'Iberville, aïant pris poſſeſſion de ſa Conquête, y laiſſa cinquante Hommes, ſous le commandement de Serigny ſon Frere, dont le Vaiſſeau n'étoit point en état de ſupporter ſitôt la navigation, & s'embarqua ſur le Profond avec l'Equipage du Pelican, & quarante-quatre Priſonniers qui lui reſtoient. Il fit voile le 24 de Septembre, accompagné du Veſpe, ſeul Navire de ſon Eſcadre qui n'eut rien ſouf-

fert des flots ni des armes ; & le 8 de Novembre il arriva heureuſement à Bell'Ile. En 1698, Serigny, étant parvenu à réparer ſon Vaiſſeau, remit le commandement à Martigny (41), & laiſſa les François tranquilles dans leur Fort.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Il paroît que l'Angleterre ſe laſſa de leur en conteſter la poſſeſſion, & qu'ils la conſerverent long-tems, avec tous les avantages qu'ils pouvoient eſpérer du Commerce. Jeremie, qui étoit reſté Lieutenant Interprete, après le départ de d'Iberville, continua d'exercer ces deux Offices juſqu'à l'année 1707, & rend témoignage que ſous trois Commandans qui ſe ſuccederent dans cet intervalle, il n'arriva rien de fâcheux à la Colonie. Il obtint alors la permiſſion de repaſſer en France : mais en arrivant à la Rochelle, il fut choiſi pour aller relever celui qui commandoit au Fort Bourbon. Son départ fut remis à l'année ſuivante ; & dans l'intervalle, il leva une Compagnie, pour ſe faire une nouvelle Garniſon. C'eſt lui ſeul qu'il faut entendre, dans le cours de quelques années où l'on n'a point d'autres Mémoires que les ſiens.

Jeremie en eſt fait Gouverneur.

(41) Son Couſin germain.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Il partit de la Rochelle en 1708. » Lorſque nous fûmes, dit-il, à l'embouchure du Détroit d'Hudſon, les » vents nous furent ſi long tems contraires, qu'ils nous obligerent de » relâcher à Plaiſance, en Terre-neuve. Nous tirâmes des vivres du Canada. L'année d'après, étant arrivés » au Fort Bourbon, je trouvai le Gouverneur & la Garniſon dans le dernier embarras. Ils manquoient de » munitions & de vivres. Comme » nous y étions arrivés fort tard, & » que le Navire s'étoit fort endommagé dans les glaces, il fallut faire un » ſecond hivernement, perte conſidérable pour la Compagnie, qui avoit » à nourrir tout-à-la-fois un gros » Equipage & deux Garniſons. Pendant l'Hiver, le Gouverneur que je » venois relever, fut attaqué d'un » aſthme, dont il mourut. Sa mort me » laiſſa toute l'autorité.

Etat où il la trouve.

Ses obſervations ſur le Païs.

Les lumieres que Jeremie ſe procura pendant ſix ans, ſoit par ſes yeux ou par des récits fideles, ne doivent pas être détachées de cet article. Quoique le Fort ſoit bâti ſur la Riviere de Sainte Thereſe, c'eſt par celle de Bourbon qu'on voit deſcendre tous les Sauvages qui viennent faire la Traite. Cette Ri-

viere, qui roule majeſtueuſement ſes eaux, deſcend par un ſi long cours, qu'elle traverſe pluſieurs Lacs, dont le plus proche de la Mer, qui eſt éloigné de cent cinquante lieues, en a cent de circonférence. Les Indiens le nomment *Tatuſquoyaou Secahigan*, c'eſt-à-dire Lac des Forts. Une Riviere, nommée *Quiſisquatchioum*, s'y décharge du côté du Nord; elle prend ſa ſource d'un autre Lac, qu'on place à plus de trois cens lieues du premier, & qui ſe nomme *Michinipi*, ou grande eau, parce-qu'en effet il eſt le plus grand & le plus profond de tous les Lacs de cette Contrée: on lui donne plus de ſept cens lieues de tour. Il reçoit pluſieurs Rivieres, dont les unes communiquent avec la Riviere Danoiſe, & les autres dans le Païs des *Placotés de Chiens*. Autour de ce Lac & le long de toutes ces Rivieres on trouve quantité de Sauvages, dont les uns ſe nomment *gens de la grande eau*, & d'autres *Aſſinibouels*; la plûpart d'un caractere fort humain; au lieu que les Eſquimaux, Habitans naturels de la Baie d'Hudſon & des lieux voiſins ſont farouches & barbares. A l'extrêmité du Lac, la Riviere de Bourbon reprend ſon cours qui vient d'un autre Lac, nommé *Aniſquaouiga-*

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Cours de la Riviere de Bourbon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

onou, c'eſt-à-dire jonction des deux Mers ; parceque vers ſon centre les Terres ſe rapprochent beaucoup. Le côté oriental de ce Lac, qui s'allonge entre Nord & Sud, eſt un Païs de Forêts, où l'on trouve beaucoup de Caſtors & d'Orignaux. Là commence le Païs des *Criſtinaux*, & le climat y eſt beaucoup plus temperé qu'au Fort Bourbon. Le côté occidental offre de fort belles Prairies, où paiſſent quantité de Beſtiaux. Toutes les Terres ſont habitées par des Aſſinibouels. On donne au Lac environ quatre cens lieues de tour ; & ſa diſtance du premier eſt de deux cens lieues.

Cent lieues plus loin, à l'Oueſt Sud-Oueſt, & toujours remontant la même Riviere, on rencontre un autre Lac, nommé *Ouenipigocuhi*, ou petite Mer. Le Païs y reſſemble au précédent ; & ſes Habitans ſont des Aſſinibouels, des Criſtinaux & des Sauteurs. On donne à ce Lac environ trois cens lieues de tour. Une Riviere, qui ſort de ſon extrêmité, va ſe décharger dans un Lac moins grand, nommé *Tacoamiouen*, où ſe décharge auſſi la Riviere *du Cerf*, dont on ne connoît point encore la ſource, mais par laquelle on peut en joindre une autre, qui porte ſes eaux à l'Oueſt ;

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

l'Oueſt ; au lieu que toutes celles qu'on vient de nommer vont ſe rendre, ou dans la Baie d'Hudſon, ou dans le Fleuve de Saint Laurent. » J'ai tenté, » continue Jeremie, pendant mon ſé- » jour au Fort Bourbon, d'envoïer des » Indiens de ce côté là, pour décou- » vrir ſi cette Riviere ne ſe déchar- » geoit point dans quelque Mer ; mais » ils ont trouvé des Nations Barbares » qui leur ferment le paſſage. J'ai in- » terrogé des Priſonniers de ces Na- » tions, que mes Indiens m'ont ame- » nés. Ces Priſonniers m'ont dit qu'ils » étoient ſans ceſſe en guerre avec » une autre Nation, beaucoup plus » éloignée qu'eux vers l'Oueſt, qui a » pour voiſins des Peuples barbus, » logés dans des Maiſons de pierre, » vêtus autrement qu'eux, & dont » les chaudieres ſont blanches. Je leur » montrai une taſſe d'argent : ils me » dirent qu'ils y trouvoient de la reſ- » ſemblance, & que ces Peuples cul- » tivent la terre avec des outils du » même métal. La peinture du grain, » qu'ils ſement, me fit reconnoître du » Maïz (42).

(42) Le Voiageur ajoute que M. Begon, Intendant de Quebec, lui aïant demandé ſes lumieres, pour faire entreprendre la Découverte de ces Païs par

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

A l'extrêmité Sud-Oueſt du Lac Tacamiouen, on trouve une Riviere qui ſe décharge dans un autre Lac, nommé *Lac des Chiens*, & qui n'eſt pas fort éloigné du Lac Supérieur, où les Voïageurs François vont tous les jours par la Riviere de Montréal.

Riviere de Sainte Thereſe.

A l'égard de la Riviere de Sainte Thereſe, ſa largeur n'eſt que d'une demie lieue à l'embouchure, où eſt ſitué le Fort Bourbon. En 1700, on fit bâtir, à deux lieues de ce Fort vers le Sud, un autre Fort, qui fut nommé *Phelipeaux*, avec un grand Magaſin pour ſervir de retraite aux Marchandiſes, dans les cas d'attaque où l'on s'étoit trouvé tant de fois. C'eſt là que cette Riviere commence à ſe diviſer, par un grand nombre d'Iles dont elle eſt entrecoupée. A vingt lieues du Fort, elle ſe partage en deux; & le bras qui vient du Nord, nommé par les Sauvages Apitſibi, ou Riviere du *Batteſeu*, communique avec la Riviere de Bourbon. C'eſt par là que la plupart des Sauvages viennent en Traite, à l'aide d'un

le Canada, il lui avoit répondu qu'elle ſeroit plus facile par les routes qu'on vient de lire; que ce chemin ſeroit le plus court, que le Païs y eſt plus beau, que l'on n'y manque point de chaſſe; & que diverſes ſortes de fruits, tels que des Prunes, des Pommes, du Raiſin, & quantité d'autres, y croiſſent ſans culture.

portage, depuis le Lac des Forêts à cette Riviere. Vingt lieues au-deſſus de cette premiere fourche, on en trouve une autre, qui vient du Sud, & que les Sauvages nomment *Mataouang*, c'eſt à-dire grande fourche : elle communique avec une Riviere, que les François ont nommée Riviere des *Saintes Huiles*. Le bras qui vient de l'Oueſt continue de ſe nommer Sainte Thereſe, mais, ne s'étendant plus bien loin, il ſe diſperſe en pluſieurs petits Ruiſſeaux d'où il paroît prendre ſa ſource, & ſur leſquels il ſe trouve quantité de Caſtors, de Loups Cerviers & de Martres.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Entre les Forts Bourbon & Phelipeaux, coule une petite Riviere, nommée l'*Egarée*, par laquelle on tire quelque bois de chauffage, qui eſt fort rare autour des deux Forts. Plus bas, & fort proche de la Mer, on en trouve une autre, qui ſe nomme *Gargouſſu*, où la Marée amene quantité de Marſouins. Jeremie croit qu'en y établiſſant une pêche, on en pourroit tirer annuellement plus de ſix cens Bariques d'huile.

La Riviere des Saintes Huiles eſt éloignée du Fort Bourbon d'environ cent lieues au Sud, tirant vers le fond

Riviere des Saintes Huiles.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

de la Baie. Les Anglois y avoient un Etabliſſement, qu'ils détruiſirent eux-mêmes, après avoir perdu l'eſpérance de le conſerver. En 1702, *Flamanville*, qui commandoit alors au Fort Bourbon, reçut ordre de fortifier ce poſte; mais le logement qu'il y fit faire ne ſubſiſta que deux ans, parceque la Compagnie de Quebec ſe laſſa des frais. D'ailleurs, quoiqu'il y ait beaucoup de Caſtors & que le bois y ſoit moins rare qu'au Fort Bourbon, la Riviere eſt ſi platte qu'elle ne reçoit point de Bâtimens au-deſſus de cinquante ou ſoixante tonneaux.

Propriétés du climat, & paſſage des Animaux.

Au Fort Bourbon, la Traite eſt avantageuſe avec les Sauvages, lorſqu'ils y trouvent les Marchandiſes qu'ils aiment. Sa ſituation eſt par les cinquante-ſept degrés de Latitude Nord. L'Hiver y eſt extrêmement froid. Il commence vers la Saint Michel, & ne finit gueres avant le mois de Mai (43). Au mois de Décembre, le Soleil s'y couche à deux heures trois quarts & ſe leve à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air eſt un peu plus temperé, on eſt ſurpris de la quantité de Perdrix & de Lievres qui s'y raſſemblent. Jeremie

(43) Voïez, ci-deſſous, les Voïages au Nord Oueſt & l'Hiſtoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

eut la curioſité de compter combien les Chaſſeurs en apportoient au Fort dans un Hiver. Entre quatre-vingts Hommes, il ſe trouva, au Printems qu'on y avoit mangé quatre-vingt-dix mille Perdrix & vingt-cinq mille Lievres. A la fin d'Avril, les Oies, les Outardes & les Canards y arrivent dans la même abondance, & ne ſont pas plus difficiles à tuer. Ces Oiſeaux paſſent deux mois dans le Païs. On donne aux Sauvages une livre de poudre & quatre livres de plomb, pour vingt Oies ou vingt Outardes, qu'ils ſont obligés d'apporter au Fort. Les Cariboux paſſent deux fois l'année, & leur premier paſſage eſt dans le cours de Mars & d'Avril. Ces Animaux, qui viennent du Nord pour aller au Sud, ſont en ſi grand nombre qu'ils occupent plus de ſoixante lieues d'étendue le long des Rivieres; & Jeremie ne craint point d'aſſurer que les chemins, qu'ils font dans la nége, ſont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les Sauvages font alors des Barrieres, avec des arbres entaſſés les uns ſur les autres; & laiſſant par intervalles des ouvertures, où ils tendent des piéges, la quantité de Cariboux qu'ils prennent eſt incroïable. Le ſecond paſ-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Paſſage des Cariboux.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Poiſſons.

ſage, ou le retour, eſt dans le cours de Juillet & d'Août.

La pêche eſt une autre reſſource en Eté pour les Européens de la Baie d'Hudſon. Ils ne manquent point de tendre des filets, qu'ils ne retirent jamais ſans y trouver diverſes ſortes d'excellens Poiſſons, tels que du Brochet, de la Truite, de la Carpe, & ſurtout un Poiſſon blanc, à-peu près de la forme du Hareng, auquel Jeremie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'Univers. On en fait d'abondantes proviſions pour l'Hiver; & la ſeule maniere de le conſerver eſt de le mettre dans la nége: il s'y gele, & ne ſe corrompt plus juſqu'au retour de l'Eté. La viande même & toutes les eſpeces de Gibier qu'on a nommées ne ſe conſervent point autrément. Ainſi, conclut le même Voïageur, ſous un fort mauvais climat rien ne manque pour la vie, lorſqu'on y reçoit de l'Europe du pain & du vin. Quoique l'Eté y ſoit très court, on s'y fait de petits Jardins, qui produiſent de bonnes laitues, des choux verds, & d'autres herbes, qu'on prend ſoin de ſaler pour l'Hiver.

Malgré ces ſecours, la Compagnie de Quebec aïant laiſſé paſſer quatre ou

cinq ans ſans renouveller les munitions & les marchandiſes du Fort, Jeremie, qui n'avoit pas ceſſé d'y commander, s'en trouva ſi dépourvu, qu'il ne put continuer la Traite avec les Sauvages. En 1712, il ſe vit forcé, au mois de Juillet, d'envoïer une partie de ſes gens à la chaſſe des Cariboux. Sa Garniſon étoit fort affoiblie. » Je fis partir, dit-il, mon Lieutenant, les » deux Commis, & cinq de mes » meilleurs Hommes, auxquels je » m'étois efforcé de donner une aſſez » bonne quantité de poudre & de vivres. Ils ſe poſterent malheureuſement proche d'un Camp de Sauvages, qui manquoient de poudre, » parceque la conſervant pour ma ſureté & celle de mes gens, je leur refuſois la Traite. Ces Barbares, ſe » voïant comme bravés par les Chaſſeurs François, qui tuoient toute » ſorte de Gibier, & qui faiſoient » bonne chere à leurs yeux ſans leur » en faire part, conçurent le deſſein » de les tuer, pour ſe ſaiſir de leurs » armes & de leurs munitions. Ils en » redoutoient particulierement deux, » qu'ils avoient reconnus pour les plus » adroits. Une fête nocturne, dont » nous connoiſſions l'uſage, leur don-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Maſſacre de pluſieurs François.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

» na l'occaſion de les y inviter. Mes
» gens ſe défioient ſi peu d'une trahi-
» ſon, qu'aïant laiſſé partir leurs Com-
» pagnons pour le Camp Sauvage, ils
» ſe coucherent tranquillement. Les
» deux Convives arriverent au Camp,
» dans la même confiance; mais, en
» entrant dans l'enceinte, ils trouve-
» rent les Indiens rangés des deux côtés, la hache & le couteau à la main,
» & furent poignardés d'autant plus
» facilement, qu'ils étoient ſans ar-
» mes. Ces Perfides, réſolus d'égor-
» ger auſſi les ſix autres, ſe mirent en
» chemin avec leurs armes à feu, pour
» les attaquer pendant leur ſommeil.
» Ils commencerent par une décharge: enſuite, ſe jettant ſur eux la
» baïonnette à la main, ils les égor-
» gerent avant qu'ils fuſſent bien éveillés. Il y en eut un, néanmoins, qui,
» n'aïant été bleſſé que d'un coup de
» balle à la cuiſſe, feignit d'être mort.
» Les Indiens le voïant étendu & ſans
» mouvement, ſe contenterent de lui
» ôter ſa chemiſe, comme à tous les
» autres; & dans la fraïeur qui ac-
» compagne toujours le crime, ils ſe
» hâterent de piller la Cabane, pour
» fuir auſſi-tôt. Le malheureux Fran-
» çois retrouva la force de lever la tête

» lorſqu'il ne les entendit plus, & vit
» ſes Compagnons morts autour de
» lui. Il ſe traîna juſqu'au Bois, où re-
» connoiſſant qu'il n'avoit reçu le
» coup que dans les chairs, il arrêta
» ſon ſang avec quelques feuilles d'ar-
» bre ; & dans cet état, il prit le che-
» min du Fort, au travers des ronces.
» Il étoit neuf heures du ſoir, lorſque
» je le vis arriver, nu, ſanglant, &
» tel qu'il devoit être après avoir fait
» dix lieues ſans aucun ſecours. Qu'on
» juge de ma ſurpriſe & de ma dou-
» leur, ſurtout lorſqu'il m'eut an-
» noncé la mort de mon Lieutenant &
» de tous ſes Compagnons. Cepen-
» dant, je penſai d'abord à me tenir
» ſur mes gardes, dans la crainte que
» leurs Meurtriers ne fiſſent quelque
» tentative ſur le Fort. L'artillerie fut
» miſe en état. Comme il ne reſtoit
» que neuf Hommes autour de moi,
» il me parut impoſſible de garder les
» deux poſtes, & je rappellai auſſi-
» tôt la petite Garniſon de Phelipeaux,
» pour faire garde nuit & jour, ſans
» oſer ſortir du Fort. L'évenement fit
» ſentir la néceſſité de cette précau-
» tion. Ces Barbares, après nous avoir
» obſervés quelques jours, s'approche-
» rent auſſi de Phelipeaux, où n'ap-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

» percevant perſonne ; ils pillerent » tout ce que mes gens n'avoient pas » eu le tems d'en apporter, ſurtout » une certaine quantité de poudre, » que j'y tenois en réſerve pour le der- » nier beſoin. Ainſi nous paſſâmes tout » l'Hiver dans le Fort, ſans vivres, » ſans poudre, menacés d'y périr de » miſere, & dans l'appréhenſion con- » tinuelle d'y être attaqués par des » Traîtres, affamés de nos Marchan- » diſes.

CARACTERE DES SAUVAGES DE LA BAIE.

Un Navire de la Compagnie, qui arriva l'année ſuivante, fit renaître l'abondance au Fort Bourbon : mais rien n'y étoit plus néceſſaire que les Marchandiſes de Traite, dont les Sauvages avoient autant de beſoin que les François. La faim en avoit fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'uſage des fleches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre reſſource en Hiver que le Gibier qu'ils tuent au Fuſil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une Terre, dont ils connoiſſent la ſtérilité. Sans ceſſe errans au milieu des néges, ils ne paſſent point huit jours dans un même lieu. Jeremie aſſure que lorſqu'ils ſont preſſés par la faim, les Peres & les Meres tuent

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

leurs Enfans pour les manger, & qu'enſuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en ſont pas rares. » J'en ai connu » un, dit-il, qui après avoir dévoré » ſa Femme, & ſix Enfans qu'il avoit » d'elle, avouoit qu'il n'avoit eu le » cœur attendri qu'au dernier, qu'il » lui avoit donné ce rang, parcequ'il » l'aimoit plus que les autres; qu'en » ouvrant la tête, pour manger la cer- » velle, il s'étoit ſenti touché, & qu'il » n'avoit pas eu la force de lui caſ- » ſer les os pour en ſucer la moelle. On pourroit trouver ce récit peu vraiſemblable, ſur le témoignage d'un ſeul Voïageur; mais il eſt confirmé par les Relations Angloiſes des mêmes Contrées. On y lit, comme dans celle du Commandant François, que ces Indiens vivent fort long-tems, malgré leur miſere; que ſi l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un Feſtin, auquel ils invitent toute leur Famille; qu'après une longue harangue, dans laquelle ils recommandent l'union, ils préſentent, à celui de leurs Enfans qu'ils aiment le mieux, une corde, qu'ils ſe paſſent eux-mêmes au cou, & le prient de les étrangler, pour les délivrer d'une vie qui fait leur tour-

Ils mangent leurs Enfans.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

ment & celui des autres. Tout le monde applaudit à leur réſolution, & le Fils s'empreſſe de leur obéir. On aura l'occaſion, dans un autre article, de rappeller leurs uſages.

La Baie d'Hudſon eſt cedée, ſans retour, aux Anglois.

Jeremie fut enfin relevé, en 1714, mais ce fut par une Lettre du Comte de Pontchartrain, qui lui ordonnoit de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, & tout ce que la France avoit poſſédé juſqu'alors dans la Baie d'Hudſon. Louis XIV s'étoit déterminé à leur ceder ſans retour, par l'article XII du Traité d'Utrecht, cette partie de ſes Domaines, avec l'Acadie & l'Ile de Terre-Neuve. Ce fut un ſacrifice conſidérable qu'il fit à la Paix. Jeremie aſſure qu'avec un peu de dépenſe, la Baie d'Hudſon pouvoit devenir le meilleur Poſte de l'Amérique Françoiſe, & que le ſeul Fort Bourbon, bien entretenu de Marchandiſes, rapportoit alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Etat préſent des Anglois dans la Baie d'Hudſon.

Nous apprenons d'un célebre Anglois, dans la Relation de ſon Voïage à la Baie d'Hudſon, en 1746 & 1747 (43), que le Fort Bourbon a re-

(43) M Henri Ellis, chargé de faire de nouvelles recherches, pour la découverte d'un Paſſage au Nord-Oueſt dans la Mer du Sud, 2 vol. *in*-12, traduits en François, & publiés à Paris en 1749. Voïez, ci-deſſous, les Voïages au Nord-Oueſt.

pris ſon ancien nom de *Fort d'York*, & que les Anglois ont dans la Baie trois autres Poſtes, qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint Alban*, & *Riviere de Mooſe*. La peinture qu'il fait de ces Etabliſſemens, & les remarques qu'il y joint ſur le Commerce de ſa Nation, ne ſeront pas la moins curieuſe partie de cet article.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le Fort d'York eſt ſitué, dit-il, ſur la branche méridionale de la Riviere du Port Nelſon, appellée par les Anglois Riviere de *Haies*, à cinq lieues de l'endroit où elle ſe jette dans la Mer, par les cinquante-ſept degrés vingt minutes de Latitude, & quatre-vingt treize degrés cinquante huit minutes de Longitude de Londres; poſition que je déterminai moi-même, par des Obſervations très exactes ſur l'Eclipſe de Lune du 14 Février 1747. Ce Fort, pour en parler ſincerement, n'eſt qu'un Bâtiment quarré, flanqué de quatre petits Baſtions, qui ſont aujourd'hui couverts, & ſervent de logemens ou de Magaſins. Chaque Courtine a trois petites Pieces d'Artillerie, & le tout eſt garni de paliſſades. Une Batterie d'aſſez gros Canons, qui défend la Riviere, eſt défendue elle-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

même par un petit Parapet de terre. Dans les tems de guerre, lorſque tous les Habitans doivent être raſſemblés, leur nombre eſt d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce Fort, quelque formidable qu'il puiſſe paroître aux Sauvages, ne ſeroit gueres en état de ſe défendre, s'il étoit attaqué régulierement par les moindres Troupes de l'Europe.

A la diſtance d'environ ſept lieues, on voit un Canton couvert de pierres, entre leſquelles il ſe trouve quantité de Pyrites, parfaitement ronds, à-peu-près de la groſſeur d'un boulet de Canon de ſix livres. Les Anglois du Païs ont la ſimplicité de croire que la forme de ces pierres eſt l'ouvrage des François, qui les emploïerent dans leurs Canons, lorſqu'ils ſe rendirent maîtres du Fort. M. Ellis n'y reconnut que l'ouvrage de la Nature, & les regarde comme une preuve certaine que ce Païs eſt rempli de Métaux, ſans en excepter les plus précieux. Les Pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, & ſont ſouvent très riches en argent; mais il eſt fort rare qu'on y trouve du Plomb ou de l'Etaim.

Obſervations ſur le Commerce actuel des Anglois.

L'Etabliſſement du Fort d'York paſſe, avec raiſon, pour le plus impor-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

tant de la Compagnie Angloiſe qui porte le nom de Compagnie de la Baie d'Hudſon. C'eſt le vrai centre de ſon Commerce. Elle en tire annuellement, entre quarante & cinquante mille peaux ; & ſuivant tous les témoignages, il lui ſeroit aiſé, avec un peu d'induſtrie, d'en tirer cinq fois plus. Mais par une Politique inconcevable, & fort nuiſible aux intérêts de la Nation, elle décourage elle-même ſes Comptoirs, juſqu'à mettre tout en uſage pour les empêcher d'étendre leur Commerce. L'Auteur ajoute qu'elle ne fait pas le moindre mouvement pour arrêter les progrès des François, en Canada, qui empiétent, dit-il, journellement ſur ſes avantages, en établiſſant des Habitations ſur ſes Rivieres, par le moïen deſquelles ils interceptent les meilleures eſpeces de fourrures, telles que les Martres, les Zibelines & les Loutres ; » les meil-
» leures, parcequ'elles ſont les plus
» légeres, & parconſéquent les plus
» faciles à tranſporter : car les endroits
» où elles s'achetent étant fort éloi-
» gnés de leur domicile, ils ne trou-
» veroient pas leur compte à ſe char-
» ger de fourrures ordinaires & pe-
» ſantes. D'ailleurs ils ont à cet égard

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

» un avantage conſidérable ; c'eſt que » les Indiens ont toujours plus de penchant à trafiquer avec eux, qu'avec » les Anglois.

M. Ellis croit trouver la raiſon de cette préférence, dans le prix des Marchandiſes, que les François paient beaucoup mieux que les Anglois, ce qui lui ſemble évident par le tarif du Commerce de la Compagnie Angloiſe, qui réduit généralement toutes les Pelleteries au Caſtor. » Deux Loutres, » par exemple, ou trois Martres, y » ſont équivalens à un Caſtor ; tandis » qu'il n'y a pas de Caſtor qui vaille » une ſeule de ces Pelleteries fines. » Il arrive delà que les Indiens achetent les Marchandiſes Angloiſes trois » fois plus cher que celles des François : non qu'ils manquent de Caſtors, pour en fournir dans leur » Traite ; mais ces peaux ſont ſi lourdes & leur cauſent tant d'embarras » pour le tranſport, qu'ils ſont obligés d'en porter aux Anglois de plus » légeres, & par conſéquent plus recherchées ; ce qui leur fait une condition bien dure. Il eſt même certain, que ſi les François étoient auſſi proche des Etabliſſemens Septentrionaux de l'Angleterre qu'ils le

» ſont de ſes Colonies méridionales, » le Commerce de la Compagnie Angloiſe ſeroit encore moins conſidérable ; puiſqu'à la Riviere de Moose & à Saint Alban, elle a déja le » chagrin de ne pouvoir acheter que » leur rebut.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Cependant l'Auteur eſt perſuadé qu'il ſeroit facile aux Anglois de remédier à ces inconvéniens ; ils n'auroient, dit-il, qu'à traiter plus honnêtement avec les Indiens : comme il eſt certain, d'un côté, que l'intérêt eſt le ſeul motif qui les attache aux Français, il eſt ſûr de l'autre que les Anglois peuvent donner leurs Marchandiſes, au même, ou peut-être, à meilleur compte que leurs Rivaux ; ce qui arriveroit effectivement, ſi ce Commerce n'étoit pas dégénéré en monopole dans leur Nation.

Une autre maxime de la Compagnie Angloiſe, que l'Auteur ne condamne pas moins, » eſt de choiſir » ordinairement, pour Facteurs, les » moindres & les plus ſtupides des » Emploïés. N'eſt-il pas ſenſible que » des Officiers de cette trempe ſont » les moins propres à ſoutenir un » Commerce ? S'ils ont quelque ſubtilité, elle ſe borne à tromper les

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

» Indiens ; à fourrer, par exemple, le
» pouce dans la meſure, lorſqu'ils
» leur vendent de la poudre à tirer ;
» à mêler une moitié d'eau, dans
» l'Eau-de-vie qu'ils leur fourniſſent ;
» en un mot, à pouſſer ſans ſcrupule
» & ſans remors la fourberie au der-
» nier excès. D'ailleurs ils ne font pas
» difficulté de vendre au-deſſus du
» prix fixé par la Compagnie. C'eſt
» par ces artifices, joint aux préſens
» qu'ils extorquent des Sauvages,
» qu'ils gagnent ce qu'ils nomment le
» ſurplus, & qui ne va pas à moins
» d'un tiers du Commerce. [illegible]it-il
» paroître ſurprenant que les ſorties
» annuelles des Marchandiſes de la
» Compagnie ne paſſent pas ordinai-
» rement trois ou quatre mille livres
» ſterling, & que dans l'eſpace d'en-
» viron quarante ans le total ne ſoit
» pas monté à plus de ſoixante-mil-
» le ? Cependant un objet, qui paroît
» de ſi peu d'importance pour le Pu-
» blic, devient conſidérable par le
» petit nombre de perſonnes intéreſ-
» ſées, & ſurtout par les immenſes
» profits qu'ils en tirent. Mais on ſait
» qu'une branche de Commerce peut
» être tellement ménagée, qu'elle
» tourne au profit de quelques Parti-

» culiers, tandis qu'elle eſt très déſa-
» vantageuſe à toute une Nation.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Les regrets du Voïageur augmentent, en conſidérant les avantages des Etabliſſemens Anglois, par leur ſituation, par les Nations nombreuſes qui les environnent, par la prodigieuſe quantité de Pelleteries que ces Indiens peuvent fournir, & par l'eſtime qu'ils font des Marchandiſes Angloiſes. Il porte envie au Commerce des François avec les mêmes Nations, qui eſt immenſe, dit-il, quoique leurs Etabliſſemens n'aient rien de ſi favorable, & qu'ils ſoient ſujets au contraire à quantité d'inconvéniens : il fait ſentir la facilité qu'il y auroit à redreſſer des abus qui cauſent un tort extrême à ſa Patrie : » toute la peine conſiſte
» à former de nouveaux Etabliſſemens
» plus loin, dans l'intérieur du Païs,
» à donner aux Indiens des encoura-
» gemens convenables, & ſurtout à
» faire regner plus de juſtice & d'hon-
» nêteté dans le Commerce. Alors,
» la conſommation des Marchandiſes
» d'Angleterre monteroit à dix fois
» plus; & bientôt les Anglois pren-
» droient l'aſcendant, dans des lieux
» où les François les ont ſupplantés.
» Il y a beaucoup d'apparence que ces

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D HUDSON.

» représentations ont échauffé la Na-
» tion Angloise, & n'ont pas eu peu de
» part aux injustes entreprises, qui
» lui font troubler aujourd'hui la paix
» de l'Europe.

Les trois Forts, qu'on a nommés avec celui d'York, ne méritent point de Description. Ils contiennent environ soixante-dix Habitans, qui, joints à ceux du Fort d'York, ne font pas plus de cent Anglois dans toute la Baie d'Hudson.

Animaux de la Baie d'Hudson.

En parlant des Oiseaux de passage, M. Ellis en décrit quelques-uns qui n'abandonnent point le Païs. Le Coq de Bruïere, brun & tacheté, abonde pendant toute l'année dans les terres voisines de la Baie. Il est un peu plus fort que la Perdrix d'Angleterre, avec le corps plus allongé, & la queue plus longue à proportion. Le bec est noir, & couvert de plumes brunes; la peau, au-dessus de l'œil, est rouge; le haut de la tête, du col & de tout le corps, d'un brun noirâtre, mêlé d'Orange foncé & de couleur de cendre, la queue, d'un brun noirâtre; la gorge, sous le bec, d'un blanc jaunâtre; le col & l'estomac, d'un Orange foncé, avec des taches noires en forme de demi-lunes: le dessus du corps est

Coq de Bruiere.

blanc, nuancé de couleur de crême, & tacheté de demi-lunes noires ; les pattes, depuis la jointure juſqu'aux piés, ſont couvertes d'une eſpece de duvet brun, mêlé de noir ; & les piés ſont d'un brun rougeâtre. Les trois doigts de devant ont des ongles aſſez longs, noirs, & dentelés, au lieu que celui de derriere eſt uni. Il eſt remarquable que ces Oiſeaux habitent ici les Plaines, & les Païs fort bas ; pendant que ſous un autre Ciel, la même eſpece ne ſe trouve que dans des Païs fort élevés & même au ſommet des Montagnes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

La Perdrix blanche eſt d'une groſſeur moïenne, entre la Perdrix commune & le Faiſan. Sa figure differeroit peu de celle des nôtres, ſi la queue n'étoit plus longue. Ces Oiſeaux ſont ordinairement bruns en Eté, & deviennent tout-à-fait blancs en Hiver, à la réſerve des plumes extrêmes de la queue, qui ſont noires & tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils paſſent, tous, les nuits dans la nége, qu'ils ſecouent le matin, en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils ſe chauffent au Soleil, & ce n'eſt que le matin & le ſoir qu'ils cherchent leur

Perdrix blanche.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

nourriture. Un Naturaliſte Anglois (44), prétend que cet Oiſeau n'eſt pas proprement une Perdrix, & le prend pour l'Oiſeau de Bruïere (45), aſſez commun en Amérique, & même en Europe, ſur les Montagnes d'Italie, de Suiſſe & d'Eſpagne; mais nulle part en ſi grande abondance que dans la Baie d'Hudſon.

Pélican. Le Pelican n'y eſt pas plus rare, & reſſemble à celui d'Afrique; mais il eſt moins gros, & la poche de ſon bec eſt moins large.

Aigle à queue blanche. L'Aigle à queue blanche eſt un des plus curieux Oiſeaux de la Baie. Sa groſſeur eſt à-peu-près celle d'un coq d'Inde. Sa couronne eſt applatie. Il a le col extrêmement court, l'eſtomac large, les cuiſſes fortes, les aîles fort longues & fort larges à proportion du corps, noirâtres ſur le derriere, & plus claires au côtés. L'eſtomac eſt marqueté de blanc; les plumes des aîles ſont noires; la queue, lorſqu'elle eſt fermée, paroît très blanche, en haut comme en bas, à l'exception de la pointe qui eſt noire ou brune. Les cuiſſes ſont couvertes de plumes bru-

(44) M. Edouards.
(45) En Anglois, *Heath-Game*.

nes noirâtres, parmi leſquelles il ſe trouve en quelques endroits un duvet blanc. Les jambes ſont couvertes, juſqu'aux piés, d'un duvet brun, un peu rougeâtre : chaque pié a quatre doigts gros & forts, trois en avant, & le quatrieme en arriere, couvert d'écailles jaunes, & garnis d'ongles extrêmement forts & pointus, d'un beau noir luiſant.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le *Hibou couronné*, Oiſeau ſingulier, & fort commun dans la Baie, a la tête, preſqu'auſſi groſſe que celle du Chat. Il a des plumes qui s'élevent en forme de cornes, préciſément au-deſſus du bec, où elles ſont mêlées de blanc, & qui par degrés deviennent d'un rouge brun, marqueté de noir. On voit auſſi dans les mêmes lieux de grands Hiboux blancs, & d'une blancheur ſi éblouiſſante, qu'on a peine à les diſtinguer ſur la nége. Ils y ſont en abondance, pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, & donnent la chaſſe aux Perdrix blanches.

Le Hibou couronné.

Gros Hiboux blancs.

Le Porc-Epi de la Baie d'Hudſon reſſemble beaucoup au Caſtor, par la forme & la grandeur. Sa tête, peu différente de celle du Lapin, a le nez plat, & tout-à-fait couvert d'un poil

Le Porc-Epi de la Baie d'Hudſon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

court. Ses dents de devant, deux en haut & deux en bas, ſont jaunes & très fortes. Il a les oreilles ſi courtes, qu'elles paroiſſent à peine, entre le poil de ſa peau; les pattes fort courtes auſſi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pattes de devant & cinq à celles de derriere, très longs, creux en dedans, & extrêmement pointus. Tout le corps eſt couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il ſe trouve, au haut de la tête, du corps & de la queue, une eſpece de tuïaux, roides & piquans, de couleur blanche, à pointes noires, qu'on ne retire pas aiſément de la peau lorſqu'on en eſt piqué. Cet Animal fait ordinairement ſon nid ſous les racines des plus grands arbres, où il dort beaucoup. Sa principale nourriture eſt leur écorce. Il mange de la nége en Hiver, & boit de l'eau en Eté; mais ſans y mettre les piés. Les Indiens mangent ſa chair, & la trouvent également agréable & ſaine.

Le Volverene.

Un Quadrupede, encore plus ſingulier, eſt le *Volverene*, nommé *Quick-Hatch* par les Anglois. Il eſt de la groſſeur d'un grand Loup. Son muſeau eſt noir juſqu'au deſſous des yeux; le

le deſſus de la tête, blanchâtre ; les yeux noirs ; la gorge & le bas du cou, tachetés de noir ; les oreilles, petites & rondes ; tout le corps, d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair ſur le dos & aux côtés ; tout le poil du corps, aſſez long, peu épais ; les pattes couvertes d'un petit poil noir, juſqu'à la premiere jointure ; les cuiſſes brunes ; les ongles, d'une couleur claire ; enfin, la queue brune juſques vers la pointe, qui eſt plus épaiſſe, touffue même, & noire. Le Volverene porte la tête fort bas, en marchant ; & ſon dos paroît toujours vouté. S'il eſt attaqué, il ſe défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adreſſe de briſer ou déchirer en mille pieces toutes les eſpeces de piéges qu'on lui tend.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Répétons que cet article ne regardant que la Baie d'Hudſon, & n'aïant été détaché des Voïages au Nord qu'à l'occaſion des Etabliſſemens dont on a donné l'Hiſtoire, tout ce qui eſt commun à cette Baie avec les autres parties des mêmes Régions eſt remis à l'article général. Ainſi quelques traits, qui nous reſtent à recueillir de la Relation de M. Ellis ne convien-

Obſervations de M. Ellis, ſur les Habitans de la Baie d'Hudſon.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

nent qu'aux Indiens du Païs. En confirmant ce que nous en avons déja rapporté, ſur le témoignage de Jeremie, de la Potherie, & de quelques autres Voïageurs, il ajoute pluſieurs obſervations, qui répondent à la Commiſſion qu'il avoit particulierement, de reconnoître la nature du Païs & le caractere de ceux qui l'habitent.

Leur figure & leur caractere.

Les Habitans de la Baie d'Hudſon, que les Anglois nomment *Nodwais*, & les François, *Eſquimaux*, ſont d'une ſtature médiocre, généralement robuſtes, d'un embonpoint raiſonnable, & bazanés. Ils ont la tête large, la face ronde & plate, les yeux noirs, petits & étincellans, le nez plat, les levres épaiſſes, les cheveux noirs & longs, les épaules larges, & les piés extrêmement petits. Ils ſont gais & vifs; mais ſubtils, ruſés, & fourbes. Les flatteries ne leur coûtent rien. Il eſt aiſé de les irriter; on leur voit prendre alors un air fier; mais il n'eſt pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs uſages eſt extrême. » Je ſais, dit M. Ellis, » que pluſieurs de ces Indiens, aïant » été pris dans leur jeuneſſe, & tranſ» portés aux Comptoirs Anglois, ont » toujours regreté leur Païs natal.

Divers uſages de ces Peuples.

Un Esquimau dans son Canot.

Esquimaux du coté du Nord-Ouest de la Baye de Hudson.

» L'un d'eux, qui avoit vécu long-
» tems parmi les Anglois, & qui
» avoit toujours mangé à la maniere
» Angloiſe, voïant ouvrir un Veau
» marin par un de nos Matelots, ſe
» jetta ſur l'huile qui en ſortoit fort
» abondamment, & ſe hâta d'avaller
» avec une avidité ſurprenante tout
» ce qu'il en put ramaſſer dans ſes
» mains ; enſuite, il s'écria dans le
» même tranſport, ah ! que j'aime
» mon cher Païs, où je pouvois me
» remplir le ventre de cette huile,
» auſſi ſouvent que je le voulois «. Il
ne ſeroit pas difficile de civiliſer ces
Peuples, ſi le Commerce qu'on fait
avec eux demandoit qu'on en prît la
peine.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Ils ſont fort habiles à gouverner leurs Canots. M. Ellis en donne la figure, qu'on pourra comparer avec celle des autres Bâtimens de la même eſpece, dans les Relations du Nord-Oueſt & du Nord-Eſt. Ils ſont, ou de bois, ou de côtes de Baleine, fort minces, & tout-à-fait couverts de peau de Veaux marins, à l'exception d'un trou, vers le milieu, qui eſt garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau du Pont d'y entrer, & qui n'a que la grandeur néceſſaire

Leurs Canots.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON,

pour contenir un ſeul Homme, qui s'y tient aſſis, en étendant les jambes vers l'avant du Canot. De ce rebord, s'éleve une piece de peau, qu'il ſe lie autour du corps, & qui ferme tout paſſage à l'eau. Les coutures des peaux ſont enduites d'une eſpece de godron, ou de colle, qui n'eſt qu'une préparation d'huile de Veau marin. C'eſt dans ces Canots, que les Indiens prennent avec eux tout ce qui eſt néceſſaire à leurs beſoins, ſurtout des inſtrumens pour la pêche. Ils y ont auſſi des frondes & des pierres, dont ils ſe ſervent fort habilement. Leurs harpons ſont armés, par un bout, d'une dent de Cheval marin (46), qui ſert à darder les gros Poiſſons, lorſqu'ils ont été bleſſés, pour achever plus vîte de les tuer. L'autre bout eſt proprement fait pour les bleſſer : c'eſt une ſorte de barbe, garnie de fer, qui ſe crampone & s'arrête dans le corps du Poiſſon, au lieu que la pointe d'os en ſort d'elle-même. Une ſangle, attachée à la barbe, ſoutient à l'autre bout une peau de Veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le Poiſſon ſe plonge dans l'eau, &

(46) C'eſt ce que les François nomment Vache marine.

qui le fatigue beaucoup dans ſa nage, juſqu'à ce qu'épuiſé de forces, il expire. Alors, les Pêcheurs le tirent à terre, & le dépouillent de ſa graiſſe ou de ſon huile, qui leur ſert de nourriture, & qu'ils brûlent dans leurs lampes.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Ces petits Canots, qui ne ſont que pour les Hommes, ont environ vingt piés de long, ſur dix-huit pouces de large, & ſe terminent en pointe aux deux bouts. Le Navigateur n'a qu'une rame, aſſez large, qui ſert à ramer alternativement des deux côtés. Mais il y a, pour les Femmes, des Canots plus grands, & ouverts, dont elles manient les rames & qui portent juſqu'à vingt perſonnes; les matériaux en ſont les mêmes.

L'habillement des Hommes eſt ordinairement de peaux de Veaux marins, ou de Bêtes fauves. Ils s'en font auſſi de peau d'Oiſeaux, terreſtres & marins, qu'ils ont l'art de coudre enſemble. Tous ces habits ont une ſorte de Capuchon, ſont ſerrés autour du corps, & ne deſcendent que juſqu'au milieu de la cuiſſe. Les culottes ſe ferment devant & derriere avec une corde, comme on ferme une bourſe. Pluſieurs paires de Bottes & de Soques, les unes ſur

Leur habillement.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

les autres, ſervent aux deux ſexes à ſe tenir chaudement les jambes & les piés. La différence, pour les Hommes & les Femmes, eſt que les Femmes portent à leur robbe une queue qui leur tombe juſqu'aux talons, que leurs Capuchons ſont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs Enfans lorſqu'elles les veulent porter ſur le dos, & que leurs bottes, plus grandes auſſi, ſont ordinairement garnies de baleine. Un Enfant, qu'elles ſont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, eſt mis dans une des bottes, en attendant qu'elles puiſſent le reprendre. On voit, à quelques Hommes, des chemiſes de veſſies de Veaux marins, couſues enſemble, & preſque de la même forme que nos chemiſes. En général, leurs habits ſont couſus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, & des nerfs de Bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur ſervent de fil. Ils ne manquent pas même de goût, pour les orner de bandes de peaux, en maniere de galons, de rubans & de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

Leurs Lunettes contre la nége.

Rien ne fit prendre, à M. Ellis, une plus haute idée de leur induſtrie, que ce qu'ils appellent dans leur Langue

des yeux à nége. Ce ſont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conſervation des yeux, & noués derriere la tête. Leur fente eſt préciſément de la longueur des yeux ; mais elle eſt fort étroite ; ce qui n'empêche point de voir fort diſtinctement au travers, ſans en reſſentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement; maladie terrible pour eux, & fort douloureuſe ; qui eſt cauſée par l'action de la lumiere fortement réfléchie de la nége, ſurtout au Printems, quand le Soleil eſt plus élevé au-deſſus de l'horiſon. L'uſage de ces machines leur eſt ſi familier, que s'ils veulent obſerver quelque choſe dans l'éloignement, ils s'en ſervent comme d'une Lunette d'approche.

On obſerve le même eſprit d'invention, dans leurs inſtrumens de pêche & de chaſſe à l'Oiſeau. Leurs harpons & leurs dards ſont bien faits, & convenables à l'uſage qu'ils en font. La conſtruction de leurs arcs eſt ſurtout fort ingénieuſe ; ils ſont compoſés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté. C'eſt du Sapin, ou du *Latix* ; mais ces bois n'étant, ni forts, ni élaſtiques, les Sauvages ſuppléent à ces deux défauts, en les ren-

Leurs Inſtrumens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

forçant par derriere, avec une bande de nerfs, ou de tendons de leurs Bêtes fauves. Ils mettent ſouvent leurs arcs dans l'eau; & l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout-à-la-fois plus de force & d'élaſticité. Mais on a vu que depuis qu'ils ſont en Commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fuſil.

Remedes pour leurs maux.

On ne connoît, dans la Baie, aucun mal contagieux. Les maux de poitrine, qui y ſont les plus communs, ſe guériſſent en buvant l'infuſion d'une herbe, nommée *Vuizze Kapukka* (47), ou par des ſueurs. Ces Indiens, pour ſe faire ſuer, prennent une grande pierre ronde, ſur laquelle ils font un feu, qu'ils entretiennent juſqu'à ce que la pierre en devienne rouge. Enſuite, ils élevent, autour, une petite Cabanne, qu'ils ferment ſoigneuſement; ils y entrent nus, avec un vaſe plein d'eau, dont ils arroſent la pierre; & l'eau, ſe changeant en vapeurs chaudes & humides, qui rempliſſent bientôt la Cabane, cauſe au Malade une tranſpiration très prompte. Lorſque la pierre commence à ſe refroidir, ils ſe hâtent de ſortir, avant que leurs pores ſoient fermés, & ſe plongent ſur-le-champ

(47) Voïez, ci-deſſous, l'Hiſtoire naturelle.

dans l'eau froide. Si c'eſt en Hiver, où le Païs eſt ſans eau, ils ſe roulent dans la nége. Cette méthode eſt généralement établie, & paſſe pour un remede infaillible contre la plûpart des maladies du Païs. Celui qu'ils emploient pour la Colique & pour tous les déſordres des inteſtins n'eſt pas moins ſingulier; c'eſt de la fumée du Tabac, qu'ils avallent en abondance.

Leur Religion.

Leurs idées de Religion ſont fort bornées. M. Ellis découvrit, ſans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnoiſſent un Etre d'une bonté infinie, & qu'ils le nomment *Ukcouma*, c'eſt-à-dire, dans leur Langue, le *Grand Chef*. Ils le regardent comme l'Auteur de tous les biens dont ils jouiſſent; ils en parlent avec reſpect; ils chantent ſes louanges dans un Hymne, d'un ton fort grave, & même aſſez harmonieux: mais leurs opinions ſont ſi confuſes ſur ſa nature, qu'on ne comprend rien à cette eſpece de culte. Ils reconnoiſſent de même un autre Etre, qu'ils appellent *Ouitikka*, & qu'ils repreſentent comme la ſource & l'inſtrument de toutes ſortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le Voïageur Anglois ne put découvrir, s'ils lui rendent quelque hommage, pour l'appaiſer.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Leur tendreſſe pour leurs Enfans.

Quelque peinture que des Voïageurs mal informés puiſſent nous faire de leur barbarie, il aſſure qu'ils ont un fond d'humanité, qui les rend ſenſibles aux malheurs d'autrui. La tendreſſe, qu'ils ont pour leurs Enfans, mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple ſingulier, qui s'étoit paſſé preſque ſous ſes yeux. Deux Canots, paſſant une Riviere fort large, arriverent au milieu de l'eau. L'un, qui n'étoit que d'écorce, & qui portoit un Indien, ſa Femme & leur Enfant, fut renverſé par les flots. Le Pere, la Mere & l'Enfant paſſerent heureuſement dans l'autre; mais il étoit ſi petit, qu'il ne pouvoit les ſauver tous trois. Une conteſtation s'éleve. Il ne fut pas queſtion, entre l'Homme & la Femme, de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de ſauver l'objet de leur affection commune. Ils emploïerent quelques momens à peſer lequel des deux pouvoit être le plus utile à ſa conſervation. L'Homme prétendit que dans un âge ſi tendre, il avoit plus de ſecours à tirer de ſa Mere; mais elle ſoutint, au contraire, qu'il n'en pouvoit eſperer que de ſon Pere, parce-qu'étant du même ſexe, il devoit prendre de lui des leçons de Chaſſe & de

Pêche ; & recommandant à ſon Mari de ne jamais négliger les ſoins paternels, elle ſe jetta dans le Fleuve, où elle fut bientôt noïée. L'Homme parvint au rivage avec ſon Enfant. Mais cette avanture ſurprit d'autant moins M. Ellis, qu'il avoit déja remarqué, dans ces Peuples, fort peu d'égards pour les Femmes. Un Homme, qui eſt aſſis à terre, ſe trouve fort offenſé qu'une Femme lui cauſe la moindre incommodité dans cette poſture ; & c'eſt un uſage établi, que jamais les Hommes ne boivent dans le même vaſe après leurs Femmes.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON

Leurs Femmes peu conſiderées.

La coutume d'étrangler les Vieillards, qu'on a rapportée ſur le témoignage de Jeremie, eſt confirmée par M. Ellis, mais avec des circonſtances qui la rendent encore plus étrange. Il l'étend aux deux ſexes. » Quand les » Peres & les Meres ſont dans un âge » qui ne leur permet plus le travail, » ils ordonnent à leurs Enfans de les » étrangler. C'eſt, de la part des En- » fans, un devoir d'obéiſſance, auquel » ils ne peuvent ſe refuſer. La vieille » Perſonne entre dans une Foſſe qu'ils » ont creuſée pour lui ſervir de tom- » beau. Elle y converſe quelque tems » avec eux, en fumant du tabac, &

Mort violente des Vieillards.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

» buvant quelque verre de liqueur. Enfin, sur un signe qu'elle leur fait, ils » lui mettent une corde autour du » cou ; &, chacun tirant de son côté, » ils l'étranglent en un instant. Ils sont » obligés ensuite de la couvrir de sable, sur lequel ils élevent un amas » de pierre. Les Vieillards, qui n'ont » pas d'Enfans, exigent le même office de leurs Amis ; mais ce n'est » plus un devoir, & souvent ils ont » le chagrin d'être refusés. On ne » voit point que, dans le dégoût » qu'ils ont de la vie, ils pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains.

Charlatans Indiens.

M. Ellis, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Indiens, qu'on prendroit pour un badinage, s'il n'y joignoit une invective amere contre sa Nation. » On en voit plusieurs, qui font le » métier de Charlatans, avec toutes » sortes de Drogues qu'ils achetent » dans nos Comptoirs, telles que du » sucre, du gingembre, de l'orge, » toutes sortes d'épiceries, des graines » pour le Jardinage, de la réglisse, » du tabac en poudre, &c. Il les débi» tent en petites portions, qu'ils vantent

» comme des remedes pour diverſes
» maladies, ou comme des ſpécifiques
» pour la pêche, la chaſſe, les com-
» bats, &c. C'eſt des Anglois mêmes,
» qu'ils reçoivent toutes ces idées ;
» & je ne puis diſſimuler qu'un tiers
» du Commerce de la Baie d'Hudſon
» dépend aujourd'hui de ces Charla-
» tans Indiens, qui trompent leurs
» propres Amis, en troquant leurs
» fauſſes drogues pour de bonnes four-
» rures, qu'ils viennent trafiquer par-
» mi nous. Cette impoſture eſt, ſans
» doute, avantageuſe aux Intéreſ-
» ſés : mais ne ſeroit-il pas plus ho-
» norable & plus utile pour nous, d'é-
» tablir un débit ſûr & conſtant des
» Marchandiſes de nos Fabriques, en
» laines & en fer, que de ſouffrir un
» Commerce infâme, dont les ſuites
» ne peuvent être que préjudiciables
» à l'Angleterre ?

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Un reproche, qui ne tombe que ſur les Indiens, c'eſt celui qu'ils méritent pour l'imprudence qui les empêche de ſe précautionner contre les miſeres auxquelles ils ſont expoſés tous les ans. Ils emploient généreuſement leurs proviſions, lorſqu'elles ſont abondantes ; ſans penſer jamais à les conſerver pour l'Hiver. A peine gardent-ils un peu de

Avantures cruelles de leurs voïages.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Poiſſon & de Gibier. Il arrive très ſouvent à ceux qui viennent trafiquer dans les Comptoirs de la Baie, d'être obligés en chemin, pour avoir compté ſur des ſecours qui ne ſe préſentent point, de griller un millier de peaux, & de les manger. A la vérité, ces diſgraces n'ont pas la force de les abbattre. Ils ont recours à toutes ſortes de voies, pour ſe ſoutenir avec leurs Familles; & dans les dernieres extrémités, leur patience eſt inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cens lieues dans le fort de l'Hiver, par des Païs nus & glacés, ſans tentes pour ſe mettre à couvert des injures du tems, ou pour ſe repoſer la nuit. Dans ces Voïages, ils élévent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbriſſeaux, qui leur ſert de retranchement contre le vent & les Bêtes farouches. Ils allument un grand feu, du côté de la haie, qui eſt oppoſé au vent; & ſans autre ſoin que d'écarter la nége; ils ſe couchent à terre, pour dormir entre le feu & la haie. S'ils ſont ſurpris par la nuit dans une Plaine ſans bois, où ils ne puiſſent faire ni retranchement, ni feu, ils ſe couchent ſous la nége, qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit. Mais ils conviennent eux-mêmes

que la plus grande rigueur du froid n'eſt pas comparable à ce qu'ils ont ſouvent à ſouffrir de la faim. C'eſt dans ces occaſions, qu'ils ſe portent à l'horrible excès de manger leurs Enfans & leurs Femmes. M. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cede rien à celui qu'on a déja lu. Il ajoute, à la honte de ſa Nation, que le malheureux Indien, dont il raconte l'Hiſtoire, » pénétré » de douleur en arrivant au Comptoir » Anglois, n'en put cacher les triſtes » circonſtances, & que le Gouver- » neur, qui les entendit, n'y répondit » que par un grand éclat de rire: ſur- » quoi le Sauvage, étonné de cette » barbarie, dit en Anglois corrompu; » *ce n'eſt pas pourtant un conte à rire;* » & ſe retira fort mal édifié de la Mo- » rale des Chrétiens.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

Le langage de ces Peuples eſt un peu guttural, ſans être rude, ni deſagréable (48). Ils ont peu de mots,

Leur langage.

(48) On trouve, dans une autre Relation Angloiſe, les mots ſuivans, recueillis, dit l'Auteur; au fond de la Baie: *Arakana*, du pain. *Aſtam*, venez ici. *Aſſinne*, tirer, ſoit de l'arc ou du fuſil. *Apit*, fer à battre du feu. *Arremitogiſy*, parler, diſcourir. *Anotch*, ſur-le-champ, tout-à-l'heure, *Chickahigon*, une hache. *Eskon*, des ciſeaux. *Manitouhighin*, un habit rouge. *Metus*, des bas. *Mokeman*, un couteau. *Pihòckeman*, un grand couteau. *Mickedy*, ou *Pikau*, de la poudre à tirer. *Mekiche*, des grains de verre. *Mouſtodaouiche*, un caillou. *Nomun niſſ e to ta*, je ne vous entens point.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

mais très ſignificatifs, & une maniere aſſez heureuſe d'exprimer de nouvelles idées, par des termes compoſés, qui joignent les qualités des choſes auxquelles ils veulent donner des noms.

Deux uſages ſinguliers.

Enfin M. Ellis leur attribue deux uſages fort ſinguliers : » ils different, » dit-il, de toutes les Nations con» nues, par leur maniere d'uriner ; » les Hommes s'accroupiſſent toujours » pour lâcher de l'eau, & les Fem» mes, au contraire, ſe tiennent de» bout. Les Maris permettent aux Fem» mes, ou plutôt les obligent ſou» vent, d'avorter, par l'uſage d'une » herbe que la Baie produit ; & qui » n'eſt pas inconnue ailleurs ». Au reſte, ce dernier uſage n'eſt pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les loix permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs Enfans, de les tuer lorſqu'ils viennent au Monde.

M. Ellis donne la deſcription de

Ouma, ceci, & celui-ci. *Piſchiſche*, une bagatelle. *Paſtoſigon*, un fuſil. *Paſtoſigon chiche*, un piſtolet. *Petta echom e*, donnez m'en un morceau, une partie. *Pe quiche ekon gou mouon*, je mange ma nourriture. *Spog om*, une pipe à fumer. *Stenna i*, du tabac. *Soſſ, im, i*, du cuivre rouge. *Chekahoun*, un peigne. *Taney*, ou ? *Tineſonec iſo*, comment nommez-vous cela ? *Tequan*, que dites-vous ? *Tapoy*, cela eſt vrai.

l'Ile de Marbre, où il fut arrêté par les vents. Elle eſt ſituée à ſoixante-deux degrés cinquante-cinq minutes de Latitude, & à quatre-vingt douze de Longitude de Londres. Sa longueur eſt de ſix lieues, entre l'Eſt & l'Oueſt, ſur deux ou trois de large du Nord au Sud. Tout le terrein, qui eſt élevé du côté de l'Oueſt, & bas de celui de l'Eſt, n'eſt qu'un Roc continué, d'une eſpece de marbre dur & blanc, varié par des taches vertes, bleues & noires. Mais les ſommets des Montagnes paroiſſent briſés; & des Rocs d'une énorme groſſeur, mêlés avec une confuſion inexprimable, ſemblent devoir leur forme & leur ſituation à quelque bouleverſement inconnu. Ils couvrent de très profondes cavernes, où l'on entend un grand bruit, qui ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui ſe précipitent ſur les pierres, & qu'on voit ſortir en pluſieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles paſſent par quelque Mine de cuivre. Elles ſont, tantôt verdâtres, avec un goût de verd-de-gris; tantôt parfaitement rouges, & teignant de cette couleur les pierres qu'elles arroſent. Les Vallées ſont revêtues d'une

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Ile de Marbre, & ſa deſcription.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. BAIE D'HUDSON.

couche de terre assez mince qui porte très peu d'herbe, & contiennent quelques Lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des Cygnes & des Canards. On apperçoit aussi, sur leurs bords, différentes especes de Bêtes fauves, qui ne peuvent y venir que du Continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au Nord : mais ces Animaux y passent apparemment sur la glace, en Hiver, ou même à la nage, en Eté; car ils nagent ici fort légerement, & se soutiennent fort long-tems dans l'eau. Enfin, l'on trouve, dans l'Ile, plusieurs traces d'Hommes, telles que des pierres singulierement entassées les unes sur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, & les fondemens de plusieurs Cabanes, bâties circulairement, en forme de Ruches, d'un mélange de pierres & de mousse. Entre l'Ile & le Continent du Nord, le mouillage est assez bon, à dix ou douze brasses d'eau. Elle n'a qu'un seul Port, qui est au Sud-Ouest, & capable de contenir cent Vaisseaux; mais l'entrée en est fort étroite, & couverte d'un Ilot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la Mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite Ile à gauche, pour entrer

dans le Port, qui ſeroit un des plus beaux du monde, ſi l'entrée avoit plus de profondeur.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

M. Ellis, aïant paſſé l'Hiver dans la Baie, eut l'occaſion d'obſerver que les Indiens y ſont peu ſujets aux maladies, & que s'ils en ſont quelquefois atteints, elles leur viennent preſque toujours du froid qu'ils prennent, après avoir bû des liqueurs fortes. Ils ont, dit-il, cette obligation aux Anglois qui leur en fourniſſent; » tandis » que par des maximes beaucoup plus » ſages les François refuſent de leur » en vendre, dans la crainte de nui- » re à leur tempéramment, & par » conſéquent à leur Commerce, dont » le ſuccès dépend de la vigueur du » corps, & de l'adreſſe à la chaſſe. » Auſſi ceux qui vivent parmi les An- » glois ſont-ils maigres, petits, in- » dolens. Ils s'emportent quelquefois » aux plus énormes excès dans leurs » débauches : ils ſe battent comme » des Furieux, ils brulent leurs Caba- » nes, ils abuſent mutuellement de » leurs Femmes; & l'Hiver, dans » l'aſſoupiſſement de l'ivreſſe, ils ſe » mettent à dormir autour d'un bon » feu, où ils ſe brûlent quelquefois » horriblement, ou ſe gêlent de mê-

BAIE D'HUDSON.

Mauvaiſe influence des Anglois ſur les Indiens.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

» me, ſuivant qu'ils s'approchent ou
» qu'ils s'éloignent trop du foïer. Au
» contraire, les autres ſont pleins de
» ſanté, grands, actifs & robuſtes,
» tels qu'on les a repréſentés.

Etabliſſement des François dans l'Ile Roïale, autrefois le Cap Breton.

Situation de l'Ile du Cap Breton.

LA ceſſion de l'Acadie & de Terre-Neuve ne laiſſant plus aux François que l'Ile du Cap Breton pour la pêche des Morues, ils ſentirent de quelle importance il étoit de tourner leur attention ſur un Etabliſſement qu'ils avoient extrêmement négligé. Cette Ile, qui eſt ſituée entre les quarante-cinq & les quarante-ſept degrés de Latitude Nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'eſt éloignée que de quinze à ſeize lieues, l'entrée du Golfe de Saint Laurent. On lui donne environ cinquante lieues de longueur, du Nord-Eſt au Sud-Oueſt, & trente-trois dans ſa plus grande largeur, de l'Eſt à l'Oueſt. Le Détroit, qui la ſépare de l'Acadie, n'a pas plus de cinq lieues de long ſur une de large. Quoique fertile en pluſieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes ſortes de Beſtiaux, &

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

surtout d'une commodité singuliere pour la pêche des Morues, du Loup marin, du Marsouin & des Vaches marines, qui y est très abondante, les François, qui n'y avoient jamais eu qu'un petit nombre de Maisons, y attachoient peu de prix. Ils l'avoient vue passer plusieurs fois sans regret entre les mains des Anglois; & lorsqu'elle leur fut assurée en 1698, par la paix de Riswick, il ne paroît pas qu'ils en eussent la conservation plus à cœur. Mais, après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie & Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux sur des avantages, qui pouvoient leur faire réparer ces deux pertes. L'Intendant du Canada (49) avoit été le premier qui les avoit représentés au Ministere en 1708, dans un Mémoire qui contient des explications curieuses sur les Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale.

Elle est assurée aux François.

Vues de la France dans ses Colonies.

L'Auteur supposoit que la principale, & presque la seule vue, que la France eut dans ces Etablissemens, étoit le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'étoit

(49) Ou plutôt les Intendans, car ils étoient alors deux; MM. Raudot, Pere & Fils, le premier chargé de la Justice, de la Police, des Finances & des Affaires générales; le second, de la Marine.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

vrai néanmoins que des Particuliers (50) : mais on avoit dû prévoir avec le tems, ou que le Caſtor s'épuiſeroit, ou qu'il deviendroit trop commun, & par conſéquent qu'il ne ſuffiroit pas pour ſoutenir une Colonie telle que le Canada ; que le Commerce du Caſtor ne pouvoit faire ſubſiſter qu'un fort petit nombre d'Habitans ; & que ſi la conſommation en étoit aſſurée, on n'éviteroit le ſecond des deux inconvéniens qu'on vient d'obſerver, que pour tomber dans l'autre : que cependant les Habitans de la Nouvelle France s'étoient preſqu'uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils euſſent été certains que les Caſtors ſe reproduiſoient auſſi promptement que les Morues, & que le débit des peaux égaleroit celui du Poiſſon : ils avoient donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour ſe procurer des Pelleteries ; ces longs & fréquens voïages les avoient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avoient peine à quitter, quoique le peu de valeur du Caſtor eut réduit preſqu'à rien le

Projet offert par l'Intendant du Canada.

(50) Ne penſant qu'à s'enrichir en peu de tems, & ſe mettant peu en peine du ſort de la Nouvelle France, lorſque leurs vues particulieres étoient remplies.

fruit de leurs courſes. La conduite des Anglois dans les Colonies voiſines, avoit été bien différente. Sans perdre le tems à voïager au dehors, ils avoient cultivé leurs Terres, établi des Manufactures & des Verreries, ouvert des Mines de fer, conſtruit des Navires; & les Pelleteries n'avoient paſſé chez eux que pour un acceſſoire, ſur lequel ils avoient toujours fait peu de fond.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

On reconnoiſſoit qu'enfin la néceſſité avoit réveillé les Canadiens; ils s'étoient vûs forcés de cultiver le lin & le chanvre, de faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil: mais l'ancienne habitude d'une vie oiſive avoit fait durer une partie de leur miſere. Ils avoient aſſez de blé & de Beſtiaux pour vivre tous; mais pluſieurs, n'aïant pas dequoi ſe couvrir, étoient obligés de paſſer l'Hiver, toujours fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils. Cependant le Roi dépenſoit annuellement cent mille écus dans cette Colonie. Les Pelleteries valoient environ deux cens quatre-vingt mille livres; les Huiles & quelques autres denrées en rapportoient vingt mille; les Pen-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

sions sur le Tréſor roïal, que le Roi faiſoit aux Particuliers, & les revenus que l'Evêque & les Seminaires avoient en France, montoient à cinquante mille francs : c'étoit ſix cens cinquante mille livres, ſur leſquelles rouloit toute la Nouvelle France & tout ſon Commerce. Cette ſomme ſuffiſoit-elle pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille ames, & pour fournir à ce qu'elle étoit obligée de tirer de France ? Ses affaires avoient été ſur un meilleur pié ; elle avoit envoïé longtems pour près d'un million de Caſtors, ſans compter qu'alors elle n'étoit pas ſi peuplée : mais elle avoit toujours tiré plus qu'elle n'étoit capable de païer ; ce qui avoit ruiné ſon crédit auprès des Marchands, qui n'étoient plus diſpoſés à lui envoïer des effets, ſans Lettres de Change, ou ſans un nantiſſement convenable. Il avoit fallu faire paſſer en France tout l'argent du Canada, pour en tirer des Marchandiſes ; & dans un tems, qui n'étoit pas éloigné, l'épuiſement avoit été tel, que ne reſtant peut-être pas mille écus d'argent monnoïé dans le Païs, on avoit été forcé d'y ſuppléer par une monnoie de Carte.

Après cette expoſition, qui repréſentoit

sentoit l'état de la Colonie jusqu'en 1708, l'Intendant offroit divers moïens de la rendre florissante. Elle pouvoit faire un Commerce de ses denrées, qui étoit seul capable de l'enrichir : c'étoient les viandes salées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merrin, le Godron, le Bray, les huiles de Baleine, de Loup marin & de Marsouin, les Morues, le lin, le chanvre, le fer & le cuivre. Il n'étoit question que d'ouvrir des débouchés, & de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette derniere difficulté venoit de la fainéantise des Habitans & de la cherté des Marchandises de France. Lorsqu'il y avoit moins d'ouvrage, l'Ouvrier vouloit gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les Marchandises étoient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avoient en France. Si l'on en demandoit la raison, c'étoit que les assurances, de vingt-cinq pour cent, du moins en tems de guerre, les frais de Commission, le fret, qui alloit quelquefois à plus de quarante écus par tonneau, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il falloit païer aux Commissionnaires, & qui devenoient fortes quand les Lettres de

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Avantages que la France en pouvoit tirer.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE

Change n'étoient pas païées au terme, enfin le change ſur Paris, laiſſoient peu de profit aux Marchands. Auſſi ajoutoit-on qu'il n'y en avoit point de riches dans le Païs. Il falloit donc, pour relever la Colonie du Canada, que chacun y fût occupé ſuivant ſes talens, & que la diminution du prix des Marchandiſes y mît tout le monde en état de ſubſiſter. Le moïen d'y parvenir étoit de trouver quelque lieu, où l'on pût tranſporter commodément les denrées du Païs, & prendre les Marchandiſes de France. On épargneroit ainſi une partie du fret; & cette partie des Habitans, qui croupiſſoit dans l'oiſiveté, ou qui couroit les Bois, pourroit s'occuper de la navigation. Mais ce moïen ne deviendroit-il pas nuiſible à la France, en lui ôtant une partie du profit qu'elle faiſoit ſur les Marchandiſes? Non; parceque l'épargne du fret tourneroit auſſi-tôt à l'avantage de la France par une plus grande conſommation de ſes Marchandiſes. Ceux, par exemple, que l'oiſiveté réduiſoit à ſe couvrir de peaux de Chevreuils, ſeroient en état, lorſqu'ils commenceroient à s'occuper, de ſe vêtir d'étoffes de France.

Quel lieu plus commode pour ce

deſſein, que l'Ile du Cap Breton ? Elle eſt dans une ſituation, qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle pouvoit fournir à la premiere, des Morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de conſtruction &c, & fournir, à la ſeconde, les Marchandiſes du Roïaume à meilleur marché, en tirer une partie de ſa ſubſiſtance, & lui épargner une partie conſidérable du fret. La Navigation de Quebec au Cap Breton transformeroit, en bons Matelots, des gens inutiles, ou même à charge à la Colonie. Un autre avantage de cet Etabliſſement pour le Canada, ſeroit d'y envoïer de petits Batimens pour la pêche des Morues & d'autres Poiſſons, dont on tire l'huile au bas du Fleuve : ils ſeroient toujours ſurs de débiter leurs cargaiſons dans l'Ile, & d'y charger des Marchandiſes de France. On pourroit y envoïer auſſi, de Quebec, un Vaiſſeau chargé des denrées du Païs, qui prendroit du ſel pour la pêche du Golfe, & qui retournant dans l'Ile, où il vendroit ſa charge de Poiſſon, acheteroit, du produit de ces deux Voïages, des Marchandiſes de France pour les débiter en Canada. Les deux Co-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE,

lonies, s'entr'aidant ainſi mutuellement, & ne pouvant manquer de s'enrichir par un Commerce mutuel, pourroient s'aſſocier pour d'autres entrepriſes, qui ſeroient d'un nouvel avantage, & pour elles, & pour le Roïaume, telles que d'ouvrir des Mines de fer. Alors celles du Roïaume, & les Bois, pourroient jouir de quelque repos; ou, du moins, on ne ſeroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biſcaie.

Dans le Voïage de France au Canada, les Vaiſſeaux courent toujours de grands riſques au retour, s'ils ne prennent la ſaiſon du Printems; tandis que les petits Bâtimes de Quebec, qui choiſiroient les occaſions, & qui auroient toujours des Pilotes exercés, ne craindroient rien en allant au Cap Breton. Qui les empêcheroit même de faire deux Voïages par an, & d'épargner ainſi aux Vaiſſeaux de France la peine de remonter le Fleuve Saint Laurent? ce qui abrégeroit leur Voïage de moitié.

D'ailleurs ce n'étoit pas ſeulement par une plus grande conſommation des Marchandiſes de France, que ce nouvel Etabliſſement pouvoit devenir fort utile au Roïaume, mais encore,

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMÉRIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

par la commodité qu'il lui donneroit de faire paſſer ſes Vins, ſes Eaux-de-vie, ſes Toiles, ſes Rubans, ſes taffetas &c. aux Colonies Angloiſes. Cet objet ſeul étoit important, puiſque les Anglois trouveroient leur compte à ſe fournir, au Cap Breton, de toutes ces Marchandiſes, & pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies étoient fort peuplées, & non-ſeulement pour leurs Iles, mais pour celles des Hollandois, avec leſquels ils étoient en Commerce. Combien ne tireroit-on pas d'argent de toutes ces Colonies, dans la ſuppoſition même que l'entrée des Marchandiſes Françoiſes n'y fût pas ouvertement permiſe?

Enfin l'Etabliſſement du Cap Breton ne manqueroit point d'engager les Négocians de France à faire partir des Vaiſſeaux pour la Pêche des Morues, parceque cette Ile fourniſſant le Canada de Marchandiſes, les Bâtimens qu'ils enverroient pour cette Pêche, feroient leur charge, moitié en Marchandiſes, moitié en ſel, & gagneroient doublement : au lieu que les Navires François, qu'on y emploïoit alors à la Pêche des Morues, ne ſe chargeoient que de ſel.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

On faiſoit valoir auſſi l'augmentation de cette Pêche, qui pourroit mettre la France en état de fournir l'Eſpagne & tout le Levant. Celle des Baleines, qui eſt très abondante dans le Golfe vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve de Saint Laurent juſqu'à Tadouſſac, pouvoit entrer encore dans les mêmes vues. Un Navire, deſtiné à cette Pêche, pourroit ſe charger, en France, de Marchandiſes qu'il vendroit au Cap Breton, ou qu'il laiſſeroit aux Correſpondans de ſes Armateurs. Il y prendroit des Futailles pour la Pêche, qui eſt d'autant plus aiſée dans ces Parages, qu'elle ne s'y fait pas en Hiver, comme dans le Nord de l'Europe, où, les Bâtimens Pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive ſouvent que les Baleines ſe perdent deſſous, lorſqu'elles ſont harponées. Non-ſeulement ces Navires pourroient faire un double gain, ſur ce qu'ils apporteroient au Cap Breton & ſur leur Pêche; mais l'argent, qui paſſe en Hollande pour les huiles de Baleine, ne ſortiroit pas de France.

Outre les Mâts & le bois de conſtruction que l'Ile pouvoit fournir d'elle-même, elle eſt à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le

Commerce entre les deux Colonies, & faciliteroit au Roïaume la conſtruction des Navires. Qui empêcheroit même d'en conſtruire au Cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'Ile pour cette entrepriſe ? On pourroit y établir auſſi un Commerce de Mâts & de Planches de Sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avoit point de relâche plus commode, ni de retraite plus ſure, que l'Ile du Cap Breton, pour les Navires, de quelque partie qu'ils vinſſent de l'Amérique ; & dans les tems de guerre, ce ſeroit une ſtation, d'où non-ſeulement l'on troubleroit le Commerce des Colonies Angloiſes, mais par laquelle on pourroit ſe rendre maître de toute la Pêche des Morues, avec un petit nombre de Frégates.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

A l'explication de ces avantages, l'Auteur du Mémoire joignoit les moïens qui pouvoient faciliter l'exécution du nouvel Etabliſſement. Mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la Cour de ſuivre alors un ſi beau projet. On voit ſeulement qu'après la ceſſion de Plaiſance & de l'Acadie, les François, n'aïant plus d'autre lieu que le Cap Breton pour faire ſecher les Morues, & même pour

L'Etabliſſement eſt retardé.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

en faire paiſiblement la Pêche, ſe trouverent dans la néceſſité d'y former une Réſidence conſtante, & de s'y fortifier. Le nom d'Ile Roïale fut ſubſtitué à celui d'Ile du Cap Breton. On délibera longtems ſur le choix d'un Port; & le partage des ſentimens étoit entre le Havre à l'Anglois & le Port Sainte Anne. Enfin la facilité d'entrer dans le premier lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé Louiſbourg, & les fondemens d'une Ville de même nom furent jettés ſur une Langue de terre qui en forme l'entrée. Coſtebelle, qui venoit de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle Colonie.

L'Ile du Cap Breton eſt nommée l'Ile Roïale.

Fondation de Louiſbourg.

On trouve peu d'éclairciſſemens ſur les premiers progrès de Louiſbourg. Il paroît qu'on avoit compté d'y transférer tous les François établis dans l'Acadie, mais que ne trouvant point dans l'Ile Roïale tous les avantages dont ils jouiſſoient dans leur ancien Etabliſſement, & les Gouverneurs Anglois n'aïant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y reſter. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeaſſent d'avis. *Richard*, Gouverneur An-

Embarras des François dans l'Acadie.

glois d'Acadie en 1720, fut ſurpris de les voir vivre comme dans une Province de la domination Françoiſe : c'eſt-à-dire que s'étant engagés ſeulement à ne rien entreprendre contre le ſervice de l'Angleterre, ils y conſervoient toutes les prérogatives dont ils avoient joui ſous leur Souverain naturel ; qu'ils avoient des Prêtres Catholiques avec l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils entretenoient une ſorte de correſpondance avec l'Ile Roïale. On lui dit que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder toutes ces faveurs, pour leur ôter l'envie de ſe retirer, ſoit en Canada, ſoit dans l'Ile Roïale, comme le Traité d'Utrecht leur en laiſſoit la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets & de vendre même leurs immeubles ; qu'on s'étoit épargné par cette voie les frais d'une nouvelle Peuplade, pour les remplacer ; que d'ailleurs il auroit été difficile de trouver des Habitans auſſi laborieux & de la même induſtrie : qu'au reſte, ils n'en avoient jamais abuſé, & que c'étoit même à leur conſidération que les Sauvages Alliés de la France avoient ceſſé de chagriner les Anglois. Ces raiſons ne perſuaderent point le Gouverneur,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

qui crut apparemment les circonſtances changées. Il commença par leur interdire tout commerce avec l'Ile Roïale : enſuite il leur fit ſignifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour ſe réſoudre à prêter le ſerment de fidélité que tous Sujets doivent à leur Souverain. Saint Ovide, qui avoit ſuccedé à Coſtebelle, fut informé de cette nouvelle prétention, & ſe hâta de faire repréſenter aux François d'Acadie que s'ils avoient la foibleſſe de céder, ils devoient s'attendre à perdre bientôt la liberté de Religion. Mais cet avis étoit inutile. Ils avoient déja répondu, au Gouverneur, avec une fermeté qui leur avoit réuſſi ; juſqu'à lui laiſſer entrevoir qu'il ne pouvoit les pouſſer à bout, ſans s'attirer la haine des Sauvages, qui ne ſouffriroient point qu'on les forçât au ſerment de fidélité, ni qu'on les privât de leurs Paſteurs. Richard n'oſa riſquer de ſe commettre avec les Indiens de ſon voiſinage, ni s'expoſer à voir l'Acadie ſans Habitans.

Meſures pour les établir dans l'Ile S. Jean.

En effet, Saint Ovide avoit déja pris des meſures pour leur faciliter une retraite dans l'Ile de Saint Jean, où d'autres François avoient formé le deſſein de s'établir. Cette Ile, qui eſt

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

fort proche de l'Ile Roïale, eſt la plus grande de celles du Golfe Saint Laurent, avec cet avantage, que toutes les Terres y ſont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long, & cinquante de circuit. Elle jouit d'un Port ſûr & commode; & ſes Bois, qui étoient encore en grand nombre, étoient de la meilleure eſpece. Juſqu'à l'Etabliſſement de l'Ile Roïale, on avoit fait peu d'attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvoient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'étoit formé une Compagnie, qui avoit réſolu de peupler Saint Jean. Le Comte de Saint Pierre, premier Ecuïer de Madame la Ducheſſe d'Orléans, s'étoit mis à la tête de cette entrepriſe; & des Lettres Patentes, du mois d'Août de la même année, lui accordoient les Iles de Saint Jean & de Miſcou, ſans autre charge que de rendre foi & hommage au Château de Louiſbourg. L'année ſuivante, il obtint de nouvelles Lettres de conceſſion, pour les Iles de la Madeleine, *Botou* ou *Ramées*. L'objet de la Compagnie étoit la culture des Terres, l'exploitation des Bois, & ſurtout la Pêche. Mais il étoit plus

Projet d'une Colonie pour cette Ile.

Ce qui le fait manquer.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU LE ROÏALE.

facile alors de trouver des fonds, que de leur conſerver la valeur arbitraire qu'on y avoit attachée ; & les premieres tentatives aïant eu peu de ſuccès, l'entrepriſe fut abandonnée.

Après avoir commencé par la ſituation de l'Ile Roïale, on ne peut ſe diſpenſer de s'étendre un peu ſur ſes propriétés & ſes productions, puiſqu'elles n'appartiennent pas plus que celles des autres Iles à la Deſcription générale du Continent. Sa figure eſt fort irréguliere. Elle eſt tellement coupée par des Lacs & des Rivieres, que ſes deux principales parties ne ſont jointes que par un Iſthme d'environ huit cens pas de large, qui ſépare le fond d'un Port, nommé le Port Touloufe, de pluſieurs Lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces Lacs ſe déchargent dans la Mer, à l'Orient, par deux Canaux de largeur inégale, formés par une Ile, nommée *Verderonne* ou la Boularderie, qui a ſept ou huit lieues de long. Les Ports de l'Ile ſont ouverts à l'Orient, en tournant au Sud dans l'eſpace de cinquante lieues, à commencer par le Port Dauphin, anciennement le Port Sainte Anne, juſqu'au Port Touloufe, qui eſt preſqu'à l'entrée du paſ-

Suite de l'Etabliss. des Franç. dans l'Amerique Sept. Cap Breton ou Ile Roïale.

lage de Fronſac. Il n'eſt pas aiſé, partout ailleurs, de trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens, dans les Anſes ou entre des Iles. La Côte du Nord eſt fort haute, & preſqu'inacceſſible; & l'on ne peut gueres aborder plus facilement à celle de l'Oueſt, juſqu'au paſſage de Fronſac, après lequel on trouve d'abord le Port Touloufe, connu auparavant ſous le nom de *Saint Pierre*. Il eſt proprement entre une eſpece de Golfe, qu'on nomme le petit Saint Pierre, vis-à-vis des Iles *Madame*, ou de Maurepas. Delà, en remontant au Sud-Eſt, on rencontre la Baie de Gabori, dont l'entrée, qui eſt à vingt lieues des Iles Saint Pierre, n'a pas moins d'une lieue de large, entre des Iles & des rochers. On peut s'approcher de toutes les Iles, & quelques-unes avancent d'une lieue & demie dans la Mer. Cette Baie, qui a deux lieues de profondeur, eſt un bon mouillage. Le Port de Louiſbourg, autrefois le *Havre à l'Anglois*, n'en eſt éloigné que d'une bonne lieue. C'eſt un des plus beaux de l'Amérique. Il n'a gueres moins de quatre lieues de tour, & l'on y trouve partout ſix à ſept braſſes d'eau. Son entrée n'a pas deux cens

Port de Louiſbourg.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

toiſes de large, entre deux petites Iles, & ſe fait reconnoître de douze lieues en Mer, par le Cap de Lorembec, qui n'en eſt pas loin au Nord-Eſt.

Deux lieues plus haut, on trouve le Port de la Baleine*, dont pluſieurs Rochers couverts en haute Mer, rendent l'entrée difficile, & qui ne peut recevoir que des Bâtimens de trois cens tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce Port à *Punadou*, ou *Menadou*, autre Baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a, preſque vis-à-vis de ſon entrée, l'Ile de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, & longue de deux lieues. La Baie de Miré n'en eſt ſéparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette derniere Baie huit lieues de profondeur, & deux de large à ſon entrée : mais elle ſe rétrécit enſuite, & pluſieurs petites Rivieres s'y déchargent ; ce qui n'empêche point que les grands Vaiſſeaux n'y puiſſent pénétrer juſqu'à ſix lieues. Outre l'Ile de Scatari, cette Côte en a quelques-unes de moindre grandeur, & divers Rochers, dont le plus gros ſe nomme *le Forillon*. La Baie de Morienne eſt au-deſſus, ſéparée de celle de Miré par

Petit Cap Breton.

le Cap *Brulé* : un peu plus haut, & directement par les quarante-ſix degrés huit minutes, on rencontre l'Ile *Plate*, ou l'Ile *à pierre à Fuſil*. Toutes ces Iles & ces Rochers offrent de bons abris, & l'on peut en approcher ſans crainte.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Trois lieues au-delà, vers le Nord-Oueſt, on trouve l'*Indiane*, fort bon Havre, mais qui ne reçoit que de petits Vaiſſeaux. De l'Indiane, on compte deux lieues à la Baie des Eſpagnols, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, & qui ſe partageant en deux bras, qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainſi deux très bons Ports. De cette Baie à la petite entrée de Labrador, il ne reſte que deux lieues, & l'Ile qui la ſépare de la grande entrée eſt à-peu-près de la même étendue. Labrador eſt un Golfe, qui a plus de vingt lieues de long, & trois ou quatre dans ſa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue & demie, de la grande entrée de Labrador au Port Dauphin ou de Sainte Anne ; & l'on peut mouiller au large, entre les Iles de Sibou. Une langue de terre, qui ferme preſqu'entierement le Port, n'y laiſſe de paſſage que pour un Vaiſſeau.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Le Port a deux lieues de circuit : à peine les Vaiſſeaux y ſentent-ils les vents, dont ils ſont garantis par la hauteur des Terres & des Montagnes qui l'environnent ; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce ſont ces avantages qui ont rendu longtems le choix incertain, pour la conſtruction de Louiſbourg, entre le Port Sainte Anne & le Havre à l'Anglois.

Communications poſſibles dans l'intérieur de l'Ile.

Tous ces Havres & ces Ports étant ſi voiſins, il ſeroit facile d'ouvrir des chemins par terre, des uns aux autres ; & rien ne ſeroit plus avantageux pour les Habitans, à qui ces communications épargneroient pendant l'Hiver la peine de faire le tour des Côtes.

Son climat & ſes productions.

On nous repréſente le climat de l'Ile, à peu-près le même que celui de Quebec ; & quoique les brouillards y ſoient plus fréquens, l'air, dit-on, n'y eſt pas mal-ſain. Toutes les Terres n'y ſont pas bonnes, mais elles produiſent des arbres de toute eſpece. On y voit des Chênes d'une prodigieuſe grandeur, des Pins propres à la mâture, & diverſes ſortes de bois de charpente, dont les plus communs, après le Chêne, ſont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & ſurtout les Pom-

mes, les Légumes, le Froment, & tous les autres grains néceſſaires à la vie, le Lin & le Chanvre, y ſont d'auſſi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. On obſerve que les Montagnes y peuvent être cultivées juſqu'au ſommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles ſont à couvert des vents de Nord & de Nord-Oueſt, par les Montagnes qui les bordent du côté du Fleuve Saint Laurent.

Tous les Animaux domeſtiques, tels que les Chevaux, les Bœufs, les Porcs, les Moutons, les Chevres, & la Volaille, y trouvent abondamment dequoi vivre. La Chaſſe & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans, une bonne partie de l'année. L'Ile a pluſieurs Mines abondantes, d'un excellent charbon; & ces Mines, étant en Montagnes, il n'eſt beſoin, ni de les creuſer, ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve auſſi du Plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'Ile Roïale, c'eſt qu'il n'y a point de Côte où l'on pêche plus de Morues, ni d'endroit plus commode pour les faire ſécher. Autrefois elle étoit remplie de Bêtes fauves; elles y ſont rares aujourd'hui. Les Perdrix y ſont preſ-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

que de la groſſeur du Faiſan, & ne lui reſſemblent gueres moins par la couleur du plumage.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

On a l'obligation à Dom Antoine d'Ulloa, l'un des deux Officiers Eſpagnols qui accompagnerent les Académiciens de France au Pérou, de nous avoir donné ſur Louiſbourg, & ſur le dernier ſiége de cette Place, plus d'éclairciſſemens qu'il ne s'en trouve dans nos propres Relations. Diverſes avantures l'avoient conduit à l'Ile Roïale, où le malheur qu'il eut de tomber entre les mains des Anglois en 1745, c'eſt-à-dire l'année même qu'elle fut enlevée à la France, lui donna une fâcheuſe occaſion de s'inſtruire. Il place le Fort même de Louiſbourg, par les quarante-cinq degrés cinquante minutes de Latitude Nord, & ſoixante-un degrés de Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

Deſcription de Louiſbourg.

La Ville, dit-il, eſt d'une grandeur médiocre. Ses Maiſons ſont bâties de bois, ſur des fondemens de pierre, qui s'élevent de quelques piés au-deſſus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, & le reſte de merrein. Le Rempart eſt fortifié à la moderne, avec tous les Ouvrages qui rendent une Place reſpectacle : il man-

que, dans un eſpace d'environ cent toiſes, qui eſt le côté de la Mer ; mais cette partie eſt défendue par ſa ſituation, & n'eſt fermée que d'un ſimple Batardeau, près duquel l'eau eſt ſi baſſe, qu'elle forme une eſpece de Lagune, inacceſſible par ſes écueils à toutes ſortes de Bâtimens ; ſans compter le feu des Baſtions collatéraux, qui défendent très avantageuſement cette Eſtacade. Dans l'enceinte du Rempart, au centre d'un des principaux Baſtions, eſt une Maiſon fortifiée, qui porte le nom de Citadelle, avec un Foſſé, un Pont-le-vis & un Corps-de-garde du côté de la Ville, mais ſans Artillerie, & ſans aucune diſpoſition pour en placer. L'édifice eſt compoſé d'un logement pour le Gouverneur, d'un Corps de Cazernes pour la Garniſon, avec un Arſenal & des Magaſins ſous le Terreplein du Rempart, & d'une Chapelle, qui ſert d'Egliſe Paroiſſiale à la Ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une autre Egliſe, qui eſt celle de l'Hôpital, dirigé, par des Religieux de Saint Jean de Dieu, & nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROIALE.

Il ne manque rien, au Port de Louiſbourg, pour la ſureté & l'étendue ; mais l'entrée en eſt étroite. Elle eſt reſ-

Deſcription du Port.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

ſerrée par une Ile nommée l'*Ile des Chevres*, ſur laquelle on a conſtruit un aſſez grand Fort. Un Tourillon ſert de Phare ſur la Côte oppoſée, pour éclairer les Vaiſſeaux qui arrivent pendant la nuit. Cette Côte forme une pointe, qui s'avance juſqu'à l'entrée du Port, & qui offre un autre Fort, nommé *la Batterie Roïale*. Au-delà, la Côte s'enfonce, & forme une Anſe, ou plutôt une eſpece de Golfe, qui eſt d'une extrême commodité pour la carene des Vaiſſeaux de toute grandeur. Non-ſeulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y ſont à l'abri de tous les vents. Auſſi tous les Bâtimens du Païs y viennent hiverner, au lieu qu'en Eté ils mouillent dans le Port, à un quart de lieue de la Ville, & même plus proche, à couvert de tous les vents, excepté ceux d'Eſt, qui peuvent entrer par la bouche du Port, & remuer un peu les flots, mais ſans danger pour les Vaiſſeaux qui ſont à l'ancre. Entre la Pointe de la Batterie Roïale & celle du Phare, mais plus près de la premiere, on rencontre un Briſant, qui ſort aſſez pour ſe faire appercevoir. Toutes les autres parties du Port étant nettes & ſans écueil, on y peut aiſément louvoïer dans le mau-

vais tems, ſoit pour entrer ou pour ſortir. En Hiver, les glaces ferment abſolument le Port de Louiſbourg. L'eau gele avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pié dans toute ſon étendue ; & cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de Novembre, dure juſqu'en Mai ou en Juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'Octobre.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Louiſbourg, ſeule Ville de l'Ile Roïale, eſt peuplée de Familles Françoiſes, les unes Européennes, les autres Créoles, de l'Ile même, ou de Plaiſance en Terre-Neuve, d'où elles paſſerent à Louiſbourg après le Traité d'Utrecht. Son ſeul Commerce, avant l'invaſion des Anglois, étoit la pêche des Morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, & que leur délicateſſe fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La Ville avoit des Particuliers fort aiſés, dont les richeſſes conſiſtoient en Magaſins de Morue, & dans les Barques qu'ils entretenoient pour cette Pêche. Quelques-uns en avoient juſqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre Hommes, qui recevoient un paiement reglé, pour fournir chaque jour une certaine quantité de Morue. Les Magaſins s'en trou-

Habitans de Louiſbourg.

Leur fortune.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

voient remplis au retour de la belle saiſon, & l'on voïoit arriver alors des Vaiſſeaux de tous les Ports de France, chargés de toute ſorte de denrées & de Marchandiſes, qu'ils troquoient pour de la Morue, dont ils faiſoient leur charge au retour. Les Vaiſſeaux des Colonies Françoiſes de Saint Domingue & de la Martinique y apportoient du Sucre, du Tabac, du Caffé, du Taffia, du Miel &c, & s'en retournoient chargés de Morue. Ce que Louiſbourg recevoit de trop, en Marchandiſes, paſſoit au Canada, où ceux qui exerçoient ce Commerce prenoient des Caſtors & d'autres Pelleteries en échange. Ainſi le plan des Raudots avoit commencé à s'exécuter heureuſement. Louiſbourg, ſans autre denrée que la Morue, étoit en Commerce avec l'Europe & l'Amérique. Cependant on verra bientôt que ce n'étoit pas l'unique Port où les Vaiſſeaux François en chargeaſſent. Ils alloient faire cette Pêche eux-mêmes à l'Ile de Terre-Neuve, à la Côte du petit Nord & ſur le Banc.

Autres Iles Françoiſes.

Outres les Habitans de Louiſbourg, d'autres François, répandus dans les Iles voiſines, ſurtout dans celle de Saint Jean, y avoient leurs Caſes, leurs Ma-

gasins, & tout ce qui étoit néceſſaire à la Pêche. » Ce Commerce, obſerve » M. d'Ulloa, ſuffiſant pour les enri- » chir, il y en avoit peu qui s'occu- » paſſent de la culture des Terres. » D'ailleurs l'Hiver du Païs eſt fort » long. La terre, long-tems couverte » de trois ou quatre piés de nége, » qui ne fond qu'en Eté, n'eſt gueres » propre à la culture, & l'eſt moins » encore à nourrir des Beſtiaux. On eſt » obligé de les renfermer à l'arrivée » de l'Hiver, pour les nourrir de foin » juſqu'à la belle ſaiſon. A la véri- » té les néges & les glaces ont à pei- » ne diſparu, que l'abondance re- » naît dans les champs; & la promp- » titude, avec laquelle on voit croî- » tre les herbes & les fruits, conſole » bientôt les Habitans de la longueur » de l'Hiver.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

L'Ile Roïale & les Iles voiſines ont auſſi des Habitans naturels. Ces Indiens, continue M. d'Ulloa, auxquels les François donnent le nom de Sauvages, ſont plus grands & mieux faits que ceux du Pérou; mais ils n'en ſont point différens par la couleur, & leur reſſemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne ſont, ni tout-à-fait ſoumis à la France, ni tout-à-fait indépendans.

Habitans naturels de l'Ile Roïale.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

S'ils reconnoiſſent le Roi pour Souverain, c'eſt ſans admettre ſes Ordonnances pour leur Gouvernement particulier, & ſans rien changer à leurs uſages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au contraire, ce Monarque leur envoie, tous les ans, une certaine quantité d'habits, de poudre & de fuſils pour leurs chaſſes, d'eau-de-vie & d'outils, dans la ſeule vue de ſe les attacher. C'eſt une conduite fort ſage, que la France tient auſſi avec les Sauvages du Canada. Elle leur envoie d'ailleurs des Miſſionnaires pour les inſtruire; & ces Peuples, groſſiers, mais capables de reconnoiſſance, aiment & reſpectent comme leurs Peres ceux dont ils ont reçu le Baptême & les lumieres de la Religion. Il n'y avoit dans l'Ile Roïale, en 1745, qu'un Miſſionnaire, nommé l'Abbé *Mallard*, qui ſuffiſoit pour les Indiens de cette Ile. Ces Sauvages, quoique Chrétiens & raſſemblés, peuvent paſſer pour errans, parcequ'il eſt rare qu'il s'arrêtent long-tems dans un même lieu. Leurs Cabanes ſont bâties fort légerement, comme s'ils ne comptoient jamais d'y faire un long ſéjour. Leur premier ſoin, en arrivant ſur le terrein où ils veulent ſe loger, eſt de conſtruire

Conduite que la France tient avec eux.

Leurs uſages.

construire la Chapelle & l'habitation de leur Pasteur. Ensuite chacun bâtit sa propre Maison. Ils y passent deux ou trois mois, quelquefois cinq, six, ou davantage, suivant la facilité qu'ils y trouvent pour la Chasse. Si le Gibier commence à manquer, ils levent le Camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne, & leur Curé ne cesse point de les suivre. Cependant plusieurs se rendent volontairement aux Etablissemens François, s'engagent à servir pour un tems, & rejoignent leur Trouppe à la fin du terme. Les autres viennent vendre aux François les peaux des Bêtes qu'ils ont tuées dans leurs Chasses.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP ERETON OU ILE ROÏALE.

Quoique l'Ile Roïale ait plusieurs Ports, qui pouvoient être peuplés & fortifiés, les François avoient cru devoir se borner à l'entretien de Louisbourg, pour la conservation d'une Ile Montagneuse & pleine de Bois, qui ne laisse craindre à cette Place aucune attaque par terre.

Le Voïageur Espagnol applaudit à cette conduite, & juge qu'ils n'auroient jamais perdu l'Ile, s'ils n'en eussent perdu la Forteresse. Il ajoute que jamais Louisbourg n'eut été pris, » si dans une conjoncture critique il

Raisons qui firent perdre Louisbourg aux François.

SUITE DE L'ETABLIS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

» n'eut pas manqué des munitions les
» plus néceſſaires, s'il eut été ſecou-
» ru, ou ſi l'opinion qu'il étoit im-
» prenable n'eut fait négliger toute
» ſorte de précautions. La France, à
» la vérité, ne manquoit point d'y
» envoïer tous les ans, un convoi
» d'argent & de vivres, pour la ſub-
» ſiſtance & la paie de la Garniſon.
» Le ſoin des fortifications n'étoit pas
» plus oublié. On y faiſoit travailler
» les Soldats qui n'étoient point oc-
» cupés à la garde des Poſtes; & leur
» ardeur ſe relâchoit d'autant moins,
» qu'ils voïoient leur ſureté comme
» attachée au bon état de la Place.
» Mais l'avarice de ceux, qui étoient
» chargés du paiement, leur en fai-
» ſoit retenir une partie, & les Offi-
» ciers ſe rendoient coupables de la
» même injuſtice à l'égard du *Pret*.
» Ce déſordre n'étoit pas nouveau en
» 1745; il avoit déja fait naître des
» plaintes; & le Gouverneur de la
» Place étant mort l'Hiver précédent,
» cette perte avoit tellement augmen-
» té la confuſion, que les Trouppes
» s'étoient deux fois ſoulevées. Quel-
» que ſoin qu'on eût apporté à les ap-
» paiſer, on n'avoit pas coupé la ra-
» cine du mal; & le mécontentement

» ſubſiſtoit, lorſqu'une Eſcadre An-
» gloiſe, paroiſſant devant Louiſbourg,
» y porta le premier avis du danger
» qui menaçoit cet Etabliſſement.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

La Garniſon de la Ville & de tous ſes Forts ne conſiſtoit alors qu'en ſix cens Hommes de Trouppes reglées, la plûpart Suiſſes, auxquels on pouvoit en joindre huit cens de Milice, formée de tous les Habitans qui étoient capables de porter les armes. Le Gouverneur Général du Canada, informé de ce qui s'étoit paſſé l'année derniere, & n'ignorant point ce qu'il y avoit à craindre d'une Garniſon foible & mécontente, pour une Place de cette importance, fit offrir au nouveau Commandant un ſecours de Trouppes, qui lui auroit ſuffi, s'il l'eut accepté. M. d'Ulloa fait profeſſion d'ignorer quelles furent les raiſons de ſon refus; mais il ne craint point d'aſſurer, que deux mille François aguerris auroient diſſipé toutes les forces de la Nouvelle Angleterre.

Etat de cette Ville, lorſqu'elle fut priſe.

L'eſpérance des Anglois avoit été de ſurprendre la Place, avant l'arrivée du Convoi de France. Ils avoient armé à Boſton, avec une diligence extrême; & leur Eſcadre, avec une Flotte Boſtonoiſe chargée de Trouppes & de mu-

Elle eſt attaquée par l Anglois.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

nitions, étoit devant Louiſbourg au commencement de Mai. D'ailleurs, un accident avoit retardé le Convoi François. Il devoit partir de Breſt, longtems avant qu'on ſuppoſât les glaces fondues à Louiſbourg. Mais, un Vaiſſeau de guerre, prêt à jetter l'ancer avec une Fregate, avoit eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en étoit trouvé qu'un autre dans le même Port; encore étoit-il ſur le chantier, mais prêt d'être lancé à l'eau. Le Marquis de *Maiſonforte*, Commandant de celui qui venoit d'être brûlé, reçut ordre de réparer ſa diſgrace par toutes ſortes d'efforts, de lancer à l'eau le Vaiſſeau neuf, qu'on avoit nommé le *Vigilant*, de l'équiper auſſi-tôt, & de mettre ſur-le-champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avoit pû faire éviter la perte d'un tems précieux, pendant lequel la Flotte Angloiſe entra dans le Port de Louiſbourg, & fit ſon débarquement, ſans oſer néanmoins ouvrir la tranchée.

Accident qui la prive de tout ſecours.

Le Marquis de Maiſonforte y eſt envoïé.

Cependant le Vigilant s'étoit mis en Mer. Il arriva, le 30 de Mai, à la vue de l'Ile Roïale; mais une brume épaiſſe, qui fit craindre à Maiſonforte de ſe briſer contre quelque écueil,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROIALE.

l'empêcha d'abord de porter droit à la Côte. Il fut réduit à faire des bordées, pour attendre un tems plus clair. Dans ces circonſtances, il découvrit une Frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour Angloiſe. Son Vaiſſeau étant de ſoixante pieces : il ne balança point à fondre ſur elle, & lui lâcha toute ſa bordée. La Frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piége, & prit même la fuite à toutes voiles, favoriſée du brouillard. Il la ſuivit de fort près, & l'un & l'autre arriverent ſous l'Eſcadre Angloiſe, au moment que le brouillard commençoit à ſe diſſiper. Ainſi le Commandant François, qui ſe croïoit ſûr de la victoire, tomba dans une étrange ſurpriſe, en ſe voïant entouré de Vaiſſeaux ennemis. Il ne ſe déconcerta point ; & quoique ſon Bâtiment, ſurchargé d'armes & de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laiſſer l'uſage de ſa batterie baſſe, il entreprit de ſe défendre juſqu'à la derniere extrêmité.

Son combat.

Il fut d'abord attaqué par la Frégate, qu'il s'étoit flatté d'enlever, & par deux Vaiſſeaux, l'un de ſoixante, l'autre de cinquante pieces de canon ; enfin par l'Eſcadre entiere. Le feu,

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

qui commença vers deux heures après midi, fut terrible de toutes parts. Maiſon-forte & tous ſes Gens firent des prodiges de conduite & de valeur. La victoire fut réellement balancée juſqu'à neuf heures du ſoir, que les François, aïant leur Gouvernail briſé, toutes leurs manœuvres hachées, & leur château-d'avant fracaſſé, ſe virent près de couler à fond. Ils ſe rendirent, avec plus d'honneur que l'Ennemi n'en pouvoit tirer de ſa victoire. Mais cette diſgrace entraîna la perte de Louiſbourg. Les Aſſiégeans avoient été ſi découragés par la réſiſtance qu'ils y avoient trouvée, & connoiſſoient ſi peu l'art de la guerre, que regrettant les champs & le repos de leur Colonie, ils demandoient déja leur retour. Le Voïageur Eſpagnol a ſu d'eux-mêmes, que ſi la priſe du Vigilant étoit arrivée quinze jours plus tard, ils auroient levé le Siége : mais cet avantage releva leurs eſpérances. Ils recevoient, ſans ceſſe, des munitions de la Nouvelle Angleterre ; & celles de la Ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du ſuccès.

Belle défenſe.

Circonſtances du Siege de Louiſbourg.

On nous donne quelques circonſtances du Siége, qui n'avoient pas été publiées. Pendant qu'ils preſſoient la

Place, ils menaçoient, avec un Corps nombreux, le Fort nommé la Batterie Roïale; c'eſt-à-dire que ce Corps étoit campé à quelque diſtance du Fort, ſans oſer s'en approcher. Le Commandant de la Ville connoiſſoit l'importance de ce poſte : mais n'aïant point aſſez de monde pour en renforcer la Garniſon, il s'étoit contenté d'en faire augmenter l'artillerie, avec ordre de faire un feu continuel, pour en impoſer du moins par les apparences; & ſi l'Ennemi s'approchoit enfin avec des forces trop ſupérieures, il avoit ordonné au Commandant du Fort d'enclouer toutes ſes pieces, & de s'embarquer avec ſes Gens dans quelques Bateaux qui étoient ſous les murs, pour ſe retirer auſſi-tôt vers la Place. Cet Officier, qui manquoit de courage, ou d'expérience, ou de préſence d'eſprit, ne s'attacha qu'au ſecond de ces deux ordres. A peine l'eut-il reçu, que ſur un foible mouvement des Anglois, il s'embarqua précipitamment avec tout ſon monde, & ſe jetta dans la Ville, en criant que l'Ennemi s'étoit approché avec des forces terribles; imagination fauſſe, & démentie par la vue du Drapeau de France, qui continua, pendant vingt-qua-

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE

tre heures, de demeurer arboré au Fort. D'un autre côté, les Anglois, retranchés dans leur Camp, d'où ils ne voïoient paroître perſonne ſur les Parapets, s'imaginerent que la Garniſon étoit occupée de quelque Ouvrage intérieur, & paſſerent deux jours dans ce doute, ſans prendre la hardieſſe de s'avancer. Enfin, leur armée étant compoſée de toutes ſortes de Gens, un Indien, moins timide que les autres, offrit d'aller reconnoître le Fort, & partit ſans armes. Il parvint à la porte, en contrefaiſant le Fou. Là, bientôt certain que le Fort étoit abandonné, il entra, il ôta la Banniere de France, & fit connoître qu'il ne reſtoit point de François pour la défendre. Les Anglois, qui avoient tout obſervé, accoururent auſſi-tôt, & rétablirent aiſément le canon, que les Deſerteurs ne s'étoient pas donné le tems de bien enclouer. Ainſi Louiſbourg fut battu avec les mêmes armes qui devoient ſervir à ſa défenſe.

C'eſt de M. d'Ulloa que cet étrange récit eſt emprunté. Toute l'Artillerie du Fort conſiſtoit, dit-il, en Pieces de trente-ſix à quarante livres de balles, & les Pieces du Vigilant étoient du même calibre. Pluſieurs batteries,

qui furent dreſſées le même jour, ſuppléerent au défaut de l'Artillerie Angloiſe, qui étoit très foible, & commencerent à battre la Place en breche. Elle ſe défendit avec vigueur ; mais la breche étant bientôt fort large, le Commandant, dont les Trouppes étoient fort affoiblies, ne voulut pas attendre un aſſaut. Il obtint une Capitulation honorable, telle qu'on l'accorde à de braves Gens, qui ne cedent qu'au malheur des circonſtances & à la ſupériorité des forces.

SUITE DE L'ÉTABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT. CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

Suivant l'obſervation du même Voïageur, les Officiers François avoient fort bien reconnu » que l'occaſion la » plus favorable pour chaſſer les Trou» pes Angloiſes, étoit de les attaquer » lorſqu'ils commencerent l'ouvertu» re de leurs tranchées : mais ils ſe » défioient trop de la Garniſon, après » des mutineries qui n'avoient jamais » été bien appaiſées. Dans cette ſitua» tion ils n'oſerent tenter une ſeule » ſortie, pendant tout le cours du » Siége, quelque ſuccès qu'on pût » s'en promettre contre des Trouppes » ſi mal aguerries. Ils aimerent mieux » emploïer leurs Soldats à la garde » des Poſtes & au ſervice du canon, » que de s'expoſer à les voir paſſer

Raiſons qui la firent perdre à la France.

SUITE DE L'ETABLISS. DES FRANÇ. DANS L'AMERIQUE SEPT.

CAP BRETON OU ILE ROÏALE.

» chez l'Ennemi, ſoit pour ſe déro-
» ber au châtiment de leur déſobéiſ-
» ſance, ou pour ſe vanger des vexa-
» tions dont ils accuſoient leurs Chefs.
Il paroît étonnant, à M. d'Ulloa, que malgré tant de malheurs, qui s'étoient rapidement ſuccédés, malgré l'indocilité & la foibleſſe de la Garniſon, Louiſbourg ait tenu ſix ſemaines entieres. On ſait que l'Ile Roïale aïant été rendue par le Traité d'Aix-la Chapelle, la France n'a rien épargné pour la garantir des mêmes diſgraces.

Deſcription du Canada, ou de la Nouvelle France, contenant les Relations de divers Voïageurs.

Son étendue.

CE n'eſt pas une exagération, dans les Voïageurs François, de donner plus d'étendue à la Nouvelle France qu'à la moitié de l'Europe. La Hontan, qui écrivoit avant la ceſſion de Terre-Neuve & de la Baie d'Hudſon, l'étendoit alors du trente-neuvieme degré de Latitude (51) au ſoixante-cin-

(51) L'Abbé Lenglet, qui comprend, ſous le nom de Nouvelle France, le Canada & la Louiſiane, la ſitue entre les vingt-cinq & cinquante-trois degrés de Latitude ſeptentrionale, & les deux cens ſoixante-ſept & trois cens trente degrés de Longitude, prenant ſa plus grande étendue du Sud-Oueſt

quieme, commençant au Sud du Lac d'Erié, juſqu'au Nord de la Baie d'Hudſon ; & du deux cens quatre-vingt-quatrieme degré de Longitude aux trois cens trente-ſix ; c'eſt-à-dire, depuis le Fleuve du Miſſiſſipi juſqu'au Cap Raſe dans l'Ile de Terre-Neuve. Ainſi renfermant l'Europe, avec quelques Géographes, entre les trente-cinq & les ſoixante-douze degrés de Latitude, du Sud au Nord, & entre les neuf & quatre-vingt-quatorze degrés de Longitude, il ſe trouve, dans ce calcul, qu'elle n'avoit, avant la Ceſſion, qu'onze degrés de Latitude & trente-trois de Longitude plus que la Nouvelle France. Si l'on y joignoit, ajoute le même Voïageur, toutes les Terres du Nord-Oueſt, elle ſeroit incomparablement plus grande que toute l'Europe : mais on peut ſe renfermer, dit-il, dans ce qui eſt découvert, établi, & qui ne comprend que les Païs où les François ont des Forts, des Magaſins & des Miſſions.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Il eſt impoſſible de donner une Deſcription réguliere de cette vaſte Con-

Difficultés de la Deſcription.

au Nord-Eſt, depuis la Province de Panuco dans la Nouvelle Eſpagne juſqu'au Cap Charles, près du Golfe Saint Laurent ; ce qui renferme une diſtance de plus de neuf cens lieues. Mais voïez la Note ſuivante.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

trée, dont toutes les parties n'ont jamais été diviſées avec ordre, & ne ſont pas même également connues (52). Mais commençons par des idées générales, pour revenir au détail avec nos plus judicieux Voïageurs.

(52) On doit, au P. de Charlevoix, quantité de bonnes obſervations critiques, qui, ſans jetter un plein jour ſur ces obſcurités, peuvent ſervir du moins à tenir le Lecteur en garde contre une infinité d'erreurs; & le plan de cet Ouvrage nous oblige d'en adopter quelques-unes. Comme nous n'avons point, dit il, d'Hiſtoire complette de la Nouvelle France, & que les Relations de ce grand Païs, qui ont le plus de cours, ne ſont pas les plus exactes & les plus fidelles, il n'eſt pas ſurprenant que les Cosmographes, les Géographes & les Dictionnaires Géographiques & Hiſtoriques n'aient pas été plus corrects. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les plus anciens ſont moins remplis de fautes que les modernes. Il eſt vrai que de leur tems les Colonies Françoiſes de l'Amérique Septentrionale étoient peu conſidérables; mais ils en ont parlé plus exactement que ceux qui les ont ſuivis, & qui ont voulu les corriger. On peut donner pour raiſon, qu'ils n'avoient devant les yeux qu'un petit nombre de Mémoires, dont les Auteurs ſe bornant à rapporter ce qu'ils avoient vû, ou ce qu'ils avoient appris de Témoins oculaires, ne pouvoient être accuſés que de quelque exagération. C'eſt ainſi que le grand Atlas de *Blaeu*, compoſé en 1677, aïant été particulierement compoſé ſur l'*India Occidentalis* de Laet, qui n'aïant gueres travaillé lui-même que d'après Verrazani, Cartier, Champlain, Laudoniere & Leſcarbot, tous Voïageurs d'aſſez bonne foi, étoit pour le tems ce qu'on pouvoit avoir de meilleur. Ceux qui l'avoient précédé, tels que le Théâtre du Monde de Jean & Guillaume Blaeu, l'*Arcano del Mare* de Robert Dudley; l'Atlas de Mercator, le Monde de Davity, la Géographie de Thevet &c, ſont beaucoup plus imparfaits, dans les Cartes, & dans les diſcours; mais ſi

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

On donne communément pour bornes à la Nouvelle France, ou, ſi l'on veut, à la partie de la Nouvelle France qui ſe nomme Canada, la Mer du Nord, & les Colonies Angloiſes à l'Orient; d'immenſes Contrées Indien-

l'on y trouvoit peu de lumieres, ils ne pouvoient pas cauſer de grandes erreurs.

Corneille, dans ſon Dictionnaire Géographique, s'eſt principalement attaché aux Voïages de la Hontan, mauvais guide ſur bien des points, mais aſſez inſtruit ſur ceux qui faiſoient l'objet du Dictionnaire; & cet article n'en eſt pas le plus défectueux. On ne parle point de la Diſſertation ſur le Canada, publiée dans le ſixieme Tome de l'Atlas de Gueudeville, parceque ce n'eſt qu'un abregé, mal digeré, des Mémoires de la Hontan. Robbe & la Martiniere partagent la Nouvelle France en deux Provinces, qui ſont le Canada particulier, & le Saguenay; partage imaginaire, & d'ailleurs fort mal ordonné. 1° La Ville de Quebec, Capitale du Canada Françoïs, y eſt placée dans la Province de Saguenay. 2°. Cette prétendue Province de Saguenay s'y trouve enclavée dans celle du Canada particulier, que Robbe étend au-deſſous de la Riviere de Saguenay juſques dans le Golfe de Saint Laurent; & au-deſſus de Quebec juſqu'au delà des Lacs. La Martiniere s'eſt beaucoup plus étendu que Corneille, & cite preſque tous ſes Auteurs; mais on lui reproche de n'être pas toujours heureux dans le choix. L'Abbé Lenglet du Frenoy l'a jetté dans l'erreur par ſa diviſion du Canada en partie Orientale & Occidentale, ou Louiſiane; mauvaiſe diviſion, puiſqu'elle ſuppoſe, fauſſement, que cette derniere Province eſt à l'Occident du Canada, tandis qu'elle eſt au Sud & au Sud-Oueſt. Ajoutons qu'en général la Martiniere connoiſſoit mal ce Païs. La ſeule vue des Cartes auroit dû l'empêcher, par exemple, de dire que le Lac du Saint Sacrement reçoi les eaux du Lac Champlain, puiſqu'au contraire c'eſt le Lac Champlain qui reçoit celles du Lac du Saint Sacrement. Il ne connoiſſoit pas mieux les

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

diennes au Couchant ; le Païs de Labrador & la Baie d'Hudſon au Nord ; & la Louiſiane au Sud, en comprenant ſous ce nom le Païs des Illinois, qui s'y joint par le Fleuve de Miſſiſſipi, & qui appartient au même Gouvernement. On diviſe le Canada, ou Nouvelle France, en deux parties, la Septentrionale & la Méridionale, par rapport au Fleuve de Saint Laurent qui les traverſe ; & c'eſt dans la premiere qu'eſt

grands Lacs du Canada, lorſqu'il a placé le Lac Champlain dans le Païs des Iroquois : ce qui l'a trompé, c'eſt que ce Lac eſt formé par la Riviere de Sorel, qu'on appelloit autrefois la Riviere des Iroquois ; mais on ne lui avoit donné ce nom que parceque les Iroquois deſcendoient ſouvent par cette Riviere dans la Colonie Françoiſe. Il fait deux articles de *Michillimakimac* & *Miſſili Makimac*, qui ne ſignifient que la même choſe : erreur qui vient apparemment de quelques Relations, où le mot propre, qui eſt *Michillimakimac*, ſe trouve défiguré.

De L'Ile a fait des recherches & d'aſſez heureuſes découvertes dans ſon Atlas ; mais ſa Carte du Canada eſt très défectueuſe. Auſſi en étoit il peu content ; & le Pere de Charlevoix aſſure que lorſqu'il mourut il avoit entrepris d'en donner une meilleure. Enfin le Critique ajoute que l'article du Canada, dans les deux dernieres Editions du Dictionnaire hiſtorique de Morery, approche beaucoup du vrai, & reproche ſeulement aux Imprimeurs de n'avoir pas mieux profité des Mémoires qu'on leur avoit donnés pour le perfectionner. Faiſons remarquer, en finiſſant cette longue note, que M. Bellin, à qui l'on a l'obligation de toutes les Cartes de ce Recueil, a fait auſſi celles de l'Hiſtoire de la Nouvelle France. Nous renvoïons le Lecteur à l'éclairciſſement qu'il a mis à la tête du Journal hiſtorique du P. de Charlevoix.

ſituée la Ville de Quebec, Capitale de l'une & de l'autre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ainſi les Terres, qui ſont des deux côtés de ce Fleuve, formant proprement la Nouvelle France, on comprend que la meilleure méthode eſt de s'attacher à ſuivre ſon cours. Sa ſource eſt encore inconnue, quoiqu'on l'ait remonté juſqu'à ſept ou huit cens lieues. Les Coureurs de Bois (53), dit la Hontan, n'ont pas été au-delà du Lac de *Lenemignon*, ou *Alimipegon*, qui ſe décharge dans le Lac ſupérieur, comme celui-ci tombe dans le Lac des Hurons; le Lac des Hurons dans le Lac Erié, ou de Conty, & le Lac Erié, dans le Lac Ontario ou de Frontenac. C'eſt de ce dernier Lac que ſort ce grand Fleuve, qui coule vingt lieues aſſez paiſiblement, enſuite trente autres avec rapidité juſqu'à la Ville de Montréal, d'où il continue ſon cours avec modération juſqu'à celle de Quebec, s'élargiſſant delà peu-à-peu, juſqu'à ſon embouchure, qui en eſt à plus de cent lieues. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ajoute le même Voïageur, il tire ſon origine du grand

(53) On donne ce nom à ceux qui font de grandes courſes dans le Continent, pour le Commerce des Pelleteries.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lac des Aſſinipouels, cinquante ou ſoixante lieues au-delà de celui de Lenemignon. Au Nord de ſon embouchure, on trouve la grande Contrée de *Labrador*, que les Anglois nomment Nouvelle Bretagne, habitée par des Indiens fort ſauvages, avec leſquels on n'a point d'autre commerce que celui des Pelleteries, & dont le Païs s'étend juſqu'à la Baie d'Hudſon, qui en eſt à l'Oueſt.

Deſcription des Lacs.

Mais la Hontan nous ramene au Lac ſupérieur, qui eſt à plus de deux cens lieues de cette Baie, & d'où on y remonte par une Riviere, nommée *Machakandibi*, ſi rapide & ſi pleine de ſauts, que ſix Indiens, dans un bon Canot, ont peine à faire cette route en trente-cinq jours. Elle ne conduit point juſqu'au Lac ſupérieur; mais on trouve à la ſource de cette Riviere, après l'avoir remontée l'eſpace de cent lieues, un petit Lac de même nom, d'où l'on eſt obligé de faire un portage de ſept lieues, pour arriver à la Riviere de *Michipikoton*, qu'on deſcend enſuite pendant dix ou douze jours, avec l'embarras d'y faire auſſi quelques portages. On ne trouve point, dans les Cartes, les noms du petit Lac & des deux Rivieres; ce qui fait

juger que le petit Lac eſt celui de Lenemignon ou Alimipegon, & la grande Riviere, celle de *Peré*, qui deſcend de ce Lac au fond de la Baie d'Hudſon. D'ailleurs la Hontan n'explique point ſi la Riviere qu'il nomme *Michipikoton*, conduit juſqu'au Lac ſupérieur. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Il donne, à ce Lac, environ cinq cens lieues de circuit, en y comprenant, dit-il, le tour des Anſes & des petits Golfes. Cette petite Mer d'eau douce eſt aſſez tranquille, depuis le commencement de Mai juſqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud eſt le plus ſûr pour la navigation des Canots, parcequ'il contient quantité de Baies & de petites Rivieres, où l'on peut relâcher dans le mauvais tems. Ses bords ne ſont point habités par des Indiens ſédentaires; mais, ſuivant l'uſage de ces Peuples, il s'en trouve un grand nombre qui vont y chaſſer, ou pêcher, pendant l'Eté, & qui portent en certains lieux les Caſtors qu'ils ont pris pendant l'Hiver, pour la traite que les Coureurs François y vont faire tous les ans. Les principaux de ces Marchés ſe nomment *Bagouaſch*, *Lemipiſaki*, & *Chagouamigon*. Un Négociant, nommé *Dulhut*, y avoit conſ- Lac ſupérieur.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

truit un Fort de pieux, dans lequel il avoit des Magaſins remplis de toutes ſortes de Marchandiſes. Ce Poſte, qui s'appelloit *Camaniſtigoyau*, nuiſoit beaucoup aux Anglois de la Baie d'Hudſon, parcequ'il épargnoit à quantité de Nations Sauvages la peine de tranſporter leurs Pelleteries à cette Baie. Il ſe trouve, autour de ce Lac, des Mines de cuivre, dont le métal eſt ſi pur, qu'il n'y a pas un ſeptieme à retrancher. On y voit quelques Iles remplies d'Elans & de Caribous; mais la difficulté du paſſage ne permet gueres de les y aller chaſſer. Le Lac produit une grande abondance d'Eſturgeons, de Truites, & de Poiſſon blanc. Pendant l'Hiver, qui n'y dure pas moins de ſix mois, le froid y eſt ſi vif, que l'eau s'y glace juſqu'à dix ou douze lieues des bords.

Lac des Hurons, & Saut de Sainte Marie.

Du Lac ſupérieur, la Hontan paſſe à celui des Hurons, auquel il donne environ quatre cens lieues de circuit. On a, dans cette route, à deſcendre le ſaut de Sainte Marie. C'eſt une caſcade, de deux lieues de long, où les eaux du Lac ſupérieur ſe déchargent. Les Jéſuites y avoient une Maiſon, en 1668, lorſque le Voïageur François y paſſa, dans le Village d'une Nation nommée

les *Outchipoués*, auxquels le voiſinage de la caſcade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce Poſte eſt un grand paſſage, pour les Coureurs de Bois, qui ſe rendent en Eté ſur les bords du Lac; mais il n'y croît rien, parceque des brouillards continuels y rendent les Terres ſtériles. Au contraire, le Lac des Hurons eſt ſitué ſous un beau climat. Quantité de petites Iles y mettent les Canots à couvert du côté du Nord; mais celui du Sud eſt commode pour la chaſſe des Bêtes fauves. La figure du Lac repréſente un parfait triangle. On diſtingue, entre les Iles, celle de Manitoualin, qui a plus de vingt lieues de long, ſur environ dix de large. Elle étoit autrefois habitée par les *Ontaouas*, de la Nation du *Talon*, & du *Sable*; mais elle ſe trouve dépeuplée par les ravages des Iroquois. Deux autres Nations, les Nockès & les Maſſitagues ont leurs Villages vis-à-vis de cette Ile, à vingt lieues l'une de l'autre. A l'extrémité Orientale de la même Ile, on trouve une Riviere qui a reçu le nom de Riviere des François, auſſi large que la Seine l'eſt à Paris, mais de peu d'étendue dans ſon cours, qui n'a pas plus de quarante lieues, depuis le Lac des Nepicerini où elle

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

prend ſa ſource, juſqu'à ſon embouchure dans celui des Hurons. Au Nord-Eſt de cette Riviere, on voit la Baie de Toronto, à laquelle on donne vingt ou vingt cinq lieues de long, & quinze de large. Elle reçoit une Riviere qui, ſortant d'un petit Lac de même nom, eſt coupée par des Cataractes d'une difficulté inſurmontable. De ſa ſource, on peut paſſer au Lac de Frontenac, à l'aide d'un portage juſqu'à la Riviere de Théonontaté, qui s'y décharge. A trente lieues delà vers le Sud, on trouve le Païs de Théonontaté, anciennement peuplé de Hurons. Delà, trente autres lieues conduiſent à la Baie de Sakinac, qui en a ſeize ou dix-ſept de long & ſix de large. Une Riviere de même nom ſe décharge au fond de cette Baie, après un cours d'environ ſoixante lieues. De la Baie de Sakinac on compte trente lieues juſqu'à l'Anſe du Tonnerre, & trente autres de cette Anſe juſqu'au Fort de Michillimakimac, qui eſt ſitué à quarante-cinq degrés trente minutes de Latitude. Ce Poſte n'eſt qu'à demie lieue de l'embouchure du Lac des Illinois; & ſa ſituation le rend d'autant plus important, qu'il n'y a point d'autre paſſage pour aller chez les Illi-

Baie de Toronto.

Baie de Sakinac.

nois, les Ounamis, à la Baie des Puants, & juſqu'au Fleuve du Miſſiſſipi.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Lac des Illinois, ou Michigan, a trois cens lieues de tour ; & dans une ſi grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de ſable. Il eſt ſitué dans un beau climat. Ses bords ſont couverts de Sapins & de belles Futaies. Une de ſes Baies, qu'on nomme la Baie de l'Ours, reçoit une Riviere où la Nation des Ontaouas va faire, de trois en trois ans, la chaſſe des Caſtors. Le côté méridional du Lac eſt rempli de Chevreuils, de Cerfs & de Poules d'Inde. On trouve, dans le Détroit qui conduit du Lac des Hurons au Lac Erié, un Fort nommé Saint Joſeph.

Lac de Michigan, ou des Illinois.

Le Lac Erié, qui porte auſſi l'illuſtre nom de Conti, paſſe pour le plus beau Lac de l'Univers. Son circuit eſt de deux cens trente lieues. De toutes parts, il offre des perſpectives charmantes. Ses bords ſont couverts de Chênes, d'Ormeaux, de Châteigniers, de Pommiers, de Pruniers, & de belles Vignes, qui portent leurs grappes juſqu'au ſommet des Arbres, dans un terrein fort uni. Tous les Voïageurs parlent, avec admiration, de la mul-

Lac Erié, ou de Conty.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

titude de Bêtes fauves & de Poules d'Inde, qui ſe trouvent dans les Bois & dans les vaſtes Prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les bords de deux belles Rivieres, qui ſe déchargent au fond du Lac, ſans Rapides & ſans Cataractes, ſont peuplés de Bœufs ſauvages. Il eſt rempli d'Eſturgeons & Poiſſon blanc; mais les Truites, & d'autres Poiſſons qui abondent dans les Lacs des Hurons & des Illinois, y ſont rares. Sa profondeur eſt de quatorze à quinze braſſes d'eau, ſans battures & ſans écueils. On n'y connoît les gros vents que dans le cours de Décembre, de Janvier & de Février; & dans cette ſaiſon même, ils ne ſont, ni dangereux, ni fréquens. Les Erieonons, les Andaſtogueronons & d'autres Peuples qui habitoient ſes bords méridionaux juſqu'à la Riviere d'Oyo, ou la Belle Riviere, ont été détruits par les Iroquois. Le côté du Nord offre une Pointe de terre, qui s'avance d'environ quinze lieues. Vers l'Orient, à trente lieues de cette Pointe, on trouve une petite Riviere, qui prend ſa ſource près de Gananaské, Baie du Lac de Frontenac, & qui ſeroit un paſſage aſſez court d'un Lac à l'autre, ſi la communication n'étoit interrom-

pue par des Cataractes. De l'embouchure de cette Riviere au Détroit, c'eſt-à-dire à la décharge du Lac Erié dans celui de Frontenac, il ne reſte pas moins de trente lieues. Le Détroit en a quatorze de long, ſur une de large. C'eſt ſur ſa rive Orientale qu'eſt ſitué le Fort de Niagara, d'où l'on compte vingt lieues juſqu'à l'embouchure de la Riviere de Condé. La Hontan donne à cette Riviere, ſur le récit des Sauvages, ſoixante lieues de cours, ſans Cataractes : ils l'aſſurerent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage aſſez court, on peut paſſer dans une autre, qui roule ſes eaux juſqu'à la Mer. Les Iles du Lac Erié, ſurtout celles du fond, ſont de vrais Parcs de Chevreuils, & comme autant de Vergers, où la Nature a pris ſoin de raſſembler toutes ſortes d'arbres & de fruits, pour la nourriture des Poules d'Inde, des Faiſans & des Bêtes fauves. Si la Navigation étoit libre, de Quebec juſqu'à ce Lac, on pourroit faire, dit-on, de ſes rives & des Païs voiſins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau Roïaume du monde. Un Voïageur aſſure qu'avec les beautés naturelles, il ſe trouve d'excellentes Mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un Côteau,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Fort de Niagara.

Beauté du Païs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

d'où les Sauvages ont apporté de groſſes pierres, remplies de ce précieux métal.

Lac Ontario, ou de Frontenac.

Du Lac Erié, on paſſe dans le Lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingt lieues de circuit. Sa figure eſt ovale; & ſa profondeur, de vingt à vingt-cinq braſſes. Il reçoit, du côté du Sud, les Rivieres des *Ouniontouans*, des *Onnontagues*, & de *la Famine*; du côté du Nord, celles de Ganaraské & de Theonontaté. Ses bords ſont garnis de grandes Forêts, ſur un terrein aſſez égal, & ſans Côtes eſcarpées. Il forme pluſieurs petits Golfes du côté du Nord. On peut paſſer, du Lac des Hurons dans le Lac Ontario, par la Riviere de Theonontaté, à l'aide d'un portage de ſept ou huit lieues juſqu'au Lac de Toronto, qui s'y décharge par une Riviere du même nom; & l'on vient de remarquer qu'on y peut paſſer auſſi du Lac Erié par une petite Riviere, mais fort embarraſſée de Cataractes, qui prend ſa ſource vers la Baie de Ganaraské. Le Païs des Iroquois, ſi célebre dans toutes les Relations de la Nouvelle France, occupe le côté Méridional du Lac Ontario, entre les Colonies Angloiſes & le Lac. Il eſt

Païs des Iroquois.

très

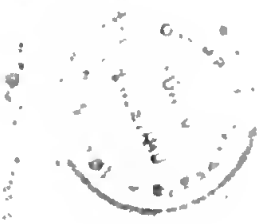

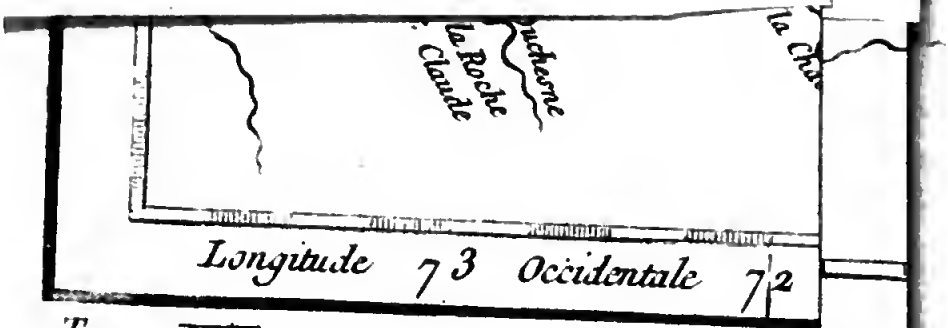

Tom. XIV.

très fertile ; mais ſi dépourvu de Bêtes fauves & de Poiſſons, que ſes Habitans ſont obligés de faire leurs Pêches ſur les bords du Lac, d'où ils portent le Poiſſon boucané dans leurs Villages, & d'aller faire leurs chaſſes au loin. C'eſt apparemment la néceſſité de ſortir ainſi de leur Canton, pour ſe procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuſes & des plus redoutables Nations de l'Amérique. Ce fut pour oppoſer une barriere à des Peuples également inquiets & guerriers, qu'en 1672, le Comte de Frontenac fit bâtir à l'entrée du Lac, dans un lieu nommé *Catarocouy*, un Fort auquel il donna ſon nom.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Fleuve de Saint Laurent, ſortant du Lac Ontario au Nord-Eſt, va paſſer à Mont-réal, où il reçoit la grande Riviere des Outaouais, traverſe toute la belle partie de l'Etabliſſement François juſqu'à Quebec, & delà ſe rend majeſtueuſement à la Mer.

Mais c'eſt de la Mer même qu'il faut remonter, avec un Voïageur plus exact (54). Il donne quatre-vingt lieues

Obſervations ſur l'embouchure du Fleuve Saint Laurent, & ſur les Marées.

(54) Le P. de Charlevoix, qui a publié le Journal Hiſtorique de ſes Voïages dans l'Amérique Septentrionale.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

de long au Golfe Saint Laurent ; c'eſt à-dire à cet eſpace de Mer qui eſt renfermé entre l'Ile de Terre-neuve & l'Ile Roïale à l'Eſt, & les Côtes du Continent à l'Oueſt. La Potherie lui en donne cent de large. L'entrée du Golfe eſt entre la Pointe Sud-Eſt de l'Ile de Terre-neuve, & la Pointe Nord-Eſt de l'Ile Roïale (55). On laiſſe au Sud quelques petites Iles qui ſeront nommées dans un autre lieu ; & l'on arrive au Cap des Roſiers, qui

(55) On fait ici deux obſervations : 1°. Dans le Golfe de Saint Laurent, à huit ou dix lieues au large, les Marées ſont différentes, ſuivant la diverſe poſition des terres, ou la variété des ſaiſons. En quelques endroits, elles ſuivent les vents ; en d'autres, elles vont contre le vent. A l'embouchure du Fleuve, en certains mois de l'année, les Courans portent toujours en pleine Mer ; en d'autres, toujours à terre. Enfin, dans le Fleuve même, juſques vers les ſept Iles, c'eſt-à-dire pendant ſoixante lieues, il n'y a point de flux du côté du Sud, ni de reflux du côté du Nord. On juge qu'il ſe fait, ſous l'eau, des mouvemens qui cauſent ces irrégularités ; ou qu'il y a des Courans, qui vont & viennent de la ſurface au fond, & du fond à la ſurface, à la maniere des Pompes. 2°. La déclinaiſon de la Bouſſole, qui, dans quelques Ports de France, n'eſt gueres que de deux ou trois degrés Nord Oueſt, va toujours en diminuant juſques par le travers des *Açores*, où elle n'eſt plus ſenſible ; mais au-delà, elle augmente tellement, que ſur le grand Banc de Terre-Neuve elle eſt de vingt-deux degrés & plus. Enſuite elle commence à diminuer, mais lentement, puiſqu'elle eſt encore de ſeize degrés à Quebec, & de douze au Païs des Hurons, où le Soleil ſe couche trente-trois minutes plus tard qu'à Quebec. *Journal du P. de Charlevoix, p.* 68.

est à la Pointe Sud du Fleuve, & qui en fait proprement l'entrée. C'est de-là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce Cap jusqu'à la Côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée, presqu'au milieu, par l'Ile d'Anticosty, qui s'étend environ quarante lieues, Nord-Est & Sud-Est, mais qui a peu de largeur. Cette Ile appartient aux Descendans d'un François (56), qui avoit eu part à la découverte du Missisipi, & qui obtint cette récompense pour un service qui avoit coûté la vie au Chef de son entreprise. Mais on ne lui fit pas un riche présent : elle est stérile, mal fournie de Bois, & sans un seul Havre où le moindre Bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avoit découvert une Mine d'argent, & l'on fit partir de Quebec un Orfevre, pour en faire l'épreuve : mais on ne fut pas long-tems à se détromper. Le seul avantage de l'Ile d'Anticosti est la Pêche, qui est assez abondante sur ses Côtes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ile d'Anticosti.

Le côté méridional du Fleuve forme un beau Païs, habité par la Nation In-

Côtés du Fleuve.

(56) *Jolyet.* Voïez, ci-dessus, l'Etablissement des François dans la Louisiane.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

dienne qu'on nomme les Abenaquis; & le côté du Nord eſt encore un vaſte Deſert, où dans l'eſpace de cinq cens lieues on rencontre à peine quelques races de ces Peuples errans & farouches, que nous comprenons ſous le nom général d'Eſquimaux. Après avoir paſſé l'Ile d'Anticoſty, on ſe voit toujours entre deux terres, avec le plaiſir de connoître exactement la meſure de ſa route; & l'on n'a plus beſoin que de circonſpection, pour ſe garantir des dangers du Fleuve. Mais il ſeroit difficile de les repréſenter, ſi l'on ne s'attachoit à ſuivre fidellement le Voïageur (57).

VOÏAGES ET OBSERVATIONS DU P. DE CHARLEVOIX.

Il entre dans le Fleuve S. Laurent

Il s'étoit embarqué à la Rochelle le 2 de Juillet 1720, ſur une Flutte du Roi, nommée le *Chameau*, & commandée par M. de Voutron; le 2 de Septembre, il entra dans le Fleuve Saint Laurent. Le Mardi 3, aïant paſſé l'Ile d'Anticoſty, il laiſſa ſur la gauche les Monts Notre-Dame & le Mont Louis : c'eſt une chaîne de Montagnes fort hautes, entre leſquelles il y a quelques Vallons, & qui étoient habitées autrefois par des Sauvages. Il ſe

(57) La Hontan, la Potterie, & la plûpart des autres Voïageurs, font auſſi le récit de leur Navigation, mais avec moins d'étendue & d'obſervations utiles.

trouve même aux environs de Mont-Louis, d'assez bonnes terres, & quelques Habitations Françoises. On y pourroit faire un établissement avantageux pour la Pêche, surtout pour celle de la Baleine. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La nuit suivante, le vent augmenta. On n'étoit pas loin de la Pointe de la Trinité, qu'on devoit laisser à droite; mais les Pilotes, qui ne s'en estimoient pas si proche, négligerent de se tenir au large, & cette fausse sécurité mit le Navire en danger. Le 4 au soir, on mouilla, pour la premiere fois, un peu au-dessous de ce qu'on nomme les *Mamelles de Matance*: ce sont deux têtes d'une même Montagne, qui n'est pas à plus de deux lieues du rivage. Le Païs est extrêmement sauvage. On n'y découvre que de mauvais Bois, des Rochers & du Sable, sans un pouce de bonne terre. Les sources d'eau y sont belles, & la chasse abondante, mais d'un exercice très difficile. On passa quatre jours dans ce lieu, parceque de l'autre côté du Fleuve on avoit à parer la dangereuse batture de *Manicouogan*, qui s'avance deux lieues dans le Fleuve. Elle tire son nom d'une Riviere, qui sortant des Montagnes de Labrador,

Pointe de la Trinité.

Mammelles de Matance.

Riviere de Manicouogan.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

forme un aſſez grand Lac de même nom, qu'on appelle auſſi l ac de Saint Barnabé, & ſe décharge dans le Fleuve, au milieu de la Batture même. Dans quelques Cartes Françoiſes, il eſt nommé la *Riviere noire.*

On appareilla le 8, & l'on fit peu de chemin. On n'avança gueres plus, le jour ſuivant : mais, la nuit d'après, on fit quinze lieues. Une demie lieue de plus auroit fait paſſer le plus dangereux endroit du Fleuve, & parvenir aux fortes Marées ; car juſqu'ici, elles ne ſont ſenſibles, que ſur les bords : mais le vent aïant tourné bruſquement au Sud-Oueſt, on fut obligé de chercher un abri, qui ne ſe trouva que ſous l'*Ile verte* ; & l'on y paſſa cinq jours. Quoiqu'on n'y manquât de rien, l'impatience fit ſouhaiter de traverſer le Fleuve, dans l'eſpoir de trouver, du côté du Nord, des vents de terre qui puſſent faire entrer le Vaiſſeau dans les grandes Marées. On alla mouiller au Moulin Baude. Cette traverſe eſt de cinq lieues. En arrivant, le religieux Voïageur eut la curioſité de voir le Moulin ; on lui montra des Rochers, d'où ſort un Ruiſſeau d'eau claire, c'eſt-à-dire un lieu commode pour y bâtir un Moulin ; mais il y a

Ile verte.

peu d'apparence qu'on y en bâtiſſe jamais : le Monde n'a peut-être pas de Païs moins habitable. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

C'eſt un peu au-deſſus, que la Riviere de Saguenay mêle ſes eaux à celles du Fleuve. Les plus gros Vaiſſeaux peuvent la remonter, l'eſpace de vingt-cinq lieues. En y entrant, on laiſſe à droite le Port de Tadouſſac, que la plupart des Géographes honorent du nom de Ville ; mais on n'y a jamais vû qu'une Maiſon Françoiſe, & quelques Cabanes de Sauvages, qui s'y rendoient au tems de la Traite, & qui emportoient leurs Cabanes en ſe retirant, comme on emporte les Loges d'une Foire. Il eſt vrai que ce Port étoit autrefois l'abord de toutes les Nations Sauvages du Nord & de l'Eſt, & que les François s'y rendoient, dans la belle ſaiſon, ſoit de France ou du Canada. Après la Traite, les Marchands partoient, & les Indiens reprenoient le chemin de leurs Villages ou de leurs Forêts. Mais ces aſſemblées étoient paſſageres, & Tadouſſac n'a jamais été qu'un bon Port, où vingt-cinq Vaiſſeaux de guerre pourroient être à l'abri de tous les vents. Sa figure eſt preſque ronde. Des rochers eſcarpés, d'une prodigieuſe hauteur,

Riviere de Saguenay.

Port de Tadouſſac.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

l'environnent de toutes parts, & l'eau douce n'y manque point aux Navires. Tout le Païs eſt rempli de marbre ; mais ſa plus grande richeſſe ſeroit la pêche des Baleines. Elle y attiroit autrefois les Baſques. On voit encore, ſur une petite Ile, qui porte leur nom, & qui eſt un peu au-deſſous de l'Ile Verte, des reſtes de Fourneaux & des côtes de Baleines (58).

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux Gens du Vaiſſeau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avoit quelques Habitations Françoiſes ; au lieu qu'ils ne trouverent ici nulle ſorte d'Habitans. Enfin l'ancre fut levée le troiſieme jour, & l'on franchît le paſſage de l'*Ile rouge*, qui n'eſt pas ſans danger. On eſt obligé de porter d'abord ſur l'Ile, comme ſi l'on avoit deſſein d'y aborder, pour éviter la *Pointe aux Alouettes*, qui eſt à l'entrée du Saguenay, ſur la gauche, & qui s'avance beaucoup : enſuite on revire de bord. Le paſſage au Sud de l'Ile rouge eſt plus ſûr ; mais le vent manquoit, pour

Pointe aux Alouettes & ſes dangers.

(58) Quelle difference, s'écrie l'Obſervateur, entre une Pêche ſédentaire, qu'on pourroit faire tranquillement dans un Fleuve, & celle qu'on va faire avec tant de riſques & de frais ſur les Côtes de Groenland !

y retourner. Cette Ile n'eſt qu'un rocher, preſqu'à fleur d'eau, qui paroit véritablement rouge, & que pluſieurs naufrages ont rendu célebre. Le lendemain, avec un peu de vent & de marée, on alla mouiller au-deſſus de *l'Ile aux Coudres*, à quinze lieues de Quebec & de Tadouſſac. On la laiſſe à gauche, & le paſſage a ſes difficultés lorſqu'on eſt mal ſervi par le vent; il eſt étroit & rapide dans l'eſpace d'un bon quart de lieue. On obſerve qu'il étoit autrefois plus aiſé, & qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une Montagne, la lança ſur l'Ile aux Coudres, qui en fut aggrandie de moitié, & qu'à la place de cette Montagne il parut un gouffre, dont il n'y a pas de ſûreté à s'approcher. On pourroit paſſer au Sud de l'Ile, qui a reçu le nom de *Paſſe d'Iberville*, parceque cet Officier tenta heureuſement ce paſſage; mais l'uſage eſt de paſſer au Nord. Au-deſſus du gouffre, on trouve la Baie de *Saint Paul*, où commencent les Habitations du côté du Nord. Cette Baie, qui appartient au Seminaire de Quebec, a des Pins rouges fort vantés, & l'on y a découvert, depuis peu, une belle Mine de plomb.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Paſſe d'Iberville.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Six lieues plus haut, un Promontoire fort élevé termine une chaîne de Montagnes, qui s'étend plus de quatre cens lieues à l'Oueſt. On le nomme *Cap Tourmente*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage eſt bon, & l'on y eſt environné d'Iles de différentes grandeurs. La plus conſidérable eſt celle d'Orléans(59),dontlesCampagnes bien cultivées ſe préſentent en amphithéatre, & forment une perſpective agréable. Cette Ile, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en Comté (60), ſous le nom de Saint Laurent, en faveur de François Berthelot, Secrétaire général de l'Artillerie, qui l'avoit acquiſe de François de Laval, premier Evêque de Quebec. Elle avoit déja quatre Villages; & l'on y compte aujourd'hui ſix Paroiſſes, aſſez peuplées. Des deux Canaux que forme l'Ile d'Orleans, le ſeul navigable eſt celui du Sud. Les Chaloupes même ne peuvent paſſer, dans celui du Nord, qu'en haute Marée : ainſi, du Cap Tourmente, il faut traverſer le Fleuve, pour remonter à Quebec;

Cap Tourmente.

Difficulté à traverſer le Fleuve.

(59) Elle avoit été nommée Ile de Bacchus par Jacques Cartier, parce qu'il la trouva remplie de vignes.

(60) En 1676.

& cette traverſe demande des précautions. On y rencontre des ſables mouvans, ſur leſquels il n'y a pas toujours aſſez d'eau pour les gros Navires, & qui obligent d'attendre la Marée : c'eſt un embarras qu'on éviteroit encore, en prenant par la Paſſe d'Iberville.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Cap Tourmente eſt à cent dix lieues de la Mer, & l'eau du Fleuve y eſt encore ſaumâtre ; phénomene aſſez étrange, malgré la largeur du Fleuve, ſi l'on conſidere ſon extrême rapidité (61).

Obſervation curieuſe.

(61) On obſerve que les Marées montent ici régulierement cinq heures, & baiſſent pendant ſept. A Tadouſſac, elles montent & deſcendent pendant ſix heures ; & plus on monte le Fleuve, plus le flux diminue & le reflux augmente. Vingt lieues au-deſſus de Quebec, le flux eſt de trois heures, & le reflux de neuf. Au-delà, il n'y a plus de Marée ſenſible. Quand elle eſt à demi-flot, dans le Port de Tadouſſac & à l'entrée du Saguenay, elle commence à monter près de Checoutimi, vingt-cinq lieues plus haut ſur cette Riviere ; & cependant elle ſe trouve haute, en même-tems, dans ces trois endroits. Ces effets viennent, dit-on, de ce que la rapidité du Saguenay, plus grande encore que celle du Fleuve Saint Laurent, refoule la Marée. & fait pendant quelque tems l'équilibre de Checoutimi avec l'entrée de la Riviere dans le Fleuve. Au reſte, on nous avertit que cette rapidité n'eſt réelle que depuis le Tremblement de Terre de 1633. Il renverſa, dans la Riviere, une Montagne qui en rétrécit le lit, & forma une Péninſule qu'on a nommée Checoutimi, au-deſſus de laquelle il y a un Rapide que les Canots mêmes ne peuvent franchir. Sa profondeur du Saguenay, depuis ſon embouchure juſqu'à Checoutimi, eſt égale à ſa rapidité. On n'oſeroit y jetter les ancres, ſi l'on n'avoit pas la facilité d'amarrer les Bâti-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Enfin, le Lundi 23 de Septembre, le Chameau mouilla devant Quebec. C'eſt du même Voïageur que nous en devons tirer la Deſcription ; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la ſienne ſont imparfaites ou défectueuſes. Ainſi notre exactitude ne conſiſte ici qu'à n'y rien changer.

Deſcription de Quebec.

Quebec eſt dans une ſituation fort ſinguliere, à quarante-ſix degrés cinquante-ſix minutes du Nord. C'eſt la ſeule Ville du Monde connu, qui ait un Port d'eau douce, à ſix vingts lieues de la Mer, & capable de contenir cent Vaiſſeaux de Ligne. Auſſi eſt-elle placée ſur le Fleuve le plus navigable de l'Univers. Juſqu'à l'Ile d'Orleans, c'eſt-à-dire à cent dix ou douze lieues de la Mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large ; mais au-deſſus de l'Ile, il ſe rétrécit tellement, tout-d'un-coup, que devant Quebec il n'a plus qu'un mille de largeur. De-là vient le nom de Quebec, ou *Quebeio*, qui ſignifie *rétréciſſement* en Langue Algonquine (62).

mens aux arbres, dont les bords de cette Riviere ſont couverts. *Journal du P. de Charlevoix, p.* 68.

(62) Les Abenaquis, dont la Langue eſt un Dialecte Algonquin, le nomment *Qualibec*, qui ſignifie ce qui eſt fermé, parceque de l'entrée d'une petite Riviere, nommée *la Chaudiere*, par où ces Sauvages venoient à Quebec, du voiſinage de l'Acadie, la

mier objet qui frappe les DESCRIPT.

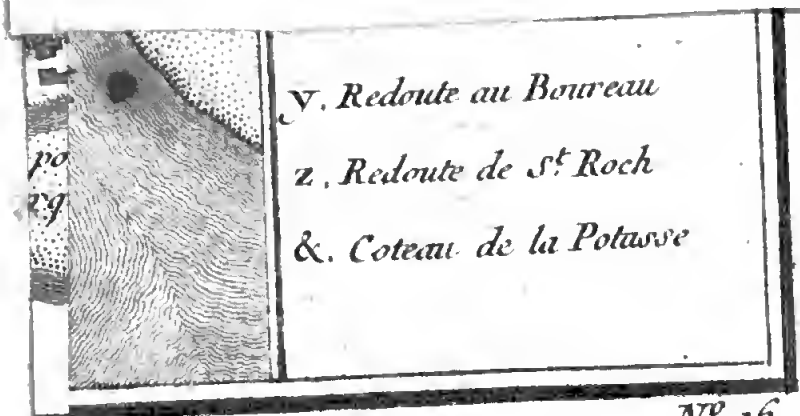

N°. 16.

DESCRIPT. Enfin, le Lundi 23 de S

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la Rade, eſt une belle nappe d'eau, d'environ 30 piés de large, & quarante de haut, qui eſt immédiatement à l'entrée du petit Canal de l'Ile d'Orléans. On la voit, d'une longue Pointe de la Côte Méridionale du Fleuve, qui paroît ſe recourber ſur l'Ile d'Orleans. Cette Caſcade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, & la Pointe celui de Levi, à l'honneur de l'Amiral de Montmorency & du Duc de Ventadour, ſon Neveu, qui ont été tous deux, ſucceſſivement, Vicerois de la Nouvelle France. On juge d'abord qu'une chute d'eau ſi abondante, & qui ne tarit jamais, doit être la chute de quelque grande Riviere; mais ce n'eſt que celle d'un petit Ruiſſeau, où dans quelques endroits on n'a pas de l'eau juſqu'à la cheville du pié, & qui tire ſa ſource d'un beau Lac, à douze lieues du Saut. La Ville eſt une lieue plus haut, & du même côté, à l'endroit même où le Fleuve eſt le plus étroit: mais l'eſpace, qui eſt entr'elle & l'Ile d'Orleans, forme un Baſſin d'une lieue de

Belle Nappe d'eau de la Rade.

Saut de Montmorency.

Pointe de Levi, qui avance ſur l'Ile d'Orléans, cache entierement le Canal du Sud, comme l'Ile d'Orleans cache celui du Nord; de ſorte que le Port de Quebec ne paroît de ce côté là qu'une grande Baie.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

long & de large, dans lequel ſe décharge une Riviere nommée S. Charles, qui vient du Nord-Oueſt. Quebec eſt ſitué entre l'embouchure de cette Riviere & le Cap aux Diamans, qui avance un peu dans le Fleuve. En 1608, les eaux du Fleuve qui, dans la Marée, montoient quelquefois, juſqu'au pié du Rocher, ſe ſont retirées inſenſiblement, & laiſſent aujourd'hui à ſec un grand Terrein, où l'on a bâti la baſſe Ville. Elle eſt aſſez élevée au-deſſus du rivage, pour raſſurer les Habitans contre l'inondation.

Riviere ſaint Charles.

Fauxbourg de la Baſſe Ville de Quebec.

En débarquant, on rencontre une Place de médiocre grandeur & de figure irréguliere, où s'offre en face une ſuite de Maiſons, adoſſées contre le Rocher, & fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette ſituation; mais elles forment une rue aſſez longue, qui occupe toute la largeur de la Place, & s'étend à droite & à gauche juſqu'à deux chemins qui conduiſent à la haute Ville. La Place eſt bornée, à gauche, par une petite Egliſe, & ſur la droite, par deux rangées paralleles de Maiſons. On en voit une autre rangée, entre l'Egliſe & le Port, & une autre encore au détour du Cap aux Diamans,

ſur le bord d'une Anſe qui ſe nomme l'*Anſe des Meres* Ce quartier eſt comme le Fauxbourg de la baſſe Ville. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Entre ce Fauxbourg & la grande rue, on monte à la haute Ville par une pente ſi roide, qu'on n'y peut monter qu'à pié, à l'aide de pluſieurs degrés : mais, de la Place, on a pratiqué, ſur la droite, un chemin, d'une pente plus douce, qui eſt bordé de Maiſons. C'eſt à l'endroit où les deux montées ſe réuniſſent, que la haute Ville commence, du côté du Fleuve ; car on trouve encore une baſſe Ville, du côté de la Riviere Saint Charles. Le premier Bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, eſt le Palais Epiſcopal : toute la gauche eſt bordée de Maiſons. Vingt pas plus loin, on ſe trouve entre deux Places aſſez grandes : celle de la gauche eſt la Place-d'Armes, ſur laquelle donne le Fort, où loge le Gouverneur Général. Les Récollets ont leur Couvent en face ; & le reſte du contour eſt occupé par d'aſſez belles Maiſons. Dans la Place de la droite, on rencontre d'abord la Cathédrale, qui ſert de Paroiſſe à toute la Ville. Le Séminaire eſt à côté, ſur un angle formé par le Fleuve & par la Riviere Saint Charles. Vis- Haute Ville.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

à-vis de la Cathédrale eſt le College des Jéſuites ; & dans les intervalles, il y a des Maiſons aſſez bien bâties.

De la Place d'Armes, on entre dans deux rues, traverſées par une troiſieme, qui forme une aſſez grande Ile, entierement occupée par l'Egliſe & le Couvent des Récollets. L'autre Place a deux deſcentes à la Riviere Saint Charles ; l'une qui eſt fort roide, à côté du Séminaire, & qui a peu de Maiſons ; l'autre, à côté du College & celle ci, qui tourne beaucoup, eſt bordée de Maiſons aſſez petites, paſſe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, & ſe termine à l'Hôtel de l'Intendant. L'autre côté des Jéſuites, où eſt leur Egliſe, offre une aſſez longue rue, qui contient le Couvent des Urſulines.

Principaux édifices de Quebec.

Telle eſt la forme générale de Quebec. Faiſons obſerver que le fond ſur lequel eſt bâtie toute la haute Ville, eſt partie de marbre & partie d'ardoiſe : mais il faut paſſer à la deſcription particuliere des principaux Edifices.

Egliſe de N. D. de la Victoire.

L'Egliſe de la baſſe Ville, dédiée ſous le nom de Notre-Dame de la Victoire, eſt l'exécution d'un Vœu fait en 1690, pendant le Siege que Que-

bec eut à ſoutenir contre les Anglois. Elle ſert de Succurſale, pour la commodité des Habitans. Sa ſtructure eſt ſimple : une propreté modeſte en fait l'unique ornement. Quelques Sœurs d'une Congrégation Religieuſe, qui ſert l'Hôpital, tiennent une Ecole entre cette Egliſe & le Port.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Palais Epiſcopal n'a de fini que la Chapelle, & la moitié des Edifices compris dans le Plan, ſuivant lequel il doit former un quarré long. Son Jardin s'étend juſques ſur la croupe du Rocher, & domine toute la Rade. L'Obſervateur, ſe livrant ici à ſon imagination, ne deſeſpere pas qu'un jour la Capitale de la Nouvelle France ne ſoit auſſi floriſſante que celle de l'ancienne. » Auſſi loin, dit-il, » que la vue pourra porter, on ne » verra que des Bourgs, des Châteaux, » des Maiſons de Plaiſance ; & déja » ce ſpectacle eſt ébauché. Quand le » Fleuve de Saint Laurent, qui roule » majeſtueuſement ſes eaux, & qui » les amene de l'extrêmité du Nord » ou de l'Oueſt, y ſera couvert de » Vaiſſeaux ; que l'Ile d'Orleans & les » bords des deux Rivieres qui for- » ment le Port, découvriront de bel- » les Prairies, de riches Côteaux,

Palais Epiſcopal. Beauté de la vue, & ſouhaits du P. de Charlevoix

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» & des Campagnes fertiles; & que
» leur manque-t'il, pour cela, que
» d'être mieux peuplées ? qu'une par-
» tie de la Riviere Saint Charles, qui
» ſerpente agréablement dans une
» charmante Vallée, ſera jointe à la
» Ville, dont elle fera, ſans doute,
» le plus beau quartier; que toute la
» Rade ſera revêtue de Quais magni-
» fiques, le Port entouré de ſuperbes
» Bâtimens; & qu'on y verra trois
» ou quarre cens Navires, chargés de
» richeſſes, qu'on n'a point encore
» fait valoir, & qu'ils prendront en
» échange pour celles de l'Ancien &
» du Nouveau Monde, qu'ils y au-
» ront apportées : alors la terraſſe du
» Palais Epiſcopal offrira un point de
» vue auquel il n'y aura rien de com-
» parable; & dès-à-préſent c'eſt un
» lieu d'une grande beauté.

Egliſe Cathédrale.

La Cathédrale mérite peu d'être le Siege du ſeul Evêché de l'Amérique Françoiſe. Elle ne ſeroit pas une belle Paroiſſe, dans un petit Bourg de France. Ce qu'elle a de plus remarquable eſt une Tour fort haute, ſolidement bâtie, & de quelque apparence dans l'éloignement. Le Seminaire, qui touche à cette Egliſe, eſt un grand quarré; mais les Bâtimens ſont imparfaits.

Deux Incendies, dont le ſecond, arrivé en 1705, les conſuma preſqu'entierement lorſqu'on achevoit de les rétablir, ont retardé les réparations de l'Edifice. Du Jardin, on découvre la Rade & la Riviere Saint Charles, autant que la vue peut s'étendre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Fort eſt un fort beau Bâtiment, flanqué de deux Pavillons. On y entre par une Cour ſpacieuſe & réguliere; mais il n'a point de Jardin, parcequ'il eſt conſtruit ſur le bord du Roc. Une belle galerie, avec un Balcon regnant, y ſupplée; elle commande la Rade, juſqu'au milieu de laquelle on peut ſe faire entendre, avec un Portevoix, & l'on a la vue de toute la baſſe Ville ſous ſes piés. En ſortant, on entre à gauche dans une grande eſplanade, d'où l'on monte par une pente douce à la cime du Cap aux Diamans, qui compoſe une fort belle Platte-forme. Avec une charmante perſpective, on y reſpire l'air le plus pur; & l'on y a le ſpectacle d'un grand nombre de Marſouins, qui jouent ſur la ſurface des eaux. Il n'eſt pas rare d'y trouver des Diamans, plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Quebec. Ils y étoient autrefois fort communs, & le Cap en a tiré ſon

Fort de Quebec.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

nom. La deſcente, du côté de la Campagne, eſt encore plus douce que vers l'Eſplanade.

Couvent des Récollets.

Les Récollets ont une fort belle Egliſe; ornée d'une large tribune, qui regne à l'entour, mais un peu maſſive. C'eſt l'ouvrage d'un Convers de l'Ordre. Entre pluſieurs Tableaux, d'une peinture groſſiere, on diſtingue ceux du Frere Luc. La Maiſon eſt grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un Jardin ſpacieux & bien cultivé.

Couvent des Urſulines.

Les Urſulines, comme le Séminaire, ont eu le malheur d'eſſuïer deux Incendies. Elles ont ſi peu de fond, qu'après la premiere de ces deux diſgraces, on fut tenté de les faire retourner en France : cependant par leur œconomie, leur travail & leur ſobriété, joint au reſpect qu'elles s'attirent dans la Colonie, elles ſont parvenues deux fois à ſe rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations ſont utiles & de bon goût.

College des Jéſuites.

Le College des Jéſuites, qui n'étoit autrefois qu'un amas groſſier de Barraques Françoiſes & de Cabanes Sauvages, a pris une fort belle forme; mais la ſituation n'en eſt pas fort avantageuſe. Il manque de vue. Celle de

la Rade, qu'il avoit en perſpective, eſt aujourd'hui maſquée par la Cathédrale & le Séminaire. Le Jardin eſt grand, & terminé par un petit Bois, reſte de l'ancienne Forêt qui couvroit autrefois cette Montagne. L'Egliſe, en dehors, n'a de beau qu'un aſſez joli clocher; elle eſt couverte d'ardoiſes, & c'eſt la ſeule qui le ſoit au Canada, où juſqu'à préſent tous les toîts ſont de bardeaux. Dans l'intérieur, elle eſt fort ornée. » Une Tribune légere, & bordée d'une baluſtrade de » fer, peint & doré, d'un fort bon » ouvrage; une Chaire bien dorée, » & bien travaillée en fer & en bois; » quelques bons Tableaux; point de » voute, mais un lambris plat, aſſez » orné; point de pavé, mais un bon » plancher, qui rend cette Egliſe ſupportable en Hiver, tandis qu'on eſt » tranſi de froid dans les autres »: c'eſt la deſcription du Religieux Voïageur. Il ne reconnut point, dans quatre colomnes creuſes & groſſierement marbrées, qui ſont l'ornement du grand Autel, les quatre grandes colomnes cylindriques & maſſives, d'un ſeul bloc de porphyre noir, comme du jais, ſans taches & ſans fils, que la Hon-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tan (63) repréſente avec affectation. On pardonneroit, dit-il, à ce Voïageur, s'il n'avoit bleſſé la vérité, que pour donner du luſtre aux Egliſes.

Hôtel-Dieu.

L'Hôtel-Dieu a deux grandes Salles; l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes. Tout y eſt propre & commode. L'Egliſe eſt derriere la Salle des Femmes, & n'a de remarquable que le Maître Autel, dont le Retable eſt fort beau. Cette Maiſon eſt deſſervie par des Religieuſes Hoſpitalieres de Saint Auguſtin, d'une Congrégation qui ſe nomme la *Miſericorde de Jeſus*. Les premieres ſont venues de Dieppe, & n'avoient pas mal commencé à ſe loger; mais leur Maiſon n'eſt point achevée. Sa ſituation, à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu ſur la Riviere Saint Charles, les fait jouir d'une fort belle vue.

Hôtel de l'Intendant, nommé le Palais.

L'Hôtel de l'Intendant porte le nom de Palais, à Quebec, parcequ'il ſert aux Aſſemblées du Conſeil Supérieur. C'eſt un vaſte Pavillon, dont les deux extrémités débordent de quelques piés, & où l'on monte par un Perron à dou-

(63) Ce Voïageur n'a pas toujours traité civilement les Jéſuites.

ble rampe. La façade du Jardin, d'où l'on a la vue de la petite Riviere, & qui y conduit de plein pié, eſt beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les Magaſins du Roi : derriere, c'eſt la Priſon. La porte d'entrée eſt maſquée par la Montagne qui forme la haute Ville, & qui ne préſente, en cet endroit, qu'un Rocher déſagréable à la vue. Ce Palais a ſouffert deux Incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

En ſuivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la Campagne, & l'on ſe rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'Hôpital général. C'eſt le plus bel Edifice du Canada. Les Récollets en occupoient anciennement le terrein : M. de Saint Vallier, Evêque de Quebec, les transfera dans la Ville, acheta leur emplacement, & fit une dépenſe de cent mille écus pour la fondation de l'Hôpital. Le ſeul défaut de cet Etabliſſement eſt d'être bâti dans un Marais, qu'il ſera toujours difficile de deſſécher. Trente Religieuſes y ſont emploïées à ſervir les Pauvres ; c'eſt un eſſain de l'Hôtel-Dieu de Quebec, diſtingué néanmoins par quelques Réglemens particuliers, & par une croix d'argent qu'elles portent ſur Hôpital Général.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

la poitrine. La plûpart ſont des Filles de condition.

Fortifications de Quebec.

Quebec n'eſt pas régulierement fortifié ; mais, depuis long-tems, on s'efforce d'en faire une bonne Place. Elle eſt déja capable d'une vigoureuſe défenſe. Le Port eſt flanqué de deux Baſtions, qui ſont preſqu'à fleur d'eau dans les grandes Marées ; c'eſt-à dire qu'ils ſont élevés de vingt-cinq piés ; car, dans les Equinoxes, la Marée monte à cette hauteur. Un peu au-deſſus du Baſtion de la droite, on en a fait un demi, qui eſt pris dans le Rocher ; & plus haut, à côté de la Galerie du Fort, il y a vingt-cinq pieces de canon en batterie. Au-deſſus eſt un petit Fort quarré, qu'on nomme la Citadelle ; & les chemins qui conduiſent d'une Fortification à l'autre, ſont fort eſcarpés. La gauche du Port, le long de la Rade, offre de bonnes batteries de canons & de mortiers. De l'angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une oreille de baſtion, d'où un rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhauſſé, ſur lequel on trouve un Moulin bien fortifié. En deſcendant du cavalier, on rencontre, à la portée du fuſil, une premiere Tour, bien baſtionnée ; enſuite

ſuite une ſeconde, à la même diſtance de l'autre. Suivant les premieres vues, tout devoit être revêtu d'une chemiſe, qui auroit eu les mêmes angles que les Baſtions, & qui ſeroit venue ſe terminer à l'extrémité du Roc, devant le Palais, où l'on a déja conſtruit une petite Redoute, auſſi-bien que ſur le Cap aux Diamans. Ce deſſein eſt demeuré ſans exécution : mais tel étoit l'état de la Place, en 1711, lorſque les Anglois en tenterent la Conquête avec auſſi peu de ſuccès que de prudence ; il n'avoit pas changé en 1720 (64) ; & l'on n'a rien publié, depuis, qui nous ait apporté d'autres lumieres. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

On ne compte guetes, à Quebec, plus de ſept mille ames : mais dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux Habitans, & de leurs uſages, donne l'idée d'une ſociété fort agréable. Un Gouverneur Général, avec un Etat Major, de la Nobleſſe, des Officiers & des Troupes, un Intendant, un Conſeil Supérieur & des Juriſdictions ſubalternes, un Grand-Voïer, un Grand-Maître des Nombre des Habitans. Leur caractere & leurs uſages.

(64) Un Plan, qui fut alors envoïé en France, par M. de Lery, Ingénieur en chef à Quebec, pour être mis au Louvre avec les autres, ne contenoit rien de plus.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Forêts, dont la Juriſdiction eſt aſſurément la plus étendue de l'Univers, des Marchands aiſés, ou qui vivent comme s'ils l'étoient, un Evêque & un Seminaire nombreux, des Récollets & des Jéſuites, trois Communautés de Filles, bien compoſées, des Cercles brillans chez la Gouvernante & chez l'Intendante : voilà, ſuivant les termes du Voïageur, dequoi paſſer le tems ſans ennui. Auſſi chacun s'efforce-t'il d'y contribuer. On joue ; on fait des parties de Promenade : l'Eté, en caleche ou en canot ; l'Hiver, en Traineau ſur la nége, ou en patins ſur la glace. On chaſſe beaucoup : quantité de Gentilshommes n'ont gueres que cette reſſource pour vivre à leur aiſe. Les Nouvelles courantes ſe réduiſent à peu de choſe, parceque le Païs en fournit peu, & que celles de l'Europe arrivent tout-à-la fois ; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année. On raiſonne ſur le paſſé ; on conjecture ſur l'avenir ; les Sciences & les Beaux-Arts ont leur tour ; & la converſation ne languit point. Les Canadiens, c'eſt-à-dire les Créoles du Canada, reſpirent en naiſſant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie ; & nulle

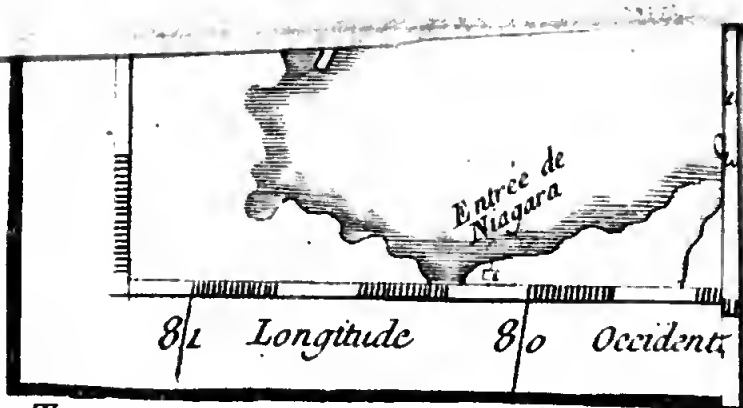

Tom XIV.

part on ne parle plus purement la Langue Françoiſe : il eſt aſſez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de Particuliers riches, parceque chacun aime à ſe faire honneur de ſon bien, & que perſonne ne s'attache à théſauriſer. On fait bonne chere, on ſe met fort proprement : tout le monde eſt ici de bonne taille, & le ſang eſt fort beau dans les deux ſexes. L'enjouement, la politeſſe & la douceur ſont auſſi des avantages communs ; & la groſſiereté, dans les manieres comme dans le langage, n'eſt pas même connue à la Campagne (65).

DESCRIP DE LA NOUVELLE FRANCE.

Il eſt important de ſuivre le Voïageur dans ſes différentes courſes, pour joindre, à la deſcription des lieux,

Route de l'Obſervateur.

(65) Le même Voïageur joint, à ce Portrait, une comparaiſon des Colonies Angloiſes du Voiſinage avec celle de la Nouvelle France. Qui ne connoîtroit, dit-il, les deux Etabliſſemens que par la maniere de vivre, d'agir & de parler, des Colons, ne balanceroit pas à juger que la nôtre eſt la plus floriſſante. Il regne, dans la Nouvelle Angleterre, & dans les autres Provinces Angloiſes du Continent de l'Amérique, une opulence dont il ſemble qu'on ne ſait point profiter ; & dans la Nouvelle France, une pauvreté cachée par un air d'aiſance, qui ne paroît point étudié. Le Commerce & la culture des Plantations fortifient la premiere ; l'induſtrie, ſoutient la ſeconde, & le goût de la Nation y répand un agrément infini. Le Colon Anglois amaſſe du bien, & ne fait aucune dépenſe ſuperflue : le François jouit de ce qu'il poſſede, & ſouvent fait parade de ce qu'il n'a point. Les Anglois Amé-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

d'utiles obſervations dont elle eſt toujours accompagnée. Le 19 de Mars 1721, étant parti de Quebec en traîneau, pour ſe rendre à la Ville des Trois Rivieres, qui en eſt éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très legerement ſept lieues juſqu'à la *Pointe aux Trembles*, une des bonnes Paroiſſes du Païs. L'Egliſe en eſt grande, bien bâtie, & les Habitans y ſont fort aiſés. En général, les anciens Habitans ſont plus riches au Canada, que les Seigneurs; & l'on en donne la raiſon: ce n'étoit qu'une grande Forêt, lorſque les François commencerent à s'y établir. Des Officiers, des Gentilshommes, des Communautés, à qui l'on donna des Seigneuries, n'étoient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur, & n'avoient pas de fonds aſſez conſidérables pour y emploïer un nombre d'Ouvriers ſuffiſant. Il fallut y établir des Habitans, qui ſe trouvant obligés de travailler beaucoup avant que de pouvoir y recueillir dequoi ſubſiſter,

La Pointe aux Trembles.

riquains ne veulent point de guerre, parcequ'ils ont beaucoup à perdre, & ne ménagent point les Sauvages, parcequ'ils ne croient point en avoir beſoin; la Jeuneſſe Françoiſes, par des raiſons contraires, déreſte la paix, & vit bien avec les Naturels du Païs, dont elle s'attire l'eſtime pendant la guerre, & l'amitié en tout tems, &c. *Journal d'un Voïage de l'Amérique*, p. 80.

ne purent s'engager, avec les Seigneurs, qu'à des redevances fort modiques ; de ſorte qu'avec les lods & ventes, qui ſe réduiſent preſqu'à rien, le droit du Moulin, & la Métairie, une Seigneurie de deux lieues de front & d'une profondeur illimitée eſt d'un revenu fort médiocre, dans un Païs ſi peu peuplé, & dont le Commerce intérieur eſt ſi foible (66).

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE-FRANCE.

A dix-ſept lieues de la Pointe aux Trembles, on trouve, ſur la même route, la Baronie de Beckancourt, qui contient un Village d'Abenaquis ; & vis-à-vis, de l'autre côté du Fleuve, une autre Baronie, nommée Portneuf. La demeure du Baron de Beckancourt eſt à l'entrée d'une petite Riviere, qui coule toute entiere dans ſon Domaine, & qui en a pris le nom. Elle ſe nommoit auparavant la *Riviere puante*, pour avoir été quelque tems infectée d'un grand nombre

Baronies de Beckancourt & de Portneuf.

Riviere autrefois nommée Puante.

(66) On ajoute que c'eſt une des raiſons qui ont porté Louis XIV à permettre » à tous Nobles » & Gentilshommes ha» bitués au Canada, de » faire le Commerce tant » par Mer que par Terre. Au reſte, il n'y a, dans tout le Païs, aucune Seigneurie, même de celles qui ſont titrées, à laquelle le droit de Patronage ſoit attaché. Ce droit eſt réſervé à l'Evêque, par une Ordonnance de l'année 1685, où Sa Majeſté déclare qu'il n'eſt pas cenſé honorifique. La portion congrue des Curés eſt païée ſur les dixmes, qui appartiennent à l'Evêque.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

de corps morts, après un combat fort ſanglant entre deux Nations ſauvages. On traverſe ici le Fleuve de Saint Laurent pour ſe rendre aux Trois Rivieres; & rien n'eſt plus charmant que la ſituation de cette Ville. Elle eſt bâtie ſur un côteau de ſable, qui n'a gueres de ſtérile que l'eſpace qu'elle peut occuper en s'aggrandiſſant; car elle n'a point encore beaucoup d'étendue: mais elle eſt environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable, & la faire parvenir à l'opulence. Le Fleuve, large d'une demie lieue, coule au pié. Au-delà, ce ſont des Campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles Forêts du Monde. Un peu au-deſſous, & du même côté, le Fleuve reçoit une aſſez belle Riviere, qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; & delà vient le nom de Trois Rivieres, que la Ville a pris dans ſon origine. Au-deſſus, & preſqu'à la même diſtance, on trouve le Lac Saint Pierre, long de ſept lieues & large de trois. Ainſi rien ne borne la vue de ce côté là, & le Soleil paroît ſe coucher dans les ondes. Ce Lac, qui n'eſt qu'un élargiſſement du Fleuve, reçoit pluſieurs Rivieres, & n'eſt pas moins re-

Ville des Trois Rivieres.

Sa ſituation.

Lac Saint Pierre.

nommé pour l'abondance que pour la bonté de ſon Poiſſon.

On ne compte pas plus de ſept ou huit cens François dans la Ville des Trois Rivieres, quoiqu'elle ait, dans ſon voiſinage, des Mines d'excellent fer, qui ſeroient capables d'enrichir une grande Ville. On n'a commencé, que depuis peu à les faire valoir. Au reſte le petit nombre des Habitans de cette Ville n'empêche point que ſa ſituation ne la rende importante : c'eſt un des plus anciens Etabliſſemens de la Colonie ; & l'on y a vu, dès les premiers tems, un Gouverneur, avec un Etat Major. Un Couvent de Récollets, une aſſez belle Paroiſſe, deſſervie par les mêmes Religieux, & un très bel Hôpital, qui fait partie d'un Couvent d'Urſulines, où l'on en compte quarante, chargées de l'office d'Hoſpitalieres (67), ſont les principaux édifices des Trois Rivieres. Dès l'année 1650, le Senéchal de la Nouvelle France, dont la Juriſdiction eſt abſorbée par le Conſeil ſupérieur, avoit un Lieutenant dans cette Ville : aujourd'hui, elle n'a plus qu'une Juſtice ordinaire, avec un Lieutenant Général pour Chef.

(67) C'eſt encore une Fondation de M. de Saint Vallier, premier Evêque de Québec.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Iles de Richelieu.

A l'extrémité du Lac Saint Pierre, on voit un grand nombre d'Iles, de différentes grandeurs, qui ſe nomment les *Iles de Richelieu*; & ſur la gauche, en remontant de Quebec, on en trouve ſix autres, qui bordent une Anſe aſſez profonde, où ſe décharge une belle Riviere, dont la ſource eſt au voiſinage de la Nouvelle Yorck. Les Iles, la Riviere, & tout le Païs qu'elle arroſe, portent le nom de Saint François. Toutes ces Iles étoient autrefois remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils & d'Orignaux, qui ont diſparu. On pêche d'excellens Poiſſons dans la Riviere de Saint François. L'Hiver, on fait des trous dans la glace, pour y paſſer des filets de cinq ou ſix braſſes de long, qu'on retire ordinairement chargés de Bars, de Poiſſons dorés, d'Achigans, & ſurtout d'une eſpece de Brochets, nommés *Maſquinongés*, qui ont la tête plus groſſe que les nôtres, & la gueule ſous un muſeau recourbé. Les Sauvages du Canton ſont des Abenaquis, parmi leſquels il ſe trouve quelques Algonquins, des Sokokis, & des Mahingans, plus connus ſous le nom de Loups, qui étoient autrefois établis ſur la Riviere de Manhate, dans la Nouvelle Yorck, & qu'on en croit

Iles & Riviere de Saint François.

même originaires. Les Abenaquis ſont venus à Saint François, des Côtes méridionales de la Nouvelle France, les plus proches de la Nouvelle Angleterre. Leur premier établiſſement, dans cette tranſmigration, fut une petite Riviere qui ſe joint au Fleuve de Saint Laurent, vis-à-vis de Sillery, c'eſt-à-dire une lieue & demie au-deſſus de Quebec, vers le Sud, près d'une chute d'eau qu'on nomme le Saut de la Chaudiere. Ils ſont à preſent ſur le bord de la Riviere Saint François, à deux lieues de ſon embouchure dans le Lac Saint Pierre.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Des Trois Rivieres, en traverſant le Lac Saint Pierre, & tirant au Sud, l'Obſervateur n'emploïa qu'une demie journée pour ſe rendre à Saint François (68). Il en partit le 13; & le lendemain il entra dans Mont-réal. Ce dernier trajet eſt de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y ait à le faire en Hiver, dans un traîneau, par la commodité de ſe promener ſur des Canaux glacés, entre des Iles qui paroiſſent avoir été plantées à la ligne, comme des Orangers, le coup d'œil n'eſt pas beau dans une ſaiſon, où le blanc

Païs depuis les Trois Rivieres juſqu'à Mont-réal.

(68) Toujours en Traîneau, car la glace avoit encore toute ſa force le 11 de Mars.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

prend par-tout la place des plus belles couleurs de la Nature. Le climat eſt fort rude au Lac de Saint Pierre (68); mais lorſqu'on a paſſé les Iles de Richelieu, il ſemble qu'on ſoit tranſporté tout-à-coup dans une autre Région. L'air devient plus doux, le terrein plus uni, le Fleuve plus beau, & ſes bords plus rians. On y rencontre des Iles, quelques-unes habitées, & d'autres dans leur état naturel, mais qui forment toutes, les plus beaux Païſages du monde.

Deſcription de l'Ile & de la Ville de Mont-réal.

L'Ile de Mont-réal, qui eſt comme le centre de ce beau Païs, a dix lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt, & près de quatre dans ſa plus grande largeur. La Montagne, d'où elle tire ſon nom, & qui a deux têtes, d'inégale hauteur, eſt preſqu'au milieu de la longueur de l'Ile; mais elle n'eſt qu'à demie lieue de la Côte méridionale, où la Ville de Mont-réal eſt ſituée. Le nom de *Ville-Marie*, que cette Ville reçut dans ſa Fondation, n'a pû paſſer en uſage. Il

(69) Plus on deſcend le Fleuve, plus le froid eſt piquant, parcequ'on avance plus au Nord. On a dit que Quebec eſt par les quarante-ſept degrés cinquante-ſix minutes de Latitude: les Trois Rivieres ſont par les quarante-ſix & quelques minutes; & Mont-réal entre les quarante-quatre & les quarante-cinq. Le Fleuve fait un coude au Sud, après le Lac Saint Pierre.

ne ſe conſerve que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs de l'Ile, qui en ſont fort jaloux. On a déja remarqué que ce ſont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'Ile ſont très bonnes, & que la Ville n'eſt gueres moins peuplée que celle de Quebec, cette Seigneurie, ſuivant l'Obſervateur, vaut, du moins, une demie douzaine des meilleurs du Canada. C'eſt le fruit de la ſageſſe & du travail des Seigneurs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La Ville de Mont-réal offre un aſpect fort riant. Elle eſt bien ſituée & bien bâtie. L'agrément de ſes environs & de ſes vues inſpire une gaieté dont tous les Habitans ſe reſſentent. Elle n'eſt pas fortifiée. Une Paliſſade baſtionnée, & fort mal entretenue, fait toute ſa défenſe, avec une mauvaiſe redoute, ſur un petit Tertre qui ſert de Boulevard, & va ſe terminer en pente douce à une petite Place quarrée. Autrefois elle étoit ouverte, & ſans ceſſe expoſée aux inſultes des Sauvages ou des Anglois. Ce fut le Chevalier de Callieres, Frere du Plénipotentiaire à Riſwick, qui la fit fermer, pendant qu'il en étoit Gouverneur; & depuis quelques années elle eſt ceinte d'un bon mur. Mais ſa plus forte défenſe conſiſte dans la valeur de ſes Habitans.

Sa forme eſt un quarré long, ſitué ſur le bord du Fleuve : le terrein s'élevant inſenſiblement, partage la Ville, dans ſa longueur, en haute & baſſe. La premiere contient la Paroiſſe, le Séminaire, les Récollets, les Jéſuites, & le logement du Gouverneur ; la ſeconde, l'Hôtel-Dieu, les Magaſins du Roi & la Place d'Armes. Au-delà d'un petit Ruiſſeau, qui vient du Nord Oueſt, & qui borne la Ville du même côté, on trouve l'Hôpital général, accompagné de quelques Maiſons ; & ſur la droite, au-delà des Récollets, dont le Couvent eſt à l'extrémité de la Ville de ce côté là, on a commencé à former une eſpece de Fauxbourg, qui ſera quelque jour un fort beau Quartier. Les Jéſuites n'ont point une Maiſon ſpacieuſe ; mais leur Egliſe eſt grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets a plus d'étendue, & la Communauté en eſt plus nombreuſe. Le Séminaire eſt au centre de la Ville, & ſe fait reconnoître pour la Maiſon ſeigneuriale. Il communique à l'Egliſe Paroiſſiale, qui a plus d'apparence que la Cathédrale de Quebec. Le Couvent des Filles de la Congrégation, quoiqu'un des plus grands édifices de la Ville, ſuffit à peine pour loger une ſi

* DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Haute & Baſſe Ville.

Leurs principaux Edifices.

nombreuſe Communauté : c'eſt le Chef-d'Ordre & le Noviciat d'un Inſtitut qui a pris naiſſance au Canada, & qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu eſt ſervi par des Religieuſes, dont les premieres ont été tirées de celui de la Fleche en Anjou. Leur Egliſe & leur Salle des Malades ſont deux fort beaux Bâtimens ; mais elles n'en ſont pas moins pauvres, & les revenus de leur fondation ne ſont pas proportionnées à leurs ſervices. L'Hôpital Général doit ſon établiſſement à un Particulier, nommé *Charon ;* qui emploïa tout ſon bien à former une Société d'Hommes charitables, dans la double vue de prendre ſoin des Malades, & d'inſtruire les jeunes Gens de la Campagne. Son projet fut rempli en 1719 : mais il n'y a pas ſurvêcu aſſez long-tems pour le confirmer ; & la Cour aïant refuſé à ſes Sectateurs la permiſſion de prendre un engagement irrévocable, on craint pour la durée de ce nouvel Inſtitut. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Entre l'Ile de Mont-réal & la Terre-Ferme, vers le Nord, on trouve une autre Ile, d'environ huit lieues de long, & de deux dans ſa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'Ile de *Montmagni*, du nom d'un Gouver- Environs de Mont-réal.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

neur du Canada qui la poſſedoit. Enſuite elle fut donnée aux Jéſuites, qui l'appellerent l'*Ile de Jeſus*. On n'explique point comment elle eſt paſſée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, & qui lui ont conſervé ſon dernier nom. Le Canal, qui ſépare les deux Iles, eſt nommée la Riviere des Prairies, parceque des deux côtés il en arroſe de fort belles. Son cours eſt embarraſſé, vers le milieu, par un Rapide, qu'on appelle le *Saut du Récollet*, depuis qu'un Religieux de cet Ordre, s'y eſt noïé. Le troiſieme Bras du Fleuve eſt ſemé d'un prodigieux nombre d'Iles, & porte le nom de *Mille-Iles*, ou de *Riviere de Saint Jean*. A la tête de l'Ile de Jeſus, on voit la petite Ile *Bizard* (70); & plus haut, vers le Sud, l'Ile *Perrot* (71), qui a deux lieues de long & preſque la même largeur. L'Ile Bizard termine le Lac des deux Montagnes & l'Ile Perrot le ſépare de celui Saint Louis. Ce qu'on nomme le Lac des Montagnes, eſt proprement l'embouchure d'une grande Riviere, nommée

(70) Nom d'un Officier Suiſſe à qui elle appartenoit, & qui eſt mort Major de Mont réal.

(71) Ainſi nommée par M. Perrot, Pere de la Comteſſe de la Roche-Alard, & de la Préſidente de Lubert.

la Riviere des Ontaouais, qui ſe jette ici dans le Fleuve Saint Laurent. Elle a deux lieues de long, ſur à-peu-près la même largeur. Le Lac Saint Louis, qui eſt un peu plus grand, n'eſt auſſi qu'un élargiſſement du Fleuve. Juſqu'à preſent la Colonie Françoiſe n'alloit pas plus loin à l'Oueſt; mais on commence à faire de nouvelles Habitations au-delà, & partout les terres ſont excellentes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Dans les dernieres guerres, on a regardé, comme la ſûreté de Mont-réal & des lieux voiſins, deux Villages d'Iroquois Chrétiens & le Fort de Chambli. Le premier des deux Villages, qui ſe nomme *Saut de Saint Louis*, eſt ſitué en Terre-Ferme, du côté du Sud, trois lieues au-deſſus de Mont-réal. Ses Habitans, qui ſont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes Barrieres de la Colonie contre les Iroquois idolâtres & contre les Anglois de la Nouvelle York. Il a changé deux fois de place, dans l'eſpace de deux lieues: après avoir été près du Rapide, dont il porte le nom, il eſt aujourd'hui dans une ſituation charmante. Le Fleuve y eſt fort large, & couvert d'Iles; celle de Mont-réal eſt en perſpective d'un côté; & de l'autre, la vue n'eſt

Deux Villages d'Iroquois Chrétiens.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

pas bornée vers le Lac Saint Louis, qui commence un peu plus haut. L'Egliſe de ce Village & la Maiſon des Miſſionnaires ſont deux des plus beaux édifices du Païs. Le ſecond ſe nomme *la Montagne*, parcequ'il a ſubſiſté longtems ſur la double Montagne, d'où l'Ile de Mont-réal tire ſon nom. A préſent, il eſt en Terre-Ferme, vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette Ile, & ce ſont des Sulpiciens qui le gouvernent.

Fort de Chambly.

Le Fort de Chambly a toujours paſſé pour un Poſte de la derniere importance. Dans l'origine de la Colonie Françoiſe, les Iroquois deſcendoient juſqu'au centre des Habitations, par une Riviere qui ſe décharge dans le Fleuve de Saint Laurent, un peu au-deſſus du Lac Saint Pierre, & que cette raiſon fit nommer alors la Riviere des Iroquois. Depuis, on l'a nommée *Riviere de Richelieu*, en faveur d'un Fort de ce nom, qu'on avoit conſtruit à ſon embouchure. Enſuite, ce Fort aïant été ruiné, un Officier, nommé *Sorel*, en fit conſtruire un autre, auquel on donna ſon nom, qui s'eſt communiqué à la Riviere : elle le conſerve encore, quoique le Fort ne ſubſiſte plus. Delà, remontant la Riviere,

l'eſpace d'environ dix-ſept lieues, toujours au Sud, mais prenant un peu du Sud-Oueſt, on trouve un Rapide, & vis-à-vis, une eſpece de petit Lac, formé par la Riviere même : c'eſt ſur le bord du Rapide, & vis-à-vis du Lac, qu'eſt ſitué le Fort de *Chambly*. Il fut d'abord élevé en bois, par un Officier qui lui donna ſon nom, dans le tems même que Sorel conſtruiſoit le ſien ; mais vers l'an 1721, on l'a bâti de pierres, & flanqué de quatre Baſtions. Il n'eſt jamais ſans une forte garniſon. Les terres voiſines ſont ſi bonnes, qu'on s'eſt empreſſé d'y faire des Habitations ; & l'on ne deſeſpere pas d'y voir naître quelque jour une bonne Ville. De Chambly au Lac de Champlain, on ne compte que huit lieues : la Riviere Sorel traverſe ce Lac ; & l'Auteur obſerve que la Nouvelle France n'a peut-être point de Canton qu'il ſoit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y eſt doux, que les Habitans y auront pour voiſins les Iroquois ; » bonnes gens, » dit-il, qui ne chercheront point que- » relle aux François, lorſqu'ils les ver- » ront en état de ne les pas craindre, » & qui s'accommoderont encore » mieux de ce Voiſinage que de celui » de la Nouvelle York.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Mais continuons de remonter avec lui le Fleuve de Saint Laurent. Il partit du Saut de Saint Louis le premier de Mai, pour aller paſſer la nuit à la Pointe occidentale de l'Ile de Montréal. Le lendemaïn, après avoir emploïé la matinée à viſiter le Païs, qu'il trouva fort beau, il traverſa le Lac Saint Louis, pour ſe rendre aux *Caſcades ;* nom qu'on donne à un Rapide ſitué préciſément au-deſſus de l'Ile Perrot, qui fait la ſéparation du Lac Saint Louis & du Lac des deux Montagnes. On l'évite, en prenant un peu à droite, pour faire paſſer les Canots à vuide dans un endroit qu'on nomme le Trou ; enſuite, les tirant à terre, on fait un portage d'un demi quart de lieu, qui devient néceſſaire pour éviter un ſecond Rapide nommé le Buiſſon : c'eſt une belle Nappe d'eau, qui tombe d'un Rocher plat, d'environ un demi pié de hauteur. L'Obſervateur juge qu'on pourroit ſe délivrer de cet embarras, en creuſant un peu le lit d'une petite Riviere, qui ſe décharge dans une autre, au-deſſus des Caſcades.

Divers Rapides.

Au-deſſus du Buiſſon, la largeur du Fleuve eſt d'un grand quart de lieue ; & les terres, des deux côtés, ſont excellentes. On avoit commencé à défri-

Néceſſité d'un Fort à la Galette.

cher celles qui ſont ſur la Riviere Septentrionale ; & rien ne ſeroit plus aiſé que d'y faire un grand chemin, depuis la Pointe qui eſt vis-à-vis de l'Ile de Mont-réal, juſqu'à l'Anſe qu'on nomme *la Galette*. Il paroît même, qu'un Fort ſeroit mieux placé & plus néceſſaire à la Galette qu'à Catarocoui, parcequ'il n'y paſſe pas un Canot ſans être apperçu ; au lieu qu'à Catarocoui on ſe dérobbe facilement derriere les Iles. Cette obſervation eſt d'un Commiſſaire des Guerres (72), qui fut envoïé, de la part du Roi, en 1706, pour viſiter tous les Poſtes éloignés. Il remarqua, d'ailleurs, » que les terres étant » très bonnes, aux environs de la Ga» lette, on y auroit toujours des vi» vres en abondance, ſans compter » qu'en deux jours de bon vent, une » Barque pourroit aller de la Galette » à Niagara. Un des objets, diſoit» il, qu'on s'étoit propoſés, en conſ» truiſant le Fort de Catarocoui, étoit » le Commerce avec les Iroquois : » or ces Sauvages viendroient auſſi vo» lontiers à la Galette qu'à Catarо» coui. Ils auroient, à la vérité, un » peu plus de chemin à faire, mais ils » éviteroient une traverſée de huit ou

(72) M. Clerambaut d'Aigremont.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» neuf lieues dans le Lac Ontario : » enfin le Fort de la Galette couvriroit » tout le Païs qui eſt entre la Riviere » des Ontaouais & le Fleuve de Saint » Laurent ; car ce Canton n'eſt point » abordable du côté du Fleuve, à cau- » ſe des Rapides, & les bords de la » Riviere des Ontaouis ſont faciles à » garder.

Le 3 de Mai, l'Obſervateur fit trois lieues pour ſe rendre aux Cedres : c'eſt un troiſieme Rapide, qui a pris ſon nom d'une grande quantité de Cedres qu'on voïoit autrefois dans ce lieu, mais qui ont été preſque tous coupés. Le 4, un accident, qui creva un de ſes Canots, ne lui permit point de paſſer le quatrieme Rapide, quoiqu'il ne ſoit qu'à deux lieues & demie du précédent. Le 5, il y paſſa le Lac de Saint François ; qui a ſept lieues de long, & trois dans ſa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, ſont baſſes, & n'en paroiſſent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-réal juſqu'ici, tient un peu du Sud-Oueſt ; & le Lac Saint François court Oueſt-Sud-Oueſt & Eſt-Nord-Eſt. Le 6, il fallut paſſer les chênaux du Lac : c'eſt le nom qu'on donne à des Canaux formés par un grand nombre d'Iles, dont le Fleu-

Lac de Saint François.

esque couvert en cet endroit, DESCRIPT.

N°. 18.

Biblioteca Nazionale
FORUM
PALATINO

ve eſt preſque couvert en cet endroit, & qui rendent le Païs charmant. Le reſte du jour fut emploïé à franchir des Rapides, dont le plus conſidérable, qu'on nomme *le Moulinet*, eſt effroïable à la vue, & coute beaucoup de peine à paſſer. On fit néanmoins ſept lieues le même jour, & l'on alla camper au bas du *Long Saut*, Rapide d'une demie lieue de long, que les Canots ne montent qu'à demi chargés. On le paſſa le 7 au matin, pour naviger enſuite juſqu'à trois heures du ſoir. Après l'éloge que l'Obſervateur a fait du climat, & la différence qu'il y a remarquée à meſure qu'on monte le Fleuve, il paroît fort ſurprenant d'entendre ici qu'au milieu du mois de Mai, il gela, la nuit ſuivante, comme il fait en France au mois de Janvier. On étoit néanmoins ſous les mêmes Paralleles que le Languedoc. Le 9, on paſſa le Rapide nommé *Ploc*, éloigné du Long Saut d'environ ſept lieues, & de cinq des *Gallots*, qui eſt le dernier. La Galette eſt une lieue & demie plus loin, & l'on y arriva le 10. Tout le Païs, qui eſt entre cette Anſe & les Gallots, mérite de l'admiration. Les Forêts y ſont charmantes; & l'on y remarque, ſurtout, des Chênes d'une beauté extraordinaire.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

A cinq ou ſix lieues de la Galette, on trouve une Ile, nommée *Tonihata*, longue d'une demie lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux François, avoit obtenu le Domaine, avec une Patente de Conceſſion qu'il ſe faiſoit honneur de montrer. L'Obſervateur vante l'eſprit de ce Sauvage, quoiqu'il n'eut pas laiſſé, dit-il, de vendre ſa Seigneurie pour quatre pots d'eau de-vie; mais s'étant réſervé l'uſufruit il y avoit raſſemblé dix-huit ou ving. Familles de ſa Nation: dans toute ſa conduite, il affectoit d'imiter les manieres Françoiſes. Delà juſqu'au Fort de Catorocoui, il ne reſte qu'environ quinze lieues, dans l'eſpace deſquelles on traverſe une eſpece d'Archipel, nommé les *Mille-Iles*, & qui en contient du moins plus de cinq cens. Enſuite, on n'a qu'une lieue & demie juſqu'au Fort. Le Fleuve eſt ici plus libre, & large d'une demie lieue. On laiſſe à droite trois grandes Anſes, aſſez profondes; & le Fort eſt bâti dans la troiſieme. C'eſt un quarré à quatre Baſtions, qui n'occupe pas moins d'un quart-de-lieue de circuit. Il eſt conſtruit de pierres, & ſa ſituation eſt extrémement agréable, ſurtout vers le Fleuve, dont les bords préſentent un Païſag

Ile de Tonihata.

Deſcription du Fort de Catarocoui.

fort varié. Il en eſt de même de l'entrée du Lac Ontario, qui n'en eſt qu'à une demie lieue. Elle eſt ſemée d'Iles, de différentes grandeurs, toutes revêtues d'arbres, & rien n'y termine l'horiſon. Ce Lac a reçu d'abord le nom de Saint Louis; enſuite celui de Frontenac, qui avoit été donné auſſi au Fort de Cataracoui, dont le Comte de Frontenac eſt le Fondateur : mais inſenſiblement le Lac a repris ſon ancien nom, qui eſt *Ontario*, & le Fort celui de l'Anſe dont il occupe les bords. Le Terrein, depuis la Galette, eſt très bon, quoique ſur la liſiere il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du Fleuve, vis-à-vis du Fort, une très belle Ile, où l'on avoit mis des Porcs, qui ont multiplié, & dont elle a pris ſon nom. L'Ile aux Cedres & l'Ile aux Cerfs en ſont deux petites, au-deſſous de la grande, à demie lieue l'une de l'autre. L'Anſe de Cataracoui eſt double; c'eſt-à-dire qu'elle a, vers ſon milieu, une Pointe qui avance beaucoup; & ſous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes Barques. Le derriere du Fort eſt un Marais, où le Gibier eſt en abondance. Autrefois il ſe faiſoit un Commerce conſidérable au Fort de Cataracoui, ſurtout avec les Iroquois, dont

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

les Habitations en ſont au Sud, & c'étoit pour les attirer, autant que pour les tenir en reſpect, que le Fort avoit été bâti; mais ce Commerce ne s'eſt pas ſoutenu long-tems, & les Barbares n'en ont pas moins fait de mal à la Colonie. Ils ont actuellement quelques Familles aux environs du Fort, comme il s'en trouve auſſi quelques-unes des Miſſiſaguès, Nation Algonquine, qui a trois Bourgades ſur le Lac; l'une au bord Orientale; l'autre à Niagara, & la troiſieme dans le Détroit.

Vignes des Bois de la Nouvelle France.

De Catarocoui, l'Obſervateur n'avoit que ſix lieues à faire juſqu'à l'Ile aux Chevreuils, où l'on trouve un fort bon Port, qui peut recevoir de grandes Barques; mais divers obſtacles aïant retardé ſa navigation, il paſſa la nuit dans un lieu fort incommode, où il vit néanmoins, pour la premiere fois, des vignes dans la Forêt. La plûpart des arbres ont, dit-il, leur ſep, qui s'éleve juſqu'au ſommet. Il n'avoit point encore fait cette remarque, parceque s'il s'étoit toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'aſſura que rien n'étoit ſi commun juſqu'au Mexique. Ces vignes ont le pié fort gros, & portent beaucoup de raiſins. Les grains ne ſont que de la groſ-

ſeur

ſeur d'un pois, apparemment faute de culture. C'eſt un rafraîchiſſement ſi délicieux pour les Ours, qu'ils vont les chercher ſur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reſte des Oiſeaux, qui ont bientôt vandangé des Forêts entieres. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le 13, après avoir paſſé l'Ile aux Chevreuils, & s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'Ile aux *Gallots*, qui eſt par les quarante-trois degrés trente-trois minutes, il fallut faire une traverſée d'une lieue & demie, pour arriver à la Pointe, que cette raiſon fait nommer *Traverſe*. On gagne ainſi plus de quarante lieues, qu'il faudroit faire en coroïant la Terre ferme. De la Pointe de l'Ile aux Gallots, on découvre, à l'Oueſt, la Riviere de Chouguen, ou d'*Onnontagué*, qui en eſt éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit ſur cette Riviere, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six Rivieres qu'on laiſſe à gauche, en prenant cette route, ſont célebres par l'excellence de leur Poiſſon : c'eſt d'abord celle de *l'Aſſomption*, qui n'eſt qu'à une lieue de la Pointe de Traverſe; enſuite celle de *Sable*, trois lieues plus loin; celle de *la Planche*, deux lieues au-delà; celle Differentes Rivieres.

DESCRIPT DE LA NOUVELLE FRANCE.

de la *Grande Famine*, à deux autres lieues; celle de la *Petite Famine*, à une lieue, & celle de la *Groſſe Ecorce*, à même diſtance. Quoique les apparences euſſent promis un beau tems, il changea tout-d'un-coup, & l'Obſervateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il étoit encore à trois lieues. Il aborda, vers ſept heures du ſoir, à l'Anſe de la *Famine*, qui porte ce triſte nom depuis que M. de la Barre, Gouverneur de la Nouvelle France, faillit d'y perdre toute ſon armée, par la faim & les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du Lac y ſont couverts de Forêts, dans leſquelles on diſtingue les chênes blancs & rouges, qui s'élevent juſqu'aux nues. On y voit un autre arbre, de la plus grande eſpece, dont le bois, dur, mais caſſant, reſſemble à celui du Plane, & dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, eſt d'un très beau verd en dedans, & blanche en dehors. C'eſt une eſpece de Cotonnier, qui porte dans une coque, de la groſſeur de celle des Marons d'Inde, un coton, dont il eſt malheureux qu'on ne puiſſe faire aucun uſage. A quarante-trois degrés de Latitude, & dans une ſaiſon auſſi

avancée, où l'on reſſentoit quelquefois des chaleurs, telles qu'on les éprouve en France au mois de Juillet, l'Obſervateur étoit fort ſurpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la Nature, aux néges, dont la terre a été couverte pendant pluſieurs mois : elle n'eſt pas encore aſſez échauffée pour ouvrir les pores des racines & faire monter la ſeve. Il y a, dans ce Canton, des Aigles d'une prodigieuſe groſſeur. On y eſt ſur la Frontiere du Païs des Iroquois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Quelques lieues plus loin, l'Obſervateur paſſa devant l'embouchure de la Riviere d'Onnontagué, qui lui parut large d'un arpent. Les terres y ſont baſſes, mais revêtues de beaux Bois. C'eſt dans cette Riviere que ſe déchargent toutes celles qui arroſent les Cantons des Iroquois, & ſa ſource eſt un fort beau Lac, nommé *Gannantaha*, qui a des ſalines ſur ſes bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la Baie des Goyogouins. Toute la Côte, dans cet eſpace, eſt variée de marais & de terres hautes, un peu ſablonneuſes, mais couvertes de très beaux arbres, ſurtout de chênes, qu'on croiroit plantés de la main des Hommes,

Riviere d'Onnontagué.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La Baie des Goyogouins eſt un des plus beaux endroits du monde. Une Preſqu'Ile, couverte de Bois, s'avance au milieu, & forme comme un Théâtre. A gauche, on apperçoit, dans l'enfoncement, une petite Ile, qui cache l'entrée d'une Riviere, par où les Goyogouins deſcendent dans le Lac. On ſe rend de cette Baie à celle des Tſonnotouans; mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite Riviere, dont on rapporte des ſingularités fort curieuſes (73). Elle ſe nomme *Caſcouchiagon*.

Singularités de Caſcouchiagon.

Quoique ſon embouchure ne ſoit ni large, ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, & les plus grands Vaiſſeaux y pourroient être à flot. Enſuite, on eſt arrêté par une chute, qui n'a pas moins de ſoixante piés de haut, & de deux arpens de large. Une portée de fuſil au-deſſus, on en trouve une ſeconde, de même largeur, mais moins haute des deux tiers; & demie lieue plus loin, une troiſieme, haute de cent piés & large de trois arpens. Après ces grandes Cataractes, on rencontre pluſieurs Rapides; & cinquante lieues plus loin, on trouve une qua-

(73) L'Auteur avertit qu'il les tenoit de M. de Joncaire, Officier digne de foi, & le même qui jetta les fondemens du Fort de Niagara.

trieme chute, qui ne cede en rien à la troiſieme. Le cours de cette Riviere eſt de cent lieues; & lorſqu'on l'a remontée l'eſpace d'environ ſoixante, on n'en a que dix par terre, en prenant à droite, pour arriver à l'*Ohio*, ou la belle Riviere, dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une Fontaine dont l'eau a l'épaiſſeur de l'huile & le goût du fer. Les Sauvages l'emploient dans leurs maladies, pour appaiſer toute ſorte de douleurs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La Baie des Tſonontouans eſt charmante. Une jolie Riviere y ſerpente entre deux Prairies bordées de côteaux; & l'on y découvre des Vallées d'une grande étendue, qui ſont bornées par des Forêts. Le 22, on paſſa devant une autre Baie, qui ſe nomme le *grand Marais*; & dès l'après-midi du même jour, on entra dans le Détroit de Niagara. C'eſt un eſpace de quatorze lieues, qui fait la communication du Lac Erié avec le Lac Ontario, & par lequel le Fleuve Saint Laurent paſſe du premier dans l'autre. Depuis l'entrée, par le Lac Ontario juſqu'à la grande chute du Fleuve, ce Détroit porte le nom de Riviere de Niagara. L'intervalle eſt d'environ ſix lieues, & l'on trouve, à l'entrée, le Fort du même nom. Mais il

Belle Baie des Tſonontouans.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

n'exiſte que depuis le voïage du P. de Charlevoix. M. de Joncaire, qui en eſt le Fondateur, avoit alors un petit établiſſement trois lieues plus loin, ſur le bord du Détroit, accompagné de quelques Cabanes d'Indiens. On fait le Sud, en entrant dans la Riviere de Niagara; & l'Habitation de cet Officier, à laquelle on donnoit d'avance le nom de Fort, étoit ſur la gauche, à cette diſtance du lieu où le Fort eſt aujourd'hui.

Deſcription du fameux Saut de Niagara.

Après avoir paſſé quelques jours dans une Compagnie fort agréable (74), l'Obſervateur eut à monter d'affreuſes Montagnes, pour ſe rendre au fameux Saut de Niagara, au-deſſus duquel il devoit ſe rembarquer. Ce voïage eſt de trois lieues; il étoit autrefois de cinq ou ſix, parcequ'on paſſoit de l'autre côté de la Riviere, c'eſt-à-dire à l'Occident, & qu'on ne s'embarquoit qu'à deux lieues au-deſſus de ſa chute; mais on a trouvé ſur la gauche, à un

(74) Avec M. de Joncaire, il y avoit trouvé le Baron de Longueil, alors Lieutenant de Roi de Montréal, & qui en eſt mort Gouverneur; le Marquis de Cavagual, Fils du Marquis de Vaudreuil; M. de Senneville, Capitaine, & M. de la Chauvignerie, Enſeigne, Interprete du Roi pour la Langue Iroquoiſe, qui alloient négocier un accommodement avec le Canton d'Onnontagué. Voïez, ci deſſous, l'Article des Nations Sauvages.

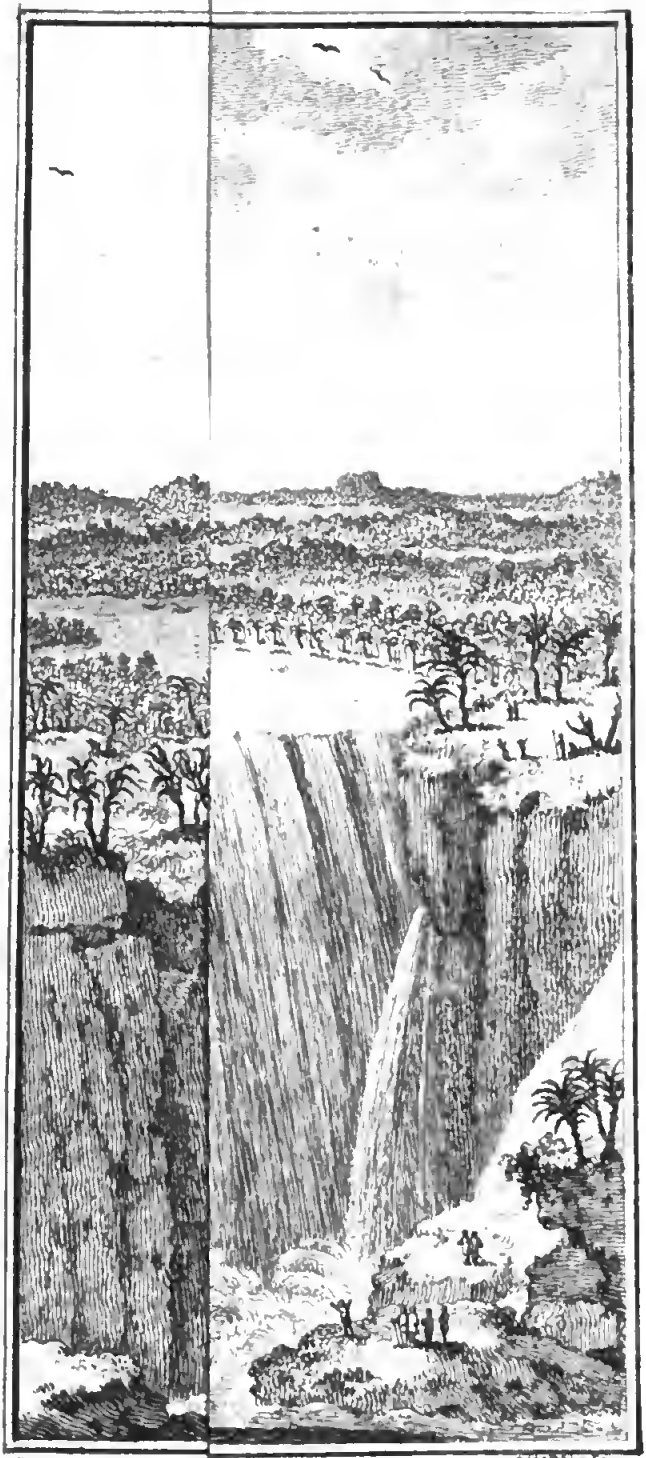

Tom XIV. Nº IX

demi-quart de lieue de cette Cataracte, une Anſe où le Courant n'eſt pas ſenſible, & où l'embarquement ſe fait ſans péril.

La chute du Fleuve Saint Laurent, dans ce Détroit, forme une des plus belles caſcades de la Nature. Suivant les obſervations auxquelles on s'attache, la Hontan s'eſt également trompé ſur ſa hauteur & ſur ſa figure. » Il eſt » certain, dit l'Obſervateur, que ſi » l'on meſure la hauteur par les trois » Montagnes qu'on a d'abord à franchir, il n'y a pas beaucoup à rabattre des ſix cens piés que Delile » lui donne dans ſa Carte ; & ſans » doute il n'a riſqué ce paradoxe que » ſur la foi du Baron de la Hontan & » du P. Hennepin : mais en arrivant » au ſommet de la troiſieme Montagne, j'obſervai que dans l'eſpace » de trois lieues, qui me reſtoient juſ» qu'à la chute d'eau, il faut plus deſcendre que monter, & c'eſt à quoi » ces deux Voïageurs n'avoient pas » fait aſſez d'attention. Comme on ne » peut s'approcher de la Caſcade que » de ce côté, ni la voir que de profil, il n'eſt pas aiſé d'en meſurer la » hauteur avec les Inſtrumens : on » l'a tenté, avec une longue corde

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» attachée au bout d'une perche ; & » cette méthode n'a fait trouver que » cent quinze ou ſix vingts piés de » profondeur : mais il n'eſt pas poſſi- » ble de s'aſſurer ſi la perche ne s'eſt » point arrêtée ſur quelque Rocher qui » avançoit ; & quoiqu'on l'ait tou- » jours retirée mouillée, auſſi-bien » qu'un bout de la corde, on n'en » peut rien conclure, parceque l'eau, » qui ſe précipite de la Montagne, re- » jaillit fort haut, avec beaucoup d'é- » cume. Pour moi, qui l'ai conſiderée » de tous les points, d'où la vue le per- » met, j'eſtime qu'on ne ſauroit lui » donner moins de cent quarante ou » cinquante piés (75).

Sa figure eſt en fer de cheval, d'environ quatre cens pas de circonférence. Au milieu, elle eſt diviſée en deux, par une Ile fort étroite, & d'un demi-quart de lieue de long ; mais ces deux parties tardent peu à ſe rejoindre. Celle, qu'on ne voit que de profil, a pluſieurs pointes qui avancent ; & celle, qu'on découvre en face, paroit fort unie. La Hontan y ajoute un torrent, qui vient de l'Oueſt : peut-être n'étoit-ce que des eaux ſauvages, qui venoient ſe décharger par quelque ravine, pen-

(75) Journal Hiſtorique, p. 233.

dant la fonte des néges. On juge aiſément qu'au-deſſous de cette chute, la Riviere ſe reſſent long-tems d'une ſi violente ſecouſſe : auſſi n'eſt-elle navigable que trois lieues après, & préciſément devant le lieu où M. de Joncaire avoit ſon Habitation. Elle ne devroit pas être moins impratiquable au-deſſus, puiſque le Fleuve y tombe perpendiculairement dans toute ſa largeur ; mais outre l'Ile, qui la diviſe en deux, pluſieurs Ecueils rallentiſſent beaucoup la rapidité du Courant : il eſt néanmoins ſi fort, qu'on ne peut traverſer à l'Ile. On avoit dit à l'Obſervateur que les Poiſſons, qui s'y trouvoient engagés, tomboient morts dans la Riviere ; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avoit même aſſuré que les Oiſeaux, qui volent par deſſus, ſe trouvoient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du Rapide forme en l'air : cependant il vit de petits Oiſeaux voltiger aſſez bas, droit au-deſſus de la chute.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

C'eſt ſur un Roc, que cette grande Nappe d'eau eſt reçue ; & deux raiſons portent à croire qu'elle y a trouvé, ou creuſé peut-être avec le tems, une Caverne de quelque profondeur. Premierement, le bruit y eſt fort ſourd, &

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſemblable à celui d'un tonnerre éloigné. A peine ſe fait-il entendre à la diſtance de l'Habitation Françoiſe ; & ce qu'on y entend peut n'être même que le bouillonnement cauſé par les Rochers dont la Riviere eſt remplie dans cette intervalle ; d'autant plus qu'au-deſſus de la Cataracte, on ceſſe de l'entendre beaucoup plus près. La ſeconde raiſon, c'eſt qu'il ne reparoît rien de tout ce qu'on y laiſſe tomber. Au reſte, ſi l'on apperçoit quelque brouillard au-deſſus, c'eſt par derriere ; & de loin, on le prendroit pour une fumée. Le terrein des trois lieues qu'on fait à pié, pour ſe rendre au Saut, & qui ſe nomme le Portage de Niagara, n'eſt ni bon, ni revêtu de beaux Bois ; & l'on n'y ſauroit faire dix pas ſans marcher ſur une Fourmilliere, ou ſans rencontrer des Serpens à ſonnettes, ſurtout pendant la chaleur du jour.

Obſervations ſur le Lac Erié ou de Conty.

On compte environ ſept lieues du Saut de Niagara au Lac Erié. L'Obſervateur en partit le 27, & déboucha heureuſement dans le Lac. Sa route, en côtoïant la Côte du Sud, eut été plus agréable que par celle du Nord, mais plus longue de moitié. Ce Lac a cent lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt. Sa largeur, du Nord au Sud, eſt d'en-

viron trente. Le nom d'Erié eſt celui d'une Nation de la Langue Hurone, qui étoit établie ſur ſes bords, & que les Iroquois ont entierement détruite : il ſignifie *Chat* ; & les Eriés ſont nommés, dans quelques Relations, la Nation des Chats. On trouve, en effet, dans le Païs, quantité de ces Animaux qui ſont plus gros que les nôtres ; & leurs peaux ſont eſtimées. Le nom de *Conty*, qu'on donne auſſi au Lac Erié, lui vient apparemment du Chevalier de Tonti, qui devoit ſon avancement à ce Prince.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'Obſervateur ſe trouva devant la *grande Riviere*, qui vient de l'Eſt, par les quarante-deux degrés quinze minutes. Quoique les arbres fuſſent encore ſans verdure, le Païs lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 & le 30 ; mais le lendemain, il en fit beaucoup. Le 1 de Juin, aïant remonté, pendant près d'une heure, une Riviere, qui vient, dit-on, de fort loin, & qui coule entre deux belles Prairies, il eut à faire un Portage d'environ ſoixante pas, pour éviter le tour d'une Pointe qui avance quinze lieues dans le Lac, & qui ſe nomme la *Pointe longue* : quoique ſablonneuſe, elle porte

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

naturellement beaucoup de vignes. Les jours ſuivans, il coroïa un très beau Païs, caché quelquefois par des Rideaux deſagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté, une partie du jour, ſur une Pointe qui court trois lieues Nord & Sud, & qu'on appelle la *Pointe pelée*. Le Païs eſt rempli d'Ours: l'Hiver précedent, on en avoit tué, ſur cette ſeule Pointe, plus de quatre cens.

Ile des Serpens à Sonnettes.

Le 5, vers les quatre heures du ſoir, on apperçut la terre du Sud, & deux petites Iles qui en ſont très proches: elles ſe nomment *Ile des Serpens à Sonnettes*; & l'on aſſure qu'elles ſont ſi remplies de ces dangereux Reptiles, que l'air en eſt infecté. On entra dans le Détroit vers le ſoir, & l'on y paſſa la nuit, au-deſſus d'une très belle Ile, nommée l'Ile de Bois-blanc. Depuis la longue Pointe juſqu'au Détroit, la route n'eſt gueres qu'à l'Oueſt; mais depuis l'entrée du Détroit juſqu'à l'Ile Sainte Claire, qui en eſt à cinq ou ſix lieues, & delà juſqu'au Lac des Hurons, elle prend un peu de l'Eſt par le Sud. Ainſi tout le Détroit, qui a trente lieues de long, eſt entre les quarante-deux degrés douze ou quinze minutes, & les quarante-trois degrés & demi de

Latitude Nord. Au-deſſus de l'Ile Sainte Claire, il s'élargit, juſqu'à former un Lac d'environ ſix lieues de long, & dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de l'Ile, ou qui lui a donné le ſien. On repréſente ce lieu comme le plus beau Canton du Canada. Côteaux, Prairies, Campagnes, Bois, Ruiſſeaux, Fontaines & Rivieres, tout y eſt merveilleuſement aſſorti. L'Obſervateur y vit des terres qui avoient porté du Froment, dix-huit ans ſans interruption, ſans avoir été fumées. Les Iles y ſemblement placées à la main pour la ſatisfaction des yeux: le Fleuve & le Lac ſont fort poiſſonneux; l'air y eſt pur, le climat temperé & fort ſain. Avant le Fort François, qui eſt à gauche, une lieue au-deſſous de l'Ile Sainte Claire, on trouve, du même côté, deux Villages aſſez nombreux, & fort proche l'un de l'autre. Le premier eſt habité par des Hurons *Teonontatés*, qui, après avoir longtems erré, s'étoient fixés d'abord au Saut de Sainte Marie; le ſecond, par des *Poutéotamis*: un peu plus haut, on en voit un d'Ontaouais, Compagnons inſéparables des Hurons, depuis que les uns & les autres ont été chaſſés de leurs Païs par les Iroquois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le plus beau Canton du Canada.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le Fort François, qui porte le nom de Pontchartrain, eſt environné de terres mêlées de ſable, qui n'en ſont pas moins fertiles, & de très belles Forêts, mais qui ont des fonds preſque toujours remplis d'eau. L'Obſervateur paroît déclaré pour l'opinion de ceux qui ſouhaiteroient un établiſſement plus conſidérable dans ce Détroit, malgré le riſque d'approcher trop les Pelleteries du Nord des Colonies Angloiſes. C'eſt une objection qu'il croit détruire, en prétendant que dans quelque lieu que ſoient les Sauvages, & quelques précautions qu'on y apporte, on ne les empêchera point de porter leurs Marchandiſes au dehors, quand on ne leur fera pas trouver dans la Colonie Françoiſe les mêmes avantages qu'ils peuvent eſperer avec les Anglois. C'étoit le Chevalier de Tonti, qui commandoit alors dans le Fort de Pontchartrain.

Fort de Pontchartrain.

L'Obſervateur en partit le 18 de Juin, pour ſe rendre à Michillimakimac. Le Lac Sainte Claire, qu'il traverſa, offre des deux côtés un fort bon Païs. Vers la moitié de la traverſée, qui n'eſt que de quatre lieues, on laiſſe, ſur la gauche, une Riviere aſſez large, qu'on a nommée Riviere des

Lac de Sainte Claire.

Hurons, parceque les Indiens de cette Nation s'y réfugierent pendant la guerre des Iroquois; & ſur la droite, preſque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'eſpace de quatre-vingts lieues, rare avantage pour les Rivieres du Païs, ſans y trouver le moindre Rapide. La route, depuis le Fort du Détroit juſqu'au delà du Lac de Sainte Claire, eſt à l'Eſt-Nord-Eſt : delà on tourne au Nord par l'Eſt juſqu'au Sud, pendant quatre lieues, après leſquelles on trouve à droite un Village de Miſſiſſagnès, ſitué dans un terrein fertile, à l'entrée des plus belles Prairies du monde. De ce Village, au Lac des Hurons, on compte douze lieues, d'un Païs toujours charmant : c'eſt un beau Canal, bordé de grands Bois, qui ſont ſéparés par des Prairies entrecoupées d'Iles. On y ſuit toujours le Nord-quart-Nord-Eſt, juſqu'à l'entrée du Lac des Hurons, où la route eſt au Nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le Détroit juſqu'à Michillimakimac. A vingt-cinq lieues de l'entrée du Lac, on paſſe ſur un Banc de roche nommé les Païs plats, qui n'a pas un demi pié d'eau. Enſuite, on s'avance vers la Baïe de *Saguinam*,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

qui a cinq ou ſix lieues d'ouverture, & trente de profondeur. Le fond de cette Baie, où les Ontaouais ont un Village, eſt un beau Païs; mais de ſon entrée juſqu'à Michillimakimac, on ne trouve plus rien qui plaiſe à la vue. Dix lieues au-deſſus de la même Baie, on apperçoit deux Rivieres aſſez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre; & quatre ou cinq lieues plus loin, l'Anſe *Tonnerre*, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur.

Fort de Michillimakimac.

Le Fort de Michillimakimac eſt à quarante-trois degrés trente minutes de Latitude Nord. Il eſt fort déchu, depuis qu'on a transferé au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui s'y étoient établis. Il n'en reſte, près du Fort, qu'un médiocre Village, où le Commerce des Pelleteries ne laiſſe pas de ſe ſoutenir, parceque c'eſt le paſſage d'un grand nombre de Nations Indiennes. La ſituation de ce Poſte eſt très avantageuſe, entre trois grands Lacs; celui de Michigan, ou des Illinois, celui des Hurons, & le Lac ſupérieur; tous trois navigables pour les plus grandes Barques, & les deux premiers ſéparé par un ſeul petit Détroit; ſans compter que les mêmes Bâtimens

peuvent aller, ſans obſtacles, dans tout le Lac Erié juſqu'au Saut de Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication, entre le Lac des Hurons & le Lac ſupérieur, que par un Canal de vingt-deux lieues, coupé de Rapides, les Canots peuvent apporter juſqu'à Michillimakimak tout ce qu'on tire du Lac ſupérieur.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

L'Obſervateur donne au Lac ſupérieur deux cens lieues de long, de l'Eſt à l'Oueſt : quatre-vingt de largeur en pluſieurs endroits, du Nord au Sud, & cinq cens de tour. Toute ſa Côte méridionale eſt ſablonneuſe, aſſez droite, & fort incommodée des vents du Nord : la rive ſeptentrionale a moins de danger pour les Voïageurs, parcequ'avec moins de vent elle eſt bordée de Rochers, qui forment de petits Havres ; & rien n'eſt plus néceſſaire que ces retraites, dans un Lac où l'on obſerve un phénomene aſſez ſingulier. Une tempête y eſt annoncée deux jours auparavant. D'abord on apperçoit, ſur la ſurface des eaux, un petit frémiſſement qui dure tout le jour, ſans augmentation ſenſible ; le lendemain, d'aſſez groſſes vagues couvrent le Lac, & ne ſe briſent point de tout le jour, de ſorte qu'on peut avancer ſans crain-

Obſervations ſur le Lac ſupérieur.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

te, & qu'avec un vent favorable on fait même beaucoup de chemin : mais le troiſieme jour, on voit le Lac tout en feu; & l'agitation des flots devient ſi furieuſe, qu'on a beſoin des aſyles qui ſe trouvent à la Côte du Nord. Sur celle du Sud, on eſt obligé, dès le ſecond jour, de camper aſſez loin du rivage.

Saut de Sainte Marie.

Les Jéſuites avoient, dans le Canal par où ce Lac communique à celui des Hurons, une Egliſe floriſſante, qu'ils nommoient le *Saut de Sainte Marie*, parcequ'elle étoit voiſine d'un Rapide cauſé par de gros Rochers. On a déja remarqué que les Indiens, qui la compoſoient, ont été transferés à Michillimakimac. Sur les bords du Lac, on trouve en quelques endroits de groſſes pieces de cuivre, qui ſont l'objet d'un culte ſuperſtitieux pour les Sauvages. Ils les regardent comme un préſent des Dieux qui habitent ſous les eaux; & quoiqu'ils n'en faſſent aucun uſage, ils ramaſſent avec ſoin les moindres fragmens. Anciennement, diſent-ils, on y voïoit un Rocher de cette matiere, qui s'élevoit beaucoup au-deſſus de l'eau; & comme il ne paroît plus, ils prétendent que les mêmes Dieux l'ont tranſporté dans quelque lieu caché. L'Ob-

ſervateur ne rejette point l'exiſtence d'un Rocher de cuivre, & juge qu'avec le tems les vagues peuvent l'avoir couvert de ſable. Il aſſure qu'on a découvert, en pluſieurs endroits, une quantité conſidérable de ce Métal, ſans avoir creuſé beaucoup; qu'il eſt preſque pur, & qu'un Frere Jéſuite, Orfevre de profeſſion, ſervant à la Miſſion du Saut Sainte Marîe, en a fait des Chandeliers, des Croix & des Encenſoirs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Cuivre des bords du Lac.

On compte quatre-vingts lieues, du Fort de Michillimakimac à la *Baie des Puans*, ou la grande Baie; & l'Obſervateur eut l'occaſion de faire ce voïage avec le Chevalier de Montigny. Ils s'embarquerent le 2 de Juillet. Pendant trente lieues, ils côtoïerent une Langue de terre, qui ſépare le Lac Michigan du Lac ſupérieur, & qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le Païs eſt fort mauvais; mais il eſt terminé par une belle Riviere, nommée *la Maniſtie*, fort poiſſonneuſe, & ſurtout abondante en Eſturgeons. Un peu plus loin, en tirant au Sud-Oueſt, on entre dans un grand Golfe dont l'entrée eſt bordée d'Iles: il ſe nomme le Golfe ou la Baie des *Nokais*, du nom d'une très petite Nation qui eſt venue des bords du Lac ſupé-

Baie des Puans.

Golfe des Nokais.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

rieur, & dont il ne reſte que quelques Familles diſperſées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce Golfe n'eſt ſéparé de la grande Baie, que par les Iles des *Pouteouatamis*, anciennes demeures des Sauvages du même nom. La plûpart ſont riches en Bois ; mais la ſeule, qui ſoit encore peuplée, n'eſt ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un Village, dont les Habitans ſe ſont toujours diſtingués par leur attachement pour les François.

Les deux Voïageurs furent arrêtés, le 6, par des vents contraires : mais le retour du calme leur aïant permis de s'embarquer le ſoir, au clair de la Lune, ils ne ceſſerent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le Soleil étoit ſi brûlant, & l'eau de la Baie ſi chaude, que la gomme de leur Canot ſe fondit en pluſieurs endroits ; & cette diſgrace les aïant obligés de s'arrêter, pour les réparations, ils ſe trouverent aſſiégés de diverſes ſortes de Mouches, qui leur firent paſſer une triſte nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou ſix lieues, ils ſe trouverent devant une petite Ile, qui n'eſt pas loin de la Côte occidentale de la Baie, & qui leur cachoit l'entrée d'une Riviere, habitée par les Malomines. Ces Indiens, que

les François ont nommés la Nation des *Folles Avoines*, apparemment parce-qu'ils font leur nourriture de ce grain, ſont raſſemblées dans un ſeul Village. On vante la beauté de leur taille ; & l'on prétend qu'avec la Langue des Nokais & des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier, dont ils ne communiquent la connoiſſance à perſonne. Un peu au-deſſous de la petite Ile, le Païs change tout-d'un-coup de face, & devient charmant : il a même quelque choſe de plus agréable que le Détroit ; mais quoiqu'il ſoit couvert de beaux arbres, il paroît plus ſablonneux & moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on a nommés les *Puans*, habitoient autrefois les bords de la Baie. On raconte qu'en aïant été chaſſés par les Illinois, ils ſe réfugierent dans la Riviere des Outagamis, qui ſe décharge au fond, & s'y placerent près d'un lieu ſi poiſſonneux, qu'on ne voïoit autour de leurs Cabanes que des Poiſſons pourris, dont l'air étoit infecté. C'eſt l'origine qu'on donne à leur nom. Les François ont, dans la Baie, un aſſez bon Fort, ſitué ſur la rive occidentale de la Riviere des Outagamis, à douze lieues de ſon embouchure. On voit, ſur la

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Nation des Folles Avoines.

Origine du nom de Baie des Puans.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

droite, un Village de Sakis ; & les Otchagras ſont venus depuis peu s'établir autour du Fort. Leur Langue n'a point de rapport à celles des autres Nations du Canada : auſſi n'ont-ils gueres de commerce qu'avec les Peuples occidentaux. L'Obſervateur fut ſurpris de ſe voir préſenter, par les Otchagras, un piſtolet Catalan & une paire de ſouliers Eſpagnols, avec une drogue qui lui parut une eſpece d'onguent. Ils tenoient ces dépouilles, d'un *Aïoués*, & leur récit expliqua comment elles étoient tombées entre ſes mains. Il y avoit environ deux ans, que des Eſpagnols, venus, dirent-ils, du Nouveau Mexique, dans le deſſein de pénétrer juſqu'aux Illinois, & d'en chaſſer les François, qu'ils étoient fâchés de voir s'approcher du Miſſouri, avoient deſcendu ce Fleuve, & s'étoient jettés ſur deux Villages d'*Octotatas*, Peuple ami des Aïoués. Ces Sauvages, qui étoient encore ſans armes à feu, n'avoient pu faire beaucoup de réſiſtance ; mais un troiſieme Village de la même Nation, qui n'étoit pas éloigné des deux autres, averti, par leur malheur, de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, dreſſa une embuſcade aux Vainqueurs ; ils eurent l'im-

Dépouille d'un Prêtre Eſpagnol.

prudence d'y donner, & la plûpart furent maſſacrés. Ils avoient, entr'eux, deux Prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, & l'autre, demeuré Priſonnier, ſe ſauva fort adroitement. Son cheval, qu'il manioit avec grace, lui avoit fait obtenir la vie. Un jour, que les Sauvages prenoient plaiſir à le voir caracoler, il s'éloigna inſenſiblement, & bien-tôt il diſparut. C'étoit, apparemment un reſte de ſon bagage, ou la dépouille de quelqu'un des Morts, qui étoit paſſé chez les Otchagras. L'Obſervateur, comparant ce qu'il apprit de ces Indiens avec d'autres recits, ſe perſuade volontiers qu'il y a dans le Continent, des Eſpagnols ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord que ce que nous connoiſſons du Nouveau Mexique & de la Californie; & qu'en remontant le Miſſouri, auſſi loin qu'il eſt poſſible, on trouveroit une grande Riviere qui coule à l'Oueſt juſqu'à la Mer du Sud. Il ajoute qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le Nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter qu'en eſſaïant de pénétrer juſqu'à la ſource du Miſſouri, on n'y

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Lumieres tirées d'un récit des Sauvages.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

trouvât de quoi ſe dédommager de la fatigue & des frais d'une ſi grande entrepriſe (77).

Un autre Voïage, qu'il fit de Michillimakimac, à la Riviere de Saint Joſeph, fait connoître le Lac de Michigan. Il partit, le 29 de Juillet, à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il conclut qu'il étoit pouſſé par les Courans. Cette obſervation, qu'il avoit déja faite en entrant dans la grande Baie, ne lui laiſſa aucun doute que cette Baie, qui eſt un cul-de-ſac, ne ſe décharge dans le Lac Michigan, & que le Michigan, autre cul-de-ſac, ne porte ſes eaux dans le Lac des Hurons; d'autant plus, dit-il, que l'une & l'autre reçoivent pluſieurs Rivieres, & que le Michigan, ſurtout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne ſont gueres inférieures à la Seine (78).

Lac de Michigan.

Il fit d'abord cinq lieues à l'Oueſt, pour arriver au Lac Michigan: enſuite, il tourna au Sud, qu'on ne ceſſe

Beauté du Païs.

(77) Journal hiſtorique, p. 301.

(78) Ces grands Courans ne ſe font gueres ſentir qu'au milieu du Canal, & produiſent, ſur les deux bords, des *Remouts*, ou des Contre courans, dont on profite quand on va terre à terre, comme on y eſt obligé, en Canot d'écorce.

plus

plus de ſuivre pendant cent lieues, jusqu'à la Riviere Saint Joſeph. Rien ne lui parut comparable au Païs qui fait la ſéparation du Lac Michigan & du Lac des Hurons. Le 1 d'Août, après avoir traverſé, à la voile, une Baie qui a trente lieues de profondeur, il eut à droite les Iles du *Caſtor*, qui ſont couvertes de beaux arbres; & quelques lieues plus loin, il vit à gauche, ſur une hauteur de ſable, ce que les Sauvages nomment dans leur Langue l'*Ours couché*, & les François, l'*Ours qui dort*. Vingt lieues, qu'il fit ce jour-là, le firent arriver dans une petite Ile, qui eſt par les quarante-quatre degrés trente minutes, c'eſt-à-dire preſqu'à la hauteur de Mont-réal. Depuis l'entrée du Lac Michigan juſqu'à cette Ile, la Côte eſt auſſi ſablonneuſe que le Païs intérieur paroît bon. Il eſt d'ailleurs ſi bien arroſé, qu'on ne fait pas une lieue ſans découvrir, ou quelque gros Ruiſſeau, ou quelque belle Riviere; & plus on avance au Sud, plus les Rivieres ont de grandeur, apparemment parcequ'elles viennent de plus loin: cependant la plûpart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus ſingulier, c'eſt qu'on y trouve, preſque d'abord, des

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE. Lacs, de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit ; ce qui vient, ſans doute, de la quantité de ſables qu'elles charient, & qui étant repouſſés par les vagues du Lac s'accumulent à leur embouchure.

Riviere du P. Marquette. Le 3, paſſant devant celle qu'on nomme la Riviere du Pere *Marquette*, l'Obſervateur eut la curioſité d'y entrer, pour s'aſſurer, dit-il, de la vérité des recits qu'on lui en avoit faits. Ce n'eſt d'abord qu'un Ruiſſeau ; mais quinze pas plus loin, on entre dans un Lac d'environ deux lieues de tour. Un gros Morne, qu'on laiſſe à gauche en entrant, ſemble taillé de main d'homme pour faciliter ſa décharge dans le Michigan. A droite, la Côte eſt fort baſſe dans un eſpace de cent pas ; enſuite elle devient tout-d'un-coup fort haute. C'eſt la deſcription qu'on en avoit faite à l'Obſervateur. Il ajoute que le P. Marquette (79), après avoir fait pluſieurs découvertes dans toutes ces Contrées, s'arrêta le 18 de Mai 1675, à l'embouchure de cette Rivie-

(79) Un des plus illuſtres Miſſionnaires de la Nouvelle France. On a déja parlé de ſon voïage ſur le Miſſiſipi, en 1673, & de la Relation qu'il en a publiée. Comme il mourut ici après avoir dit la Meſſe, & que l'opinion de ſa vertu étoit déja bien établie, on l'invoque, dans les dangers où l'on ſe trouve quelque fois ſur le Lac Michigan.

re, qu'il y mourut ſubitement, & qu'il y fut enterré. Les François ont donné ſon nom à la Riviere; & les Sauvages mêmes ne l'appellent plus que la Riviere de la *Robbe noire* (80).

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Trois lieues plus loin, on trouve celle de Saint Nicolas, qui eſt accompagnée auſſi d'un Lac, plus long que le précédent & moins large. Il eſt bordé de Pins rouges & blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude, mais le bois meilleur, donnent une gomme aſſez fine; au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très bon goudron. Le 6, après avoir paſſé devant la Riviere noire & s'être repoſé au bord de ſon Lac, l'Obſervateur entra dans celle de Saint Joſeph.

Riviere de Saint Nicolas.

Il lui donne plus de cent lieues de cours. Sa ſource, dit-il, n'eſt pas loin du Lac Erié. Elle eſt navigable pendant quatre-vingts lieues. On la remonte environ vingt-cinq, pour ſe rendre au Fort François; & dans cet eſpace, on ne découvre que d'excellentes Terres, couvertes d'arbres d'une prodigieuſe hauteur, ſous leſquels il

Riviere de Saint Joſeph.

(80) C'eſt le nom que les Sauvages donnent aux Jéſuites; comme ils nomment les Prêtres ſéculiers *Collets blancs*, & les Récollets *Robbes griſes*.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

croît en quelques endroits quantité de très beau Capillaire. Avec sa fertilité, cette Riviere est si commode pour le Commerce de toutes les parties du Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des Sauvages. Les Mascoutins y avoient un Etablissement; mais ils sont retournés dans leur Païs, qu'on représente encore plus beau. Les Poutéouatamis & les Miamis y ont deux Villages. Ce qu'on nomme le Fort est le logement du Commandant François & de quelques Soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise Palissade. Tels sont à-peu-près tous les Forts de cette Contrée, à l'exception de ceux de Chambly & de Catarocouy, qui sont de véritables Forteresses.

Ses propriétés, & Simples du Païs.

La Riviere de Saint Joseph vient du Sud-Est, & se décharge au fond du Lac Michigan. Quoiqu'assez grande, son entrée demande de grandes précautions, parceque dans les Vents d'Oüest, qui y sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du Lac; sans compter que les Courans ont grand nombre de Rivieres, qui, descendant du côté Oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues. Aussi le Canada n'a-t il point de Lac où l'on ait compté plus de naufrages.

Il ſe trouve ici quantité de Simples, entre leſquels on diſtingue le Gin-ſeng, qui croît en abondance aux bords de la Riviere noire. On ſait ce que le P. Laſſiteau a publié ſur cette Plante, qu'il a nommée *Aureliana Canadenſis* (81). Il ſuffit de remarquer ici que la Riviere noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le Gin-ſeng pour l'Empereur de la Chine, la conformité du climat eſt un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle France. Sur la Riviere de Saint Joſeph, on voit pluſieurs arbres ſinguliers; & les Campagnes qui environnent le Fort ſont ſi couvertes de ſaſſafras, que l'air en eſt parfumé : mais ce n'eſt point un grand arbre, tel qu'on l'a repréſenté à la Caroline, c'eſt un arbriſſeau preſque rampant.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Gin-ſeng qui s'y trouve.

L'Obſervateur s'étoit propoſé, non-ſeulement d'aller juſqu'aux Illinois, qui ſont compris à préſent, comme on l'a déja fait remarquer, dans le Gouvernement de la Louiſiane, mais encore de deſcendre le grand Fleuve de Miſſiſſipi juſqu'à la Nouvelle Orleans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux Colonies Françoi-

Deux routes qui conduiſent aux Illinois.

(81) Voïez, ci-deſſous, l'article d'Hiſtoire Naturelle.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſes. Du Fort de Saint Joſeph, il avoit à choiſir, entre deux chemins : l'un, de retourner au Lac Michigan, d'en côtoïer toute la Côte Méridionale, & d'entrer dans la petite Riviere de Chicagou, d'où l'on paſſe, après l'avoir remontée cinq ou ſix lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais, dans la ſaiſon où l'on étoit, le Chicagou n'aïant point aſſez d'eau pour les Canots, il fallut ſe déterminer pour la ſeconde route, qui eſt moins agréable, mais plus ſûre. Il partit de Saint Joſeph, le 16 de Septembre, en remontant la Riviere de ce nom. Six lieues au-deſſus du Fort, on le fit débarquer ſur la rive droite. Il marcha l'eſpace de cinq quarts de lieue, d'abord en côtoïant la Riviere, enſuite au travers d'une Prairie immenſe, & ſemée de petits Bois, que les François ont nommée la Prairie de la *Tête de Bœuf*, après y avoir trouvé une de ces Têtes, d'une monſtrueuſe groſſeur. Il campa dans un très beau lieu, qu'on appelle le Fort du Renard, parceque la Nation des Renards, c'eſt-à-dire des Outagamis, y avoit autrefois un Village, fortifié à la maniere de ces Sauvages. Le lendemain il fit encore une

lieue dans la Prairie, entre des Mares d'eau de différentes grandeurs, qui ſont les ſources d'une Riviere nommée *Theakiki*, & par corruption *Kiakiki*. *Theak* ſignifie Loup; & les Mahingans, qu'on appelle auſſi les Loups, ſe ſont autrefois réfugiés ſur cette Riviere. Le Canot, qu'on avoit porté juſqu'ici, fut mis ſur une des ſources; & les jours ſuivans, on vogua du matin au ſoir, avec la faveur du Courant, qui eſt aſſez fort, & quelquefois avec celle d'un bon vent. Déja la gelée commençoit à ſe faire ſentir; ce qui doit paroître ſurprenant par les quarante-un degrés quarante minutes de hauteur, où l'on ſe trouvoit. Les détours de la Riviere faiſoient faire beaucoup de chemin; mais on avançoit ſi peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on étoit encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit; & ſes bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de ſa ſource. Juſqu'alors elle eſt étroite, & bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais enſuite, elle forme un petit Lac, environné de Prairies à perte de vue; où les Bœufs ſauvages ſe font voir en troupeaux de deux ou trois cens. Le ſeul mal eſt que

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Theakiki.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

le Theakiki perd de ſa profondeur, à meſure qu'il s'étend en largeur; ce qui oblige de marcher à pié pour décharger le Canot, au riſque d'être ſurpris par des Partis de Souſſious & d'Outagamis, attirés par le voiſinage des Illinois, leurs plus mortels Ennemis, & qui ne font pas plus de quartier aux Européens qu'ils rencontrent ſur leur route. On eſt d'autant plus ſurpris de voir ſi peu d'eau dans le Theakiki, qu'il reçoit pluſieurs Rivieres.

La Fourche, jonction du Theakiki & de la Riviere des Illinois.

Le 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du Theakiki & de la Riviere des Illinois, l'Obſervateur fut encore plus étonné que cette Riviere, après avoir déja fait un cours de ſoixante lieues, ſoit ſi foible ici, qu'un Bœuf, auquel il la vit traverſer, n'avoit pas de l'eau juſqu'à mi-jambes. Cependant celle de Theakiki, qui amene ſes eaux de cent lieues, & qui les roule majeſtueuſement, perd ici ſon nom; apparemment parceque les Illinois, autrefois établis en pluſieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après ſa jonction, elle devient encore plus belle; & le Païs qu'elle arroſe eſt auſſi d'une beauté ſinguliere: mais ce n'eſt que de douze ou quinze

lieues au-dessous de la Fourche, que sa profondeur répond à sa largeur, quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs Rivieres. La plus grande se nomme Pisticoui, & vient du Païs des Mascoutins. Un Rapide, qui coupe son embouchure, a reçu le nom de *la Charbonniere*, parceque les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit, sur cette route, que d'immenses Prairies, semées de petits Bouquets de Bois, qu'on y croiroit plantés à la main : les Herbes y sont si hautes, qu'un homme y disparoît ; mais on y rencontre de toutes parts des sentiers battus, qui sont le passage des Troupeaux de Bœufs, de Cerfs & de Chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonniere, on découvre, sur la droite, un Rocher de forme ronde, & fort élevé, dont le sommet est en terrasse. Il se nomme le Fort des Miamis, parceque ces Indiens y avoient autrefois un Village. Une autre lieue plus loin, sur la gauche, on en voit un de même figure, qu'on appelle simplement le Rocher : c'est la face d'une hauteur escarpée, qui regne l'espace de deux cens pas, & toujours sur le bord de la Riviere. On y apperçoit encore quelques restes de Palissades,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Hauteur de Herbes.

Le Rocher, Fort & Village des Illinois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

d'un ancien retranchement des Illinois. Leur Village eſt au pié de ce Roc, dans une Ile, ſuivie de pluſieurs autres, & toutes d'une fertilité merveilleuſe, qui ſéparent en cet endroit la Riviere en deux Canaux aſſez larges. Faiſons parler un moment l'Obſervateur. » J'y débarquai le 29, vers qua-

Sa Deſcription.

» tre heures du ſoir, & j'y rencontrai » quelques François, qui faiſoient la » Traite avec les Sauvages. A peine » fus-je au rivage, que je reçus les ci- » vilités du Chef de la Bourgade, » Indien d'environ quarante ans, bien » fait, doux, d'une phyſionomie ai- » mable, & dont les François me par- » lerent avec éloge. Je montai enſuite » ſur le Rocher par un chemin aſſez » aiſé, mais extrêmement étroit. Je » trouvai une terraſſe fort unie, d'une » grande étendue, où tous les Sauva- » ges du Canada ne forceroient pas » vingt hommes, qui n'y manque- » roient pas de proviſions, ſurtout » d'eau, car on n'en peut tirer que de

Supplice des Nations méridionales.

» la Riviere. La pluie, & plus encore » un ſpectacle qui me fit horreur, » m'empêcherent de faire le tour de » ce Poſte, d'où je comptois de dé- » couvrir une vaſte étendue de Païs: » j'apperçus, à l'extrémité du Village,

» deux corps, brûlés peu de jours au-
» paravant à la maniere de ces Na-
» tions méridionales, c'eſt-à-dire morts
» de la violence du feu qu'on appli-
» que à toutes les parties du corps,
» & livrés aux Bêtes de proie, ſuivant
» l'uſage, dans la poſture qu'on leur
» fait prendre pour l'exécution. Ce
» ſont deux Poteaux, plantés en terre,
» avec deux traverſes qu'on y attache,
» l'une à deux piés de terre, l'autre ſix
» ou ſept piés plus haut : on fait mon-
» ter le Patient ſur la premiere, à la-
» quelle on lui lie les piés, à quel-
» que diſtance l'un de l'autre ; on lui
» lie les mains aux angles de la ſecon-
» de, & c'eſt dans cette ſituation
» qu'on le brûle.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Où l'on voit les premiers Perroquets.

Après s'être arrêté vingt quatre heures au premier Village des Illinois, l'Obſervateur paſſa le dernier endroit de la Riviere, où l'on ait beſoin de recourir au Portage, & ne lui trouva plus qu'une largeur & une profondeur, qui l'égalent, dit-il, à la plûpart des grands Fleuves de l'Europe. Le même jour, il vit pour la premiere fois des Perroquets : c'étoient des Traîneurs, qui ſe rendoient ſur le Miſſiſſipi, où l'on en trouve dans toutes les ſaiſons ; au lieu que le Theakiki n'en a que

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

pendant l'Eté. Les deux jours ſuivans, on eut à traverſer un Païs charmant ; & le 3, d'Octobre, on arriva dans un ſecond Village d'Illinois, à 15 lieues du premier. Il eſt fort agréablement ſitué au fond du Lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la Riviere, où elle s'élargit d'une lieue dans l'eſpace de trois. Quelques François Canadiens, qui ſe trouverent encore ici, cauſerent beaucoup d'embarras à l'Obſervateur, en lui apprenant qu'il étoit entre quatre Partis ennemis, & qu'il n'y avoit pas plus de ſûreté à continuer ſa route qu'à retourner ſur ſes pas. Ses affaires ne lui permettoient point de paſſer l'Hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à groſſir ſon eſcorte, & ce ſecours fortifia ſon courage. Il reprit ſa navigation, le 5 d'Octobre. On compte ſoixante-dix lieues de Pimiteouy au Fleuve Miſſiſſipi. Depuis le premier Village Illinois, qui eſt par les quarante-un degrés, la Riviere coule à l'Oueſt, en prenant du Sud ; mais elle fait pluſieurs circuits. D'eſpace en eſpace, on y rencontre des Iles, & quelques-unes aſſez grandes. Les bords ſont ſi bas en divers endroits, qu'au Printems elle inonde la plûpart des Prairies qu'elle traverſe. On aſſure qu'el-

Second Voïage des illinois

Cours de leur Riviere.

le eſt par-tout fort poiſſonneuſe ; mais des Voïageurs, preſſés par leur crainte, penſent peu à la pêche. Il eſt plus facile de tuer un Bœuf ou un Chevreuil ; & ſur cette route on a toujours à choiſir.

Le 6, à la vue de quantité de Bœufs, qui traverſoient la Riviere avec beaucoup de précipitation, l'Obſervateur, ne doutant point qu'ils ne fuſſent chaſſés par quelques Sauvages Ennemis, crut devoir renoncer au ſommeil, pour emploïer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain, il paſſa devant le Saguimon, grande Riviere qui deſcend du Sud. Cinq ou ſix lieues plus loin, il en laiſſa du même côté une plus petite, qu'on appelle la Riviere des Macopines : c'eſt le nom d'une groſſe racine, qui eſt un poiſon pour ceux qui la mangent crue, mais qui étant cuite au feu pendant pluſieurs jours devient un bon aliment. Entre ces deux Rivieres, à diſtance égale de l'une & de l'autre, on trouve un Marais, nommé *Machoutin*, qui eſt préciſément la moitié du chemin entre Pimiteouy & le Fleuve ; & lorſqu'on a paſſé la Riviere des Macopines, on n'eſt pas long-tems ſans appercevoir les bords du Fleuve, qui ſont extrêmement élevés : mais il reſte encore plus de vingt-quatre heures de

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

navigation avant que d'y entrer, parce-qu'ici la Riviere des Illinois varie depuis l'Oueſt juſqu'au Sud par l'Eſt. Il ſemble, ſuivant l'expreſſion de l'Obſervateur, que fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des ſiennes, elle cherche à retourner vers ſa ſource. Son embouchure dans le Miſſiſſipi eſt à l'Eſt-Sud-Eſt.

VOÏAGE DU BARON DE LA HONTAN SUR LA RIVIERE LONGUE.

Mais ſuſpendons un peu la ſuite de ce récit, en faveur d'un Voïage du Baron de la Hontan ſur la Riviere Longue; expédition célebre, qui s'eſt comme ſauvée du décri, où l'on a fait remarquer que ce Voïageur eſt tombé. En effet, ſa fidélité paroît garantie par autant de Témoins qu'il avoit de François à ſa ſuite; & cette partie de ſes Relations eſt d'autant plus curieuſe, que perſonne, avant lui, n'avoit pénétré ſi loin à l'Oueſt, dans l'intérieur du Continent.

Il partit de la Baie des Puans le 16 d'Octobre 1688, à la tête de ſa Compagnie, avec dix Sauvages Outagamis, qui ſavoient les Langues des Païs qu'il avoit à traverſer. Un Portage le fit arriver le ſoir à la Riviere de *Ouiſcouſinc*, qui n'eſt éloignée que d'environ trois quarts de lieue de cette Baie. Delà, il n'eut beſoin que de quatre jours,

pour deſcendre, par une navigation paiſible, à l'embouchure de l'Ouiſcouſinc, dans le Fleuve de Miſſiſſipi, & ſept autres jours le firent arriver à l'entrée de la Riviere Longue. C'eſt lui qu'il faut faire parler, avec un peu de changement dans ſon ſtyle (82).

Le 3 de Novembre, nous étant engagés dans l'embouchure de cette Riviere, qui forme une eſpece de Lac rempli de joncs, nous trouvâmes, dans le milieu, un petit chenal, que nous ſuivîmes juſqu'à la nuit. Après l'avoir paſſée à dormir dans nos Canots, je demandai le matin à mes dix Outagamis ſi cette navigation parmi les joncs dureroit long-tems? ils me répondirent qu'ils n'avoient jamais été qu'en Canot à l'entrée de cette Riviere, mais que vingt lieues plus loin ſes bords n'étoient que des Bois & des Prairies. Il ne fallut pas aller ſi loin, car le jour ſuivant, à dix heures du matin, nous trouvâmes la Riviere aſſez étroite, & ſes rivages garnis de Bois de haute-futaie; & navigeant le reſte du jour, nous vîmes quelques Prairies d'eſpace en eſpace. Le même ſoir, nous cabanâmes ſur une pointe de terre, pour

(82) Voïages du Baron de la Hontan, Tome I. Lettre XVI. édition de la Haie. 1709.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

faire cuire nos viandes boucanées. Le 5, nous nous arrêtâmes à la premiere Ile qui se présenta : elle n'avoit ni Hommes, ni Bêtes ; & comme il étoit un peu tard pour avancer, nous y passâmes la nuit. Quelques Poissons, que je fis pêcher, sentoient la vase. Le 6, à la faveur d'un vent frais, nous allâmes cabaner, douze lieues plus loin, dans une autre Ile. La navigation de cette journée fut fort prompte, malgré le grand calme de cette Riviere, que je crois la moins rapide qu'il y ait au monde. Le 7, nous fumes portés par le même vent dans une troisieme Ile, à dix ou douze lieues de celle que nous avions quittée, & nos Sauvages y tuerent trente ou quarante Faisans. Le 8, des côteaux, revêtus de Sapins, ne nous permettant plus de tirer avantage du vent, il fallut reprendre l'aviron ; & vers deux heures après midi, nous découvrîmes de grandes Prairies sur la gauche, avec quelques cabanes, à un quart de lieue de la Riviere. Aussi-tôt les Sauvages sauterent à terre avec dix de mes Soldats. Ils allerent droit aux Cabanes, où ils trouverent environ soixante Chasseurs, qui, les aïant attendus, l'arc & la fleche en main, mirent bas les armes après avoir reconnu les cris des Outagamis,

Ils firent préſent à mes Soldats de quelques Cerfs qu'ils avoient tués dans ce lieu, & les aiderent même à tranſporter cette viande aux Canots. C'étoient des Eokoros, avec leſquels les Outagamis étoient en paix depuis vingt ans, & qui avoient quitté leurs Villages pour leur chaſſe annuelle. Par politique, plus que par reconnoiſſance, je leur donnai du Tabac, des Couteaux & des Aiguilles, qu'ils ne ſe laſſoient point d'admirer. Ils ſe hâterent de retourner à leurs Villages; & le lendemain au ſoir, nous vîmes paroître, ſur le bord de la Riviere, plus de deux mille de ces Sauvages, qui ſe mirent à danſer. Nos Outagamis deſcendirent, & firent embarquer dans nos Canots quelques-uns des principaux, qui ramerent devant nous juſqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes qu'à minuit. Je cabanai ſur une Pointe de terre, à un quart de lieue de là, près d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages nous preſſaſſent beaucoup de loger dans leurs Cabanes, je n'accordai la permiſſion d'y aller qu'aux Outagamis, & à quatre Outaouas qui m'avoient ſuivi: mais, le lendemain, je viſitai les Chefs de la Nation, en leur préſentant des Couteaux, des Cizeaux, des Aiguil-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

les & du Tabac : ils me dirent qu'ils étoient ravis de me voir dans leur Païs, parcequ'ils avoient entendu parler avantageuſement des François, par d'autres Nations.

Le 12, je partis avec une eſcorte de cinq ou ſix cens Hommes, que je fus ſurpris de voir marcher par terre à côté de nos Canots, ſans leur avoir demandé ce ſervice. Après avoir laiſſé à droite un Village de la même Nation, je pris le parti d'en paſſer pluſieurs autres ſans m'arrêter, excepté le ſoir pour cabaner, ou pour faire quelques préſens aux Chefs. Ils me donnerent plus de blé d'Inde & de viandes boucanées, que je n'en deſirois. Enfin, je pouſſai juſqu'au dernier Village, où je m'étois propoſé de prendre Langue. A mon arrivée, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoïa des Chaſſeurs en Campagne, pour nous faire bonne chere : Il me dit que ſoixante lieues plus loin, je trouverois la Nation des *Eſſanapes*, avec laquelle les Eokoros étoient en guerre ; qu'il ne pouvoit par conſéquent m'offrir une eſcorte juſqu'à leur Païs, mais qu'il me livreroit ſix Eſclaves de cette Nation, dont je pourrois tirer quelque ſervice, & que je n'avois à craindre, en conti-

nuant de remonter la Riviere, que les surprises de nuit. Il ajouta que sa propre Nation n'avoit plus que vingt mille Guerriers en douze Villages, & qu'elle avoit été beaucoup plus nombreuse avant la guerre qu'elle avoit eue, tout-à-la-fois, avec les Nodoueſſis, les Panimohas & les Eſſanapes. Les Eokoros sont des Peuples assez civils. Leurs Cabanes sont longues & rondes par le haut, à-peu-près comme celles des Sauvages du Canada, mais composées de roseaux & de joncs entrelassés, & plâtrées de terre grasse : ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Les deux Sexes vont nus, à l'exception du milieu du corps. On remarque, dans leurs Villages, quelque sorte d'ordre & de subordination ; ils sont fortifiés de branches d'arbres & de fascines.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Nous partîmes du dernier, le 21, à la pointe du jour ; & le soir, nous descendîmes dans une Ile couverte de pierres & de gravier, après en avoir passé une où je ne voulus pas m'arrêter, pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Il continua le lendemain ; & sur la foi des six Essanapés, qui m'assurerent que la Riviere n'avoit ni bancs ni sable, nous fîmes voile, non-seulement tout le jour, mais pendant la

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

nuit ſuivante. Le 23, nous deſcendîmes ſur la rive droite, qui étoit couverte de Bois, & nos Sauvages y entrerent pour chaſſer : mais ils n'y trouverent que de petits Oiſeaux. Le vent aïant ceſſé tout-d'un-coup, il fallut avoir recours aux avirons. Deux lieues plus haut, mes Eſſanapes m'avertirent que nous y trouverions quantité de Lievres. Ils ne me trompoient point; mais les Bois étoient d'une épaiſſeur, qui nous obligea d'y mettre le feu en pluſieurs endroits, pour forcer ces Animaux d'en ſortir. Après la chaſſe, mes Soldats firent un ſi bon feſtin de leur Gibier, qu'étant tombés dans un profond ſommeil, j'eus beaucoup de peine à les réveiller, ſur une fauſſe allarme qui nous fut donnée par une trouppe de Loups. Le 24, nous étant embarqués à dix heures, nous ne pûmes faire plus de douze lieues en deux jours, parceque nos Sauvages voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fuſils, pour tuer des Oies & des Canards. Nos Cabanes furent dreſſés le 26, ſur la droite, à l'embouchure d'une petite Riviere, d'où les ſix Eſſanapés m'aſſurerent qu'il ne reſtoit que ſeize ou dix-huit lieues juſqu'à leur premier Village. Je fis partir deux de ces

Eſclaves, pour y aller annoncer notre arrivée. Le 26, nous ramâmes de toutes nos forces, dans l'eſpérance d'y arriver le même jour : mais nous fûmes arrêtés par quantité de bois flottans, qui nous obligerent de coucher dans nos Canots. Enfin, le 27, nous nous approchâmes du Village, après avoir arboré le grand Calumet (83) de paix à la proue de nos Canots.

DESCRIPTS DE LA NOUVELLE FRANCE.

Auſſi-tôt que nous parûmes, trois ou quatre cens Eſſanapés vinrent au-devant de nous ; & danſant ſur le bord de la Riviere, il nous inviterent à deſcendre. Lorſqu'ils nous virent proche de la rive, ils voulurent entrer dans nos Canots ; mais je leur fis dire, par les quatre Eſclaves de leur Nation, qui étoient autour de moi, que cette liberté me déplaiſoit, & ſur-le champ ils ſe retirerent. Enſuite je deſcendis, avec mes Outagamis & mes Outaouas, ſuivi de vingt Soldats, & je donnai ordre à mes Sergens d'établir des ſentinelles, lorſque le reſte de ma Trouppe ſeroit débarqué. A peine eus-je touché au rivage, que tous les Eſſanapés ſe proſternerent devant moi, les mains ſur le front ; &, ce qui me ſurprit beaucoup plus, je me vis enlever, moi & tous

(83) Voïez, ci-deſſous, les Mœurs & Uſages.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ceux qui m'accompagnoient par une multitude de ces Barbares, qui nous transporterent, en un instant, jusqu'à la porte de leur Village, avec des cris de joie qui m'étourdissoient. Ils nous remirent à terre dans ce lieu, pour attendre leur Chef, qui sortit bien-tôt avec cinq ou six cens hommes, armés d'arcs & de fleches. Nos Outagamis me dirent alors que ces Peuples étoient des insolens, de venir recevoir des Etrangers avec leurs armes, & leur crierent de jetter leurs arcs & leurs fleches: mais les deux Essanapés, que j'avois envoïés le jour précédent, s'approcherent de moi, me firent entendre que c'étoit l'usage de leur Nation, & me prierent de n'en prendre aucune défiance. Cependant les Outagamis, obstinés, me pressoient déja de retourner aux Canots, lorsque le Chef & sa Troupe se déterminerent à quitter leurs armes. Je ne fis plus de difficulté d'aller vers eux, & nous entrâmes dans le Village avec nos fusils, que ces Barbares ne se lassoient point d'admirer. Ils ne connoissoient ces terribles Instrumens que par des récits fort imparfaits. Le Chef, qui étoit un homme de cinquante ans, nous conduisit dans une grande Cabane. Lorsque j'y fus entré

avec mes vingt Soldats, on refuſa d'y admettre les Outagamis, ſous prétexte qu'aïant voulu ſuſciter la guerre, en faiſant naître une querelle entre les Eſſanapés & moi, ils ne méritoient pas d'entrer dans la Cabane de Paix. Je ne laiſſai pas de faire ouvrir la porte par mes Gens, en criant aux Outagamis de ne maltraiter perſonne : mais au lieu d'entrer, ils me preſſerent de retourner ſur-le-champ à nos Canots, & je ſuivis leur conſeil. Mais j'emmenai quatre des Eſſanapés, que j'avois reçus du Chef des Eokoros, pour me ſervir de Guides vers les autres Villages de ſa Nation. Nous ne fûmes pas plutôt embarqués, que les deux autres parurent dans une Pirogue, avec cinquante hommes, & nous annoncerent, dans leurs termes, que leur Chef nous barroit ſa Riviere, à quoi les Outagamis répondirent fierement qu'il falloit donc qu'il y tranſportât une Montagne. Je défendis que la diſpute fût pouſſée plus loin ; & quoiqu'il fût aſſez tard, nous nous avançâmes vers le ſecond Village, dont nous n'étions qu'à trois lieues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Pendant le Voïage, j'avois tiré, de mes ſix Eſclaves, des informations ſur leur Païs, & particulierement ſur leur

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

principal Village. Ils m'avoient appris que cette Capitale champêtre étoit ſituée au bord d'une eſpece de Lac. Ainſi, ſans m'arrêter à toutes les autres Habitations, où je n'avois fait que perdre mon tems & mon tabac, je réſolus d'aller droit au Village principal, pour y faire mes plaintes au grand Chef. En effet, nous y arrivâmes le 3 de Novembre, & nous y fûmes reçus avec beaucoup d'humanité. Nos Outagamis ſe plaignirent de l'affront qu'ils avoient eſſuïé. Le grand Chef, déja informé de cette avanture, répondit qu'ils devoient avoir enlevé l'Auteur du deſordre, & l'avoir amené avec eux. Dans l'eſpace de cinquante lieues, qu'on compte du premier Village au principal, nous avions été ſuivis d'une multitude d'Eſſanapes, qui nous avoient paru fort ſociables. Mes gens aïant dreſſé leurs Cabanes à quelque diſtance du Village, je me rendis, avec douze Soldats, les Outagamis & les Outaouas, à la Cabane du grand Chef. Les quatre Eſclaves, dont je me fis accompagner auſſi, paſſerent une demie heure entiere à ſe proſterner devant lui. Je lui fis un préſent de tabac, de couteaux, d'aiguilles, de ciſeaux, de deux batte-feux avec des pierres à fuſil,

fuſil, d'hameçons, & d'un beau ſabre. Il parut charmé de ces bagatelles, auxquelles il n'avoit jamais rien vu de ſemblable; & ſa reconnoiſſance, beaucoup plus ſolide, éclata auſſi-tôt par l'ordre qu'il donna de raſſembler des pois, des feves, des Cerfs, des Chevreuils, des Oies & des Canards, qui furent portés en profuſion dans mon Camp.

Il me dit que puiſque j'étois réſolu de pénétrer plus loin, il me donneroit deux ou trois cens hommes, pour m'eſcorter juſqu'au Païs des *Gnacſitares*; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens, liés d'intérêt avec ſa Nation contre celle des *Mozenleks*, qu'il reconnoiſſoit pour des Ennemis fort belliqueux, dont les moindres armées étoient de vingt mille hommes; que, pour ſe garantir de leurs inſultes, les Gnacſitares & les Eſſanapés avoient fait une alliance qui duroit depuis vingt-ſix ans; & que la même raiſon avoit réduit les Gnacſitares à ſe réfugier dans des Iles, ſeule retraite qu'ils euſſent trouvée contre des Voiſins ſi terribles. J'acceptai ſon eſcorte; & je lui demandai quatre Pirogues, qu'il m'accorda de fort bonne grace. Il me laiſſa même le choix entre cinquante. Auſſi-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE,

tôt je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la moitié plus minces & plus legeres. Ces hommes ſimples ne pouvoient concevoir l'effet de la hache : ils s'écrioient d'admiration à chaque coup ; & nous ne pouvions les arracher de ce ſpectacle, en tirant même des coups de piſtolets, quoique l'un fût auſſi nouveau pour eux que l'autre. Lorſque les Pirogues ſe trouverent prêtes, j'abandonnai mes Canots au grand Chef, en le priant de ne pas permettre qu'on y touchât : il me le promit, & ſa parole fut obſervée fidellement. Plus je montois la Riviere, plus je trouvois de raiſon & de douceur aux Sauvages. Ce dernier Village ſurpaſſe tous les autres en grandeur. C'eſt la réſidence conſtante du grand Chef. Sa Cabane eſt bâtie vers la Côte du Lac, dans un quartier ſéparé, mais environnée de cinquante autres, où tous ſes Parens ſont raſſemblés. Lorſqu'il marche, on ſeme des feuilles d'arbres ſur ſon chemin. Il eſt ordinairement porté par ſix Eſclaves. Son habit roïal n'eſt pas plus majeſtueux que celui du Chef des Eokoros ; il eſt toujours nû, à l'exception des parties inférieures, qui ſont couvertes, devant & derriere, d'une grande

écharpe de toile d'écorce d'arbre. Son Village mériteroit le nom de Ville, par ſa grandeur ; mais les Maiſons n'en ſont pas différentes de celles des Eokotos. La veille de mon départ, étant à m'y promener, je vis courir, avec un extrême empreſſement, trente ou quarante Femmes. Ce ſpectacle m'aïant paru ſingulier, j'en demandai l'explication à mes quatre Eſclaves, qui étoient mes ſeuls Interpretes dans cette Terre inconnue. Ils m'apprirent que c'étoient de jeunes Mariées, qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard expirant. J'en conclus que ces Peuples étoient Pythagoriciens ; & je demandai pourquoi ils mangeoient des Animaux & des Oiſeaux, où leurs ames pouvoient être transferées ? On me répondit que la Métempſycoſe étoit bornée à chaque eſpece, c'eſt-à-dire que l'ame d'un Homme n'entroit jamais dans le corps d'une Bête. Je partis de ce Village le 4 de Décembre ; & le grand Chef ne fit pas difficulté de me laiſſer mes quatre Eſclaves. Ici finit l'autorité du calumet de Paix. Les Gnacſitares ne connoiſſoient point ce ſymbole d'alliance & d'amitié.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le premier jour, une grande quantité de joncs, qui couvre le Lac, nous

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

permit, à peine, de faire ſix ou ſept lieues; mais nous en fîmes vingt, les deux jours ſuivans. Le quatrieme, un vent d'Oueſt-Nord-Oueſt nous ſurprit avec tant de violence, que nous aïant jettés ſur la rive, nous y paſſâmes deux jours ſur un fond ſablonneux, dont la ſtérilité nous expoſoit à mourir de faim & de froid. Il ne s'y trouvoit point un morceau de bois, pour faire cuire les viandes & pour nous chauffer. Tout le Païs d'alentour n'offroit que des Prairies à perte de vue, ou plutôt des marais de vaſe, couverts de roſeaux. Enfin nous nous remîmes en état de voguer, juſqu'au-deſſous d'une petite Ile, où nous pêchâmes quantité de Truites. Six jours de navigation nous firent arriver, le 1, à la pointe d'une autre Ile. Je n'avois pas voulu m'arrêter à pluſieurs Villages, devant leſquels nous avions paſſé pendant la derniere nuit; mais, le froid commençant à devenir fort vif, je détachai ici mes Eſſanapés, pour aller porter la nouvelle de notre arrivée au premier qui ſe trouveroit ſur la route. Ils revinrent, fort allarmés de la réponſe du Chef des Gnacſitares, qui, nous prenant pour des Eſpagnols, leur avoit fait un crime de nous avoir introduits dans le Païs. La

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

prudence ne nous permettoit point d'avancer ſans précaution. Après avoir fait aſſurer le Chef qu'il ſe trompoit dans l'opinion qu'il avoit de nous, & lui avoir offert tous les éclairciſſemens qu'il pouvoit deſirer, je fis dreſſer les Cabanes dans une Ile voiſine de la ſienne, pour attendre ſes réſolutions. Nous n'y manquâmes de rien; mais j'eus le tems de m'y ennuïer.

Les Gnacſitares, tremblans pour leur ſureté, envoïerent des Couriers à plus de ſoixante lieues, chez des Peuples méridionaux qui connoiſſoient les Eſpagnols du nouveau Mexique, & les firent prier de venir examiner nos habits, notre air & notre langage. La diſtance ne les rebuta point. Ils entreprirent gaiement un voïage, dont l'objet leur parut important. On me les amena. Après avoir conſideré nos habits, nos épées, nos fuſils, notre air, notre teint, & nous avoir entendus parler, ils reconnurent que nous n'étions pas Eſpagnols. D'autres explications que je leur donnai, du ſujet de mon voïage, de la guerre que nous faiſions aux Eſpagnols mêmes, & du Païs que nous habitions vers l'Orient, aïant achevé de les perſuader, les Gnac-

DESCRIPT DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſitares me prierent alors d'aller camper dans leur Ile, & m'apporterent une proviſion de grains du Païs, qui reſſemblent fort à nos lentilles.

Je ne fis pas difficulté de paſſer dans leur Ile, avec ſix Soldats bien armés & mes Sauvages; mais comme il geloit fortement, depuis dix jours, il fallut couper les glaces en pluſieurs endroits. On me fit débarquer à deux lieues d'un Village, où je me rendis enſuite par terre. Ces Sauvages étoient les plus polis, que j'euſſe vus dans le Nouveau Monde; la figure de leur Chef ſuffiſoit pour le faire diſtinguer. Il regne ſur tous les Villages des Iles. La ſienne avoit de grands Parcs, remplis de Bœufs ſauvages, pour la nourriture des Habitans. Je paſſai deux heures avec ce grand Chef, & notre entretien roula preſqu'entierement ſur les Eſpagnols du Nouveau Mexique, qui n'étoient éloignés, me dit-il, de ſon Païs, que de quatre-vingt *tazous*. Chaque tazou fait trois lieues. Il me pria d'accepter une grande cabane, qu'il avoit fait préparer pour moi, & ſa premiere civilité fut de faire venir quantité de Filles, dont il m'offrit le choix. J'en fus peu tenté; & je lui fis dire, par mes Guides, que les Soldats de mon détache-

ment m'attendoient à l'heure que je leur avois marquée. Nous nous ſéparâmes fort ſatisfaits l'un de l'autre. Cette avanture m'arriva le 7 de Janvier.

Deux jours après, je reçus la viſite du Chef; il étoit accompagné de quatre cens des ſiens, & de quatre Mozenleks, Priſonniers de guerre. J'avois vu ces Etrangers dans la grande Ile, & j'y avois fait peu d'attention; mais en les obſervant de près, je les pris, à mon tour, pour des Eſpagnols. Ils étoient vêtus: ils portoient une barbe touffue, & les cheveux juſqu'au deſſous de l'oreille; ils avoient le teint fort bazané; enfin leur abord civil & ſoumis, leur air poſé, & leurs manieres engageantes, me firent juger que ce ne pouvoit être des Sauvages. Je me trompois néanmoins. Voici ce que j'appris de leur Païs, par mes Guides, & par une deſcription géographique que les Gnacſitares me firent, en forme de carte, ſur une peau de Cerf.

Leurs Villages ſont ſitués ſur le bord d'une Riviere, qui tire ſa ſource d'une chaîne de Montagnes, où la Riviere longue ſe forme auſſi d'un grand nombre de Ruiſſeaux. Les Gnacſitares, qui ſe ſervent de Pirogues pour leurs chaſ-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſes, ſuivent ordinairement leur route juſqu'à la jonction de deux Rivieres. Leurs Vallées ſont remplies de Bœufs pendant tout l'Eté, & cette chaſſe donne ſouvent naiſſance à de cruelles guerres. Pour peu que les différentes Nations avancent ſur leur terrein mutuel, c'eſt un ſujet de carnage. Les Montagnes ont ſix lieues de largeur, & ſont ſi hautes qu'elles ne peuvent être traverſées que par de grands détours. Elles n'ont, pour Habitans, que des Ours & d'autres Bêtes féroces. La Nation des Mozenleks eſt nombreuſe & puiſſante. Les quatre Sauvages de ce nom ne ſe firent pas preſſer, pour nous donner quelque connoiſſance de leur Païs. Ils me dirent qu'à cent cinquante lieues, une grande Riviere, qui eſt la principale de cette Contrée, ſe déchargeoit dans un vaſte Lac d'eau ſalée, d'environ trois cens lieues de circuit, dont l'embouchure n'en a que deux au plus; qu'au bas de cette Riviere, on trouvoit ſix belles Villes, ceintes d'un mur de pierre, & que les Maiſons y étoient ſans toît, c'eſt-à-dire en maniere de plate-forme; qu'au tour du Lac, il y avoit plus de cent autres Villes, de différentes grandeurs, & qu'on navigeoit ſur cette eſpece de

Mer avec des Bateaux d'une forme extraordinaire ; que les Habitans du Païs faiſoient des étoffes, des haches de cuivre, & d'autres Ouvrages dont mes Interpretes ne purent me donner une juſte idée ; que le Gouvernement de ces Peuples étoit deſpotique, c'eſt-à-dire entre les mains d'un grand Chef ſous lequel tous ſes Sujets tremblent ; qu'ils ſe nommoient les *Tahuglanks*, & qu'ils étoient auſſi nombreux que les feuilles des arbres. Ils ajouterent que les Mozenleks conduiſoient ſouvent dans les Villes des Tahuglanks un grand nombre de petits Veaux, qu'ils prenoient dans les Montagnes, & dont les Tahuglanks faiſoient différens uſages ; qu'ils en mangeoient la chair, qu'ils les dreſſoient au travail des terres, & que de leurs peaux ils faiſoient des vêtemens & des bottes. Ces quatre Mozenlecks racconterent auſſi qu'ils avoient été faits Priſonniers par les Gnacſitares, dans une guerre qui duroit depuis dix ans ; mais qu'ils eſpéroient d'en voir la fin, & de retourner dans leur Païs par des échanges. Ils vanterent beaucoup le caractere de leur Nation, ſurtout en comparaiſon des Gnacſitares, dont ils mépriſoient la groſſiereté. En effet, quoique je les aie repréſentés comme

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

les plus civils des Sauvages de ma connoiſſance, ils n'approchoient point des quatre Mozenleks, à qui je trouvai tant de raiſon & de politeſſe, que je croïois voir des Européens. L'un d'eux avoit, au cou, une plaque de cuivre, tirant ſur le rouge, qu'il ne fit pas difficulté de me donner. Je la fis fondre, aux Illinois, par un François qui avoit quelque connoiſſance des métaux; mais la matiere en devint plus peſante & la couleur plus foncée. En me la donnant, le Mozenlek dit que les Tahuglanks, dont il tenoit cette eſpece de médaille, en étoient les Artiſans; que ces Peuples portoient la barbe longue de deux doigts; que leurs robbes deſcendoient juſqu'aux genoux; qu'ils étoient coeffés d'un bonnet pointu; qu'ils avoient ſans ceſſe un long bâton, à-peu-près ferré comme les nôtres; qu'ils étoient chauſſés d'une bottine qui leur montoit aux genoux; que leurs Femmes ne ſe montroient point; enfin que malgré leur humeur belliqueuſe, qui les tenoit continuellement en guerre avec des Nations puiſſantes, ſituées au-delà du Lac, ils n'inquiétoient point les Nations foibles, qu'ils rencontroient dans leurs courſes, ou qui vivoient autour d'eux.

Je ne pus tirer d'autres lumieres, & j'eus même assez de peine à me procurer ces explications, avec de mauvais Interpretes, que j'entendois mal, & qui le plus souvent ne s'entendoient pas eux-mêmes. Un obstacle, si difficile à surmonter, étouffa la curiosité qui me portoit à pénétrer plus loin. Je me contentai de faire, aux quatre Mozenleks, des presens dont ils furent satisfaits. Je m'efforçai inutilement de les engager, par de plus grandes offres, à me suivre en Canada. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le retour du Baron de la Hontan n'a de curieux, ou d'utile, que la description générale qu'il fait de la Riviere Longue. Il partit des Gnacsitares le 26 de Janvier, à la faveur d'un dégel; & dès le 5 de Février, il se retrouva dans le Païs des Essanapés. » La Riviere Lon-
» gue est, dit-il, d'un cours assez
» calme, excepté depuis le quator-
» zieme Village jusqu'au quinzieme,
» où son Courant peut être nommé ra-
» pide; mais cet espace n'est que d'en-
» viron trois lieues. Elle est si droite,
» que depuis son embouchure jusqu'au
» Lac, elle ne serpente presque point.
» Ses rivages sont affreux. Son eau
» même est dégoûtante. Mais on est
» dédommagé de ces désagrémens par

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» ſon utilité, car elle eſt ſi navigable, qu'elle peut porter fort loin juſqu'à des Barques de cinquante tonneaux. En partant de l'Ile des Gnacſitares, je m'étois d'abord approché de la Terre-Ferme, pour y faire planter un gros & long Poteau, ſur lequel j'avois mis une plaque de plomb qui portoit les Armes de France. Je ne manquai point d'en faire planter un autre, à l'endroit où la Riviere ceſſe d'être navigable pour les grandes Barques; & mes Soldats le nommerent la *borne de la Hontan*. J'arrivai, le 2 de Mars, au Fleuve de Miſſiſſipi.

Obſervations & conſeils de la Hontan, pour les Découvertes qui reſtent à faire en Amérique.

Dans le regret que la Hontan rapporta, de n'avoir pû pouſſer plus loin ſes découvertes, il ſe crut obligé de publier du moins ſes réflexions, qu'il donne pour le fruit d'une longue expérience. » Il ſeroit très facile, dit-» il (85), de pénétrer juſqu'au fond » des Païs occidentaux, en s'y pre-» nant bien. Premierement, au lieu » de Canots, il faudroit emploïer des » Chaloupes d'une conſtruction parti-» culiere, qui tiraſſent peu d'eau, qui » fuſſent legeres de bois, portatives, » & qui, contenant douze ou treize

(85) Tome I, pages 180 & ſuiv.

» hommes, avec trente-cinq ou qua- DÉSCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.
» rante quintaux de peſanteur, réſiſ-
» taſſent aux vagues des grands Lacs.
» Le courage, la vigilance & la ſanté
» ne ſuffiſent pas pour ces entrepriſes;
» il faut bien d'autres talens, qui ſe
» trouvent rarement enſemble. La con-
» duite de trois cens hommes, avec
» leſquels on pourroit tenter quelque
» choſe, eſt fort épineuſe. L'induſ-
» trie & la patience ſont également
» néceſſaires pour les contenir. Com-
» bien ne s'éleve-t'il point de ſédi-
» tions, de querelles & d'autres de-
» ſordres, parmi des gens qui, dans
» l'éloignement où ils ſont des Villes,
» ſe croient en droit de tout entrepren-
» dre? Il s'agit, pour le Comman-
» dant, de diſſimuler, & de fermer
» quelquefois les yeux, de peur d'ir-
» riter le mal. La voie de la douceur
» eſt la plus ſûre. S'il arrive quelque
» mutinerie, les Officiers ſubalternes
» doivent y remédier, en perſuadant
» aux Séditieux qu'il ſeroit fâcheux
» que le Commandant en fût inſtruit.
» Celui-ci doit toujours feindre d'i-
» gnorer ce qui ſe paſſe; à moins que
» le mal n'éclate en ſa préſence: & s'il
» eſt obligé alors de les punir prompte-
» ment, la prudence demande que ce

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» ſoit à la ſourdine. On doit tolérer,
» dans les voïages, mille choſes qu'on
» ne ſouffriroit point ailleurs : c'eſt à-
» dire qu'un Commandant doit igno-
» rer le commerce des Soldats avec
» les Femmes Sauvages, les petites
» querelles qui peuvent naître en-
» tr'eux, leurs négligences à faire les
» gardes, & tout ce qui ne tend point
» à la déſobéiſſance ni à la révolte.
» Il doit avoir dans ſa Trouppe, un
» Eſpion bien récompenſé, qui l'in-
» forme adroitement de ce qui ſe paſ-
» ſe, & trouver des remedes indi-
» rects, lorſqu'il ſe défie des autres
» voies. Il ne peut emploïer, par
» exemple, trop de fineſſe & de ſe-
» cret pour découvrir un Chef de Ca-
» bale ; & lorſqu'il en eſt ſi bien éclair-
» ci, qu'il ne peut lui reſter aucun
» doute, il faut qu'il s'en défaſſe
» avec tant d'adreſſe, qu'on ne ſache
» ce qu'il eſt devenu.

» Au reſte il doit leur donner, de
» tems en tems, du tabac & de l'eau-
» de-vie, les conſulter dans certaines
» occaſions, les fatiguer le moins
» qu'il eſt poſſible, les exciter à ſe
» réjouir, à jouer, à danſer, & ſur-
» tout les exhorter à vivre en bonne
» intelligence. Les meilleurs freins,

» qu'il puiſſe leur impoſer, ſont la
» Religion & l'honneur du nom Fran-
» çois. C'eſt de ſa propre bouche
» que ces exhortations doivent par-
» tir. Il faut des hommes de trente à
» quarante ans; d'un tempéramment
» ſec & d'une humeur paiſible, ac-
» tifs, courageux, accoutumés aux
» fatigues des voïages. Entre les trois
» cens Hommes, il doit ſe trouver des
» Charpentiers de chaloupes, des Ar-
» muriers, des Scieurs de long, avec
» tous leurs Outils, des Chaſſeurs &
» des Pêcheurs. Il faut des Chirur-
» giens, avec des raſoirs, des lancet-
» cettes, des drogues pour les bleſſu-
» res, de l'orviétan & du ſenné. Tous
» les Particuliers de la Trouppe doivent
» être munis d'un capot, d'un buffle,
» & de bottines, pour réſiſter à la fle-
» che. Ils doivent être armés d'un fuſil à
» deux coups, d'un piſtolet de même,
» & d'une épée de bonne longueur.
» Le Commandant fera proviſion d'u-
» ne bonne quantité de peaux de
» Cerfs, d'Orignaux & de Bœufs,
» qu'il fera coudre les unes aux autres,
» pour faire l'enceinte de ſon camp,
» avec des picquets à quelque diſtan-
» ce entr'eux. Un quarré de trente piés
» ſur chaque face paroit ſuffiſant.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» Chaque peau aïant cinq piés de hau-
» teur, & près de quatre de largeur,
» on peut faire deux bandes, de huit
» peaux chacune, qui ſont tendues &
» levées en un inſtant. Il faut porter
» des Canonieres de Couti, longues
» de huit piés ſur ſix de large; deux
» moulins à bras, pour le blé d'Inde;
» des clous de toute eſpece, des pics,
» des pioches, des bêches, des haches,
» des hameçons, du ſavon, & du co-
» ton propre à faire des chandelles.
» On ſera muni de bonne poudre,
» d'eau-de-vie, de tabac du Breſil,
» & des petites merceries qu'on eſt
» obligé de préſenter aux Sauvages.
» Le Commandant n'oubliera point
» de porter un Aſtrolabe, un demi cer-
» cle, pluſieurs bouſſoles, ſimples &
» à variation, une pierre d'Aiman,
» deux groſſes montres de trois pou-
» ces de diametre, des pinceaux, des
» couleurs, du papier à deſſein, &
» d'autres, pour ſes Journaux & ſes
» Cartes, pour deſſiner les Animaux,
» les arbres, les plantes, les grains,
» & tout ce qui mérite ſa curioſité.
» On ſeroit même d'avis qu'il eût des
» Trompettes & quelques Violons,
» autant pour réjouir ſa Trouppe,
» que pour cauſer de l'admiration aux

» Sauvages «. Avec cet équipage, on assure que tout homme d'esprit & de conduite peut aller, tête levée, dans toutes les parties orientales de l'Amérique.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Mais il est tems de reprendre le cours du Mississipi. Ce fut le 9, à deux heures & demie du soir, que le P. de Charlevoix entra dans ce fameux Fleuve, laissant à droite une grande Prairie, d'où sort une petite Riviere, dont les bords ont des Mines de cuivre. Cette Côte est d'une singuliere beauté; mais, à gauche, on ne découvre que de fort hautes Montagnes, semées de Rochers, entre lesquels il croît quelques cedres. Cependant elles ne forment qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui couvre de fort belles Prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi, on rencontre l'embouchure du Missouri, qui est Nord-Nord Oueſt, & Sud-Sud-Est. C'est le plus beau confluent du monde : les deux Rivieres sont à peu-près de la même largeur, que l'Observateur juge d'une demie lieue; mais le Missouri est beaucoup plus rapide, & paroît entrer en Conquérant dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les mêler, jusqu'à l'autre

VOÏAGE DU P. DE CHARLEVOIX A LA LOUISIANE, PAR LE FLEUVE MISSISSIPI.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

bord : enſuite il lui communique cette couleur, que l'autre ne perd plus, & l'entraîne, avec précipitation, juſqu'à la Mer.

Divers Villages d'Indiens.

La nuit du 10, on s'arrêta dans un Village des Caoquias & des Tamarouas, deux races d'Illinois, qui s'étoient réunies ſous la conduite de deux Prêtres du Séminaire de Quebec. Il eſt ſitué ſur une petite Riviere, qui vient de l'Eſt. Le jour ſuivant, & cinq lieues plus loin, on paſſa devant la Riviere de Marameg, qu'on laiſſe à droite, & où quelques François étoient actuellement occupés à chercher des Mines d'argent. Dès l'année 1719, un Fondeur, nommé *Lochon*, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avoit creuſé dans un lieu qu'on lui avoit déſigné. Il en avoit tiré une aſſez grande quantité de Minerai, dont une livre, qu'il avoit été quatre jours à fondre, avoit produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même ſoupçonné d'y avoir mis. Cependant il y étoit retourné quelques mois après ; mais renonçant à l'eſpoir d'une Mine d'argent, il avoit tiré, de deux ou trois milliers de Minerai, quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenoient à quatorze cens francs. En-

Entrepriſe d'une Mine d'argent.

fin, rebuté d'un travail ſi ſtérile, il étoit retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avoit reçues, n'attribua ce mauvais ſuccès qu'à l'incapacité du Fondeur, & chargea de la même commiſſion un Eſpagnol, nommé *Antonio*, qui ſe vantoit d'avoir travaillé aux Mines du Mexique. Il ne réuſſit pas mieux; mais encouragé par des appointemens conſidérables, il abandonna la Mine de plomb, pour ouvrir un Roc de huit ou dix piés de profondeur; il en fit ſauter pluſieurs morceaux, qu'il mit dans le creuſet, & l'on publia qu'il en avoit tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une Brigade de Mineurs du Roi y fut envoïée ſous le commandement d'un Officier, nommé *de la Renaudiere*, qui, aïant voulu commencer par la Mine de plomb, prit une peine inutile, parcequ'il n'entendoit point la conſtruction des Fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de groſſes avances, & le peu de précaution qu'elle apportoit au choix de ſes Ouvriers. La Renaudiere & tous ſes Mineurs n'aïant pas même été capables de faire du plomb, il ſe forma une Compagnie particuliere, pour les Mi-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ignorance des Mineurs.

DESCRIPT DE LA NOUVELLE FRANCE.

nes de Marameg, & c'étoit un de ſes Directeurs (86), qui préſidoit au travail en 1721. Après les avoir viſitées ſoigneuſement, il avoit trouvé, ſur toute une chaîne de Montagnes, qui s'étend aſſez loin, une couche de plomb, à deux piés de profondeur. Il s'exerçoit actuellement dans ce lieu, avec l'eſpérance de trouver une Mine d'argent ſous le plomb : mais l'Obſervateur en augura mal, ſur le témoignage d'un autre François, qui étoit depuis quelques années dans le même Canton. En effet, on n'a point appris que cette entrepriſe ait eu plus de ſuccès que toutes les précédentes.

Miſſion des Kaskaſquias.

On trouve, après la Riviere de Marameg, *les Kaskaſquias*, Miſſion très floriſſante, que les Jéſuites ont diviſée, pour former deux Villages d'Indiens au lieu d'un. La plus nombreuſe eſt ſur le bord même du Miſſiſſipi. Une demie lieue plus bas, on arrive au Fort de Chartres, qui n'eſt qu'à cent pas du Fleuve. M. du Gué de Bois-Brillant, Gentilhomme Canadien, y commandoit alors pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient ; & tout l'eſpace, juſqu'au Fleuve, commençoit à ſe peupler de François. Quatre lieues

(86) M. Duval.

plus loin, mais à moins d'une lieue du Fleuve, on rencontre une groſſe Bourgade de François, preſque tous Canadiens, qui ont un Jéſuite pour Curé. Le ſecond Village Indien en eſt éloigné de deux lieues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Les François de cette Colonie y menent une vie fort aiſée, depuis qu'un Flamand, qui eſt au ſervice des Jéſuites, leur a montré l'art de ſemer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des Bêtes à cornes & toute ſorte de Volaille. D'un autre côté, les Indiens, qui ſont Illinois, cultivent auſſi leurs champs à leur maniere, & nourriſſent de la Volaille, qu'ils vendent aux François. Les Femmes de ces Sauvages filent la laine des Bœufs du Païs, & la rendent auſſi fine que celle des Moutons d'Angleterre. Elles en fabriquent des étoffes, qu'elles teignent en noir, en jaune, & en rouge foncé; & le fil, qu'elles emploient pour coudre leurs robbes, eſt fait de nerfs de Chevreuil. Leur méthode eſt ſimple: après avoir bien décharné le nerf de Chevreuil, elles l'expoſent au Soleil pendant deux jours; elles le battent, lorſqu'il eſt ſec; & ſans peine elles en tirent un fil, auſſi blanc, auſſi fin que le Malines, & beaucoup plus fort,

Bourgade Françoiſe & Fort de Chartres.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La Bourgade Françoiſe eſt bornée, au Nord, par une Riviere, dont les bords ſont ſi élevés, que malgré l'accroiſſement de ſes eaux, qui montent quelquefois juſqu'à vingt-cinq piés, elle ſort rarement de ſon lit. Tout ce Païs eſt découvert. Ce ſont de vaſtes Praires, qui ne ſont ſéparées que par des boſquets du meilléur bois. On y voit ſurtout des Meuriers blancs.

Avantages de ce Poſte.

Ce Poſte, le plus ancien que les François aient dans cette Contrée, a deux avantages qui le diſtinguent encore plus; celui de ſa ſituation, qui l'approche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication également utile aux deux Colonies; & celui de pouvoir être le Grenier de la Louiſiane, à laquelle il eſt en état de fournir des blés en abondance, quand elle ſeroit entierement peuplée juſqu'à la Mer. Non-ſeulement la terre y eſt propre à donner du Froment, mais elle ne refuſe rien de ce qui eſt néceſſaire à la ſubſiſtance des Hommes. Le climat y eſt fort doux, par les trente-huit degrés trente-neuf minutes de Latitude Nord. Les Troupeaux s'y multiplieront aiſément, & l'on y pourra méme apprivoiſer des Bœufs ſauvages, dont on ne tireroit pas moins d'utilité

pour le commerce de la Laine & des Cuirs, que pour la nourriture des Habitans. L'air y eſt ſi bon, qu'on n'y connoît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la miſere, ou des terres nouvellement remuées : mais les deux derniers de ces inconveniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne ſauroit manquer pour les Illinois, qui ſont preſque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout tems fort affectionnés aux François.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Les *Oſagis*, Nation aſſez nombreuſe, ſont établis ſur le bord d'une Riviere de leur nom, qui ſe jette dans celle de Miſſouri, à quarante lieues de ſa jonction avec le Fleuve. La Nation des *Miſſourites* eſt la premiere qu'on rencontre ſur le Miſſouri, à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette Riviere, dont les François lui ont donné le nom, parcequ'ils ignoroient ſon nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Canſés*; enſuite celle des *Octotatas*, nommés auſſi Mactotatas, & ſucceſſivement celle des *Ajoués* & des *Panis*, Peuples très nombreux, diviſés en pluſieurs Cantons, & ſous des noms différens. Une Femme de la Nation des Miſſourites

Diverſes Nations Indiennes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

assura l'Observateur (87) que le Missouri sort d'une chaîne de Montagnes pelées & fort hautes, derriere lesquelles on trouve un grand Fleuve, qui doit en sortir aussi, & qui coule à l'Oueſt. Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids ; parceque de tous les Sauvages, on n'en connoît point qui voïagent plus loin que les Missourites.

Grandes Rivieres qui tombent dans le Missisipi.

Tous ces Peuples habitent le bord occidental du Missouri, à l'exception des *Ajoués*, qui sont vers l'Est, alliés & voisins des Sioux. Entre les Rivieres qui tombent dans le Missisipi, au-dessus de celle des Illinois, les plus grandes sont, 1°. la Riviere aux Bœufs, qui en est éloignée de vingt lieues, & qui vient de l'Oueſt : on a découvert, dans son voisinage, une très belle saline, comme on en avoit trouvé d'autres sur les bords du Marameg, & à vingt lieues de la Bourgade Françoise. 2°. Quarante lieues plus loin, on laisse l'*Assenesipi*, ou *Riviere à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une Montagne située dans le Fleuve même, où quelques Voïageurs assurent qu'il se trouve du Crystal de roche. 3°. Vingt-cinq lieues au-dessus, on rencontre à

(87) Il le savoit déja de la Nation des Sioux.

droite

droite l'*Ouiſcouſing*, par où le P. Marquette & Jolyet entrerent dans le Miſſiſſipi, lorſqu'ils en firent la découverte. Les Ajoués, qui ſont à cette hauteur, c'eſt à-dire vers les quarante-trois degrés trente minutes, qui voïagent beaucoup, & qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorſqu'ils n'ont pas leurs Familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs Habitations, on arrive en trois jours chez des Peuples, nommés *Quans*, qui ont la peau blanche & les cheveux blonds, ſurtout les Femmes Ils ajoutent que cette Nation eſt ſans ceſſe en guerre avec les Panis, & d'autres Sauvages plus éloignés vers l'Oueſt, & qu'on les entend parler d'un grand Lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples qui reſſemblent aux François, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtiſſent des Villes, qui emploient, pour la chaſſe du Bœuf, des Chevaux qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc & les fleches. 4°. Sur la gauche, environ ſoixante lieues au-deſſus de la Riviere aux Bœufs, on voit ſortir du milieu d'une immenſe & belle Prairie, couverte de Bœufs & d'autres

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau & de largeur en ſe joignant au Miſſiſſipi, mais auquel on donne deux cens cinquante lieues de cours, en tournant du Nord à l'Oueſt. On ajoute qu'il prend ſa ſource dans un Lac, & qu'il en forme un ſecond à cinquante lieues du premier. De ce ſecond Lac, on prend à gauche, & l'on trouve *la Riviere bleue*; nom qu'elle tire de ſon fond, qui eſt une terre de cette couleur. Elle ſe décharge dans la Riviere de Saint Pierre. En remontant le Moingona, on remarque quantité de charbon de terre; & lorſqu'on l'a remonté cent cinquante lieues, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à cette Riviere, dont les eaux ſont rouſſes & puantes dans le même endroit. On aſſure qu'on a recueilli, ſur ce Cap, diverſes pierres de Mines, & qu'on en a rapporté de l'antimoine à la Bourgade Françoiſe.

Prairie longue de ſoixante lieues.

Une lieue au-deſſus de l'embouchure du Moingona, le Miſſiſſipi a deux Rapides aſſez longs, qui obligent de traîner les Pirogues. Au-deſſus du ſecond, à vingt-une lieues de Moingona, on trouve, des deux côtés du Fleuve, des Mines de plomb, decouvertes autrefois par M. Perrot, & qui por-

tent ſon nom. Dix lieues au-déſſus de l'Ouiſcouſing, & du même côté, on voit commencer une Prairie de ſoixante lieues de long, bordée par des Montagnes, qui forment une perſpective charmante : il s'en préſente une autre du côté de l'Oueſt, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la premiere, le Fleuve s'élargit ; & cet endroit ſe nomme le Lac de Bonſecours. Il n'a qu'une lieue de de large ; mais il en a ſept de circuit, & de belles Prairies l'environnent. Perrot avoit bâti un Fort ſur la droite. En ſortant du Lac, on trouve l'Ile *Pelée*, ainſi nommée, parcequ'elle n'a pas un ſeul arbre ; mais elle forme une belle Prairie. Les François du Canada en ont ſouvent fait le centre de leur commerce, dans ces Contrées occidentales. Trois lieues au-deſſus, on laiſſe à droite la Riviere de Sainte Croix, qui vient du Lac ſupérieur ; & quelques lieues plus loin on laiſſe, à gauche, celle de Saint Pierre, dont l'embouchure n'eſt pas éloignée du Saut Saint Antoine. On a déja remarqué que le Miſſiſſipi n'eſt gueres connu que juſqu'à cette grande Caſcade.

Il faut naviger ſagement ſur ce Fleu-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ve. On ne ſe hazarde pas legerement à s'y embarquer ſur des Canots d'écorce, parcequ'entraînant toujours un grand nombre d'arbres, qui tombent de ſes bords, ou que les Rivieres qu'il reçoit lui amenent, & pluſieurs de ces corps étrangers étant arrêtés ſur des pointes ou ſur des battures, on eſt ſouvent menacé de heurter contre une branche, ou contre une racine cachée ſous l'eau, ce qui ſuffiroit pour crever ces frêles voitures; ſur-tout, lorſqu'on veut aller de nuit, ou partir avant le jour. Aux Canots d'écorce, on ſubſtitue des Pirogues, c'eſt-à-dire des troncs d'arbres creuſés, qui ont plus de réſiſtance, mais qui étant plus lourds ne ſe manient pas ſi facilement. Les Conducteurs qu'on amene de la Nouvelle France, accoûtumés aux petites Pagaies qui ſervent pour les Canots, ne ſe font pas de même à la rame. D'ailleurs, ſi le vent devient un peu fort, comme il arrive ſouvent dans la ſaiſon avancée, on n'eſt point à couvert des flots dans la Pirogue.

Difficulté de la Navigation dans le Miſſiſſipi.

Le 10 de Septembre, l'Obſervateur rentra dans la ſienne, & ne fit que deux lieues le premier jour, pour retourner au Miſſiſſipi par la petite Riviere des Kaskaſquias. Le lendemain,

Les feuilles tombent ici plutôt, & viennent plûtard qu'en France.

il n'en put faire que ſix ſur le Fleuve. Dans un Païs où l'Hiver eſt ordinairement fort doux, on eſt ſurpris que les feuilles tombent plutôt qu'en France, & que les arbres n'en reprennent de nouvelles qu'à la fin de Mai : l'Obſervateur n'en donne point d'autre cauſe que l'épaiſſeur des Forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe aſſez tôt pour faire monter la ſeve. Le 12, après avoir fait deux lieues, il laiſſa le Cap Saint Antoine à gauche. On commence dans ce lieu à voir des Cannes, aſſez ſemblables à celles de l'Europe, mais plus hautes & plus fortes. Leurs racines, qui ſont très longues, ont naturellement un fort beau vernis, & different peu de celles des Bambous du Japon, dont on fait ces belles Cannes que les Hollandois vendent ſous le nom de *Rottangs*. Le 13 & le jour ſuivant, la Pirogue fut retardée par des vents contraires, dans un Canton dont il n'ignoroit pas les dangers. Il ſavoit que depuis peu les *Cheraquis* y avoient tué trente François, qui avoient à leur tête un Fils de M. *Ramzay*, Gouverneur de Mont-réal, & le jeune Baron de Longueuil, Fils du Lieutenant de Roi de la même Ville. Outre cette Nation, avec laquelle on n'étoit point

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Trente François tués par les Cheraquis.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

encore réconcilié, les Outagamis, les Sious & les Chicachas donnoient d'autres inquiétudes à l'eſcorte, qui ne conſiſtoit plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du Nord apporta un froid exceſſif. Après avoir fait quatre lieues au Sud, on trouva que le Fleuve retournoit quatre autres lieues vers le Nord. C'eſt après ce grand détour, qu'on laiſſe à gauche la belle Riviere d'Ouabache, par laquelle on peut remonter juſqu'au Païs des Iroquois, & dont l'entrée, dans le Miſſiſſipi, n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louiſiane, au jugement de l'Obſervateur, n'a point de Canton qui mérite mieux un établiſſement. Le Païs, arroſé par l'Ouabache, & par l'Ohio (88), qui s'y décharge, eſt d'une rare fertilité; ce ſont de vaſtes Prairies, où les Bœufs ſauvages paiſſent par milliers: d'ailleurs la communication avec le Canada n'y eſt pas moins facile que par la Riviere des Illinois, & le chemin eſt beaucoup plus court. Un Fort, avec une bonne Garniſon, y tiendroit les Sauvages en bride, ſurtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus

Riviere d'Ouabache, & ſa communication au Canada.

(88) Sujet de la Guerre préſente avec l'Angleterre. Voïez l'Eclairciſſement qui ſuit cet article.

nombreuſe Nation du Continent. Six lieues au-deſſous de l'Ouabache, on paſſe devant une Côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en Mines de fer. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Les jours ſuivans amenerent un froid ſi rigoureux, que le vin d'Eſpagne ſe trouva glacé dans la Pirogue, & l'eau-de-vie auſſi épaiſſe que de l'huile gelée. L'Obſervateur, admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avoit pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux Vents du Nord & du Nord-Oueſt, qui continuoient de ſouffler, quoique réflechis diverſement par les terres, à meſure qu'on tournoit avec le Fleuve. Ces obſtacles retardoient beaucoup la navigation. Le 20, on apperçut, ſur la rive droite du Fleuve, un Poteau dreſſé, qui fut reconnu pour un Monument des Illinois, à l'occaſion d'une victoire qu'ils avoient remportée ſur les *Chicachas*. Il offroit deux figures d'Hommes ſans tête, & quelques-unes avec tous les Membres. L'Obſervateur apprit, de ſes Guides, que les premieres rendoient témoignage des Morts, les ſecondes des Captifs; & que lorſqu'il ſe trouve des François entre les uns & les autres, on leur appuie les bras

Froid étrange pour le climat.

Monument Illinois.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ſur les hanches, pour les diſtinguer des Sauvages, qui les ont pendans (89). L'Hiſtorien Eſpagnol de la Floride place les Chicachas à peu près dans le Païs qu'ils occupent encore. Ils étoient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnoit point aujourd'hui les richeſſes que le même Ecrivain leur attribue. C'eſt l'alliance des François avec la Nation Illinoiſe qui les a mis en guerre avec eux; & les Anglois de la Caroline attiſent le feu.

Enfin, le 2 de Décembre, l'Obſervateur arriva au premier Village des Akanſas, où l'on commence à reconnoître un peu mieux les poſſeſſions Françoiſes. Ce Village eſt bâti dans une petite Prairie, ſur la rive occidentale du Fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même Nation ſous des noms particuliers, & dans un eſpace de ſept ou huit lieues. Les Habitans du premier ſe nomment les *Ouyapos*; & la Compagnie Françoiſe y avoit alors un Magaſin. On donne, à la Riviere des Akanſas, une ſource fort éloignée: elle vient, dit-on, des Paniſnoirs, que l'Obſervateur ne croit pas différens des

(89) Cette diſtinction vient de ce que les Sauvages ont obſervé, parmi les François, l'uſage de ſe tenir ſouvent dans cette poſture.

Panisricaras; il avoit à sa suite un Esclave de cette Nation. Cette Riviere est embarrassée de Rapides, qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus de ses deux embouchures. Deux lieues au-dessus de la premiere, elle reçoit une belle Riviere, qui vient du Païs des Osagas, & que les François ont nommée la *Riviere Blanche.* Deux autres lieues plus haut, on trouve les Nations des *Torimas* & des *Topingas*, qui ne forment qu'un Village, à deux lieues duquel on trouve celle des *Sotouis.* Les Kappas, Nation nombreuse au tems de la découverte, sont un peu plus loin; & c'est vis-à-vis de leur Village qu'on voit encore les débris de la Concession du fameux *Law.* C'étoit dans ce lieu qu'on devoit envoïer les neuf mille Allemands qui furent levés dans le Palatinat; & l'Observateur déplore les obstacles qui les arrêterent.

Débris de la Concession du fameux Law.

» Après le Païs des Illinois, la Louisiane, dit-il, n'a peut-être aucun » Canton plus capable de culture: » mais il ajoute que Law fut très mal » servi, comme la plûpart des Con- » cessionnaires; & qu'il y a peu d'ap- » parence qu'on fasse jamais des le- » vées d'hommes aussi nombreuses,

Reproche fait aux François.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» parcequ'en France, au lieu d'obſer-
» ver ce qui a fait manquer les entre-
» priſes, pour corriger les fautes paſ-
» ſées, on ne ſe regle ordinairement
» que ſur le premier ſuccès.

En partant du Village des Ouyapas, l'Obſervateur alla camper, le 3 de Décembre, un peu au deſſous de la premiere embouchure de la Riviere des Akanſas, qui n'a pas plus de cinq cens pas de large. Le lendemain, il paſſa la ſeconde, qui eſt beaucoup plus étroite; & le 5, il ſe trouva devant ce qu'on nomme la *Pointe coupée*: c'étoit autrefois une Pointe aſſez haute, qui avançoit dans le Fleuve du côté de l'Oueſt, & dont il a fait une Ile; mais, juſqu'à préſent, le nouveau Canal n'eſt pratiquable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la Riviere des Akanſas, on compte vingt-deux lieues; quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne: mais le Fleuve ſerpente beaucoup pendant ſoixante-dix lieues, entre le Village des Ouyapas & la Riviere des *Yaſous*. L'Obſervateur entra le 9, dans cette Riviere, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, Nord-Oueſt & Sud-Eſt. Ses eaux ſont rouſſes & mal ſaines.

M. *Bizart*, né en Canada d'un Pere Suiſſe, Major de Mont-réal, avoit bâti depuis peu un Fort ſur cette Riviere, à trois lieues du Fleuve : enſuite, reconnoiſſant qu'il auroit pû choiſir un lieu plus commode, il penſoit à transferer ſon établiſſement une lieue plus loin, dans une fort belle Prairie, lorſque ce deſſein fut interrompu par ſa mort. La Compagnie avoit alors, dans ce Poſte, un Magaſin, comme aux Akanſas ; mais le Fort & le terrein appartenoient à des Aſſociés fort illuſtres (90). L'Obſervateur s'étonne qu'ils ſe fuſſent déterminés pour la Riviere des Yaſous : » ils pouvoient, dit-il, choiſir de » meilleures terres, & de plus belles » ſituations. A la vérité, il eſt impor- » tant de s'aſſurer de cette Riviere, » dont la ſource n'eſt pas éloignée de » la Caroline ; mais un Fort ſuffiſoit, » avec une bonne garniſon, pour con- » tenir les Yaſous, qui ſont alliés » des Chicachas, & qui ont toujours » eu des liaiſons avec les Anglois. En

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Fort de Bizart, aux Yaſous.

Conceſſionnaires illuſtres.

(90) Cette Société étoit compoſée de M. le Blanc, Secretaire d'Etat, de M. le Comte de Bellile, de M. le Marquis d'Aſfeld, depuis Maréchal de France, & de M. le Blond, Brigadier des Ingénieurs, qui étoit dans la Colonie, avec la qualité de Directeur Général de la Compagnie.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» un mot, une Conceſſion n'eſt jamais » ſolidement établie, près d'une Na- » tion contre laquelle on eſt ſans ceſſe » obligé de ſe tenir en garde.

Gouffre du Miſſiſipi.

Trois journées au-deſſous des Yaſous, on trouve, dans le Fleuve, à gauche; au pié d'un gros Cap où l'on aſſure qu'il y a de très bonnes pierres (91), un gouffre, dont on n'approche point ſans danger. Cinq jours après avoir quitté le Fort, l'Obſervateur arriva dans le Païs des Natchés. Il eſt à quarante lieues des Yaſous, du même côté. Ce Canton, célebre dans les Relations de la Louiſiane, en eſt le plus beau, le plus fertile & le mieux peuplé. On y débarqua, vis-à-vis d'une butte aſſez haute & fort eſcarpée, au pié de laquelle paſſe un Ruiſſeau qui ne peut recevoir que des Chaloupes & des Pirogues. De cette Butte on monte ſur une Colline, d'une pente aſſez haute, dont le ſommet contient un Fort, ou plutôt une Redoute, fermée d'une ſimple Paliſſade. Pluſieurs monticules s'élevent au-deſſus de la colline; & lorſqu'on les a paſſées, on n'apperçoit plus, de toutes parts, que de grandes & belles Prairies, entrecoupées de Boſquets. Les arbres les plus

Fort des Natchés.

(91) C'eſt ce qui manque le plus dans la Colonie.

communs, dans ces Bois, ſont le Noyer & le Chêne; & toutes les terres ſont excellentes. On a vû que d'Iberville, le premier qui entra dans le Miſſiſſipi par ſon embouchure, monta juſqu'aux Natchés, & qu'admirant un ſi beau Païs, il jugea que la Capitale du nouvel Etabliſſement François ne pouvoit être plus avantageuſement ſituée: il en traça le Plan, ſous le nom de *Roſalie*, qui étoit celui de la Comteſſe de Pontchartrain. Mais ce projet eſt demeuré ſans exécution, quoique les Cartes n'en aient pas moins placé une Ville de Roſalie aux Natchés. L'Obſervateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'Etabliſſement plus près de la Mer: cependant ſi la Louiſiane devenoit une Colonie floriſſante, il lui ſemble, comme à d'Iberville, que le Canton des Natchés ſeroit le plus convenable à ſa Capitale. L'air y eſt pur, le Païs fort étendu, le terrein fertile & bien arroſé; il n'eſt pas trop éloigné de la Mer, & rien n'empêche les Vaiſſeaux d'y monter. Enfin il eſt à portée de tous les lieux où l'on peut ſouhaiter de s'établir.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Deſſein d'y placer la Capitale de la Louiſiane.

La Compagnie s'y étoit fait un Magaſin, gouverné par un principal Com-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

mis. Entre un grand nombre de Conceſſions particulieres, dont on recueilloit déja les fruits, il y en avoit deux de la premiere grandeur, c'eſt-à-dire de quatre lieues en quarré; l'une, appartenant à une Société de Malouins: l'autre, à la Compagnie, qui venoit d'y envoïer des Ouvriers de Clerac, pour y faire du Tabac. Les édifices de ces deux Plantations formoient un parfait triangle avec le Fort; & la diſtance d'un angle à l'autre étoit d'une lieue. Le grand Village des Natchés ſe trouvoit ſitué entre les deux Conceſſions.

Etat de la Colonie Françoiſe aux Natchés en 1721.

Quoiqu'on ne puiſſe douter que ſous un Gouvernement ſage, la plûpart de ces Etabliſſemens n'aient fait de grands progrès, depuis près de quarante ans, on ne ſe diſpenſera point de ſuivre l'Obſervateur, qui fait profeſſion de les avoir viſités ſoigneuſement. La Conceſſion des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un ſi beau terrein, que des Negres ou des Engagés. Celle de la Compagnie eſt encore mieux ſituée. L'une & l'autre ſont arroſées par une même Riviere, qui va ſe décharger dans le Fleuve à deux lieues de la premiere. Le Tabac y croît fort bien. J'ai

vû, dit l'Obſervateur, dans le Jardin du premier Commis, de fort beau coton ſur l'arbre. Un peu plus bas, on voïoit de l'Indigo ſauvage, dont on n'avoit pas encore fait l'épreuve : mais on ſe promettoit qu'il ne réuſſiroit pas moins que dans l'Ile de Saint Domingue ; d'autant plus qu'une terre, qui produit naturellement cette Plante, doit être fort propre à porter l'étrangere qu'on y veut ſemer. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le grand Village des Natchés ne conſiſte plus qu'en un petit nombre de Cabanes ; & la raiſon qu'on en donne, eſt que ces Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils poſſedent, ne réſident pas volontiers près de lui : ils ont formé pluſieurs autres Bourgades, à quelque diſtance. Les Sioux, leurs Alliés, en ont une auſſi dans leur voiſinage. On nous décrit leurs Cabanes : elles ſont en forme de Pavillon quarré, fort baſſes & ſans fenêtres, avec le faîte arrondi comme nos fours. La plûpart ſont couvertes de feuilles & de paille de Maïz. Quelques-unes ſont conſtruites de torchis, revêtu, en dehors & en dedans, de nattes fort minces. Celle du grand Chef eſt plus grande & plus haute que les autres, fort proprement crêpie, & pla- Grand Village des Natchés.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

cée ſur un terrein de quelque élevation, iſolé de toutes parts. Elle donne ſur une grande Place, qui n'a rien de régulier. L'Obſervateur y vit, pour tout meuble, une couche de planches, fort étroite, élevée de deux ou trois piés de terre, ſur laquelle il jugea que le Chef étend une natte ou quelque peau, pour ſe coucher. Ces Cabanes ſont fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le Temple eſt à côté de celle du grand Chef, à l'extrémité de la Place, & tourné vers l'Orient; il eſt compoſé des mêmes matériaux que les Cabanes, mais ſa forme eſt différente: c'eſt un quarré long, d'environ quarante piés dans ſa longueur, ſur vingt de large, avec un toît ſimple de la figure des nôtres, & deux aigles de bois aux deux extrémités. La Porte eſt au milieu de la longueur du Bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture; & des deux côtés, il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au-dehors: trois pieces de bois, placées en triangle, qui occupent preſqu'entierement le milieu du Temple, y brulent à l'honneur du Soleil, mais d'un feu lent, qu'un Sauvage, honoré du titre de Gardien du Temple, eſt obligé d'attiſer. Si le tems eſt froid, le

Leur Temple, & ſon feu perpétuel.

Gardien peut avoir ſon feu à part ; mais il n'eſt permis à perſonne de ſe chauffer au feu du Soleil. Les tiſons jettent une fumée, qui aveugle les Spectateurs. Pour ornemens, on ne voit, dans tout l'eſpace du Temple, que trois ou quatre caiſſes, qui contiennent des oſſemens ſecs ; & par terre, quelques têtes de bois, un peu moins groſſierement travaillées que les Aigles du dehors. Vis à vis de la Porte, une Table de trois piés de haut, de cinq de long & de quatre de large, ſert d'Autel. L'Obſervateur, n'aïant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premieres Relations ; à moins, dit-il, que les Natchés, allarmés du voiſinage des François, n'aient dépouillé leur Temple de ce qu'il avoit de plus ſacré pour leur Nation. Il convient d'ailleurs que la plûpart des Indiens de la Louiſiane avoient autrefois leur Temple, comme les Natchés ; qu'ils y entretenoient un feu perpétuel, & que les *Maubiliens* jouiſſoient même d'une ſorte de Primatie, qui obligeoit chaque Nation d'y venir rallumer le ſien, lorſque par négligence ou par malheur il s'étoit éteint. Mais, dit-il, le Temple des Natchés eſt aujourd'hui le ſeul qui ſubſiſte ; & quoi-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

C'eſt le ſeul du Païs.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

que nu, mal propre, en desordre, il est en vénération parmi tous les Sauvages de ce Continent. Au reste, la diminution de ces Peuples est aussi considérable que celle des Nations du Canada. Elle a même été plus prompte, sans qu'on en connoisse la vraie raison : des Nations entieres ont disparu ; & celles qui subsistent encore, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étoient au tems de la Découverte.

Les François de l'Etablissement des Natchés arrêterent l'Observateur plus long-tems qu'il ne s'y étoit attendu. Rendons-lui le titre de Missionnaire & de Prêtre, dans les exercices qui l'occuperent. Il fait une peinture fort étrange de la Religion de cette Colonie. La rosée du Ciel, dit-il, n'est pas encore tombée sur un Païs, qui peut se vanter plus qu'aucun autre, d'avoir la graisse de la Terre en partage. M. d'Iberville y avoit destiné un Jésuite (92), qui l'accompagnoit au second voïage. Il se flattoit d'établir le Christianisme dans une Nation, dont il ne doutoit pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres : mais ce Missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le Village des Bayagoulas ; & lors-

Mauvais état du Christianisme.

(92) Le P. Duru.

qu'il eut formé le deſſein de s'y fixer, il fut rappellé en France par d'autres ordres. Enſuite un Eccléſiaſtique du Canada (93) fut envoïé aux Natchés; mais ſes travaux furent ſans ſuccès, quoique, ſuivant l'expreſſion de l'Auteur, il eût gagné les bonnes graces de la Femme du grand Chef. Il fut tué par des Sauvages, dans un Voïage qu'il fit à la Maubile. Un autre Prêtre (94) avoit eu le même ſort aux Akanſas. Depuis la mort de ces deux Miſſionnaires, toute la Louiſiane, au-deſſous des Illinois, eſt demeurée ſans Miniſtre Eccléſiaſtique, à l'exception des *Tonicas*, qui ont eu, pendant pluſieurs années, un troiſieme Prêtre (95), qui l'eſtimoient aſſez pour en avoir voulu faire leur Chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le Chriſtianiſme. Cet abandon ne regardoit pas ſeulement les Infideles : quoique le Canton des Natchés ſoit le plus peuplé de la Colonie Françoiſe, il y avoit cinq ans, au mois de Décembre 1721, qu'aucun François n'y avoit entendu

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

(93) M. de Saint Côme.

(94) M Foucaut.

(95) M. d'Avion. Si l'on demande pourquoi les Jéſuites n'emploïoient point ici leur zele ? on trouve la réponſe dans l'Hiſtoire de la Nouvelle France: (Tom. II. p. 274.) L'Evêque de Quebec exigeoit d'eux des conditions qui ne leur convenoient pas. La Compagnie des Indes en demanda néanmoins en 1725.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

la Meſſe, ni vu même un Prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux Voïageur : » Je m'apperçus bien, à la » vérité, que la privation des Sacre- » mens avoit produit, dans la plû- » part, une indifférence pour les exer- » cices de la Religion, qui en eſt le » plus ordinaire effet ; cependant plu- » ſieurs marquerent de l'empreſſement » à profiter de mon paſſage, pour met- » tre ordre aux affaires de leur conſ- » cience. La premiere propoſition » qu'on me fit, ce fut de marier en » face de l'Egliſe quantité d'Habi- » tans, qui en vertu d'un Contrat ci- » vil, dreſſé devant le Commandant » & le Commis principal, habitoient » enſemble ſans aucun ſcrupule, allé- » guant, comme ceux qui avoient au- » toriſé ce concubinage, la néceſſi- » té de peupler le Païs, & la diffi- » culté d'avoir un Prêtre. Je leur re- » préſentai qu'il y en avoit aux Ya- » ſous & à la Nouvelle Orleans, & » qu'un devoir de cette importance » méritoit bien la peine du Voïage : » on me répondit que les Contractans » n'étoient en état, ni de s'éloigner, » ni de fournir à la dépenſe néceſſaire. » Enfin le mal étoit fait, il n'étoit plus » queſtion que d'y remédier, & je le

Les François ſans Prêtres aux Natchés.

Mariages ſans célébration.

» fis. Je confeſſai enſuite tous ceux qui
» ſe préſenterent : mais le nombre
» n'en fut pas auſſi grand que je l'a-
» vois eſperé.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Des Natchés, l'Obſervateur partit le 26 de Décembre, avec un Ingénieur du Roi qui viſitoit la Colonie pour juger des lieux où il convenoit de bâtir des Forts. Après quatre lieues, on rencontre une petite Riviere à la gauche du Fleuve. Il fait, en cet endroit, un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on paſſe encore quantité d'Iles; & dix lieues plus loin, on trouve une autre Riviere du même côté. Elle eſt ſi poiſſonneuſe, qu'on eſt réveillé la nuit par le bruit des Poiſſons, qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à Calla des Tonicas, qui ne paroît d'abord qu'un Ruiſſeau, mais qui forme un Lac à une portée de fuſil de ſon embouchure. Elle prend ſa ſource dans le Païs des *Tchactas*, & ſon cours eſt fort embarraſſé de Rapides. Le Village eſt au-delà du Lac, ſur un terrein aſſez haut, ſans enceinte & médiocrement peuplé. A peu de diſtance, on en trouve deux autres de la même Nation; & c'eſt tout ce qui reſte d'un Peuple autrefois nombreux. La demeure du Chef eſt ornée de figures en re-

Riviere des Tonicas.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

lief, que l'Obſervateur ne trouva point mépriſables dans une Cabane de Sauvages : mais il en fut moins ſurpris, lorſqu'il eut vu cet Indien, qui étoit vêtu à la Françoiſe, & qui ſe piquoit même d'une propreté recherchée, ſans aucun air d'embarras dans cette pature. Il s'étoit enrichi, par ſon Commerce avec les François, auxquels il fourniſſoit des Chevaux & de la Volaille.

Du fond de la Baie ou du Lac des Tonicas, on pourroit, avec des Canots d'écorce, faire un portage de deux lieues, qui en épargneroit dix ſur le Fleuve. Deux lieues & demie au-deſſous de la Riviere, on laiſſe à droite celle qui ſe nomme aujourd'hui la Riviere rouge, célebre parmi les Eſpagnols ſous le nom de *Rio Colorado* (96). Elle court pendant quelque tems Eſt & Oueſt ; après quoi elle tourne au Sud : mais elle n'eſt navigable pour les Pirogues que pendant l'eſpace de quarante lieues, au-delà deſquelles on ne trouve plus que des Marais inacceſſibles. Son embouchure dans le Fleuve eſt large d'environ deux cens toiſes.

Rio Colorado.

(96) Ferdinand de Soto, Conquérant de la Floride, termina ſes jours & ſes exploits à l'embouchure de cette Riviere.

Dix lieues au-dessus ; elle reçoit à droite la Riviere *Noire*, ou des *Ouatchitas*, qui vient du Nord, & qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année, ce qui n'a point empêché les François d'y placer quelques Habitations, dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols (97). Les *Natchitochés* sont établis sur la Riviere Rouge ; où la Compagnie des Indes a construit un Fort, pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Riviere Rouge, on trouve une fort belle Anse ; & cinq lieues plus loin on passe une Pointe coupée, qui épargne aux Voïageurs quatorze lieues de chemin. On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit Ruisseau, situé derriere la Pointe, ils y ont fait entrer les eaux du Fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau Canal, ont laissé l'ancien lit presqu'à sec. Immédiatement au-dessous de la Pointe, on voïoit, en 1721, un Etablissement, nommé *Sainte Reine* (98), dans un terrein très fertile. Une lieue plus loin, on en rencontroit un au-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Etablissement de Sainte Reine.

(97) Appas funeste, suivant l'Observateur, qui fait négliger la culture des terres.

(98) Il appartenoit à MM. de Coetlogon & Kolli.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tre (99), dont les édifices ne consistoient encore qu'en quelques Hutes, couvertes de feuilles. L'Obſervateur augura mal de ces deux Conceſſions, parceque les hommes, dit-il, manquoient au travail, & l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas, avec avec plus d'éloge, d'un troiſieme Etabliſſement, nommé le *Bâton rouge*, à trois lieues du dernier (1).

Onze lieues au-delà, on trouve les *Bayagoulas*, dont le Village étoit anciennement fort peuplé. Il n'en reſte que les ruines, depuis que la petite vérole aïant fait périr une partie de ſes Habitans, les autres ſe ſont éloignés ou diſperſés. On avoit formé, dans le beau terrein qu'ils occupoient, un Etabliſſement (2) où les Muriers blancs étoient plantés à la ligne. On y faiſoit déja de fort belle ſoie. Le Tabac & l'Indigo y étoient cultivés avec le même ſuccès. Enfin l'Obſervateur donne cette Conceſſion pour modele.

Oumas, & Conceſſions Françoiſes.

Il en partit le 3 de Janvier 1722; & vers dix heures du matin il arriva au petit Village des *Oumas*, qui eſt à la

(99) A Madame de Mezieres.

(1) A M. Diron d'Artaguette, alors Inſpecteur général de la Louiſiane, & mort Lieutenant de Roi au Cap François de Saint Domingue.

(2) A MM. Paris.

gauche

gauche du Fleuve, & qui contient quelques Maiſons Françoiſes : le grand Village de la même Nation, eſt un quart de lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au-deſſus du petit, le Fleuve s'eſt creuſé ſur la droite, où ſa pente le porte toujours, un Canal qu'on nomme la fourche des *Sitimachas*, & qui, avant que de porter ſes eaux à la Mer, forme un aſſez grand Lac : la Nation Indienne de ce nom eſt preſqu'entierement détruite. A ſix lieues des Oumas, les deux Voïageurs virent la Conceſſion du Marquis d'Ancenis, réduite, alors, preſqu'à rien, par un incendie & par d'autres accidens. Ils arriverent, le lendemain avant midi, au grand Village des *Colapiſſas*, le plus beau de la Louiſiane, quoiqu'il ne contînt pas plus de deux cens Guerriers. Leurs Cabanes ont la figure d'un Pavillon, avec un double toît ; l'un de feuilles de Lataniers, & l'autre de Nattes : celle du Chef a trente-ſix piés de diametre. Auſſi-tôt que les deux Voïageurs ſe trouverent à la vue de ce Village, ils furent ſurpris d'y entendre battre la caiſſe, & de ſe voir complimentés de la part du Chef ; mais ils le furent encore plus de l'habillement du Tambour, qui étoit une longue robbe, moi-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Tambour, & livrée des Colapiſſas.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

tié rouge & moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc, & blanche du côté rouge. Ils demanderent l'origine de cet uſage : on leur répondit qu'il n'étoit pas ancien ; qu'un Gouverneur de la Louiſiane avoit fait préſent d'un Tambour aux Habitans, pour récompenſer leur fidélité, & que l'habit étoit de leur invention. Les Femmes Indiennes ſont ici mieux faites que dans la Nouvelle France, & leur habillement eſt plus propre.

Cannes brûlées, Habitation ſans Prêtres.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux *Cannes brûlées*, Habitation Françoiſe (3), où l'on trouve une grande croix élevée ſur le bord du Fleuve, la premiere que l'Obſervateur eut apperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins édifié de voir quelques François qui chantoient Vêpres. Ils étoient ſans Prêtre, dit-il : mais ce n'étoit pas leur faute : on leur en avoit donné un qu'ils avoient congédié, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les Colapiſſas & les Cannes brûlées, on laiſſe à droite l'ancien Canton des *Tanſas*, qui ont entierement

(3) Au Comte d'Artagnan ; elle eſt ſur la gauche. Deux Mouſquetaires, nommés MM. d'Artiguieſte & de Benac étoient les Directeurs de cette Conceſſion, avec M. Chevalier, Neveu du Maître des Mathématiques des Pages du Roi.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

diſparu : c'eſt le plus beau & le meilleur de toute la Louiſiane (4). Enfin, le 5 de Janvier, derniere journée de la route, les deux Voïageurs paſſerent devant un Etabliſſement nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle Orléans, où ils arriverent à cinq heures du ſoir. Les Chapitoulas, & quelques Habitations voiſines, ſont dans un terrein fertile & bien cultivé.

Remarques ſur la ſituation de la Nouvelle Orléans.

L'Obſervateur ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle Orléans, & ne fut pas même ſatisfait de la ſituation de cette Ville. Ceux, qui en jugent autrement, ſe fondent, dit-il, ſur deux raiſons ſpécieuſes : la premiere, qu'à une lieue de la Ville, au Nord-Eſt, il ſe trouve une petite Riviere nommée le *Bayoul* de Saint Jean, qui ſe décharge à deux lieues delà dans le Lac de Pontchartrain, & que ce Lac communiquant à la Mer, il eſt aiſé, par cette voie, d'entretenir un Commerce ſûr entre cette Capitale, la Maubile, le Biloxi, & d'autres Poſtes que les François occupent vers la Mer : la ſeconde, qu'au-

(4) On fait remarquer que M. du Breuil, & trois Freres Canadiens, nommés Chauvins, auxquels il appartenoit, l'avoient mis dans cet état, ſans autre ſecours que leur induſtrie.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

dessous de la Nouvelle Orléans, le Fleuve fait un très grand détour, qu'on appelle le *Détour aux Anglois*, & qui peut causer à la Navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du Fleuve ne peut recevoir que de petits Bâtimens, dans cette supposition l'Observateur demande premierement ce qu'on peut craindre de la surprise, pour peu que la Ville soit forrifiée ? D'ailleurs en quelque endroit qu'elle soit placée, l'embouchure du Fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes Batteries & par un Fort ? En second lieu, que sert une communication, qu'on ne peut avoir que par des chaloupes, avec des Postes qu'on ne pourroit pas secourir s'ils étoient attaqués, dont on ne pourroit non plus tirer qu'un foible secours, & qui sont la plûpart sans aucune utilité ? Enfin, le Navire ami, qui veut remonter le Détour à l'Anglois, est obligé, comme l'Ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre ; ce qui peut le retarder des semaines entieres, dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute qu'un peu au-dessous de la Ville, le terrein a peu de profondeur des deux côtés du Fleuve, & qu'il y a

toujours en diminuant juſqu'à la Mer. C'eſt une Pointe de terre, qui ne paroît pas fort ancienne; car il ne faut pas creuſer beaucoup, pour y trouver l'eau: & la quantité de battures & de petites Iles, qu'on a vues naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du Fleuve, ne laiſſe aucun doute qu'elle ne ſe ſoit formée de même. Il paroît certain, par la comparaiſon des témoignages, qu'au tems de la Découverte, l'embouchure du Fleuve n'étoit pas telle qu'elle eſt aujourd'hui. Cette remarque ſe confirme, à meſure qu'on approche de la Mer: il n'y a preſque point d'eau à la Barre, dans la plûpart des petites iſſues que le Fleuve s'eſt ouvertes, & qui ne ſe ſont multipliées que par la ſucceſſion des arbres entraînés avec le courant, dont un ſeul, retenu par ſes branches, ou par ſes racines, dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'eſt capable de les detacher; le limon du Fleuve leur ſert de ciment, les couvre à la longue; & chaque inondation laiſſant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes & des arbriſſeaux. L'Obſervateur donne cette origine à la plûpart des Pointes & des Iles, qui ſont ſi ſou-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Changemens de l'embouchure du Miſſiſipi.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

vent changer de cours au Miſſiſſipi.

La Nouvelle Orléans (5), premiere Ville qu'un des plus grands Fleuves du Monde ait vue bâtir ſur ſes bords, n'étoit compoſée, en 1722, que d'une centaine de Baraques, placées ſans beaucoup d'ordre; d'un grand Magaſin, bâti de bois, & de deux ou trois Maiſons un peu plus apparentes. Qu'on ſe figure, dit l'Obſervateur, deux cens perſonnes, envoïées pour former une Ville, qui ſont campées au bord d'un grand Fleuve, où elles n'ont encore penſé qu'à ſe mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dreſſe un Plan, & qu'on leur bâtiſſe des Maiſons. L'Ingénieur, qu'on vient de nommer, remplît une partie de cette attente; c'eſt-à-dire qu'il laiſſa aux Habitans un Plan fort beau & fort régulier : mais le P. de Charlevoix douta de l'exécution. Cependant on a publié, dans un Mercure de 1742, que la Nouvelle Orléans étoit diviſée en cinq Paroiſſes, où l'on comptoit juſqu'à huit cens belles Maiſons.

Description de la Nouvelle Orléans.

Entre la Ville & la Mer, il n'y a jamais eu de Conceſſions, parcequ'elles auroient trop peu de profondeur;

(5) L'uſage l'emporte pour ce nom, quoiqu'auſſi choquant que le ſeroit la *Nouvelle Paris*.

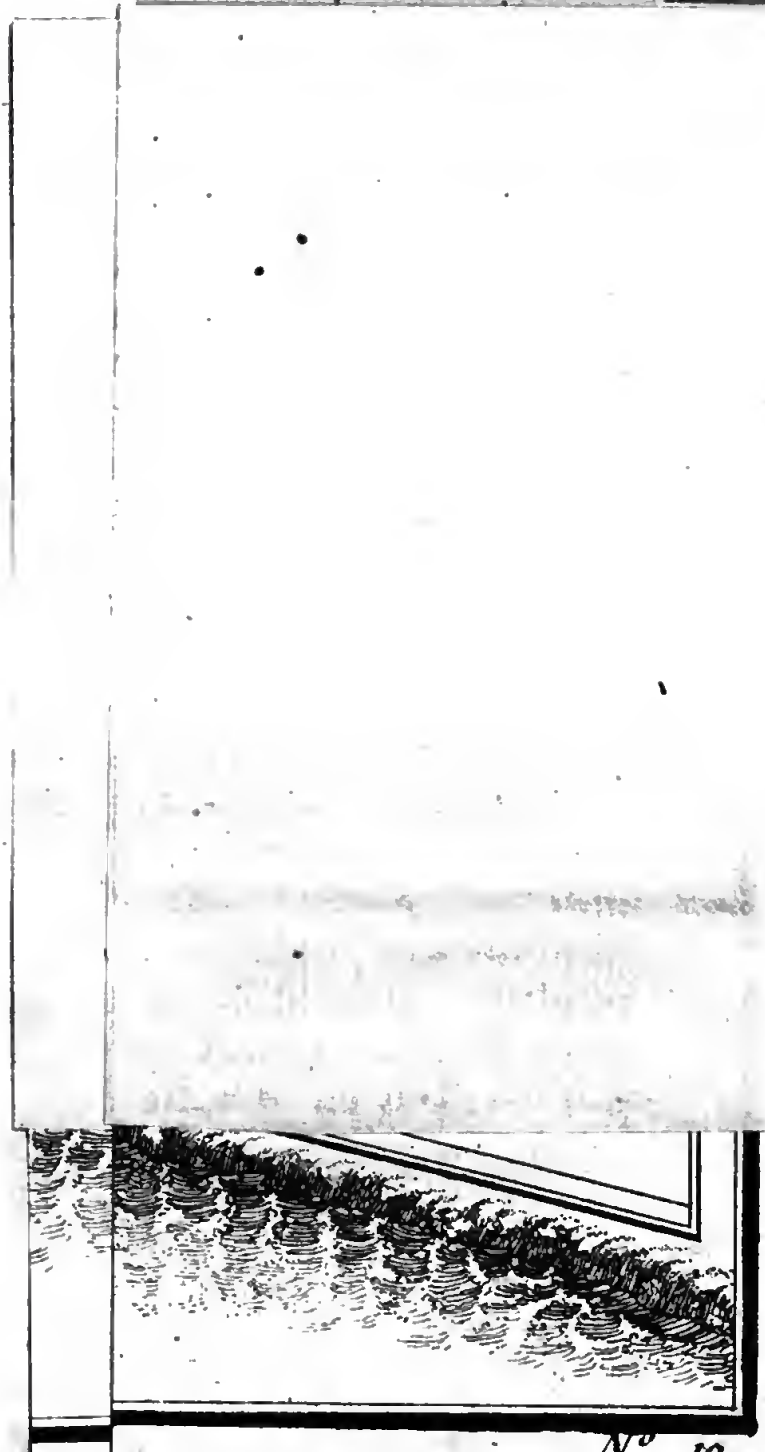

N°. 19.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

mais on y trouve quelques petites Habitations particulieres, & des Entrepôts pour les grandes Conceſſions. Un Village de Chaounchas, qu'on y voïoit autrefois, & dont les ruines ſubſiſtent encore, eſt aujourd'hui de l'autre côté du Fleuve, une demie lieue plus bas; & les Sauvages y ont tranſporté juſqu'aux oſſemens de leurs Morts. La côte s'éleve au-deſſous : c'eſt là que l'Obſervateur juge qu'on auroit dû placer la Ville; elle n'y ſeroit, dit-il, qu'à vingt lieues de la Mer; avec un vent médiocre, du Sud ou du Sud-Eſt, un Navire y monteroit en quinze heures (6).

Où l'on auroit dû placer cette Ville.

Après avoir paſſé plus de ſix mois à la Nouvelle Orléans, il partit le 22 de Juillet pour ſe rendre au Biloxi, qui étoit encore le Quartier général de la Colonie Françoiſe. La nuit ſuivante, il deſcendit par un nouveau circuit du Fleuve, nommé le *Détour aux Piakimines*, & bientôt il ſe trouva au milieu de ce qu'on appelle les Paſſes du Miſſiſſipi. On ne ſauroit manœuvrer ici avec trop d'attention, pour les éviter; & ſi l'on y étoit entraîné, il ſeroit preſqu'impoſſible d'en ſortir. La plûpart ne ſont que de petits Ruiſſeaux, dont

Paſſes de Miſſiſſipi.

(6) Voïez, ci-deſſus, la Relation de l'Etabliſſement.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

quelques-uns même ne ſont ſéparés que par de hauts fonds preſqu'à fleur d'eau ; c'eſt la Barre du Miſſiſſipi qui a multiplié ces Paſſes, à meſure que les eaux du Fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui ſe forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de réſiſtance ; & ſi l'on n'y prenoit garde, il ſeroit à craindre qu'avec le tems, aucune de ces iſſues ne fût pratiquable pour les Vaiſſeaux.

Au-delà de la Barre, on trouve une petite Ile, nommée alors *la Baſe*, mais que le P. de Charlevoix, & l'Ingénieur dont il étoit toujours accompagné, nommerent l'Ile de Touloufe. Elle n'a gueres plus d'une demie lieue de circuit, en y comprenant même une autre Ile, qui n'en eſt ſéparée que par une Ravine. D'ailleurs elle eſt très baſſe, à l'exception d'un ſeul endroit, que la Marée ne couvre jamais, & où l'on pourroit conſtruire un Fort, avec des Magaſins, pour y décharger les Vaiſſeaux, qui auroient peine à paſſer la Barre ſans être ſoulagés d'une partie de leur charge. L'Ingénieur, aïant ſondé cet endroit, trouva le fond aſſez dur & de terre glaiſe, quoiqu'il en ſorte cinq ou ſix petites ſources, qui ne jet-

tent pas beaucoup d'eau. Il remarqua que cette eau laisse, sur la terre où elle coule, un très beau sel. Quand le Fleuve est bas, c'est-à-dire pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'Ile de Toulouse; mais dans le tems de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, & le Fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la Mer. Le reste du tems, elle est un peu saumâtre au-delà de la Barre. Ceux qui ont écrit que pendant vingt lieues le Missisipi ne mêle point ses eaux avec celles de la Mer n'ont publié qu'une Fable (7).

(7) Une partie du jour, emploïée à sonder & à relever la seule embouchure du Fleuve qui soit navigable, fit faire aux deux Voïageurs des observations dont tous les Navigateurs doivent sentir l'importance. Elle court Nord Oueſt & Sud-Eſt, l'espace de trois cens toises, en montant de la pleine Mer jusqu'à l'Ile de Toulouse, vis-à-vis de laquelle il y a trois petites Iles, qui n'avoient point encore d'herbe, quoiqu'elles fussent assez hautes. Dans cet intervalle, sa largeur est de deux cens cinquante toises, & sa profondeur de dix-huit piés au milieu, fond de vase molle; mais il y faut naviger la sonde à la main. Delà, en remontant, on fait encore le Nord-Oueſt, l'espace de quatre cens toises, après lesquelles on trouve encore quinze piés d'eau, même fond. Partout le mouillage est sûr, & l'on y est à l'abri de tous les vents, à la réserve de ceux du Sud & du Sud-Est, qui, lorsqu'ils sont violens, peuvent faire chasser les Navires sur leurs ancres, mais sans danger, parcequ'ils iroient échouer sur la Barre, qui est aussi de vase molle. On fait ensuite le Nord Oueſt, quart-de-Nord-Eſt, pendant cinq cens toises. C'est là proprement la Barre, qui a

DESCRIPT DE LA NOUVELLE FRANCE.

En général, la force du Courant rendra toujours la Navigation du Miſſiſſipi difficile en remontant, & demande même beaucoup d'attention en deſcendant, parcequ'il porte ſouvent ſur les Pointes avancées & ſur des

douze piés d'eau, moïenne profondeur; encore y faut-il de l'attention, car on y rencontre des Bancs: cette Barre a deux cens cinquante toiſes de large entre des terres couvertes de roſeaux.

Dans la Paſſe de l'Eſt, qui eſt immédiatement au-deſſus, on fait l'Oueſt en plein, pendant une lieue: elle a deux cens cinquante toiſes de largeur, & depuis quatre juſqu'à cinq piés de profondeur; puis tout-à-coup, on ne trouve plus de fond. En reprenant la grande Paſſe, au ſortir de la Barre, on fait encore le Nord-Oueſt, l'eſpace de trois cens toiſes, & l'on n'y a jamais moins de quarante-cinq piés d'eau. On laiſſe, à droite, la *Paſſe à Sauvole*, par où les Chaloupes peuvent aller au Biloxi, en faiſant le Nord: cette Paſſe a pris ſon nom d'un Officier, qui a commandé dans la Colonie. Enſuite il faut retourner à l'Oueſt-quart-Nord-Oueſt, pendant cinquante toiſes; & dans une eſpece d'Anſe, qu'on laiſſe à gauche au bout de cet eſpace, il y a trois Paſſes, une au Sud-Sud-Eſt, une autre au Sud, & la troiſieme à l'Oueſt-Sud-Oueſt. Cette Anſe n'a que dix toiſes de profondeur, & vingt piés de diametre; mais les Paſſes ont peu d'eau. On continue de ſuivre le même rhumb de vent; & cinquante autres toiſes plus loin, on trouve, ſur la même main, une ſeconde Anſe, qui a vingt toiſes de diametre & cinquante de profondeur: elle contient deux petites Paſſes, d'où les Canots d'écorce auroient beaucoup de peine à ſe tirer. Delà on tire à l'Oueſt, pendant l'eſpace de cinq cens toiſes, & l'on ſe trouve vis à vis de la *Paſſe à la Loutre*, qui eſt à droite & tournée au Sud-Sud-Eſt: elle a cinq cens toiſes de large; mais elle ne peut recevoir que des Pirogues. Enſuite on tourne au Sud-Oueſt pendant vingt toiſes; on revient à l'Oueſt pendant 300; puis à l'Oueſt-quart-de N. O.

Battures. Il n'y a de ſûreté qu'avec des Bâtimens à voiles & à rames. D'ailleurs, comme il n'eſt pas poſſible d'y voguer la nuit dans un tems obſcur, ces voïages ſeront toujours fort longs & d'une grande dépenſe, du moins juſqu'à ce que les bords du Fleuve ſoient peuplés, à de courtes diſtan-

l'eſpace de cent; à l'Oueſt-Nord-Oueſt autant; au Nord-Oueſt huit cens: alors on trouve, à gauche, la *Paſſe du Sud*, qui a deux cens cinquante de large, neuf braſſes d'eau à ſon entrée du côté du Fleuve, & deux piés ſeulement à ſa ſortie dans la Mer. Deux cens cinquante toiſes plus loin eſt la *Paſſe du Sud-Oueſt*; même largeur à peu-près, & jamais moins de ſept à huit piés d'eau. Par ce travers, le Païs commence à n'être plus ſi marécageux; mais il eſt noïé pendant quatre mois de l'année. A gauche, il eſt borné par une ſuite de petits Lacs, qui ſuivent celui des Chetimachas; à droite, par les *Iles de la Chandeleur*: on juge qu'entre ces Iles, il y a paſſage pour les plus grands Navires, & qu'il ſeroit aiſé d'y faire un bon Port. Les grandes Barques peuvent remonter de la Mer juſqu'au Lac des *Chetimachas*; & rien n'empêche d'y aller couper les plus beaux chênes du monde, dont cette Côte eſt couverte.

La largeur du Fleuve entre les Paſſes, c'eſt-à-dire pendant les quatre lieues qu'on compte de l'Ile de Toulouſe à la Paſſe du Sud-Oueſt, n'eſt jamais plus de cinquante toiſes: mais immédiatement au-deſſus de cette Paſſe, il reprend inſenſiblement ſa largeur ordinaire, qui n'a jamais moins d'un mille, & qui en a rarement plus de deux. Sa profondeur va toujours auſſi en augmentant, depuis la Barre; ce qui eſt le contraire de tous les autres Fleuves, qui ſont ordinairement plus profonds à meſure qu'ils approchent de la Mer. *Journal hiſtorique, pp.* 443 *& ſuiv.* Obſervez qu'on ne répond point des changemens qui peuvent être arrivés depuis. On ajoute que l'eau du Miſſiſſipi eſt une des meilleures du monde, & qui ſe conſerve le plus long-tems ſaine.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ces, depuis les Illinois juſqu'à la Mer. Pourquoi feroit-on difficulté de ſe le promettre, dans un Païs dont le climat eſt ſi doux & le terroir ſi fertile; mais ſur-tout d'un Fleuve, dont l'embouchure eſt par Mer à douze ou quinze journées du Mexique, & plus proche encore de la Havane, des plus belles Iles de l'Amérique, & des Colonies Angloiſes?

Pronoſtic pour la proſpérité de la Colonie Françoiſe.

Voïage au Biloxi.

Conduiſons les deux Voïageurs juſqu'au Biloxi, dont on doit attendre auſſi la Deſcription, puiſqu'il a eu tant de part aux Relations de la découverte (8). De l'Ile de Toulouſe, on y compte vingt-huit lieues. Toute cette Côte eſt extrêmement plate. Les Vaiſſeaux Marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, & les moindres Brigantins de deux. Ceux-ci doivent même s'éloigner, lorſque le vent eſt du Nord ou du Nord-Oueſt, s'ils ne veulent demeurer entierement à ſec. La Rade du Biloxi eſt le long de l'*Ile des Vaiſſeaux*, qui s'étend une petite lieue de l'Eſt à l'Oueſt, mais qui a peu de largeur. A l'Eſt de cette Ile eſt l'Ile *Dauphine*, autrefois l'Ile *Maſſacre* (9); à l'Oueſt

(8) Voïez, ci-deſſus, Etabliſſement des François, &c.
(9) Voïez ce qu'elle a long-tems été. *Ibidem.*

ſont de ſuite l'Ile *des Chats*, ou de *Bienville*, l'Ile *à Corne*, & les Iles de *la Chandeleur*.

Ce que c'eſt que le Biloxi.

Ce qu'on nomme proprement le *Biloxi*, eſt la Côte de Terre-Ferme qui eſt au Nord de la Rade : c'eſt le nom d'une Nation ſauvage, qui l'habitoit autrefois, & qui s'eſt retirée vers le Nord-Oueſt, ſur les bords d'une petite Riviere, nommée la *Piviere des Perles*, parcequ'on y en a pêché quelques-unes. L'Obſervateur condamne le choix qu'on avoit fait de ce lieu, pour y établir le quartier général de la Colonie. On ne pouvoit, dit-il, en choiſir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun ſecours des Vaiſſeaux, ni leur en donner, la Rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage, & d'être remplie de vers. La ſeule utilité qu'on en peut tirer eſt d'y mettre les Vaiſſeaux à couvert d'un coup de vent, lorſqu'ils viennent reconnoître l'entrée du Miſſiſſipi, dont il ſeroit dangereux d'approcher au haſard dans un mauvais tems, parcequ'elle n'a que des terres baſſes. Celles du Biloxi ne ſont que des ſables, où il ne croît gueres que des Pins, des Cedres & de *la Caſſine*, fameux arbriſſeau qui ſe nomme auſſi *Apalachi-*

Ses propriétés, bonnes & mauvaiſes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ne, & dont les Eſpagnols de la Floride font infuſer les feuilles, pour en prendre comme du Thé (10). On y trouve auſſi cette eſpece de myrthe à large feuille, dont la graine, jettée au Printems dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante & moins friable que celle des Abeilles, mais auſſi bonne à brûler.

Mirthe à chandelle.

Riviere de la Maubille.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'Eſt, on trouve la Riviere de la Maubile, qui court du Nord au Sud, & dont l'embouchure eſt vis-à-vis de l'Iſle Dauphine. Elle prend ſa ſource dans le Païs des Chicachas. Son cours eſt d'environ cent trente lieues, & ſon lit fort étroit. Elle ſerpente beaucoup, & n'en eſt pas moins rapide; mais dans le tems des eaux baſſes, elle ne peut être remontée que par de petites Pirogues. On a vu que les François ont eu long-tems, ſur cette Riviere, un Fort qui étoit le principal poſte de leur Colonie; non que les terres y fuſſent bonnes, mais on y étoit à portée de trafiquer avec les Eſpagnols. L'Obſervateur éprouva que dès le mois de Mars les chaleurs ſont déja fort incommodes ſur cette

(10) Voïez, au Tome ſuivant, l'Hiſtoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

Côte, & conçut que lorſqu'elles ont embraſé le ſable, elles doivent être exceſſives; mais la Briſe, qui s'éleve aſſez régulierement tous les jours entre neuf & dix heures du matin, & qui ne tombe qu'avec le Soleil, rend le climat ſupportable. L'embouchure du Miſſiſſipi eſt par les vingt-neuf degrés de Latitude; & la Côte du Biloxi par les trente.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Le retour des deux Voïageurs à la Nouvelle Orléans ſe fit par une autre route. Après être revenus ſur leurs traces juſqu'à l'Ile aux Perles, ils laiſſerent à droite la Riviere du même nom, qui a trois embouchures, dont la ſéparation ſe fait à quatre lieues de la Mer. Delà ils s'avancerent à l'entrée du Lac de Pontchartrain, pour le traverſer. Cette traverſée eſt de ſept à huit lieues. On entre enſuite dans la Baie de Saint Jean, d'où le P. de Charlevoix prit ſon chemin par terre, & n'eut beſoin que de quelques heures pour ſe rendre à la Ville.

Retour du Biloxi par le Lac de Pontchartrain.

On a rapporté, dans un autre article (11), la ſuite de ſon Voïage, & ſes obſervations ſur la Floride Eſpagnole. Celles qui regardent Saint

(11) Voïez, ci-deſſus, ce qui regarde la Caroline

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Domingue, ſeront rappellées, avec la même diſtinction, dans l'article des Iles.

SUITE DE LA CÔTE DU CONTINENT, ILES, ET GRAND BANC DE TERRE-NEUVE.

Après avoir donné la deſcription des Côtes du Continent juſqu'au Port de Camceaux dans l'Acadie, on ne peut ſe diſpenſer de les ſuivre juſqu'à l'embouchure du Fleuve Saint Laurent. Tout cet eſpace, qui forme une grande partie du Golfe, derriere l'Ile Roïale, eſt peu habité, & ſeroit à peine connu des Géographes, ſi *Denis*, qui y poſſedoit des terres conſidérables, ne s'étoit attaché à nous en laiſſer une fidelle peinture, ſur laquelle il paroît que la plûpart des Cartes ont été dreſſées.

Baie de Chedabouctou.

Le premier lieu qui mérite quelque attention, en ſortant de Camceaux, eſt une grande Baie nommée *Chedabouctou*, avant laquelle on trouve pluſieurs lieues de terre haute & de rochers, qui vont en deſcendant juſqu'à une petite Ile, nommée l'*Ile aux Renards*. Là les Terres ſont plattes, marécageuſes, & remplies de petits Etangs d'eau ſalée. Une lieue plus loin, on trouve une autre Baie, dont l'entrée eſt fort étroite, avec une barre de ſables, qui ne permet aux Chaloupes d'y

entrer qu'en haute Mer. La Baie de Chedabouctou forme un très beau Havre, où des Navires de cent tonneaux peuvent entrer facilement, & demeurer conſtamment à flot. La terre y eſt bonne, quoique les deux côtés de la Riviere, du même nom, ſoient bordés de rochers couverts de beaux arbres. Denis y avoit une Pêche ſédentaire, & ſon Etabliſſement étoit de ſix vingts hommes. DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Enſuite toute la Côte eſt fort belle juſqu'à l'entrée du petit Paſſage, qui ſépare l'Ile Roïale, du Continent. On trouve à huit ou neuf lieues de Chedabouctou un grand Cap, dont le bas, qui eſt eſcarpé à pic, forme une Anſe commode. Les Vaiſſeaux qui vont dans le Golfe de Saint Laurent pour la Pêche, & qui arrivant à la Côte de trop bonne heure, ſont arrêtés au grand Paſſage par les glaces, viennent chercher celui-ci, qui ſe nomme *Fronſac* (12), & mouillent dans cette Anſe. » J'y ai » vu, ajoute Denis, juſqu'à huit ou » dix Vaiſſeaux; & quoique le Cou- » rant ſoit d'une force extrême dans le » paſſage de Fronſac, un Navire y eſt » garanti des glaces par une Pointe qui Paſſage de Fronſac.

(12) Il eſt nommé Paſſage *du Glis*, dans la Carte de Lact.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» s'avançant assez pour détourner la
» Marée qui pourroit les apporter du
» Golfe, les rejette vers l'Ile Roïale ;
» comme celles qui pourroient venir
» de l'autre côté sont rejettées aussi par
» le Cap. A cette Pointe, qui est la
» plus étroite partie du Passage, il n'y
» a que la portée du canon de la terre
» ferme à l'Ile.

En sortant de l'Anse, avant que d'en passer la Pointe, on rencontre des Etangs d'eau salée, où les Huitres & les Moules sont en abondance. Après la Pointe, on trouve une petite Riviere, où les Chaloupes peuvent entrer : une Ile se présente dans l'intérieur ; l'on est surpris de reconnoître bien tôt qu'elle sépare en deux parties une grande Baie, où tombent deux Ruisseaux. Le Païs est agréable, & revêtu de beaux arbres, sur-tout de Cedres & de Trembles. Quoique la Baie n'ait pas deux lieues de tour, elle est si platte en plusieurs endroits, qu'elle se découvre en basse Mer. Ce sont des sables vaseux, où l'on trouve une grande variété de coquillages, qui sont, aux Printems, la principale subsistance des Sauvages.

Baie d'Artigougueche.

Deux lieues plus loin, en continuant de suivre la Côte, on trouve une

autre Baie, qui ſe nomme *Articougueche*; & dans les terres quantité d'Etangs & de Prairies, bornées par de très beaux Bois. Six lieues au-delà, on rencontre une Riviere nommée *Mirligueche*, par où les Sauvages apportent, au Printems, des Pelleteries dans leurs Canots, & dont la Baie, ou l'Anſe, qui porte le même nom, pénetre fort loin dans les terres. L'Automne y amene une prodigieuſe quantité d'Outardes, de Canards, de Sarcelles, & d'autres eſpeces de Gibier, qui s'y arrêtent juſqu'au commencement de Novembre. Les Huîtres y ſont excellentes. En montant la Riviere, on ne découvre ſur la gauche, pendant l'eſpace de deux lieues, que de petites Montagnes de plâtre; enſuite les terres, des deux côtés, paroiſſent aſſez bonnes pendant trois lieues, & ſont couvertes de fort grands arbres. On rencontre, à cette diſtance, deux autres Rivieres, qui tombent en fourche dans celle de Mirligueche, & qui viennent de pluſieurs Lacs, aſſez éloignés, où les Sauvages tuent quantité de Caſtors. Le Païs offre, des deux côtés, de grandes & belles Prairies.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Mirligueche.

A trois lieues de l'Anſe & de la Riviere de Mirligueche, ſur la Côte,

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

on trouve une autre Anſe, avec ſa petite Riviere, où l'on pêche des Bars, longs de deux ou trois piés, en ſi grande quantité, que dans l'eſpace d'une heure les Sauvages, qui les dardent avec une eſpece de lance, d'environ ſept ou huit piés de long, en prennent juſqu'à deux cens. Delà, pendant quatre lieues, la Côte va toujours en montant juſqu'au pié d'un grand Cap, qui eſt couvert de beaux arbres, & qu'on découvre vingt lieues en Mer. On le nomme Saint Louis. Il eſt bordé de rochers, qui en rendent l'approche fort dangereuſe lorſque les vents portent à la Côte; mais entre leſquels il ſe trouve un petit Baſſin, où les Chaloupes peuvent entrer des deux côtés, & demeurer à l'abri, avec l'avantage d'y pouvoir pêcher quantité de Homars, qui fourniſſent une bonne ſubſiſtance. Les terres qui ſuivent le Cap Saint Louis ſont couvertes des mêmes Bois, pendant l'eſpace de dix lieues, après leſquelles on trouve une petite Riviere, dont l'entrée eſt quelquefois bouchée de ſable, mais laiſſe, dans d'autres tems, un paſſage pour les Chaloupes. Les terres y ſont aſſez belles, & ne ceſſent point d'être revêtues d'arbres.

Grand Cap, & bon aſyle.

Les douze lieues ſuivantes n'offrent qu'une Côte de Rochers, à la réſerve de quelques Anſes de différentes grandeurs. Les terres ſont baſſes & couvertes de grands Chênes. On rencontre enſuite une grande Riviere, nommée *Pictou*, dont l'entrée, platte, & large d'environ trois lieues, eſt ſi ſablonneuſe, que dans la Matée même elle ne peut recevoir que des Barques de douze à quinze tonneaux. A gauche de l'embouchure, on voit ſortir une autre Riviere, qui n'en eſt ſéparée que par une Pointe de ſable, & qui, quoique fort étroite à l'entrée, s'élargit enſuite & forme pluſieurs Anſes, où le Gibier de toute eſpece eſt dans une abondance ſurprenante. Les terres y ſont très bonnes, le Païs fort agréable, & les arbres d'une beauté ſinguliere. La Côte ſuivante, pendant huit ou neuf lieues, eſt haute, bordée de rochers dangereux, à l'exception de quelques Anſes où la terre eſt baſſe, mais avec des Briſans qui ne laiſſent pas beaucoup d'abri pour les Chaloupes. On trouve, dans cet eſpace, une Riviere dont quantité de Roches défendent l'entrée, & vis-à-vis, à quelque diſtance en Mer, une petite Ile couverte de Bois, que les François ont nommée

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Pictou.

Ile de l'Ormet.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

l'*Ormet*. L'embouchure de la Riviere forme une Baie de deux lieues de profondeur, ſur une de large, où la terre eſt baſſe en pluſieurs endroits, & couverte de beaux arbres. Deux Pointes, qui s'approchent du fond de la Baie, forment un Canal qui eſt l'entrée de la Riviere. On y pêche beaucoup d'Huitres & de Coquillages. Le Païs eſt aſſez beau, & préſente, dans l'éloignement, quelques Montagnes d'une hauteur médiocre.

Cap Tourmentin.

Deux lieues plus loin, la Côte eſt ouverte par une autre Riviere, qui pénetre dans les terres entre deux Rives fort montagneuſes. Celle de la Mer continue de l'être auſſi pendant environ douze lieues, & conduit au Cap *Tourmentin*. C'eſt une grande Pointe, qui s'avance en Mer, & qui n'eſt qu'à deux lieues & demie de l'Ile Saint Jean. Elle eſt entre deux grandes Baies, bordées de Montagnes ou de Roches; & de toutes parts on ne trouve ici que des Ecueils, les uns découverts, d'autres qui ne s'apperçoivent qu'en baſſe Mer. Après avoir doublé cette Pointe, la Côte change peu pendant dix lieues; mais on trouve enſuite une Riviere où les Barques entrent, avec la ſeule précaution de bien prendre le Canal, pour

passer une petite Ile, après laquelle on est à couvert, & l'on ne manque point d'eau, vis-à-vis d'une grande prairie, qui forme une Anse de bonne grandeur. Denis nomme cette Riviere la *Riviere de Cocagne*, parceque le mauvais tems l'aïant forcé d'y passer huit jours, il y fit si bonne chere, que pour en faire prendre quelque idée, il est réduit à nommer le Gibier & le Poisson que ses Gens refusoient : c'étoient des Outardes, des Canards, des Sarcelles, des Pluviers, des Beccasses, des Beccassines, des Tourtres, des Lapins, des Perdrix, des Saumons, des Truites, des Maquereaux, des Eperlans & des Huitres. » Ses Chiens mêmes, dégoûtés par l'abondance, se couchoient » près de ces délicieux alimens sans y » toucher «. La beauté du Païs répond à l'excellence de ses productions : il est fort uni, & couvert des plus beaux arbres, avec de grandes Prairies, qui bordent la Riviere l'espace de cinq ou six lieues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Riviere de Cocague. Abondance de ses vivres.

Après la Riviere de Cocagne, on trouve, à dix lieues, celle de *Rechibouctou*, dont l'entrée, quoique bordée de sables pendant près d'une lieue, laisse passage à des Bâtimens de deux cens tonneaux. Elle forme ensuite un

Riviere de Rechibouctou.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

fort grand Baſſin, mais ſi plat, que les Navires ne peuvent pénétrer bien loin. Deux autres Rivieres tombent dans ce Baſſin, l'une fort petite ; & l'autre aſſez grande, qui communique, à l'aide de deux portages, avec la Riviere de Saint Jean. Les Sauvages n'emploient que deux jours à ce trajet. La petite Riviere communique auſſi, par un portage, avec la Riviere de Miramichi, où Denis avoit une Habitation. Il fait ici une peinture fort ſinguliere du Chef des Sauvages de Rechibouctou.

Etabliſſement & conduite ſinguliered'un Sauvage.

» C'étoit, dit-il, un Sauvage des plus » ſuffiſans que j'aie connus. Tous les » Indiens de cette partie du Golfe le » redoutoient. Il avoit ſur le bord du » Baſſin de cette Riviere, un Fort, » compoſé de pieux aſſez gros, & de » deux eſpeces de Baſtions, dans le- » quel il étoit logé avec une partie de » ſes gens. Une longue piece de bois, » qu'il avoit fait attacher au ſommet » d'un arbre, percée de chevilles qui » en faiſoient une ſorte d'échelle, » étoit la guérite d'où il faiſoit obſer- » ver, par un Sauvage monté à la » pointe, ce qui ſe paſſoit ſur les » Côtes. Si quelque Bâtiment paroiſ- » ſoit, il faiſoit prendre les armes à » tout ſon monde ; & mettant des ſen- » tinelles

» tinelles aux avenues, il attendoit tranquillement qu'on approchât de » ſon poſte. On demandoit de ſa part, » aux Etrangers, ce qu'ils deſiroient » de lui ; & ſouvent, il faiſoit attendre long-tems ſa réponſe. Il ne leur » permettoit d'entrer, qu'après avoir » été ſalué, une ou deux fois, par une » décharge de leurs fuſils. On le trouvoit toujours aſſis ſur ſes talons, » comme un ſinge, la pipe à la bouche. Jamais il ne parloit le premier ; » mais après avoir écouté ce qu'on » avoit à lui dire, il répondoit avec » une ridicule affectation de gravité. » S'il alloit à la Cabane de quelque » Sauvage, il faiſoit tirer un coup de » fuſil, pour avertir tous les autres de » venir au-devant de lui avec leurs » armes ; & lorſqu'il ſortoit de ſa Chaloupe, il vouloit être ſalué d'une » décharge. Enſuite, ſe faiſant ſuivre » juſqu'à la Cabane, il exigeoit une » autre décharge à ſon entrée. Ceux » qui lui refuſoient cet hommage ne » demeuroient jamais impunis ; mais » il ne les maltraitoit point en public, » dans la crainte de trouver quelque » réſiſtance de la part des autres. La » même politique lui faiſoit éviter les » parties de débauche, qui ſont com-

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» munes entre les Sauvages ; & dans » leſquelles tous les rangs ſont con- » fondus. Il ſe cachoit même, lorſqu'il » voïoit ſes gens dans l'ivreſſe, ou s'il » ne pouvoit prendre cette précaution, » il étoit alors aſſez modeſte pour ne » pas faire valoir ſa grandeur «. Le Païs eſt fort beau ; & la chaſſe y étant très abondante, il n'eſt pas ſurprenant que les Sauvages y fuſſent ſi bien fournis d'armes à feu.

Riviere de Miramichi.

En ſortant de Rechibouctou, pour s'approcher de la Riviere de Miramichi, on trouve, à gauche, de grands bancs de Sable, qui avancent fort loin en Mer ; après quoi, l'on trouve une grande Baie, qui pénetre plus de deux lieues dans les terres, & qui a preſqu'autant de largeur. Elle eſt traverſée auſſi de quantité de ſables, qui ſe découvrent même en baſſe Marée ; & dans le mauvais tems la Mer y briſe par-tout. Un petit Canal, fort tortu, qui conduit dans la Riviere, eſt le ſeul paſſage que Denis ait reconnu ſûr ; mais, outre qu'il n'eſt pas facile à trouver, il ne reçoit que des Barques de douze à quinze tonneaux. Tous ces ſables continuent juſqu'à la Riviere de Miramichi.

L'embouchure de cette Riviere eſt

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

fort étroite, & comme fermée par une petite Ile, qui eſt ſur la droite de l'entrée ; mais on n'a pas plutôt paſſé l'Ile, qu'on trouve un beau Baſſin, large d'une portée de canon, & d'une bonne profondeur, dont les deux côtés ſont des Rochers aſſez hauts, & la plûpart couverts de beaux Bois. Il s'y trouve néanmoins quelques petites anſes, où l'on peut aborder & deſcendre avec des Chaloupes ou des Canots. Cette Riviere peut être remontée pendant ſix lieues, après leſquelles on en trouve deux autres qui s'y joignent ; & les Roches dont elles ſont coupées, ferment l'entrée à tout autre Bâtiment que des Canots : l'une monte vers la Baie de Rechibouctou ; l'autre vers celle des Chaleurs, & conduit, avec le ſecours d'un Portage, à la Riviere de Nepigiguit, qui eſt au fond de cette derniere Baie. On vante la beauté du Païs, dans l'intérieur des terres. Les Fraiſes & les Framboiſes, qui y croiſſent en abondance, y attirent une quantité incroïable de Tourtres. Mais ce que Denis raconte des Saumons, qui entrent dans la Riviere, eſt encore plus ſurprenant : » Ils ſont en ſi grand nombre, que » pendant la nuit on eſt réveillé par » le bruit qu'ils font en ſautant ſur

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

» l'eau ; ce qui vient du plaiſir qu'ils
» reſſentent de pouvoir s'égaïer dans
» un Baſſin libre, après avoir eu beau-
» coup de peine à paſſer ſur les ſa-
» bles où l'eau leur manquoit. Enſuite
» ils montent dans les Rivieres, &
» juſqu'aux Lacs d'où elles deſcendent.
» Les Caſtors ſont fort communs dans
» ces Lacs.

Iles de Miſcou.

La Côte, juſqu'aux Iles de Miſcou, c'eſt-à-dire daus l'eſpace de dix ou douze lieues, eſt preſque toujours de ſable. Elle eſt coupée par des Ruiſſeaux & des Anſes de différentes grandeurs ; où la Chaſſe eſt abondante, & revêtue ſans ceſſe de grands Bois, dont la plûpart des arbres ſont des Cedres. Deux lieues avant les Iles de Miſcou, on rencontre une grande Anſe, qu'on nomme le paſſage de *Caraquet*, & qui aboutit à la Baie des Chaleurs. Elle a des Iles, qui ſeront décrites à leur tour : mais, en continuant de ſuivre la Côte, on trouve un autre paſſage, du moins pour les Barques, entre les deux Iles de Miſcou. L'entrée n'en eſt pas ſans danger, parceque des deux côtés pluſieurs pointes de ſables, où la Mer bat furieuſement, la rendent fort étroite : mais, après les avoir paſſés, on ſe trouve dans un Canal aſſez large, en-

tre les deux Iles. Celle qu'on laiſſe à droite, & qui eſt la plus petite, n'a qu'environ quatre lieues de tour, dont une partie eſt compoſée de marécages bas & ſans arbres, où les Outardes ſe raſſemblent au Printems pour faire leurs Petits. Au-delà des Marécages, la terre eſt couverte de Sapins, mélés de Bouleaux; après quoi l'on rencontre une autre Pointe de ſable, qui forme une aſſez grande Anſe, où les Navires Pêcheurs mouillent en ſûreté, à la faveur des deux Iles. Il ne s'y trouve point de Riviere d'eau douce; mais la nature y ſupplée par une ſource fort extraordinaire. A deux cens pas de la Côte, vis-à-vis des Bois de Sapin, & vers le milieu, on voit ſortir du ſein de la Mer un bouillon d'eau douce, de la groſſeur de deux poings, qui conſerve ſa douceur dans un circuit de vingt pas, ſans que le flux ou le reflux arrête ou trouble ſon cours; de ſorte qu'il hauſſe & baiſſe avec la marée. Les Pêcheurs y vont faire de l'eau, dans leurs Chaloupes, & la puiſent avec des ſeaux, comme dans une Fontaine. L'endroit d'où elle ſort n'a pas moins d'une braſſe de fond, aux plus baſſes Marées, & l'eau d'alentour eſt auſſi ſalée qu'en pleine Mer.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Source d'eau fort étrange.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

La grande Ile de Miſcou a ſept ou huit lieues de tour, & pluſieurs Anſes, bordées de Prairies & d'Etangs, où la chaſſe des Oiſeaux ne ceſſe jamais d'être fort abondante. Elle a quatre Ruiſſeaux, dont deux reçoivent des Canots. La plûpart des Bois y ſont de Sapins. La terre y eſt bonne, quoique ſablonneuſe, & toutes les eſpeces d'Herbages y croiſſent fort bien. Denis, qui s'y étoit fait une Habitation, y planta des noïaux de Pêche, de Pavis, de Preſſes, & d'autres Fruits à noïaux, qui vinrent parfaitement; & la Vigne ne promettoit pas moins: mais il ſe plaint que deux ans après, un Conceſſionnaire de la Compagnie, nommé *Aunay*, vint le dépoſſeder; & ce défaut de ſtabilité, dans les poſſeſſions, eſt un obſtacle, dit-il, qui empêchera toujours que le Païs ne ſe peuple. La ſortie, comme l'entrée des Navires, eſt entre la grande Ile & la Pointe de la petite. On range de près la grande, pour prendre le bon Canal, qui n'a jamais moins d'une braſſe & demie d'eau, & l'on ne ceſſe point de la cotoïer pendant trois lieues.

Baie des Chaleurs.

Enſuite, on peut entrer dans la Baie des Chaleurs, par le petit paſſage qui vient de celle de Miramichy, & qui

n'eſt propre que pour des Barques, avec leſquelles on côtoie les Iles de *Touſquet*, ou plutôt quelques bancs de ſable qui portent ce nom. La plus grande de ces Iles a deux endroits où les Bâtimens Pêcheurs peuvent mouiller; mais ils ne peuvent s'y rendre que par l'entrée de la Baie des Chaleurs. Cette grande Ile de Touſquet n'a pas moins de quatre ou cinq lieues de tour. La Pêche, ſurtout celle du Hareng & du Maquereau, y eſt fort abondante. Denis donne quatre lieues d'étendue à la Baie des Chaleurs, qu'il nomme auſſi Touſquet, parcequ'elle contient les Iles de ce nom,

' DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

En ſortant du Canal des Iles de Miſcou pour arriver à la grande entrée de la Baie des Chaleurs, on range, pendant dix lieues, une Côte fort eſcarpée, au pié de laquelle la Mer bat avec tant de force, qu'un Navire qui s'y perdroit n'auroit aucune reſſource. Enſuite on trouve une petite Riviere, qui ne peut recevoir que des Chaloupes. Trois lieues plus loin, on eſt à l'entrée d'une grande Anſe, dont il part une Pointe, qui, s'avançant vers la Mer, fait un côté du Baſſin de Népigiguit. La profondeur de cette Anſe eſt d'une lieue.

Baſſin de Népigiguit.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

On découvre ici de grandes & belles Prairies, qui s'étendent d'une demie lieue au-delà de l'entrée du Baſſin. Il a lui-même plus d'une lieue & demie de longueur, ſur une de large ; mais il demeure preſque ſans eau, en baſſe marée, & l'on y voit alors une quantité incroïable d'Outardes, de Canards & de Cravans, qui ſe retirent à la Côte lorſque la Mer commence à remonter. De quatre Rivieres, qui ſe déchargent dans ce Baſſin, trois viennent des Montagnes qu'on découvre dans l'éloignement ; l'autre, qui eſt la plus grande, quoiqu'elle ne reçoive que des Canots, eſt celle qui vient de Miramichi. Ces Rivieres ſont remplies de Saumons ; & les Sables du Baſſin offrent une prodigieuſe abondance de toutes ſortes de coquillages. Ses bords ſont de belles Prairies, au-delà deſquelles la terre eſt couverte de grands arbres. Une ſeconde pointe de ſable qui répond à l'autre, & qui rend l'entrée du Baſſin aſſez étroite, forme une ſorte de Canal, où l'on pêche en abondance, au retour de la marée, des Maquereaux, des Saumons, & ſouvent des Eſturgeonsd'une grandeur ſinguliere. Denis avoit une Habitation ſur le bord du

Baſſin de Népigiguit. Sa Maiſon y étoit flanquée de quatre petits Baſtions, avec une Paliſſade & ſix petites pieces de canon en batterie. Quoique les Terres n'y ſoient pas des meilleures, il y avoit un grand Jardin, dont il tiroit toutes ſortes des légumes. Les pois & le blé, les pepins de Pommes & de Poires y croiſſoient fort bien ; & de toutes parts on y voïoit des Framboiſes & des Fraiſes.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Habitation de Denis ſur le Baſſin de Nepigiguit.

En ſortant de Népigiguit, on trouve, après avoir fait deux lieues, une petite Riviere, que les Canots peuvent remonter long-tems, & dans laquelle on prend de ſi grands Saumons, que Denis en avoit vu de la longueur de ſix piés. La chaſſe, les arbres, & la bonté du terroir, excitent auſſi l'admiration des Voïageurs. Trois lieues plus loin, la Côte s'ouvre par une grande Baie, qui a quatre lieues de large & dix-huit à vingt lieues de profondeur. Les terres y ſont hautes & bordées de rochers. Entre pluſieurs petites Rivieres, qui tombent dans cette Baie, on en diſtingue quelques unes, par leſquelles on peut remonter, à l'aide de quelques portages, juſqu'à des Lacs qui ſe déchargent dans le Fleuve de Saint Laurent. Les Sauvages n'em-

Saumons longs de ſix piés.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

ploient ordinairement que trois jours à faire cette route. La Baie, qui eſt d'ailleurs fort abondante en Gibier, & dont toutes les Côtes ſont couvertes de grands arbres, ſe nomme *Riſtigouche.* Au-delà, cinq ou ſix lieues de terre hautes n'offrent que des Rochers; après leſquels la Côte s'abbaiſſe, & forme une grande Anſe, environnée de Prairies, d'Etangs & de fort beaux arbres. Enſuite, on cotoie deux lieues d'une terre, qui s'avance aſſez pour former un Cap, nommé le petit *Paſpec-biac*, près duquel ſort une Riviere où les Chaloupes peuvent ſe mettre à l'abri, & d'où l'on a, juſqu'au grand Paſpec-biac, quatre lieues de Côtes bordées de rochers, qui ſont battues des flots en haute Marée. On trouve auſſi-tôt une grande Pointe de Cailloux, mêlés de ſable, que les Pêcheurs nomment *Grave*, & ſur leſquels ils font ſecher leur Poiſſon. La Pointe de cette Grave offre une entrée, pour des Chaloupes, dans une Riviere qui ne manque jamaie de Plies, de Moules & de diverſes ſortes de Coquillage. La Grave fait d'ailleurs une Anſe où les Bâtimens Pêcheurs mouillent à quatre cables, & qui peut contenir deux Vaiſſeaux à l'aiſe.

Baie de Riſtigouche.

Ce que c'eſt que Grave.

On double enſuite une grande Pointe de ſable, après laquelle on trouve une autre Anſe, d'une lieue de profondeur. La Côte, qui ſuccede, eſt fort eſcarpée l'eſpace d'une autre lieue; mais s'abbaiſſant tout-d'un-coup, elle forme une troiſieme Anſe d'un mille de profondeur, au fond de laquelle ſort une petite Riviere. La terre y eſt bonne, & les Bois fort beaux. De cette Anſe, on compte, juſqu'au Port *Daniel*, quatre lieues, qui ne ſont encore que des Rochers eſcarpés, au pié deſquels la Mer bat furieuſement. L'entrée de ce Port a plus d'une demie lieue d'ouverture, dont les deux côtés ſont de hauts Rochers. On prend à droite, pour éviter des écueils qui s'avancent de l'autre côté. Un Navire ne peut pénétrer plus d'un quart de lieue, & mouille alors ſans danger; mais, vis-à-vis du mouillage, on découvre, à droite, une grande Anſe de ſable, où les Barques ſont en ſûreté. Plus loin, du même côté, on trouve une grande Roche de pierre à chaux; & de l'autre, des ſables, qui ſe découvrent en baſſe marée. Vis-à-vis de la Roche, une pointe de ſable forme un petit Détroit où les Barques peuvent paſſer, & qui eſt l'entrée d'un grand Baſſin, d'une

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Port Daniel.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

lieue de profondeur, où tombent deux grands Ruiſſeaux & pluſieurs petits. Ce lieu, qui ſe découvre au départ de la marée, eſt peuplé alors de toutes ſortes de Gibier & de Coquillages. Il eſt bordé de Prairies. Les terres y ſont belles & couvertes de très beaux arbres. Enfin, Denis en vante beaucoup les agrémens.

Pointe aux Maquereaux, & Pêche des Morues.

Après le Port Daniel, on a deux lieues d'une Côte pierreuſe, terminée par un Cap, ou un Rocher fort haut, qu'on nomme la *Pointe aux Maquereaux*, parceque ce Poiſſon y eſt en abondance. La pêche des Morues n'y eſt pas moins heureuſe. Ce Cap eſt à douze lieues du *Cap d'Eſpoir*; & dans l'intervalle on trouve une grande Baie, d'environ quinze lieues de tour, où tombent trois Rivieres. La Morue donne beaucoup, dans cette Baie; mais elle n'a point d'autre abri, qu'entre deux Iles, éloignées de plus d'une lieue de la Pointe aux Maquereaux; & cette Rade ne reçoit point de Navire au-deſſus de quatre-vingt tonneaux. Trois lieues plus loin, en ſuivant la Côte de la Baie, on trouve une petite Riviere, dont l'entrée, quoiqu'étroite & tortueuſe, conduit dans un grand Baſſin, d'environ deux lieues de circuit, où

dans la baſſe Marée, qui en découvre une partie, l'abondance du Gibier ne peut être comparée qu'à celle des Coquillages. Le Païs eſt agréable, la terre aſſez baſſe, mais très bonne. La plûpart des arbres, qui bordent le Baſſin, ſont des Cedres & des Pins ; plus loin dans les terres, ce ſont des Erables, des Frênes, des Bouleaux, des Chênes, des *Mignogons*, & d'autres ſortes de bois. Cinq lieues au-delà, une autre Riviere, qui ne reçoit que des Barques, eſt moins large intérieurement que la précédente ; mais elle a peu d'eau, & l'on y pénetre beaucoup plus loin. Le Païs eſt à-peu près le même. Quatre lieues après, on en trouve une troiſieme, qu'on a nommée la grande Riviere, parcequ'elle a plus d'eau que les deux autres : mais une Barre de cailloux & de ſable, que la Mer y amene, en rend l'entrée plus difficile ; ce qu'on attribue à ſa ſituation, qui étant au fond de la Baie, & vis-à vis de l'entrée, l'expoſe à la violence du vent de Mer. Son embouchure demeure quelquefois fermée, juſqu'à ce que l'abondance de l'eau, que la Barre arrête ; faſſe aſſez d'effort pour repouſſer cet obſtacle, & ſe faſſe une ouverture par l'endroit où les vagues ont pouſſé moins de cailloux.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Ainſi l'entrée, qui eſt aujourd'hui d'un côté, eſt de main de l'autre. C'eſt dans ces Rivieres que les Barques Normandes du *Banc aux Orphelins* cherchoient un aſyle, lorſqu'elles étoient preſſées de la tempête, & que leurs Navires étant à l'Ile *Percée*, c'eſt-à-dire à dix-huit ou vingt lieues de ce Banc, elles ne pouvoient retourner à bord, ſi le vent ne les favoriſoit beaucoup. Mais Denis ajoute qu'on commençoit à voir moins de Normands dans cette Baie, parcequ'ils n'y cherchoient pas tant des Morues, que des Pelleteries, dont la Traite étoit fort diminuée.

On trouve enſuite ſix lieues d'une Côte haute & revêtue de Sapins, dont le bout eſt éloigné de quatre lieues de l'Ile Percée, & d'une lieue du Cap *Enragé*. Tout ce Parage eſt fort dangereux, & ſouvent on y eſt combattu par deux vents contraires. L'Ile Percée eſt une grande Roche, qui n'a pas moins de ſoixante braſſes de hauteur, eſcarpée à pic des deux côtés. Sa longueur n'eſt aujourd'hui que d'environ quatre cens pas; mais elle alloit autrefois juſqu'à l'Ile de Bonne-Avanture, & Denis fut témoin de ſes révolutions.

Ile Percée, & trous qui lui font donner ce nom.

» La Mer, dit il, ne ceſſe point de la

« manger par le pié. J'ai vu qu'elle
» n'avoit qu'un trou en forme d'arca-
» de, par où les Chalouppes paſſoient
» à la voile, & c'eſt ce qui l'avoit fait
» nommer l'Ile Percée : il s'en eſt fait
» deux autres, qui ne ſont pas ſi
» grands, mais qui croiſſent tous les
» jours. Ces trous, qui affoibliſſent
» ſon fondement, ſeront cauſe à la fin
» de ſa chûte. Les Navires qui vont y
» faire la Pêche mouillent à quatre ou
« cinq cables de l'Ile, où quelques au-
» tres Rochers ſervent encore à rom-
» pre la Mer. J'y ai vu, tout-à-la-fois,
» onze Bâtimens Pêcheurs ; & la Pêche
» y eſt ſi bonne, qu'ils s'en retournoient
» tous chargés «. A deux portées de fuſil de la Côte, s'éleve une grande Montagne, platte & de forme quarrée, qui ſe nomme la Table de Roland, & qu'on découvre de dix-huit ou vingt lieues en Mer. Elle touche à d'autres Montagnes, qui vont toutes » en deſcendant, juſqu'au fond de la Baie des Morues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Table de Roland.

Cette Baie eſt à trois lieues de l'Ile Percée. La Chaſſe y eſt excellente dans la ſaiſon des Tourtres ; & les Pêcheurs s'accommodent ſi bien de ce ſéjour, qu'ils y font des Jardins, où ils cultivent des Choux, des Pois, des Fêves,

Baie des Morues.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

& diverſes ſortes de Salades. Vis-à-vis, à la diſtance d'une lieue & demie de l'Ile Percée, on voit celle de Bonne-Avanture, qui n'eſt pas moins haute, mais qui a deux lieues de tour, & qui eſt toute couverte de Sapins. C'eſt delà qu'on entre dans la Baie des Morues, célebre pour la Pêche d'où elle tire ſon nom. Sa profondeur eſt de quatre lieues, ſur trois de largeur. Une petite Riviere, qui ſort au fond, ne peut être remontée que par les Chaloupes, & ne conſerve même, en baſſe marée, qu'un petit paſſage pour les Canots. Alors la plus grande partie de la Baie ſe découvre auſſi, & ne laiſſe voir qu'une plage ſablonneuſe. Les terres voiſines n'en ſont pas moins agréables : elles produiſent de ſi beaux ſapins, qu'on n'y eſt jamais embarraſſé pour la Mâture. Les Vaiſſeaux Pêcheurs mouillent à quatre lieues de cette Baie, dans une Riviere nommée *Gaſpé* (13); & leurs Chaloupes viennent faire les préparatifs de la Pêche dans une petite Ile qui eſt à l'entrée de la Baie, devant la Pointe qu'on nomme le *Forillon*. Gaſpé offre une belle Grave pour deux grands Vaiſſeaux. La terre des environs eſt fort

Baie & Riviere de Gaſpé.

(13) Delà le nom de *Gaſpeſie*, qu'on a donné à cette Contrée.

haute, couverte d'herbe & de Bois. On avoit trouvé, ſur ces hauteurs, quelques apparences d'une Mine de plomb; & la Compagnie Françoiſe ſe laiſſa perſuader d'y faire quelque dépenſe: mais Denis reconnut qu'elle conſiſtoit dans quelques petites veines, qui couroient ſur la roche, & que la force du Soleil avoit purifiées. » Toute » la Mine, dit-il, n'eſt qu'Antimoi- » ne, & n'eſt pas aſſez abondante » pour mériter les frais du travail «. On n'apperçoit, ſur la Riviere de Gaſpé, que des Montagnes ſéparées les unes des autres, & toutes couvertes de Bois. En ſortant de cette Riviere, on paſſe un grand Cap; & trois ou quatre lieues plus loin, on découvre le Cap des Roſiers, qui fait la Pointe Méridionale de l'entrée du Fleuve Saint Laurent.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Cap des Roſiers.

Tout l'eſpace qu'on vient de parcourir, depuis le Cap de Camceaux dans l'Acadie, juſqu'au Cap des Roſiers, formoit le Domaine du Voïageur, à qui l'on en doit la deſcription. Si l'on y joint toutes les Iles de la même partie du Golfe, qui étoient compriſes auſſi dans ſa Conceſſion, c'étoit un Roïaume d'une fort vaſte étendue. Denis donne auſſi la deſcription des Iles.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Il reprend à l'entrée du Golfe, entre le Cap *de Retz* (14), qui appartient à l'Ile de Terre-neuve, & le Cap de Nord, ou de Saint Laurent, dans l'Ile Roïale. La premiere Ile, qu'on trouve dans cet eſpace, eſt celle de *Saint Paul*, à cinq lieues du Cap Nord, & dix-huit du Cap de Retz. Vingt lieues plus loin dans le Golfe, on rencontre les *Iles aux Oiſeaux*, où l'on trouve en effet tant d'Oiſeaux, qu'une Chaloupe, qu'on y détache en paſſant, revient auſſi-tôt chargée d'œufs & de Petits. Enſuite on découvre les Iles Ramées, qui ſont au nombre de ſept, toutes rangées le long de l'Ile Roïale, à ſept ou huit lieues au large. Elles ſont ſuivies d'une Ile beaucoup plus grande, nommée la *Magdeleine*, qui reçoit dans ſon Havre des Navires de quatre-vingt ou cent tonneaux, & de celle de *Brion* : mais ces deux Iles ne ſont qu'un amas de Rochers, revêtus pourtant de Sapins & de Bouleaux. Huit ou dix lieues plus loin, on rencontre l'Ile de *Saint Jean*, ſur la route de l'Ile Percée ; & Denis recommande aux Navigateurs de ne pas trop s'en approcher, parceque toute ſa Côte eſt

Deſcription des Iles du Golfe Saint Laurent.

Iles aux Oiſeaux, & autres.

(14) Le P. de Charlevoix, & la plûpart des autres Voïageurs, le nomment Cap de Raze.

environnée de ſables, qui ont des battures à plus d'une lieue au large.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Cette Ile, célebre, comme on l'a déja remarqué, par l'entrepriſe du Comte de Saint Pierre, a vingt cinq ou trente lieues de long, & n'en a pas plus d'une de large au milieu, qui eſt ſa plus grande largeur; de ſorte que ſe courbant un peu, & ſe terminant en pointe par les deux bouts, elle repréſente fort bien la figure d'un Croiſſant. Le côté, qui fait face au Continent, eſt bordé de Rochers. Elle a deux Anſes, où deux Ruiſſeaux viennent tomber dans la Mer, & qui reçoivent de grandes Barques, avec l'avantage de pouvoir les mettre à couvert dans pluſieurs petits Havres. Du même côté, les Bois de l'Ile ſont fort beaux, & la terre y paroît bonne. La plûpart des arbres ſont des Sapins, des Hêtres & des Bouleaux. Le côté du Golfe offre auſſi deux Havres, d'où ſortent deux petits Ruiſſeaux; mais l'entrée en eſt platte, & l'accès fort dangereux. On regrete qu'il ne ſoit pas plus facile, parceque la Pêche eſt fort abondante à cette Côte, & qu'on y eſt d'ailleurs aſſez proche du Banc aux Orphelins, où le Poiſſon eſt auſſi beau que ſur le grand Banc. La Marée inonde pluſieurs parties de l'Ile, & forme

Ile Saint Jean.

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

quantité d'Etangs, environnés de Prairies dont on vante le pâturage. Les Oiſeaux y ſont en abondance. On y trouve des Grues, & ſurtout un grand nombre d'Oies griſes & blanches. Les autres Iles, juſqu'au Paſſage de Fronſac, ont été nommées, & ne méritent pas plus d'explication.

Deſcription du grand Banc de Terre-neuve.

Mais ne laiſſons pas en arriere le grand Banc de Terre-neuve, qui fait comme une dépendance naturelle de la Colonie Françoiſe, par ſa ſituation. Ce qu'on nomme le Grand Banc, eſt proprement une Montagne cachée ſous les eaux, à près de ſix cens lieues de France, du côté de l'Occident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue, du Nord au Sud; mais, ſuivant les Cartes marines les plus exactes, il commence au Sud par les quarante-un degrés de Latitude Nord, & ſon extrémité Septentrionale eſt par les quarante neuf degrés vingt-cinq minutes. Le P. de Charlevoix obſerve que ſes deux extrémités ſe terminant en pointe, il eſt difficile de marquer exactement ſa largeur. La plus grande, d'Orient en Occident, eſt d'environ quatre-vingt-dix-lieues marines de France & d'Angleterre, entre les quarante & les quarante-neuf degrés de Longitude.

Quelques-uns de nos Matelots y ont mouillé à cinq braſſes, quoique juſqu'à Denis on n'y en eût jamais trouvé moins de vingt-cinq, & qu'en pluſieurs endroits il y en ait plus de ſoixante. Vers le milieu de ſa longueur, du côté de l'Europe, il forme une eſpece de Baie, qu'on nomme la Foſſe; ce qui fait que de deux Navires, qui ſont ſur la même ligne, & près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

Le Grand Banc eſt précédé, par le travers du milieu de ſa longueur, d'un moindre, qu'on nomme le *Banc Jaquet*. Quelques-uns en ajoutent même un troiſieme, auquel ils donnent la figure d'un Cône; mais la plûpart des Pilotes n'en font qu'un des trois, & prétendent que le grand a des cavités, dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point aſſez de cable, croient en diſtinguer trois. Quelle que ſoit la grandeur & la figure de cette Montagne, on y trouve une prodigieuſe quantité de Coquillages, & pluſieurs eſpeces de Poiſſons de toutes grandeurs. La plûpart ſervent de nourriture aux Morues, dont on croit pouvoir dire, ſans exagération, que le nombre égale celui des grains de ſable qui couvrent le

DESCRIPT. DE LA NOUVELLE FRANCE.

Banc. Tous les ans, depuis près de trois ſiecles, on en charge deux ou trois cens Navires, ſans qu'on remarque preſqu'aucune diminution. Au reſte ce Parage a des incommodités, qui rendent la navigation fort déſagréable. Le Soleil ne s'y montre preſque jamais; & l'air y eſt ordinairement couvert d'une brume froide & épaiſſe, qui fait connoître le Banc à ſes approches : le P. de Charlevoix a donné ſes conjectures ſur ce Phenomene (15). Après avoir

(15) Il établit d'abord qu'on ne peut l'attribuer au voiſinage des Terres, puiſque le Cap Raze, qui eſt la terre la plus proche, en eſt éloigné de trente cinq lieues, & que d'ailleurs l'Ile de Terreneuve n'étant embrumée que du côté du Grand Banc, il paroît au contraire, que c'eſt du Grand Banc que viennent les brouillards dont le Cap Raze eſt ordinairement enveloppé. Enſuite il obſerve un autre ſigne de l'approche du Grand Banc; c'eſt que ſur toutes ſes extrémités, qu'on nomme communément ſes *Ecorres*, la Mer eſt toujours glapiſſante, & les vents impétueux Ne pourroit-on pas, dit-il, regarder cette agitation comme la cauſe des brouillards qui y regnent, & penſer que l'eau, dont le fond eſt mêlé de ſable & de vaſe, épaiſſit l'air & l'engraiſſe, tandis que le Soleil n'en attire que des vapeurs groſſieres, qu'il ne peut tout-à-fait réſoudre? Si l'on demande, d'où vient cette agitation de la Mer ſur les Ecorres du Grand Banc, lorſque partout ailleurs, & ſur le Banc même, il regne un calme profond? le religieux Voïageur répond que dans ces parages on éprouve tous les jours des Courans, fort variés dans leur direction, & que la Mer, irrégulierement pouſſée, heurtant avec impétuoſité contre les bords du Banc, qui ſont preſque partout à pic, en eſt repouſſée avec la même violence. *Journal hiſtorique*, p. 50.

passé le grand Banc, on en rencontre pluſieurs petits, tous preſqu'également poiſſonneux.

Eclairciſſement ſur les Differends des François & des Anglois dans l'Amerique Septentrionale.

INTRODUCTION.

QUOIQUE les diſcuſſions politiques conviennent peu au deſſein de cet Ouvrage, il conviendroit encore moins de paſſer ſans quelques mots d'explication ſur une guerre actuelle, dont les lieux que j'ai décrits ſont le théâtre & l'objet. En renvoïant, pour le fond du droit, aux Mémoires des deux Nations, je me borne à recueillir hiſtoriquement les faits qui ne peuvent être conteſtés d'aucune part. La France & l'Angleterre ſont aux mains, après avoir vécu long-tems dans une profonde paix: il eſt queſtion de diverſes parties de l'Amérique Septentrionale, ſur leſquelles ces deux Puiſſances ont été long-tems d'accord. Voïons par quels malheureux degrés la diſcorde eſt venue répandre ſes plus noirs poiſons.

Situons-nous d'abord entre le Traité d'Utrecht (16) & celui d'Aix-la-

(16) En 1713.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Chapelle (17), intervalle de trente-cinq ans, pendant lequel les Anglois ont occupé l'Acadie dans le ſens du premier de ces deux Traités, c'eſt-à-dire, comme nous l'avons rapporté dans un autre article, ſur le pié de ſes anciennes limites (18). Ils ne témoignoient, alors, ni deſir de faire valoir des prétentions plus étendues, ni mécontentement des bornes où ils ſe trouvoient reſſerrés. Les ruptures, qui ſurvenoient en Europe entre la France & la Grande. Bretagne, produiſoient des hoſtilités réciproques en Amérique; mais c'étoient des effets communs de la guerre, & les nouvelles prétentions des Anglois n'y avoient aucune part. On ne parle encore ici, que de l'Acadie, & des ceſſions de la France en 1713; car les difficultés ſur le cours de l'Ohio ne furent pas propoſées, ni connues, ni ſoupçonnées, au Congrès

(17) En 1748.

(18) Il eſt démontré, dans le Mémoire des Commiſſaires François, à l'Extrait duquel on s'attache ici, que l'Acadie cedée aux Anglois occupe ſeulement la partie méridionale de la Peninſule; que Port Roïal, ou Annapolis, n'entre pas même dans le diſtrict de l'Acadie; qu'ainſi le Païs, au Nord de la Peninſule, eſt de la domination Françoiſe, & par conſéquent, à plus forte raiſon, l'Iſthme, ou Langue de terre, de cinq lieues de large, qui ſépare la Baie Françoiſe du Golfe Saint Laurent. Voïez la Carte, & reliſez (ci-deſſus) l'Article du Traité d'Utrecht, qu'on a rapporté dans le tems de cette Ceſſion.

d'Utrecht;

d'Utrecht : c'eſt un objet ſi moderne, qu'il n'a pas même fait partie des Articles diſcutés entre les Commiſſaires des deux Nations.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Ce fut après la pacification d'Aix-la-Chapelle, que les Anglois, fiers de leurs forces maritimes, & formant le projet de pluſieurs nouveaux Etabliſſemens, entreprirent de donner, au Traité d'Utrecht, une interprétation favorable à leurs deſſeins. Sur les premieres difficultés, la Cour de France propoſa, dès 1749, la voix des Commiſſaires, pour regler les limites des Colonies reſpectives. Celle d'Angleterre accepta cette offre, avec deux déclarations fort remarquables; l'une, qu'elle avoit envoïé l'ordre de ne commettre aucun attentat, ſoit du côté de la Nouvelle Ecoſſe, ſoit du côté de la Baie d'Hudſon, contre les poſſeſſions ou le Commerce des François; la ſeconde, qu'elle n'en avoit donné aucun pour former des Etabliſſemens, dans cette partie de la Nouvelle Ecoſſe ſur laquelle la France avoit des prétentions. Malgré des engagemens ſi formels, les Anglois de l'Acadie ſe permirent, en 1750, des hoſtilités manifeſtes, non-ſeulement ſur les poſſeſſions Françoiſes dans le Continent, mais juſques ſur les

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Navires envoïés de Quebec pour porter des munitions & des ſubſiſtances aux Poſtes de la Frontiere du Canada. Le Commandant des Trouppes Angloiſes (19), en Acadie, avoit reçu d'Europe des Recrues, des Colons & de l'Artillerie ; & dans ſon empreſſement pour établir les nouveaux Habitans Anglois, il commença par chaſſer les Familles Françoiſes qui tenoient des Terres dans la Preſqu'Ile. Bien-tôt il étendit l'invaſion juſques dans l'Iſthme de la Baie Françoiſe, où il conſtruiſit un Fort. Le même eſprit porta les Anglois à s'emparer de pluſieurs Bâtimens François, entr'autres du *London*, dans le Golfe Saint Laurent, & du *Saint François*, à l'entrée de la Baie Françoiſe. Envain la Cour de France demanda ſatisfaction pour ces inſultes. Le Marquis de la Jonquiere, Gouverneur du Canada, ſe vit obligé d'uſer de repréſailles, en faiſant arrêter, dans l'Ile Roïale, trois ou quatre Bâtimens Anglois qui furent auſſi confiſqués. Il eſt donc certain que ſur Mer, comme dans le Continent, l'Anglois fut le premier Agreſſeur. A la vérité, il trouva dans les Commandans François plus de réſiſtance qu'il n'en devoit

(19) M. Cornwallis.

attendre, au ſein de la Paix, contre des violences imprévues. C'eſt cette continuelle fermeté, qui a préſervé la Nouvelle France d'un embraſement général, & temperé les triomphes de la Nation Britannique.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

La bravoure Françoiſe ne s'eſt pas moins ſignalée, ſur les rives de l'Oyo, qu'aux confins de l'Acadie. On a vu que cette Riviere fait une des communication du Canada avec la Louiſiane. Les François, qui découvrirent cette route en 1676, la fréquentoient ſeuls, lorſque dans ces derniers tems il a paru honteux aux Anglois de n'avoir encore, le long de l'Oyo, ni Forts, ni Comptoirs. La Caroline, la Virginie, la Penſylvanie & une partie de la Nouvelle Angleterre, étoient bornées à l'Oueſt par les Apalaches, Montagnes qui ſemblent placées par la Providence pour ſéparer les deux Nations en Amérique (20), comme l'Océan les ſépare en Europe. Ce ne fut qu'en 1749, que des Traiteurs Anglois, autoriſés par le Gouverneur de Philadelphie, commencerent à franchir les Apalaches, &

(20) Conſultez ici la Carte. Les Anglois en ont ajuſté une à leurs prétentions, mais ſans fondement, puiſqu'avant les démêlés actuels, ils n'avoient formé aucun Etabliſſement ſur l'Oyo, qu'on nomme auſſi la *Belle Riviere*.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

fréquenterent l'Oyo, pour commercer avec les Sauvages du Païs (21). Enſuite le Gouverneur emploïa, pour détacher ces Barbares des intérêts de la France, deux Avanturiers, l'un Anglois (22), l'autre Deſerteur Canadien (23), qui portoient des préſens aux Nations des bords de l'Oyo, & qui s'efforçoient de les exciter à la deſtruction des François. C'eſt ce qui fut hautement vérifié par M. de la Jonquiere, dans un Interrogatoire qu'il fit ſubir à quatre Traiteurs ou Contrebandiers, pris par ſes ordres au Fort de Miamis, entre les Lacs Erié & Michigan. Bien-tôt les Anglois ne s'en tinrent plus aux pratiques ſecretes. Pendant toute l'année 1753, on n'entendit parler, au Canada, que des préparatifs de guerre qui ſe faiſoient dans leurs Colonies (24). Auſſi, dès les premiers mois de 1754, leurs Trouppes paſſerent les Apalaches avec un train d'Artillerie, conſtruiſirent un

(21) C'étoit une véritable contrebande, puiſque, ſuivant les Traités, chacune des deux Nations ne peut faire le commerce, avec les Sauvages, que ſur ſon propre territoire.

(22) Georges *Crockeh*.

(23) André *Mautour*.

(24) Ces préparatifs furent avoués ſi clairement de la Cour de Londres, qu'ils furent publiés dans toutes les Gazettes Angloiſes du tems, avec les Harangues mêmes des Gouverneurs de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre aux Sauvages, pour les déterminer à la guerre contre la France.

Fort entre l'Oyo & la Riviere aux Bœufs, tracerent le Plan d'un autre, & s'établirent dans les terres de la domination Françoiſe. Envain les François leur députerent un Officier, nommé M. de *Jumonville*, pour leur repréſenter la foi des Traités, & la paix qui regnoit entre les deux Souverains. Toute la terre a ſu comment il fut traité. A peine eut-il commencé à faire connoître le ſujet de ſa Commiſſion, qu'on tira ſur lui & ſur ſon eſcorte. En un mot, il fut indignement aſſaſſiné, avec huit des ſiens, & les autres furent faits Priſonniers, à l'exception d'un ſeul, qui trouva le moïen de s'échapper. Sept d'entr'eux, aïant enſuite obtenu la liberté par de longues ſollicitations, rapporterent qu'ils avoient eſſuïé d'indignes traitemens.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Cependant l'aſſaſſinat de M. de Jumonville cauſa de l'indignation aux Sauvages mêmes, & des Nations entieres abandonnerent l'alliance des Anglois. C'eſt ce qu'on lit dans le Journal du Major *Waſington*, Chef du Détachement qui ſe rendit coupable d'une ſi lâche violation du Droit des Gens. Il fit néanmoins beaucoup d'efforts pour les retenir (25). Les harangues, les

(25) On remarque, dans le Journal de cet Officier,

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

promeſſes & les préſens furent multipliés ; mais avec peu de ſuccès. Sur la premiere nouvelle de l'aſſaſſinat, M. de Villiers, Frere du malheureux Jumonville, fut commandé pour aller prendre & détruire le Fort *de la Néceſſité*, conſtruit par les Anglois. Cette Expédition fut prompte ; & l'Officier François ſe trouva maître de ſa vangeance : mais reſpectuit le nom de la Paix, dont les droits ſubſiſtoient encore entre les deux Couronnes, il uſa de ſa victoire avec modération. Les Anglois furent renvoïés libres ; & le Vainqueur ſe contenta de deux Otages. On eut ſoin de lui donner deux Eſpions fort habile, qui pendant tout leur ſéjour au Fort du Quêne, principale Place des François ſur l'Oyo, entretinrent une Correſpondance conſtante avec les Généraux Anglois. Il eſt fort glorieux pour la France, qu'entre les Papiers qui furent enlevés après le fameux combat du 9 Juillet 1755, il ſe ſoit trouvé une Lettre d'un de ces Eſpions,

une politique fort ſinguliere : en traitant avec les Sauvages, il n'attribuoit à ſa Nation aucun droit ſur les Païs voiſins de l'Oyo, & ne donnoit l'Angleterre que pour Protectrice des Indiens maîtres de ces Contrées, tandis que dans tout autre lieu, hors de la preſence des Sauvages, les Anglois ſe donnent pour Souverains de l'Oyo, & des Peuples qui habitent ſes rives.

nommé Robert *Strobo*, dans laquelle on voit clairement de quel côté étoient la bonne-foi & le desir de la Paix. Strobo, écrivant au Major Wasington tout ce qui se passoit dans le Fort, s'étendoit particulierement sur les négociations entre les François & les Sauvages. Il racontoit que dans un grand Conseil de diverses Nations, les François avoient déclaré » qu'ils ne venoient » point dans le Païs pour faire la guer- » re, mais que les Anglois ne vou- » loient point les laisser tranquilles; » qu'ils espéroient que les Sauvages, » leurs Enfans, ne souffriroient point » qu'on insultât leur Pere; que ce- » pendant s'ils avoient envie de se » joindre aux Anglois, ils pouvoient » suivre leur inclination; mais que » s'ils vouloient mieux penser, ils de- » meureroient en paix «. Dans la bouche d'un Espion & d'un Ennemi, jamais il n'y eut de preuve si forte en faveur de la franchise & de la modération.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Pendant ce tems-là, les Commissaires continuerent leurs conférences en Europe. On a remarqué qu'il avoit d'abord été question des limites de l'Acadie. Ensuite on étoit passé aux prétentions des deux Puissances, sur

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

l'Ile de Sainte Lucie. Les difficultés, qui venoient de s'élever ſur l'Oyo, formerent une branche de négociation particuliere entre les deux Cours, par la voie des Ambaſſadeurs & d'autres Miniſtres. Il étoit de notoriété publique qu'avant ces derniers différends, la France faiſoit ſeule le Commerce de l'Oyo & de ſes environs. Que répondoit la Cour d'Angleterre ? trois choſes, dont la premiere ne ſignifie rien, dont la ſeconde contredit l'objet des Commiſſaires emploïés par les deux Cours, & dont la troiſieme ne peut ſe concilier avec les hoſtilités (26).

(26) 1°. Le Roi d'Angleterre demandoit que *la poſſeſſion du Territoire, du côté de la Riviere d'Oyo, fut remiſe dans le même état où elle étoit au tems de la concluſion du Traité d'Utrecht, & ſelon les ſtipulations du même Traité, &c.* Mais quel pouvoit être le but & l'avantage de cet article, puiſqu'il n'eſt mention, ni directement, ni indirectement, du Territoire de l'Oyo dans les ſtipulations du Traité d'Utrecht ? Alors la France ſeule fréquentoit cette Riviere, & la poſſeſſion des Païs circonvoiſins ne pouvoit être un ſujet de jalouſie pour l'Angleterre, qui n'y prétendoit rien. Pourquoi donc citer le Traité d'Utrecht ſur une matiere qui n'y eſt pas même nominée ? 2°. Sa M. B. propoſoit que *les autres poſſeſſions, dans l'Amérique Septentrionale, fuſſent reſtituées dans le même état où elles étoient au tems de la concluſion du Traité d'Utrecht, & ſelon les Ceſſions & Stipulations portées par ce Traité.* Mais c'étoit préciſément l'objet du travail des Commiſſaires. On les avoit nommés, pour fixer le ſens du Traité d'Utrecht à l'égard de ces Poſſeſſions. Propoſer, comme un Article préliminaire, que ces Poſſeſſions fuſſent remiſes ſur le pié des

Cependant la France porta ſi loin la droiture & la confiance, qu'elle ne laiſſa point de ſe rapprocher, autant qu'il lui fut poſſible, des articles qu'on lui propoſoit. Elle conſentit que tout fût remis, dans l'Amérique Méridionale, au même état où tout étoit ou devoit être, depuis le Traité d'Utrecht; que le territoire, ſitué entre la Riviere d'Oyo & les Montagnes, fût évacué proviſionnellement par les Sujets des deux Rois; que tous les Forts, conſtruits depuis le même Traité, dans toutes les parties de l'Amérique Septentrionale conteſtées entre les deux Nations, fuſſent démolis de part & d'autre; & qu'enfin, dans l'eſpace de deux ans, toutes les conteſtations fuſſent terminées par la voie des Commiſſaires. C'étoit faire tous les frais de l'accommodement. Mais l'Angleterre comptoit ſur les forces qu'elle avoit

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Ceſſions & des Stipulations d'Utrecht, c'étoit traiter dès ce moment le fond même de l'affaire, & rendre, par conſéquent, inutile l'opération des Commiſſaires. 3°. La Cour d'Angleterre déclaroit que *la défenſe de ſes Droits & Poſſeſſions, & la protection de ſes Sujets, avoient été les ſeuls motifs de l'Armement qu'elle avoit envoïé dans l'Amérique Septentrionale, & qu'il s'étoit fait ſans intention d'offenſer perſonne, ou de rien faire qui pût donner atteinte à la Paix générale.* Mais cette déclaration ſe faiſoit le 22 de Janvier, c'eſt-à dire un mois après le départ de l'Armement; & la ſuite a fait voir que rien n'étoit moins ſincere.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

en Mer, & ne penſoit qu'à multiplier les difficultés, pour faire traîner l'affaire en longueur : elle changea ſes demandes. Il fut queſtion alors de démolir, non-ſeulement les Forts ſitués entre l'Oyo & les Montagnes, mais encore ceux de Niagara, celui de Frédéric ; & tous ceux qui ſe trouvoient entre l'Oyo & l'Ouabache, ou la Riviere de Saint Jérôme, à quoi l'on ajoutoit que les Lacs Ontario, Erié & Champlain n'appartiendroient à perſonne, mais ſeroient indiſtinctement fréquentés par les Sujets des deux Rois. Du côté de l'Acadie, il ne ſuffiſoit plus de tout remettre ſur le pié du Traité d'Utrecht : on exigeoit que la partie contentieuſe de la Peninſule fût abandonnée définitivement aux Anglois ; qu'ils entraſſent en poſſeſſion de vingt lieues de Païs, depuis la Riviere de Pentagoët juſqu'au Golfe Saint Laurent, & que toute la rive méridionale de ce Fleuve, demeurant inhabitée, fût déclarée n'appartenir à perſonne. Ces propoſitions décidoient de la querelle. Le miniſtere des Négociateurs devenoit fort inutile ; & d'un trait de plume la France perdoit, non-ſeulement ſes plus anciens droits, mais ce qu'il y avoit de plus néceſſaire au Com-

merce de ſa Colonie. On eſt étonné des prétentions mal conçues de la Cour Britannique. Auſſi celle de France déclara-t'elle qu'elle ne pouvoit abandonner la rive Méridionale du Fleuve Saint Laurent, ni les Lacs dont les eaux ſe jettent dans ce Fleuve, ni les vingt lieues de Païs ſur la Baie Françoiſe, ni le Territoire entre l'Oyo & l'Ouabache. D'ailleurs, c'étoit faire entendre qu'on n'étoit pas éloigné de ſe relâcher ſur le reſte, & donner une nouvelle marque de goût pour la paix : mais le Miniſtere de Londres n'en inſiſta pas moins ſur ſes demandes. Il avoit pris des meſures, pour les grandes hoſtilités, qu'il croïoit capables de le rendre ſupérieur à toutes les Conventions. Le Général Braddock étoit en Amérique : l'Amiral Kepper devoit le ſeconder dans ces Mers, avec ſon Eſcadre ; & l'Amiral Boſcawen venoit de partir, avec ordre d'attaquer les Vaiſſeaux François dans quelque lieu qu'il pût les trouver.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Braddock étoit arrivé en Virginie au mois de Février 1755. Sur le champ il avoit pris des meſures pour raſſembler de l'argent, des Trouppes, des vivres & des munitions de guerre ; pour faire préparer les chemins & voi-

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

tuter l'artillerie ; pour gagner les Sauvages & leur inſpirer de l'ardeur contre les François ; pour établir des rapports entre les divers corps d'armée, afin que l'effort fût général, & que la Nouvelle France, attaquée de toutes parts, ne pût éviter la révolution qu'on lui préparoit. Le Colonel Mockton eut ordre d'attaquer, ſans délai, les Forts François du côté de l'Acadie. Le Colonel Johnſon, à la tête de près de quatre mille hommes, devoit ſurprendre le Fort Frédéric, ſur le Lac Champlain ; il étoit chargé auſſi de traiter avec les Sauvages. Le Colonel Shirley, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, avoit pour département le Lac Ontario & l'attaque du Fort de Niagara. Pendant ces diſpoſitions, l'Amiral Boſcawen, qui attendoit les Convois de France à l'entrée du Golfe Saint Laurent, commença ouvertement la guerre, le 8 de Juin, en attaquant deux Vaiſſeaux François (26), qui ne ſe défioient point encore de ſes intentions. Malgré la plus vive réſiſtance, il ne put manquer de les prendre, avec le double avantage de la ſurpriſe & de la ſupériorité du nombre (27). Une

(26) L'Adelaïde & le Lys.
(27) Sa Flotte étoit d'onze Vaiſſeaux de guerre.

action ſi bruſque fut comme le ſignal des opérations concertées, & ſembla promettre aux Anglois tous les ſuccès de la guerre.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

En effet, rien n'auroit peut-être été capable de les arrêter, ſi la prudence ne leur avoit pas manqué comme la bonne foi. Le Colonel Shirley, connu à Paris, où il avoit été emploïé pour la Négociation même, avec le titre de Commiſſaire, avoit plus d'habileté pour le Cabinet, que pour le commandement des armes. Son zele, échauffé par les circonſtances, lui fit rompre toutes meſures, le 28 Juin ſuivant, lorſque, dans le dépit de voir les Sauvages trop bien diſpoſés en faveur de la France, il mit à prix (28) la tête de chaque Indien, pris ou tué par ſes Gens. Cette démarche, auſſi contraire aux Loix de la bonne Politique qu'à celles de la Juſtice, fit autant d'ennemis à l'Angleterre, qu'il y eut de Sauvages informés d'une ſi téméraire & ſi cruelle proclamation. Braddock en reſſentit les premiers effets. Il s'étoit réſervé l'opération la plus pénible, c'eſt-à-dire l'attaque du Fort du Quêne & toute la Campagne qu'on alloit ouvrir ſur l'Oyo : il fut le plus

(28) A deux cens livres.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

malheureux dans l'exécution, puiſque, le 9 de Juillet, il perdit une bataille & la vie.

On ne s'étendra point ici ſur des évenemens dont la mémoire eſt récente, & qui font encore le ſujet de toutes les Nouvelles publiques : mais ſi juſqu'alors il pouvoit reſter, aux Curieux indifferens, des doutes ſur la conduite & les vues de l'Angleterre, une découverte, qui fera l'étonnement des ſiecles futurs, y jetta tout-d'un-coup le plus grand jour. La défaite des Anglois, près du Fort du Quêne, livra aux Vainqueurs, avec la dépouille de leurs Ennemis, tous les Papiers de Braddock.

Entre ces Papiers, tréſor d'un Général, qui avoit péri dans la mêlée, on trouva les Inſtructions qui lui avoient été données avant ſon départ de l'Europe, en datte du 25 Novembre 1754, c'eſt-à-dire dans la plus grande chaleur des Négociations pour l'accommodement ; avec une Lettre, qui lui avoit été écrite le même jour par l'ordre du Duc de Cumberland. Ces Pieces ont été publiées dans le Mémoire des Commiſſaires François. On y voit que malgré toutes les apparences & les proteſtations contraires, l'invaſion

générale de la Nouvelle France étoit réſolue à la Cour Britannique. Plans de Campagne, entrepriſes ſur les Forts de la domination Françoiſe, combinaiſons de ſecours entre les divers corps de Trouppes, levées de Gens de guerre, Subſides, précautions pour les vivres & pour l'artillerie &c, rien, en un mot, n'y eſt oublié pour hâter de grandes opérations militaires. Ainſi la Cour de Londres ne tenoit le langage de la paix, en Europe, que pour aſſurer les avantages qu'elle ſe promettoit en Amérique; & ce double perſonnage fut pouſſé ſi loin, que le 9 de Mai 1755 elle fit remettre encore à l'Ambaſſadeur de France un Mémoire, où elle déclara » que » ſes diſpoſitions étoient toujours d'en» trer, ſans retardement, dans l'exa» men & dans la diſcuſſion amia» ble de tous les points conteſtés; » que dans toute la ſuite de la Né» gociation elle avoit procedé avec » candeur & confiance, & qu'elle » avoit expoſé naturellement ſes in» tentions, &c.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

On rend juſtice au mérite du Général Braddock. Il étoit actif, vigilant, entendu dans les détails, & capable de lier toutes les parties d'une

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

entrepriſe fort compliquée. Ses Lettres aux Miniſtres d'Angleterre, qui firent auſſi partie de ſa dépouille, donnent de lui cette idée. Mais elles nous apprennent qu'il n'avoit pas trouvé, dans les Colonies Angloiſes, toute la facilité qu'il eſpéroit pour le ſuccès de ſon Expédition; qu'en particulier les Provinces de Penſylvanie, de Maryland & de Virginie, refuſoient d'y prendre part, ou ne promettoient que de très foibles ſecours, & » que la premiere fourniſſoit même aux François tous les approviſionnemens dont » ils avoient beſoin «. Ce qu'il eſt naturel d'en conclure, c'eſt que ces Provinces n'étoient pas bien perſuadées de la néceſſité d'une rupture avec les François, & que c'étoient, non les Colonies & les Anglois d'Amérique, mais uniquement le Gouvernement Britannique & la Cour de Londres, qui vouloient la guerre. Braddock ſe plaint, dans ſes Lettres, du peu de concert & de zele qu'il remarquoit ſur ce point dans les Peuples des Colonies. Les Gouverneurs, dépendant de la Cour, ſe prêtoient aux deſirs du Général: mais le Corps de chaque Province, ſurtout des trois qu'on vient de nommer, ne ſe déterminoit pas vo-

lontiers à des armemens dangereux & d'une grande dépenſe, qu'il jugeoit peu néceſſaires. A l'égard des Nations Sauvages, Braddock avouoit, dans les mêmes Lettres, que la plûpart étoient attachées aux intérêts de la France; & qu'il n'y avoit même aucun fond à faire ſur celles qui avoient embraſſé le parti de l'Angleterre, parcequ'on s'étoit conduit à leur égard avec *très peu de ménagement & beaucoup de mauvaiſe foi.*

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Au reſte, dans les Harangues qu'on leur faiſoit de ſa part, on remarque le même fond de politique, qu'on a déja fait obſerver dans celles du Major Waſington; c'eſt-à-dire que pendant que les Anglois ſe donnoient ailleurs pour Maîtres & Souverains de ce Païs, ils répétoient ſans ceſſe, aux Indiens, que leur deſſein étoit de les remettre en poſſeſſion de leurs terres, uſurpées par les François (29).

(29) On lit, par exemple, dans une Lettre de Braddock au Comte d'Halifax, qu'on lui avoit préſenté un Contrat paſſé en 1701, par lequel ſix Nations voiſines de l'Oyo donnoient au Roi d'Angleterre tout leur Païs de Chaſſe, c'eſt-a-dire une étendue de ſoixante milles en profondeur, du côté des Lacs Ontario & Erié. Si ce don étoit réel, il eſt bien étrange que cinquante-quatre ans après, on diſe, aux mêmes Sauvages, que le but de la

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Mais il paroît clairement que le vrai motif de la Cour de Londres étoit d'envahir la Nouvelle France ; & pour favoriſer cette entrepriſe, il falloit jouer quatre différens rôles : 1°. Faire entendre, aux Colonies Angloiſes, que la France vouloit les détruire ; 2°. Répéter continuellement aux Sauvages qu'on venoit vanger leurs torts, & les remettre en poſſeſſion de leur bien ; 3°. Aſſurer, en Angleterre & dans les Colonies, que le grand Païs de l'Oyo, & des Lacs Ontario & Erié, eſt du Domaine de la Couronne Britannique ; 4°. Affecter, avec la France, beaucoup de zele pour la paix ; & ſoutenir l'apparence d'une Negociation, qui devoit être ſans ſuccès. De ces artifices, le dernier eſt celui dont il paroît que la Cour de Londres a tiré le plus d'avantage, ou du moins, qu'elle a fait ſervir le plus long-tems à ſes vues. Malheureuſement pour elle, ſes propres témérités l'ont démaſquée ; & juſ-

guerre eſt de les rétablir dans leurs poſſeſſions. Il ne l'eſt pas moins que la Nation Britannique ait toujours été réduite à traiter d'égale à égale avec chaque Nation Sauvage, & qu'au lieu d'exiger de ces Indiens le ſervice que tout Sujet doit à ſes Souverains, on ne fit que leur demander leur aſſiſtance. Tout eſt rempli, dans les mêmes Papiers, de ces inconſéquence ſur les Droit que l'Angleterre s'attribue.

qu'à préſent (30) il ne paroît pas qu'elle ait eu ſujet de s'en applaudir.

DIFFERENDS DES FRANÇOIS ET DES ANGLOIS.

Il ſe répand de nouvelles accuſations contre les Miſſionnaires de l'Amérique Méridionale : mais, comme je n'ai rien écrit, en leur faveur, que ſur des témoignages certains, j'en attendrai d'auſſi peu ſuſpects & d'auſſi bien éclaircis, pour changer d'opinion & de langage.

(30) Au mois de Novembre 1757.

FIN DU TOME LVI.

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES
Contenus dans le Tome LIII.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.

CONTINUATION DES VOIAGES, des Découvertes, & des Etabliſſemens en Amérique.

AVERTISSEMENT. pag. j

CHAPITRE VI. *Voïages ſur le Maranon, ou la Riviere des Amazones.* Introduction. 1

§. I. *Pluſieurs Voïages, tentés en différens tems.* 2

Orſua. ibid.

Ferrier. 7

Villalobos & Miranda. 8

Bonito Macul. ibid.

Carvalho. 9

Brito & Tolede. 10

Pedro Texeira. 10
§. II. *Voïage des PP. d'Acuña & d'Artieda.* 18
§. III. *Voïage de M. de la Condamine.* 64
CHAPITRE VII. §. I. *Voïages ſur la Riviere de la Plata.* 150
Sebaſtien Cabot. 155
Pedre de Mendoze. 172
Alfonſe de Cabrera. 183
Deſcription du Chaco. 192
Rétabliſſement & Deſcription de Buenos Ayres. 216
§. II. *Eclairciſſement ſur la Terre Magellanique.* 227
§. III. *Voïage du P. Quiroga ſur la Côte de la Terre Magellanique.* 231
§. IV. *Côte du Gouvernement de Rio de la Plata juſqu'au Breſil.* 277
CHAPITRE VIII. *Hiſtoire naturelle des Régions Eſpagnoles de l'Amérique méridionale.* 284
§. I. *Iſthme de l'Amérique.* 285
§. II. *Païs de Guayaquil.* 352
§. III. *Pérou, & Contrées voiſines.* 375

Capitainie de Rio Grande. 171
Capitainie de Ciara, & reſte de la Côte juſqu'à la Riviere des Amazones. 178
Ile de Maragnan, & Etabliſſement des François. 184
Intérieur du Breſil. 200
Caractere, Mœurs, Uſages, &c. des Braſiliens. 240
§. V. *Hiſtoire naturelle du Breſil.* 308
Productions naturelles, & Oiſeaux de l'Ile de Maragnan. 380
§. VI. *Inſectes & Plantes de Surinam.* 384
CHAPITRE X. *Voïages ſur l'Orinoque, & ſur la ſuite des Côtes de l'Amérique Méridionale.* 433
§. I. *Voïage de Sir Walter Raleigh, dans la Guiane.* 435
Témoignages ſur la Guiane. 500
Autres témoignages ſur l'exiſtence del Dorado. 506
§. II. *Voïage de Laurent Keymis dans la Guiane.* 509
§. III. *Guiane Françoiſe.* 543

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES
SUITE DU LIVRE SIXIEME,
ET DU CHAPITRE X.

§. IV. ETABLISSEMENT *de la nouvelle Andalouſie, depuis l'Orinoque juſqu'à Rio de la Hacha.* pag. 1
§. V. *Gouvernemens de Rio de la Hacha & de Sainte Marthe.* 35
§. VI. *Nouveau Roïaume de Grenade.* 52
CHAPITRE XI. *Voïages & Etabliſſemens dans l'Amérique Septentrionale; & Etabliſſement des François dans la Floride.* 65
Ribaut. I. Voïage. 68
Laudoniere. 77
Ribaut. II. Voïage. 98
De Gourgues. 160
Remarques ſur la Floride Françoiſe. 181
CHAPITRE XII. *Voïages, Découvertes & Etabliſſemens des Anglois dans*

dans l'Amérique Septentrionale. 191
§. I. *Etabliſſem. de la Virginie.* ibid.
Voïages d'Amidor & Barlow. ibid.
Greenwill. 194
Le Chevalier Raleigh. 197
White. 198
Goſnold. 202
Autres Voïages des Anglois. 203
Jean Smith. 205
§. II. *Deſcription de la Virginie & de Maryland.* 263
§. III. *Etat actuel de la Virginie.* 295
§. IV. *Etabliſſement de la Nouvelle Angleterre.* 379
Deſcription de la Nouvelle Angleterre. 390
§. V. *Etabliſſemens de la nouvelle York & de la nouvelle Jerſey.* 439
§. VI. *Etabliſſement de la Penſylvanie.* 469
Deſcription de la Penſylvanie. 472
§. VII. *Etabliſſement des Anglois à la Caroline.* 489
Deſcription de la Caroline Angloiſe. 510
§. VIII. *Floride Eſpagnole, & Voïage du P. de Charlevoix ſur ſes Côtes.* 510

§. IX. *Etabliſſement & Deſcription de la Nouvelle Georgie.* 533
Voïage de M. Oglethorpe. 535
Obſervations générales ſur les Colonies Angloiſes du Continent. 558

TABLE
DES TITRES
ET DES PARAGRAPHES
Contenus dans le Tome LVI.

SUITE DU LIVRE SIXIEME.

CHAPITRE XIII. *Suite des Voïages, des Découvertes, & des Etabliſſemens des François dans l'Amérique Septentrionale.* 1
De la Roche. 2
Chauvin. 7
Champlain. I. Voïage. 8
L'Eſcarbot. 17
Champlain. II. Voïage. 20
Champlain. III. Voïage. 31
Autres Voïages de Champlain. 36
Le P. Marquette. 56
Cavelier de la Salle. 69

D'Iberville. 103
Saint Denis. 122
Etabliſſement dans la Baie d'Hudſon. 141
Jeremie. 173
Caractere & uſages des Indiens de la Baie d'Hudſon. 202
Etabliſſement des François dans l'Ile Roïale, ou le Cap Breton. 236
Deſcription du Canada, ou de la Nouvelle France, contenant les Relations de divers Voïageurs. 274
Voïage & Obſervations du P. de Charlevoix. 292
Voïage du Baron de la Hontan ſur la Riviere Longue. 374
Voïage du P. de Charlevoix à la Louiſiane par le Fleuve Miſſiſipi. 401
Suite de la Côte du Continent, Iles, Golfe Saint Laurent, & Grand Banc de Terre-Neuve. 448
Eclairciſſemens ſur les Différends des François & des Anglois dans l'Amérique Septentrionale. 479

Fin de la Table des Diviſions.

De l'Imprimerie de DIDOT.

AVIS AUX RELIEURS,

POUR PLACER LES CARTES.

Tome LIII.

N°		Page
1	RIVIERE DE LA PLATA,	150
2	Plan de BUENOS-AIRES,	216

Tome LIV.

3	LE BRESIL,	117
4	Suite du BRESIL.	134
5	Plan de SAN SALVADOR,	146
6	Suite du BRESIL,	151

[*Les Cartes du reſte de la Côte ſont dans les Volumes précédens, & ſuivent l'ordre des Découvertes.*]

7	Carte de la GUIANE.	543

Tome LV.

8	Carte de la VIRGINIE, &c.	263
9	NOUVELLE ANGLETERRE, &c.	390
10	Plan de BOSTON, &c.	398
11	CAROLINE, GEORGIE,	494
12	FLORIDE, LOUIS ANE,	510

Tome LVI.

13	ACADIE, ILE ROÏALE,	1
14	BAIE de HUDSON,	141
15	Cours du Fleuve SAINT LAURENT,	289
16	Plan de QUEBEC,	300
17	Suite du Fleuve SAINT LAURENT,	315
18	Carte des Lacs du CANADA,	332
19	Plan de la NOUVELLE ORLEANS,	438

POUR PLACER LES FIGURES.

Tome LIV.

		Page
I.	ZAK-ROT, ou Rat de Surinam; & Crapaud à pattes de Canard,	421
II.	Transformation des Grenouilles d'Amérique & d'Europe,	427
III.	Indien & Indienne de la Guiane,	585
IV.	Armes des Indiens Guianois,	586

Tome LV.

V.	Habits & Maiſons des Floridiens,	182
VI.	Atours des Indiens,	351
VII.	Suite des Atours des Indiens,	ibid.

Tome LVI.

VIII.	Eſquimaux de la Baie d'Hudſon,	218
IX.	Cataracte de Niagara,	343

351601

Biblioteca Fondo Palatino Napoli